Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170970
Centre d'intérêt: 45

Bouchard, Pierre, 1941-.

Les attentes des parents vis-à-vis l'école : recherche effectuée pour la Commission des écoles catholiques de Montréal et son Comité central de parents / par Pierre Bouchard et Edouard Cloutier. -- Montréal : Université de Montréal, Centre de sondage, [1977?].
v. 216, 2, 47 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: 370.193/B752a Cote LC: LB/2823

Descripteur(s): *Attitude des parents *Opinion des parents *Structure scolaire *Enseignement religieux *Langue seconde *Qualité de l'éducation *Régime pédagogique *Méthode d'enseignement *Evaluation de l'enseignant *Evaluation de l'enseignement *Questionnaire *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

L'objectif de l'étude est de connaître l'attitude des parents en ce qui concerne l'école et ses méthodes d'enseignement, ses services, son personnel et son organisation. La recherche a permis de tracer un portrait assez exhaustif de la population étudiée à partir des différentes variables démographiques et socio-économiques contenues dans le questionnaire. Des sujets comme la structuration scolaire, l'enseignement religieux et l'enseignement des langues ont également été abordés dans ce document qui concerne les niveaux primaire et secondaire.

L'enquête a eu lieu au printemps 1976. Le critère retenu pour stratifier l'échantillon, et il s'est révélé fort pertinent, est le type linguistique d'école où les parents ont inscrit leurs enfants à la C.E.C.M. L'échantillon, obtenu à la suite d'une sélection au hasard, comportait finalement 353 parents (total: 77236) dont les enfants sont inscrits à l'école française, 263 (total: 22776) à l'école anglaise et 109 (total: 1493) aux deux secteurs. Le taux de réponse de 57,4% s'explique par la difficulté d'entrer en contact avec les gens. En fait, 71,5% des personnes rencontrées ont accepté de répondre. Le questionnaire est reproduit en annexe.

Cette étude a permis de préciser les positions des parents sur les différentes méthodes d'enseignement, d'analyser leurs réactions envers les différentes formules utilisées au primaire et envers le nombre d'heures allouées à chaque matière, d'évaluer le cours secondaire en termes de problèmes et d'enseignement dispensé. Les parents sont loin de former un bloc monolithique. Ainsi une grande majorité d'entre eux serait profondément frustrée quelle que soit la combinaison des critères (religieux et linguistiques) retenus pour fonder une nouvelle structuration scolaire.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Notice(s) connexe(s): 8170045

Auteur de l'analyse: ar

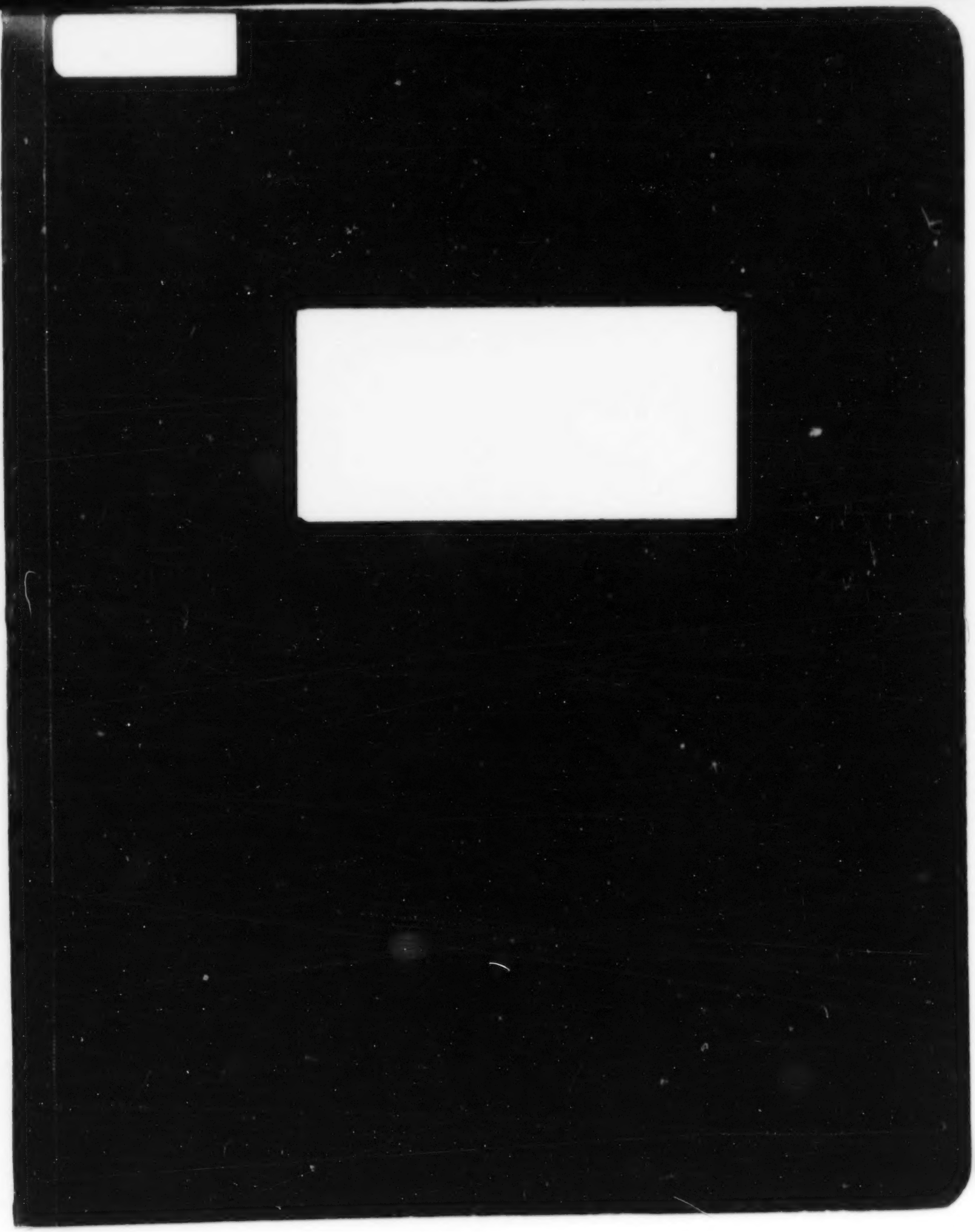

E D U Q 8170970

CENTRE DE SONDAGE

Les attentes des parents vis-à-vis l'école

Université de Montréal

Les attentes des parents vis-à-vis l'école

Recherche effectuée pour la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et son Comité Central de parents

par Pierre Bouchard

et Edouard Cloutier

Centre de Sondage,
Université de Montréal

Avant-Propos

Il y a deux ans, la C.E.C.M. et son Comité Central des Parents s'adressaient au Centre de Sondage de l'Université de Montréal pour lui demander de réaliser un projet de sondage qui, à l'origine, devait porter sur les comités d'école . A la suite de très nombreuses discussions, ce projet en vint à porter sur les attentes des parents vis-à-vis l'école.

En fait, les négociations et les préambules au projetde la présente étude connurent leur aboutissement en avril 1975 et la confirmation officielle des résolutions adoptées par les commissaires nous sont parvenues en juin de cette même année.

Dès lors, nous nous sommes mis à la tâche.D'une part, nous avons tenu à rencontrer le comité ad hoc des parents, afin de mieux cerner les objectifs et le contenu du projet. D'autre part, nous avons rencontré un certain nombre de fonctionnaires de la C.E.C.M., afin d'obtenir certains renseignements ou documents pertinents. Notre travail commençait, car nous avons dû rassembler et digérer tout ce que nous avions ramassé.

Le projet de questionnaire fut présenté en septembre 1975 au comité ad hoc. Une longue séance de discussion s'ensuivit, séance où nous avons justifié le choix ou l'abandon de certaines questions. De là allait naître le questionnaire de la pré-enquête.

Ce questionnaire fut pré-testé auprès de quelque 37 parents, présenté à des spécialistes dans la construction de ce genre de questionnaire et, enfin, soumis au Comité ad hoc et à des fonctionnaires de la C.E.C.M. Du prétest, nous avons retiré qu'un certain nombre de questions étaient trop difficiles ou,encore, mal comprises ou que d'autres n'ajoutaient pas à l'information que nous avions déjà. Les spécialistes, les fonctionnaires et le Comité ad hoc, pour leur part, nous ont fait leurs commentaires, commentaires dont nous avons tenté de tenir compte le plus possible.

Le produit final, enfin, fut accepté par le Comité Central qui, pour la poursuite des activités, c'est-à-dire retouches à certaines questions ou discussion de détails, délégua ses pouvoirs à un sous-comité ad hoc de trois parents. La cueillette des données eut lieu et les pages qui suivent se veulent une analyse simple, en même temps qu'assez détaillée de ces données.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ce sondage. Nous voulons souligner la grande disponibilité des membres du comité ad hoc en la personne de Mme Sauvé, Mme Legault, Mme Koury et M. J.P. Charbonneau, secrétaire du Comité Central, la grande collaboration que nous avons obtenue des fonctionnaires de la C.E.C.M. et le support que nous a prodigué tout le personnel du Centre de Sondage de l'Université de Montréal. Enfin, nous voulons remercier les principaux acteurs de ce sondage, les quelque 415 parents qui ont reçu nos interviewers et ont accepté de répondre à notre long questionnaire.

TABLE DES MATIERES

	Page
Avant-propos	i
Table des matières	iii
Introduction	1
I. Méthodologie	4
1. L'échantillon	4
2. Le questionnaire	16
3. L'opérationnalisation	17
4. L'analyse	18
II. Description de la population des parents qui avaient des enfants inscrits à la C.E.C.M. en novembre 1975	19
1. La taille scolaire des familles dont les enfants fréquentent les écoles de la C.E.C.M.	19
2. L'âge des parents	21
3. Le statut matrimonial des parents	21
4. Les origines géographiques des parents	21
5. L'origine ethnique des parents	22
6. La langue maternelle des parents	27
7. La langue d'usage familiale des parents	32
8. La scolarité des parents	35
9. L'occupation des parents	37
10. Les revenus des parents	41
11. La religion des parents	41
12. Le niveau de pratique religieuse des parents	41
13. Le niveau de conservatisme des parents	45
14. La vision du monde des parents	50
15. Les aspirations scolaires des parents	53
16. La participation des parents	55

	Page
III. Conceptions de l'école	58
1. Construction des échelles	59
2. Analyse des attitudes	62
3. Types d'écoles	73
4. L'école obligatoire	78
5. Attitudes relatives à l'abandon scolaire	80
6. Attitudes face à une formule autre que l'école	81
IV. Le niveau élémentaire	82
1. Evaluation des regroupements d'élèves selon leur force	82
2. Evaluation générale de la constitution de classes de forts, de moyens ou de faibles	85
3. Attentes des parents concernant les groupes de forts	86
4. Attentes des parents concernant les groupes de faibles	88
5. Attentes des parents concernant la spécialisation des professeurs	89
6. Le programme offert à l'école française	90
7. Le programme offert à l'école anglaise	93
V. Le niveau secondaire	
1. Le passage de l'élémentaire au secondaire	95
2. Les caractéristiques du secondaire en général	97
3. Les caractéristiques de la polyvalente	101
4. Le système à options	103
5. Les différents types d'enseignement offerts au secondaire	109
VI. L'enseignement religieux	113
1. L'enseignement religieux obligatoire	113
2. Programme des élèves exemptés des cours d'enseignement religieux	118
3. Dispense actuelle de l'enseignement religieux	118
4. Pratique de la dispense de l'enseignement religieux	126
5. Exigences à imposer au personnel en termes de foi et de pratique religieuse	126
6. Satisfaction des parents concernant l'enseignement religieux	129

	Page
VII. L'enseignement des langues	137
1. La satisfaction des parents vis-à-vis l'enseignement des langues	137
2. Devrait-il y avoir un choix de langues secondes?	144
3. Quand devrait-on commencer l'enseignement des langues secondes?	146
4. L'apprentissage de la langue seconde dès le début de l'élémentaire nuit-il au bon apprentissage de la langue maternelle?	149
5. L'importance comparative de l'apprentissage du français et de l'anglais	149
6. Le nombre d'heures d'enseignement consacrées aux langues secondes.	161
7. Devrait-il y avoir des échanges d'élèves entre les deux types linguistiques d'école?	161
VIII. Les structures linguistique et religieuse du système scolaire	165
1. Préférences, réticences et tolérances des parents à l'égard de trois types linguistiques d'école	167
2. Préférences, réticences et tolérances des parents à l'égard de quatre types religieux d'école	181
3. La structuration du système scolaire	188
IX. Divers	199
1. Les directeurs d'école	199
2. Les professeurs	199
3. Payer plus de taxes pour avoir plus de services	202
4. Les équipements scolaires à la disposition de la population	203
5. Les bulletins scolaires	204
6. L'éducation sexuelle à l'école	205
7. Participation au comité d'école et aux élections scolaires	205
8. L'importance des divers groupes impliqués dans le système d'éducation	206
Conclusion	215
Annexe A - Techniques et tests statistiques	
Annexe B - Questionnaire de l'enquête	

Introduction

L'école est un sujet qui intéresse une bonne partie de la population : c'est là, pour une bonne part, que se joue l'avenir de la société et que se réalisent les aspirations de chacun. En effet, le chercheur dans le domaine de l'éducation y puisera ses sujets d'étude, le professeur enseignant ou non-enseignant y dispensera ses connaissances ; l'enfant y élargira son champs d'expériences intellectuelles (en apprenant à lire, à écrire et à compter) et y vivra pleinement sa vie ou s'y préparera pour le futur ; le parent, enfin, cherchera à faire en sorte que l'école fonctionne selon ses attentes.

L'étude que nous venons de compléter avait comme objectifs de sonder les attitudes des parents concernant l'école et ses méthodes d'enseignement, l'école et ses services, l'école et son personnel, l'école et son organisation. Plus précisément, nous avons voulu privilégier certaines questions, à savoir :

1. Quelle image se fait-on de l'école en général et quel type d'école les parents souhaitent-ils pour leurs enfants ?

2. Qu'attendent les parents de l'école élémentaire, de l'école secondaire ?

3. Que souhaitent les parents en termes de personnel et de services pour l'école de leurs enfants ?

4. Quel type de structuration scolaire souhaitent les parents et jusqu'à quel point sont-ils tolérants en matière de religion et de langue scolaire ?

5. Quelle évaluation de l'enseignement religieux et de l'enseignement de la langue se font-ils et quelles sont leurs attentes ?

Ce programme est très vaste et nous en sommes conscients, d'autant plus que nous avons voulu, au cours des pages qui suivent, faire plus qu'une simple analyse des marginales, du moins quand ce fut possible en tenant compte des limites de temps dont nous disposions.

Dans un premier temps, nous avons voulu présenter de façon technique l'échantillon et le questionnaire qui ont servi à la cueillette des données.

Le rapport proprement dit ne débutera qu'au second chapitre où nous voulons tracer un portrait assez exhaustif de la population étudiée à partir des différentes variables démographiques et socio-économiques que l'on retrouve dans le questionnaire. Nous compléterons ce "portrait" de la population, en construisant un indice de conservatisme et en déterminant le niveau d'aspirations scolaires des informateurs. Ces deux mesures, en plus de compléter la description de la population, nous permettront d'expliquer certaines opinions et certaines attentes particulières.

Avec cette connaissance de la population, nous chercherons à spécifier la conception que les parents se font des différentes méthodes d'enseignement qui ont cours à l'école (progrès continu, développement intégral, etc...) et des opinions qu'ont les parents sur l'école libre et ses composantes. De là, et par le moyen de techniques mathématiques particulières, nous voulons aboutir à une typologie de l'école axée sur la dichotomie école traditionnelle - école nouvelle.

Nous analyserons ensuite les opinions des informateurs relativement aux différentes formules utilisées à l'élémentaire. Nous tenterons de voir comment la population réagit à cette formule de regrouper les élèves en groupes homogènes et quel est son degré de satisfaction en ce qui concerne le nombre d'heures alloué à chaque matière.

Puis, nous tenterons d'évaluer le cours secondaire en précisant les problèmes qui y ont cours, en analysant les opinions des parents sur les différents types d'enseignement que l'on y offre et en déterminant les attentes des parents qui y ont des enfants.

Nous aborderons, par la suite, la question de la structuration scolaire, structuration relativement à la religion et relativement à la langue. Et nous analyserons les préférences de chacun et leur niveau de tolérance relativement à leurs caractéristiques propres.

De plus, nous tenterons de mesurer le degré de satisfaction de l'enseignement religieux, et, ainsi, mieux comprendre les attentes des parents à ce sujet.

Nous aborderons aussi la question de l'enseignement de la langue maternelle (ou langue d'usage de l'école) où nous tenterons de déterminer le degré de satisfaction de cet enseignement et l'importance que les parents de la C.E.C.M. lui accordent. Le même type d'analyse sera fait pour l'enseignement de la langue seconde.

Enfin, une dernière section contiendra toutes les autres questions non mentionnées plus haut, questions qui auront pour but de compléter le champs des attentes des parents vis-à-vis l'école.

I. Méthodologie

Au cours des pages qui suivent, nous nous attarderons à deux questions techniques particulières: l'échantillon et le questionnaire.

1. L'échantillon.

Conditions d'éligibilité

Il est important de rappeler que les attentes des parents vis-à-vis l'école est une commandite de la C.E.C.M. et de son Comité Central de Parents et que, de ce fait, la personne visée par l'enquête devait avoir certaines caractéristiques particulières. En effet, il était indispensable, pour être éligible, qu'une personne soit un parent réel ou adoptif, c'est-à-dire un parent dont l'(les) enfant(s) est(ou sont) inscrit(s) à l'une ou l'autre école de la C.E.C.M. (secteur anglais et/ou français). Ainsi, étaient exclus tous les parents potentiels et tous les parents dont les enfants ne sont plus inscrits à la C.E.C.M. Par ailleurs, les parents qui n'ont plus d'enfants au niveau élémentaire, mais qui en ont au niveau secondaire ou vice-versa(toujours à la C.E.C.M.) étaient éligibles.

Populations à sélectionner

Le nom des parents qui ont des enfants à la C.E.C.M. est une donnée que possède cette commission scolaire, mais sous une forme non utilisable directement. En effet, le fichier de la C.E.C.M. est un fichier d'élèves et non de parents, en ce sens qu'elle conserve toutes les informations utiles concernant l'élève (dont le prénom du père) et ce pour chaque élève. Le fichier, alors, peut contenir plus d'une fois le nom d'un même parent quand ce dernier a plus d'un enfant inscrit à la C.E.C.M. Il fallait, donc, inventer un moyen de constituer un fichier épuré, qui ne contiendrait que les prénom et nom du père (ou de la mère, si c'est le seul parent en fonction) son adresse et son numéro de téléphone et cela une seule fois dans le fichier. Cette précaution, soulignons-le, était nécessaire afin de conserver à chacun une seule chance d'être choisi. Pour ce faire, nous avons, à la suggestion de M. St-Pierre du département d'informatique de la C.E.C.M. ,choisi d'utiliser le numéro de téléphone comme point de repère en supposant qu'une même famille n'a qu'un seul numéro de téléphone.

De plus, cette constitution du fichier devait tenir compte d'un autre facteur important, c'est-à-dire le secteur scolaire anglais ou français) où l'enfant(les enfants) était(étaient) inscrit(s): nous avions choisi de stratifier notre échantillon selon le secteur d'inscription de l'élève. Ainsi le fichier épuré devait identifier les parents qui ont des enfants à l'école française, les parents qui ont des enfants à l'école anglaise et les parents qui ont des enfants à l'école anglaise et à l'école française.

FIGURE I

Procédure de constitution du fichier épuré des parents de la C.E.C.M.

T_0

T_1 : simple division selon le secteur

T_2 : a) test dans le cas de plusieurs numéros de téléphone identiques afin de savoir si ces élèves sont tous dans le même secteur.

b) constitution du fichier épuré des parents qui ont des enfants uniquement à l'école française, uniquement à l'école anglaise, ou à l'école française et à l'école anglaise.

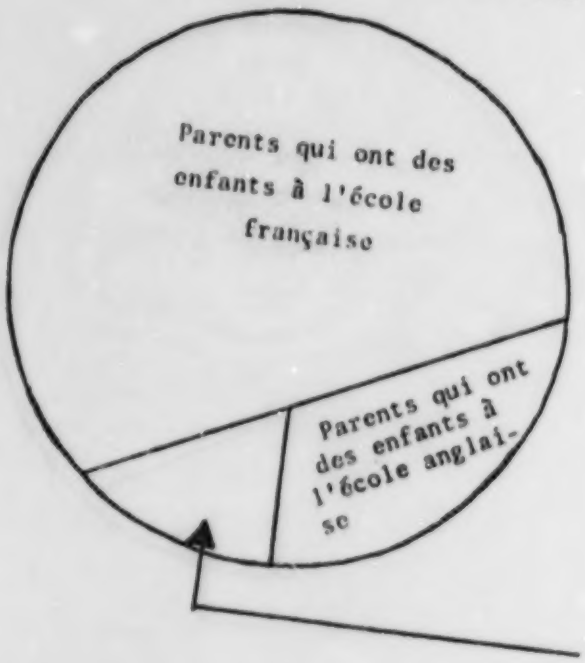

De plus, cette constitution du fichier devait tenir compte d'un autre facteur important, c'est-à-dire le secteur (secteur anglais ou français) où l'enfant(les enfants) était(étaient) inscrit(s): nous avions choisi de stratifier notre échantillon selon le secteur d'inscription de l'élève. Ainsi le fichier épuré devait identifier les parents qui ont des enfants à l'école française, les parents qui ont des enfants à l'école anglaise et les parents qui ont des enfants à l'école anglaise et à l'école française.

FIGURE I

Procédure de constitution du fichier épuré des parents de la C.E.C.M.

T_0

T_1 : simple division selon le secteur

T_2 : a) test dans le cas de plusieurs numéros de téléphone identiques afin de savoir si ces élèves sont tous dans le même secteur.

b) constitution du fichier épuré des parents qui ont des enfants uniquement à l'école française, uniquement à l'école anglaise, ou à l'école française et à l'école anglaise.

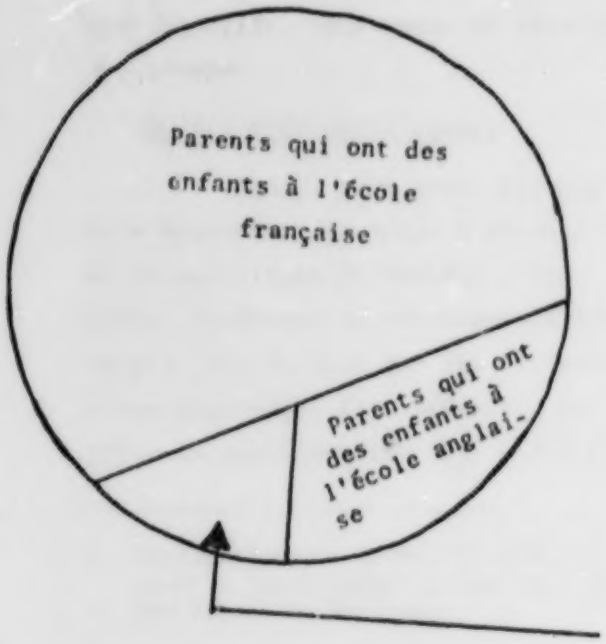

Parents qui ont des enfants à l'école française et à l'école angl

Cette opération fut exécutée en novembre 1975 par la C.E.C.M. qui devait, dans un premier temps, nous fournir les effectifs des trois populations. Soulignons que le fait de choisir ces trois populations comme base de stratification de notre échantillon repose sur certaines préoccupations de chercheur, à savoir les différences d'attitudes et d'opinions existant entre ces trois groupes.

Tableau 1.1: Population des parents selon le secteur d'inscription de leurs enfants (nov. 1975)

	N	%
Parents qui ont des enfants à l'école française. (groupe 1)	77236	76.1
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise. (groupe 2)	22776	22.4
Parents qui ont des enfants à l'école française et à l'école anglaise. (groupe 3)	1493	1.5
	101,505	100

A partir de ces données, nous avons opté pour un sur-échantillonnage des groupes 2 et 3, de façon à pouvoir assurer une juste évaluation de ces deux groupes dont les membres, autrement, auraient été difficiles à caractériser. C'est ainsi que nous nous sommes fixés comme objectifs de compléter 212 entrevues parmi les parents du groupe 1, 149 parmi les parents du groupe 2 et 64 parmi les parents du groupe 3. Cependant, afin d'atteindre ces objectifs, nous avons dû sélectionner davantage de parents dans chacun des groupes.

Modèle d'échantillonnage

Ainsi, nous avons élaboré notre modèle d'échantillonnage[1] selon deux hypothèses de façon à pouvoir s'adapter au déroulement (bon ou mauvais) de la cueillette de données. Pour le groupe 1, nous avons estimé qu'au mieux, la chance de retrouver la personne sélectionnée (p_1) était de 90%, compte tenu du fait que les listes étaient récentes et étaient constituées d'une population très précise. De plus, la chance que cette personne complète le questionnaire (p_2) a été estimée à 80%. Dans le cas de l'hypothèse

1. Soulignons que le modèle d'échantillonnage a été conçu en collaboration avec M. Marc Leduc et que les sous-sélections ont été réalisées par Mme Huguette Brazeau.

du pire, nous avions prévu que la chance de retrouver la personne sélectionnée (p_1) serait de 80% et celle de compléter l'entrevue (p_2) serait de 70%. Ces deux estimations nous fournirent, alors, des probabilités de 72% (hypothèse du mieux) et de 56% (hypothèse du pire) comme chance de compléter un questionnaire. En effet,

$$P \text{ (mieux)} = (p_1)\ (p_2)$$
$$= (.90)\ (.80) = .72$$

et

$$P \text{ (pire)} = (p_1)\ (p_2)$$
$$= (.80)\ (.70) = .56$$

De là, il était possible d'obtenir le nombre de parents à sélectionner pour chacune des deux hypothèses, en assumant que N^1 soit le nombre de questionnaires à compléter et N le nombre de parents à sélectionner.

$$N \text{ (mieux)} = \frac{N^1}{P(\text{mieux})}$$
$$= \frac{212}{.72} = 294$$

et

$$N \text{ (pire)} = \frac{N^1}{P(\text{pire})}$$
$$= \frac{212}{.56} = 379$$

Pour le groupe 2, les chances de retrouver une personne sélectionnée (p_1) ont reçu la même probabilité que précédemment, soit 90% (hypothèse du mieux)et 80% (hypothèse du pire), alors que nous avons estimé la chance que cette personne complète l'entrevue (p_2) à 75% (hypothèse du mieux) et à 65% (hypothèse du pire). De là, nous arrivons à des probabilités de 68% (hypothèse du mieux)et 52% (hypothèse du pire) comme chance de compléter un questionnaire. En effet,

$$P \text{ (mieux)} = (p_1)\ (p_2)$$
$$= (.90)\ (.75) = .68$$

et

$$P \text{ (pire)} = (p_1)\ (p_2)$$
$$= (.80)\ (.65) = .52$$

Alors,

$$N \text{ (mieux)} = \frac{N^1}{P(\text{mieux})}$$
$$= \frac{149}{.68} = 219$$
$$N \text{ (pire)} = \frac{149}{.52} = 286$$

Pour le groupe 3, nous avons fait les mêmes estimés que pour le groupe 2 et, donc, nous obtenons les mêmes probabilités de 68% et de 52% comme chance de compléter un questionnaire.

$$N \text{ (mieux)} = \frac{N^1}{P(\text{mieux})}$$

$$= \frac{64}{.68} = 94$$

$$N \text{ (pire)} = \frac{64}{.52} = 123$$

TABLEAU 1.2: Estimations selon les groupes

		Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3	
		+	−	+	−	†	−
Noms de parents à sélectionner	N_1	294	379	219	286	94	123
Chance d'etre contacté	P_1	.90	.80	.90	.80	.90	.80
Chance que la personne accepte de compléter le questionnaire	P_2	.80	.70	.75	.65	.75	.65
Chance de compléter le questionnaire	P	.72	.56	.68	.52	.68	.52
Questionnaires complétés	N_2	212		149		64	

En fait, par mesure de sécurité, nous avons demandé à la C.E.C.M. de sélectionner au hasard (programme fortran ad hoc) 402 noms de parents ayant des enfants à l'école française, 386 noms de parents ayant des enfants à l'école anglaise et 149 noms de parents ayant des enfants dans les deux secteurs. Ainsi, pour le groupe 1, la fraction d'échantillonnage devenait

$$F_{01} = \frac{N_1}{N}$$

$$= \frac{402}{77236} = \frac{1}{192}$$

pour le groupe 2, elle devenait

$$F_{02} = \frac{N_1}{N}$$

$$= \frac{386}{22776} = \frac{1}{59}$$

pour le groupe 3, elle devenait

$$F_{03} = \frac{N_1}{N} = \frac{149}{1493} = \frac{1}{10}$$

De ces noms, nous avons fait une première sous-sélection dans la perspective de l'hypothèse du mieux et, après évaluation du déroulement de la cueillette des données, nous avons du ajouter une nouvelle tranche de l'échantillon résiduel. Pour le groupe 1, la fraction d'échantillonnage de la première sous-sélection s'établit de la façon suivante:

$$f_{11} = \frac{M}{N_1} = \frac{294}{402} = .73, \text{ soit } 3/4,$$

M: nombre à sélectionner dans le cas de l'hypothèse du mieux.

Ceci implique que nous avons sélectionné 3 noms sur 4 pour aboutir à une sous-sélection de 301 noms. Pour le groupe 2,

$$f_{12} = \frac{M}{N_1} = \frac{219}{386} = .567, \text{ soit } 3/5$$

et nous avons sélectionné 3 noms sur 5 pour en arriver à une première sous-sélection de 232 noms. Pour le groupe 3,

$$f_{13} = \frac{M}{N_1} = \frac{94}{149} = .63, \text{ soit } 3/5$$

et nous avons sélectionné 3 noms sur 5 pour obtenir 90 noms.

La seconde sous-sélection s'est fait à partir de l'échantillon résiduel. Pour le groupe 1, la fraction d'échantillonnage fut, alors, établi de la façon suivante:

$$f_{21} = \frac{N_2}{(N-M)} = \frac{52}{101} = .51, \text{ soit } 1/2$$

N_2: nombre ajouté afin de rencontrer la probabilité estimée pour l'hypothèse du moins "mieux" (60%)

Nous avons, donc, sélectionné 1 nom sur 2 pour pouvoir ajouter 52 nouveaux noms. Pour le groupe 2 (probabilité estimée dans ce cas: 59%),

$$f_{22} = \frac{N_2}{(N-M)}$$

$$= \frac{21}{154} = .14, \text{ soit } 1/5$$

nous avons sélectionné 1 nom sur 5 pour ajouter 32 nouveaux noms. Pour le groupe 3 (probabilité estimée dans ce cas: 60%),

$$f_{23} = \frac{N_2}{(N-M)}$$

$$= \frac{17}{59} = .29, \text{ soit } 1/3$$

nous avons sélectionné 1 nom sur 3 et ajouté, ainsi, 19 nouveaux noms. (Il nous faut souligner que ces deux sous-sélections ont été faites par la procédure du hasard systématique et que toutes les précautions ont été prises pour qu'une chance d'être sélectionné strictement égale soit attribuée à tous les parents éligibles).

De là, il nous est, maintenant, possible d'établir la fraction générale de sélection F_1, qui est le produit de la fraction d'échantillonnage des deux principales phases de sélection.

TABLEAU 1.3 : Procédures de sélection

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Nombre de noms sélectionnés à partir du fichier épuré	402	386	149
Fraction d'échantillonnage (T_0)	1/192	1/59	1/10
Sous-sélection 1: fraction d'échantillonnage (T_1)	3/4	3/5	3/5
Première sous-sélection: nombre de noms	301	232	90
Sous-sélection II: fraction d'échantillonnage (T_2)	1/2	1/5	1/3
Deuxième sous-sélection: nombre de noms	52	31	19
Nombre possible de parents à interviewer	353	263	109

En effet, pour le groupe 1,

$$F_1 = (f_{01}) \left[(f_{11}) + (1 - f_{11})\, f_{21} \right]$$

$$= 1/192 \left(\tfrac{3}{4}\right) + \left(\tfrac{1}{4}\right) \left(\tfrac{1}{2}\right)$$

$$= 1/192\ (3/4 + 1/8)$$

$$= 7/1536$$

$$= 1/219.4285$$

et le poids, ou facteur de représentation W, étant l'inverse de la fraction de sélection, devient égal à 219.4285.

$$W_1 = 219.4285$$

Pour le groupe 2,

$$F_2 = (f_{02}) \left[(f_{12}) \quad (1 - f_{12})\, f_{22} \right]$$

$$= 1/59\ (3/5) + (2/5)\ (1/5)$$

$$= 1/59\ (3/5 + 2/25)$$

$$= 17/1475$$

$$= 1/86.7647$$

et le poids devient

$$W_2 = 86.7647$$

Pour le groupe 3,

$$F_3 = (f_{03}) \left[(f_{13}) \quad (1 - f_{13})\, f_{23} \right]$$

$$= 1/10\ (3/5) + (2/5)\ (1/3)$$

$$= 1/10\ (3/5) + (2/15)$$

$$= 11/150$$

$$= 1/13.6363$$

et le poids devient

$$W_3 = 13.6363$$

TABLEAU 1.4 : Pondération de chacun des trois groupes et estimation des populations

	Pondération	Estimation de la population*
Groupe 1	219.4285	77458.26
Groupe 2	86.7647	22819.11
Groupe 3	13.6363	1486.3567

* Ces estimations proviennent du produit du nombre de noms sélectionnés dans chaque groupe par leur poids respectif.

Résultat de la cueillette des données.

Nous en sommes, maintenant, arrivés à parler des résultats de la cueillette des données, laquelle ne s'est pas déroulée tout à fait comme prévu : il a fallu ajouter au premier sous-échantillon sélectionné, afin de compléter le nombre de questionnaires projetés. En effet, nous avons eu un taux de réponse général de 57.4%, alors que nous l'estimions à environ 68.2%.(Hypothèse du mieux)

Ce faible taux, nous l'expliquons premièrement par une difficulté plus grande que prévu à établir le contact avec la personne sélectionnée (15%).

TABLEAU 1.5 : Distribution des parents sélectionnés selon les résultats de la cueillette de données et par groupe

	Non-réponses*		Réponses		Total	
	N	%	N	%	N	%
Groupe 1	139	39.4	214	60.6	353	100
Groupe 2	126	47.9	137	52.1	263	100
Groupe 3	44	40.4	65	59.6	109	100
TOTAL	309	42.6	416	57.4	725	100

* Comprend toutes les catégories de non-réponse: problèmes de langue, adresse non-retrouvée, personne sélectionnée déménagée, pas de réponse, refus, personne sélectionnée malade, absence de la personne sélectionnée.

En effet, 7.9% des personnes sélectionnées avaient déménagé entre novembre 1975 (moment de la constitution de l'échantillon) et janvier / février 1976 (moment de la cueillette des données); 1.2% des adresses n'ont pu être retrouvées, étant incomplètes ou inexistantes et 10.6% des personnes sélectionnées étaient absentes lors du passage de l'interviewer (l'interviewer était tenu de faire jusqu'à cinq visites au domicile sélectionné et ce à différentes heures de la journée). Ainsi, la probabilité réelle d'établir un contact avec la personne sélectionnée n'a pas été de 85% comme prévue, mais de 80.3%, cette baisse étant imputable principalement aux déménagements et aux absences.

Deuxièmement, expliquons le faible taux de réponses par une difficulté plus grande que prévu à compléter un questionnaire. En effet, 22% des personnes que nous avons pu contacter nous ont refusé leur collaboration et 6.5% n'ont pu compléter leur questionnaire pour des questions de langue d'interview ou de maladie. Alors, la probabilité réelle qu'une personne sélectionnée accepte de compléter un questionnaire n'a pas été de 87%, comme prévu, mais de 71.5%.

En bref, il nous faut souligner que nous avons pu contacter 80.3% des personnes sélectionnées par la C.E.C.M. Parmi celles-ci, 71.5% ont accepté de compléter un questionnaire, ce qui constitue, en fait, le taux de réponses réel pour les personnes avec lesquelles nous avons pu effectivement entrer en rapport.

Effectifs pondérés des informateurs.

Enfin, si nous appliquons les pondérations prévues au modèle d'échantillonnage, nous obtenons le tableau suivant:

TABLEAU 1.6 : Distribution des effectifs pondérés des informateurs

	N	%
Groupe 1	46958	78.6
Groupe 2	11887	19.9
Groupe 3	886	1.5
TOTAL	59731	100

Les résultats que nous y lisons nous semblent une bonne approximation de la distribution fournie par la C.E.C.M. , du moins si nous nous reportons à la distribution procentuelle présentée au tableau 1.1.

Pour les fins d'analyse, nous avons ramené ces effectifs à des proportions plus modestes (autour de 1,000 individus) et nous l'avons fait, en multipliant le tout par .0167. Les effectifs obtenus deviennent, alors, les suivants: 785 parents dans le groupe 1, 196 dans le groupe 2 et 17 dans le groupe 3 pour un total de 998. Donc, précisons qu'en cours d'analyse, nous ne parlerons pas de 416 informateurs comme au tableau 1.5, mais de 998 parents représentants de la population des parents.

Validation de l'échantillon

Cette opération, il nous faut le souligner, n'est pas à proprement parler une opération de validation, car nous ne disposons pas de données extérieures au sondage de façon à permettre la validation par comparaison. En effet, la C.E.C.M. recueille très peu d'informations sur les parents et le recensement fédéral de 1971 est parcimonieux quand il s'agit de faire certains croisements au niveau des villes. Nous avons, cependant, tenté certaines comparaisons avec des distributions estimées de la région métropolitaine: nous avons fait un estimé de la population de catholiques autres que célibataires et qui ont entre 25 et 65 ans.

Les distributions présentées au tableau 1.7 nous font voir que les écarts existant entre l'échantillon et les données du recensement sont petits et que les populations, du moins pour le statut civil, sont semblables.

Par ailleurs, si nous examinons les distributions selon le sexe, nous remarquons un écart important qui nous semble explicable par la grille de sélection utilisée. En effet, le sexe de l'informateur avait été déterminé à l'avance dans une proportion de 50 - 50. Les instructions aux interviewers comportaient, cependant, des précisions additionnelles, en ce sens que, dans le cas de familles monoparentales[2], le questionnaire était administré à ce parent quel que soit son sexe. Cette procédure, nous en étions conscients, pouvait comporter certains inconvénients comme avoir plus d'informateurs féminins du fait que,très souvent, les enfants de couples divorcés ou séparés sont à la garde de la mère. C'est, semble-t-il, ce qui s'est produit, puisque

---

2. Nous entendons par famille monoparentale, une famille où il n'y a qu'un parent, qu'il soit célibataire, séparé ou divorcé.

les femmes séparées ou divorcées[3] représentent 20.7% de la population féminine, alors que les hommes de même statut n'atteignent que 1.5%. Il était, alors, inévitable que la population de femmes soit plus grande que celle des hommes, tout en étant représentative de la réalité, car l'échantillon a été tiré au hasard et la comparaison que nous avons fait avec des estimés de la population de la région métropolitaine semble corroborer notre distribution des parents selon le statut matrimonial. Il y a, donc, de bonnes raisons (du moins après l'étude de ces deux variables) de croire que les résultats fournis sont fiables, qu'ils tiennent compte de l'importance relative des trois catégories de parents que nous avons déterminées.

TABLEAU 1.7 : Distribution procentuelle de l'échantillon et de la population estimée en ce qui concerne le sexe et le statut matrimonial

	Echantillon		Population		Ecart	
a) Statut matrimonial	homme	femme	homme	femme	homme	femme
Marié*	96.0	91.2	97.2	91.5	-1.2	-0.3
Veuf	2.8	7.3	1.6	7.0	1.2	0.3
Divorcé	1.2	1.5	1.2	1.5	0.0	0.0
b) Sexe						
· Homme	39.7		48.6		-8.9	
Femme	60.3		51.4		8.9	
TOTAL	100.0		100.0			

* La catégorie"divorcé" de l'échantillon a été estimée, afin de pouvoir comparer avec le recensement

3. Plus précisément, il faudrait parler de femmes séparées puisque nous les avons estimées à 19.0% de la population féminine. Cette estimation est faite à partir du recensement fédéral où nous avons vu que les femmes divorcées catholiques représentaient .5% de la population féminine.

2. Le questionnaire.

Pour mettre au point le questionnaire final utilisé dans l'enquête, il nous a fallu déterminer les différents univers que le commanditaire souhaitait voir investiguer. Ainsi, nous avons retenu plusieurs thèmes qui nous permettront une bonne évaluation des attentes des parents vis-à-vis l'école.

Portrait des parents

Dans un premier temps, nous nous sommes entendus sur l'importance de bien connaître l'informateur et, en conséquence, la population étudiée. Nous avons, donc, inclus au questionnaire un certain nombre de questions factuelles portant sur l'informateur lui-même (son âge, son statut matrimonial, son ethnie, sa langue maternelle, son niveau de scolarité, sa profession, etc...) un certain nombre de questions portant sur ses activités "para-travail" (participation à certaines organisations, ou comité d'école), sur ses aspirations et sur sa vision du monde. Tout cela avait pour but, en plus de nous fournir une meilleure connaissance de la population des parents, de permettre une analyse plus poussée de leur évaluation de la situation et de leurs attentes.

Les conceptions de l'école

Indépendamment de l'intérêt que pouvait offrir cette partie du questionnaire pour l'étude scientifique des conceptions de l'école que les parents véhiculent, cette partie remplit pour nous, deux fonctions bien différentes. D'abord, elle nous permet de décrire sommairement la perception que les parents ont de l'école et de constituer une typologie de l'école. En plus, elle nous sert d'introduction aux questions portant plus spécifiquement sur ce qui se passe à l'école en termes d'évaluation et d'attentes.

Le niveau élémentaire

Même si un certain nombre de questions ont déjà été abordées précédemment, nous avons voulu approfondir celle de l'organisation du niveau élémentaire (en particulier, le regroupement des élèves selon leurs capacités intellectuelles) et chercher à en cerner les attentes des parents. De plus, nous avons tenté de connaître les opinions des parents et leur satisfaction relativement à la répartition des programmes actuellement en cours au niveau élémentaire (secteurs français, secteurs anglais).

Le niveau secondaire

Pour cette section, en plus de vouloir en arriver à une meilleure connaissance de la population d'élèves fréquentant le secondaire, nous avons tenté de connaître comment les parents évaluent les difficultés que peut vivre un élève à son entrée au niveau secondaire, les caractéristiques bien connues de la polyvalente et leurs conséquences, et l'organisation générale du niveau secondaire. En plus, nous avons abordé la question brûlante d'actualité, surtout depuis la parution du Rapport Nadeau, de l'enseignement général vs l'enseignement professionnel.

Le personnel et les services offerts à l'école

Dans le cadre de cette étude, nous avons jugé important de discerner les attentes des parents relativement au directeur d'école (son rôle, en particulier), aux professeurs (leurs possibilités d'action) et aux services qui pourraient être fournis par l'école.

La religion et l'école

est un sujet plus particulier dans notre étude. Cependant, nous y avons consacré toute une section dans le but de discerner, d'une part, l'importance de la religion dans la restructuration scolaire et, d'autre part, les modes d'insertion de la religion en milieu scolaire ainsi que les opinions des parents face à cette insertion.

La langue et l'école

Un autre sujet particulier, a pour but, dans un premier temps, de nous faire discerner l'importance de la langue dans la restructuration scolaire. Dans un deuxième temps, nous avons voulu connaître les opinions et les attentes des parents relativement à l'enseignement du français, comme langue d'usage et langue seconde, et à l'enseignement de l'anglais, comme langue d'usage et langue seconde.

3. Opérationnalisation.

Plusieurs étapes ont été franchies avant d'aboutir au questionnaire final.

Rencontres

Nous avons participé à plusieurs rencontres avec le comité ad hoc

des parents et avec un certain nombre de fonctionnaires de la C.E.C.M. Ces rencontres nous ont permis de préciser les objectifs et, surtout, d'adapter le produit (le questionnaire) aux attentes du Comité Central et de la C.E.C.M. De là, à découler un projet de questionnaire qui, pour nous, se voulait un premier instrument qui avait pour fonction d'orienter d'une certaine façon le travail futur , en ce sens qu'il mettrait tous les acteurs du projet au même niveau.

Pré-test

Le questionnaire final, produit de diverses rencontres avec le Comité ad hoc, avec les fonctionnaires de la C.E.C.M. et avec certains experts, fut administré à quelque 37 parents afin d'en vérifier le fonctionnement et la compréhension de la part de la population étudiée.

Dans le même temps, il fut soumis au Comité ad hoc et à certains fonctionnaires afin de recueillir les dernières réactions.

A partir des résultats du pré-test et des commentaires reçus (Comité ad hoc et fonctionnaires), nous avons établi la version finale du questionnaire que l'on trouvera en l'annexe B. Cette version a été approuvée par le Comité Central des parents. Il faut souligner, en particulier, que la version anglaise du questionnaire a fait l'objet d'une consultation auprès d'experts anglophones de la C.E.C.M. et de membres anglophones du Comité Central des parents.

4. L'analyse

des données que nous avons voulu faire, repose sur une volonté de mieux connaître la population étudiée, ses opinions et ses attentes. Aussi, nous ne nous limiterons pas à une simple analyse de marginales, mais nous construirons un certain nombre d'indices en utilisant différents modèles mathématiques, comme le scallogramme de Guttmann et l'analyse factorielle. Nous tenterons, de plus, d'établir un certain nombre de relations entre les variables (analyse de variance ou analyse de contingence) et, ainsi, d'obtenir une connaissance assez approfondie des opinions et des attentes des parents de la C.E.C.M.

II Description de la population des parents qui avaient des enfants inscrits à la C.E.C.M. en novembre 1975.

Au chapître précédent, nous avons décrit certaines caractéristiques (dont le sexe et l'âge) des informateurs afin d'établir la représentativité de l'échantillon vis-à-vis la population à l'étude, à savoir celle des parents qui avaient des enfants inscrits à la C.E.C.M. en novembre 1975. Lors du présent chapître, nous ferons une description assez détaillée d'un grand nombre d'autres caractéristiques.

Cette nouvelle description a une double fonction: estimer les caractéristiques de la population à l'étude et fournir des matériaux pour l'analyse des attentes des parents à l'égard de l'école. Le présent sondage fournit en effet l'occasion de dresser le portrait de la population des parents de la C.E.C.M., population jusqu'à présent assez mal connue tant par les comités de parents que par les administrateurs scolaires et les instances gouvernementales. Certains des traits dégagés par ce portrait s'avéreront très utiles dans les chapîtres qui suivent, à expliquer les opinions, attitudes et comportements des parents vis-à-vis de la chose scolaire.

1. La taille scolaire des familles dont les enfants fréquentent les écoles de la C.E.C.M.

Il s'agit ici d'estimer combien d'enfants par "famille-C.E.C.M." (c'est-à-dire des familles dont un ou plusieurs enfants fréquentent une école de la C.E.C.M.) sont inscrits dans les institutions d'enseignement.

Les résultats inscrits au tableau 2.1 permettent de constater les faits suivants concernant les familles dont les enfants fréquentent les écoles de la C.E.C.M. :

- 67.7% (100-32.3) d'entre elles ont des enfants inscrits dans des écoles élémentaires;
- 60.1% (100-39.9) d'entre elles ont des enfants inscrits dans des écoles secondaires;
- 17.9% (100-32.3-39.9) d'entre elles ont des enfants inscrits dans des écoles élémentaires et dans des écoles secondaires;

- le nombre moyen d'enfants inscrits par famille est légèrement plus élevé à l'élémentaire (1.58) qu'au secondaire (1.35);
- ce nombre atteint 1.93 par famille si l'on considère conjointement les inscriptions à l'élémentaire ou au secondaire puisque 42.8% des familles-C.E.C.M. ont un seul enfant inscrit à l'élémentaire ou au secondaire, 33.1% en ont deux et 24.0% en ont trois au plus;
- seulement 11.6% de ces familles ont au moins un enfant inscrit au CEGEP ou à l'Université.

TABLEAU 2.1

Taille scolaire des familles dont les enfants fréquentent les écoles de la C.E.C.M. (pourcentages horizontaux)

Niveau scolaire	Nombre d'enfants inscrits par famille 0	1	2	3	4	5	6	Nombre moyen d'enfants inscrits par famille
Elémentaire	32.3	37.9	21.3	7.4	1.1	---	---	1.58
Secondaire	39.9	43.0	13.2	3.5	0.4	---	---	1.35
Elementaire ou secondaire	---	42.8	33.1	16.5	5.8	1.2	0.5	1.93
Collégial ou universitaire	88.4	8.5	2.5	0.6	---	---	---	
Pré-scolaire	79.8	18.6	1.3	0.3	---	---	---	

N = 998

Il importe de préciser que les familles qui ont des enfants inscrits à la C.E.C.M. ont aussi quelquefois des enfants inscrits ailleurs qu'à la C.E.C.M. Il se trouve, en effet, 2.4% de leurs enfants qui fréquentent des écoles privées et 0.2% qui fréquentent des écoles d'autres commissions scolaires. Ces pourcentages sont cependant si peu élevés que l'on peut considérer les données présentées auparavant et par la suite comme étant valables pour l'ensemble de la population parentale de la C.E.C.M.

Le Tableau 2.1 indique aussi combien les familles de la C.E.C.M. comptent présentement d'enfants qui n'ont pas encore l'âge de fréquenter l'école. On y constate que 79.8% de ces familles n'ont aucun enfant d'âge pré-scolaire, ce dont on doit conclure que c'est parmi de nouvelles familles (présumément plus jeunes) que la C.E.C.M. devra tirer sa clientèle future.

2. L'âge des parents

Puisque notre sondage s'est adressé tantôt à des mères et tantôt à des pères qui ont des enfants inscrits à la C.E.C.M. et que nous n'avons pas demandé à ces informateurs l'âge de leur conjoint, nos données ne portent que sur l'âge des informateurs. C'est donc dire qu'elles ne peuvent servir à estimer avec précision l'âge des parents qui ont des enfants inscrits à la C.E.C.M. Leur seule utilité est de fournir des matériaux pour l'analyse subséquente des attentes des parents vis-à-vis l'école.

Les informateurs sont en moyenne âgés de 41.5 ans. Comme cette moyenne varie très peu d'un groupe à l'autre et que l'on sait que les mères sont en moyenne plus jeunes d'environ 2.5 ans que les pères, on peut estimer en gros que la moyenne d'âge des parents de la C.E.C.M. se situe entre 38 et 40 ans.

3. Le statut matrimonial des parents

Selon le Tableau 2.2, la très grande majorité (79.3%) des parents qui ont des enfants à la C.E.C.M. sont mariés. Il s'en trouve cependant 13.1% de séparés ou divorcés, 5.4% de veufs et 2.2% de célibataires. C'est surtout chez les parents dont les enfants fréquentent l'école française que les foyers monoparentaux sont à signaler: 2.4% de célibataires, 6.1% veuves ou veufs et 15.0% de séparés(es) ou divorcés(es).

4. Les origines géographiques des parents

Ici encore, puisque le sondage ne fournit que l'endroit de naissance de l'informateur, il ne permet qu'une estimation générale des origines géographiques de la population des parents de la C.E.C.M. Il fournit aussi l'occasion d'établir des données qui serviront à l'analyse subséquente.

Les origines géographiques des parents révèlent que seulement 45.8% sont nés sur l'Île de Montréal. On peut donc considérer que plus de la moitié d'entre eux ont été, à un moment ou à l'autre des migrants hors-montréalais Près du tiers (29.7%) sont des migrants intra-provinciaux (ils sont nés ailleurs au Québec), quelques-uns (3.7%) sont migrants interprovinciaux (ils sont nés dans une autre province canadienne) et un cinquième (20.8%) sont des migrants hors-canadiens.

TABLEAU 2.2

Statut matrimonial des parents
(pourcentages horizontaux)

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Célibataire	Marié(e)	Veuf Veuve	Séparé(e) Divorcé(e)
... française	2.4	76.6	6.1	15.0
... anglaise	1.5	89.6	3.0	6.0
... française et anglaise	---	89.8	4.1	6.1
TOTAL :	2.2	79.3	5.4	13.1

N = 998

5. L'origine ethnique des parents

Examinons tout d'abord quelle est l'origine ethnique de ces migrants hors-canadiens et en quelle année leur migration a eu lieu. Selon le Tableau 2.3, la majorité (55.1%) des migrants hors-canadiens sont arrivés au Canada avant 1961 et un peu plus du quart (28.4%) depuis dix ans. A compter de 1961, on remarque que la proportion des migrants hors-canadiens baisse constamment.

Par ailleurs, 59.6% des migrants hors-canadiens sont d'origine ethnique italienne et 32.2% sont d'une origine ethnique autre qu'anglaise, française ou italienne, les personnes d'origine anglaise et française n'apportant à cette migration qu'une contribution minime (2.2% et 5.6% respectivement).

TABLEAU 2.3

Origine ethnique des migrants hors-canadiens
selon l'année de leur migration.
(pourcentages totaux, horizontaux et verticaux)

Origine ethnique	Année de migration au Canada							Total % verticaux
	Avant 1946	1946-55	1956-60	1961-65	1966-68	1969-71	1972-75	
	(% totaux)							
Anglaise (britannique, irlandaise)	---	---	0.9	---	---	1.9	---	2.7
Française	1.9	1.9	---	---	---	---	1.9	5.6
Italienne	.7	17.7	17.2	12.0	8.9	2.2	.9	59.6
Autre	.7	3.4	11.5	4.0	3.8	4.4	4.2	32.3
TOTAL (% horizontaux)	3.3	23.0	29.6	16.0	12.7	8.5	6.9	

N - 198

Il est intéressant de noter qu'au cours des six dernières années (1969-75), ce sont des personnes d'origine ethnique autre qu'anglaise, française ou italienne qui ont remplacé les Italiens comme éléments majoritaire de la migration hors-canadienne.

Voyons, maintenant, quelle est l'origine ethnique de l'ensemble des parents et le choix qu'ils font entre l'école française et anglaise pour leurs enfants. Précisons tout de suite que l'origine ethnique des informateurs ne correspond pas précisément à l'origine ethnique des parents qui ont des enfants à la C.E.C.M. puisqu'il se trouve un certain nombre de couples parentaux dont l'origine ethnique diffère et que le sondage ne fournit que des informations concernant l'origine ethnique d'un seul membre du couple. Dans la mesure cependant où l'on peut supposer que la proportion des couples parentaux bi-ethniques parmi les catholiques n'est pas très élevée (probablement inférieure à 10%) et que les informateurs de chaque couple ont été choisis aléatoirement, nous sommes portés à croire que la distribution de l'origine ethnique des informateurs ne devrait pas différer sensiblement de celle des parents qui ont des enfants à la C.E.C.M., et donc, considérer la première distribution comme une assez bonne estimation de la seconde.

Selon le Tableau 2.4 (total horizontal), l'origine ethnique des parents est française dans 73.5% des cas, italienne dans 14.3% des cas, autre que française, anglaise ou italienne dans 8.1% des cas et anglaise dans seulement 4.1% des cas. Par ailleurs (total vertical), ce tableau indique que 79.1% des parents ont des enfants qui fréquentent seulement l'école française, 19.6% ont des enfants qui fréquentent seulement l'école anglaise et 1.3% ont des enfants inscrits et dans une école anglaise et dans une école française.

Quelle école les parents des diverses origines ethniques choisissent-ils pour leurs enfants? Les pourcentages (verticaux) permettent de répondre à cette question. Ceux d'origine <u>française</u> choisissent presque tous (95.2%) l'école française seulement, une petite minorité préférant l'école anglaise seulement (3.9%) et une combinaison des deux types linguistiques d'école (0.9%). Les deux-tiers des parents d'origine <u>anglaise</u> envoient leurs enfants à l'école française (64.1%), l'autre tiers préférant l'école anglaise (32.6%) ou la combinaison linguistique (3.3%). Quant aux parents d'origine <u>italienne</u>, une très forte majorité préfèrent l'école anglaise (84.2%) à l'école française (13.5%), quelques-uns optant ici aussi pour un doublage linguistique (2.2%). Enfin, 55.6% des

TABLEAU 2.4

Origine ethnique des parents selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux et (verticaux)

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Origine ethnique				Total (% verticaux)
	Française	Anglaise (britannique, irlandaise)	Italienne	Autre	
... française seulement	88.5 (95.2)	3.3 (64.1)	2.4 (13.5)	5.7 (55.6)	(79.1)
... anglaise seulement	14.5 (3.9)	6.8 (32.6)	61.3 (84.2)	17.4 (42.1)	(19.6)
... française et anglaise	50.0 (0.9)	10.4 (3.3)	25.0 (2.2)	14.6 (2.3)	(1.3)
... française*	87.9	3.4	2.8	5.9	
... anglaise*	16.6	6.9	59.3	17.2	
TOTAL (% horizontaux)	73.5	4.1	14.3	8.1	

N = 976

* Y compris ceux dont les enfants fréquentent aussi une école de l'autre langue.

parents d'origine autre que française, anglaise ou italienne envoient leurs enfants à l'école française, 42.1% à l'école anglaise et 2.3% dans l'une et l'autre.

On peut aussi se demander quelle est l'origine ethnique des parents dans les deux types linguistiques d'école. Cette fois, ce sont les pourcentages horizontaux qui éclairent la situation. Les parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement sont en très grande majorité d'origine française (88.5%). On trouve aussi parmi eux (par ordre décroissant d'importance) des personnes d'origine autre qu'anglaise, française ou italienne (5.7%), d'origine anglaise (3.3%) et d'origine italienne (2.4%). Les parents dont les enfants sont inscrits à l'école anglaise seulement sont en majorité d'origine italienne (61.3%), l'autre 40% se répartissant comme suit : 17.4% d'origine autre que française, anglaise ou italienne, 14.5% d'origine française et 6.8% d'origine anglaise. Enfin, les parents dont les enfants fréquentent et l'école anglaise et l'école française sont, par ordre décroissant d'importance, d'origine française (50%), italienne (26%), autre (14.6%) et anglaise (10.4%).

Quand on répartit dans les écoles française et dans les écoles anglaises les informateurs dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école, ce que nous avons fait aux quatrième et cinquième ligne du Tableau 2.4, la répartition ethnique des parents demeure à peu près inchangée.

Dans l'ensemble, les estimations suivantes se dégagent du Tableau 2.4 :

- les écoles françaises accueillent en grande majorité des enfants dont les parents sont d'origine française, leur apport ethnique extérieur provenant surtout de personnes d'origine ethnique autre que française, anglaise ou italienne. A l'école française, il se trouve très peu d'enfants dont les parents soient d'origine ethnique anglaise ou italienne.
- les écoles anglaises trouvent surtout leur clientèle parmi les enfants dont les parents sont d'origine italienne, avec une minorité dont les parents sont d'origine ethnique autre ou française, les parents d'origine anglaise ne constituant qu'une faible proportion (6.8%) de ce groupe;

- la moitié des parents qui envoient leurs enfants dans les deux types linguistiques d'école sont d'origine française et le quart sont d'origine italienne.
- les deux-tiers des parents d'origine anglaise envoient leurs enfants à l'école française.
- la très grande majorité des parents d'origine italienne envoient leurs enfants à l'école anglaise.
- la majorité des parents d'origine autre que française, anglaise ou italienne envoient leurs enfants à l'école française.

6. La langue maternelle des parents

Le Tableau 2.5 permet de constater les données suivantes :

- Il se trouve plus de parents de langue maternelle française (77.0%, total horizontal) qu'il ne s'en trouve d'origine ethnique française (73.5%, total horizontal du Tableau précédent), et moins de parents de langue maternelle autre que française, anglaise ou italienne (6.0%) qu'il ne s'en trouve d'origine ethnique autre (8.1% au Tableau précédent).
- La relation entre la langue de l'école où les parents envoient leurs enfants et leur propre langue maternelle diffère significativement de la relation entre la langue de l'école et l'origine ethnique des parents. Premièrement : dans le cas du français et de l'anglais, la correspondance entre la langue maternelle et la langue de l'école est plus étroite que ne l'était celle entre l'origine ethnique et la langue de l'école, comme en témoigne le fait que les parents qui envoient leurs enfants à l'école française sont à 92.1% (% horizontaux, quatrième ligne, Tableau 2.5) de langue maternelle française, alors que 87.9% (% correspondant du Tableau précédent) d'entre eux étaient d'origine française. De même, les parents qui envoient leurs enfants à l'école anglaise sont à 9.9% (% horizontaux, cinquième ligne, Tableau 2.5) de langue maternelle anglaise, alors que 6.9% (% correspondant du Tableau précédent) d'entre eux étaient d'origine anglaise.

TABLEAU 2.5

Langue maternelle des parents selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux et (verticaux)

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Langue maternelle				Total (% verticaux)
	Française	Anglaise	Italienne	Autre	
... française seulement	92.8 (95.3)	2.4 (47.4)	1.5 (9.4)	3.3 (44.8)	(79.0)
... anglaise seulement	14.6 (3.8)	9.9 (50.0)	59.5 (88.3)	16.0 (51.7)	(19.6)
... française et anglaise	56.2 (0.9)	8.3 (2.6)	22.5 (2.3)	12.5 (3.5)	(1.4)
... française*	92.1	2.4	1.9	3.6	
... anglaise*	17.2	9.9	57.1	15.8	
TOTAL (% horizontaux)	77.0	3.9	13.1	6.0	

N = 972

*Y compris ceux dont les enfants fréquentent aussi une école de l'autre langue.

Deuxièmement : les parents de langue maternelle anglaise envoient en majorité (50.0%, % vertical, seconde colonne du tableau 2.5 leurs enfants à l'école anglaise alors qu'à l'inverse, une majorité plus forte (64.1%, % correspondant du Tableau 2.4) des parents d'origine ethnique anglaise envoyaient leurs enfants à l'école française. Troisièmement : les parents de langue maternelle italienne ont légèrement plus tendance (88.3%, % vertical, troisième colonne, Tableau 2.5) à envoyer leurs enfants à l'école anglaise que les parents dont l'origine ethnique est italienne (84.2%, % correspondant au Tableau 2.4). Quatrièmement : les parents de langue maternelle autre que le français, l'anglais ou l'italien envoient en majorité (51.7%, % vertical, Tableau 2.5) leurs enfants à l'école anglaise alors qu'au contraire, les parents d'origine ethnique autre que le français, l'anglais ou l'italien envoient en majorité (55.6%, % correspondant du Tableau 2.4) leurs enfants à l'école française.

L'examen de ce Tableau 2.5 permet donc de conclure que la langue maternelle des parents constitue un meilleur indicateur que ne l'est leur origine ethnique, du choix de la langue scolaire qu'ils font pour leurs enfants. Cela est tout à fait normal puisque la langue maternelle est une caractéristique sociale chronologiquement plus récente que ne l'est l'origine ethnique dans le déroulement de la vie d'un individu. Il n'est, cependant, pas exact de conclure que l'on doive pour autant mettre de côté l'origine ethnique en tant que facteur déterminant dans le choix de la langue scolaire, car c'est en fait une complexe combinaison des des deux facteurs (origine ethnique et langue maternelle) qui permet de mieux expliquer ce choix. Cette combinaison est illustrée au Tableau 2.6, dont il se dégage les constatations suivantes:

Premièrement : les enfants des parents d'origine ethnique française fréquentent en très grande majorité l'école française quelle que soit la langue maternelle des informateurs. Toutefois, quand cette langue diffère du français, la propension à se diriger vers l'école française accuse une diminution de 95.6% à 80.0% (% verticaux, première ligne). Notons aussi que 3.5% (% verticaux, seconde ligne) des parents d'origine et de langue maternelle françaises envoient leurs enfants uniquement à l'école anglaise.

TABLEAU 2.6

Origine ethnique et langue maternelle des parents selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux et (verticaux)

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Origine ethnique												TOTAL % verticaux
	Française			Anglaise		Italienne				Autre			
	Langue maternelle			Langue maternelle		Langue maternelle				Langue maternelle			
	française	anglaise	autre	française	anglaise	française	anglaise	italienne	autre	française	anglaise	autre	
... française seulement	87.8 (95.6)	0.5 (80.0)	0.5 (80.0)	1.9 (100.0)	1.4 (44.0)	0.9 (87.5)	---	1.6 (9.4)	---	1.9 (93.8)	0.5 (57.1)	2.9 (41.5	(79.3)
... anglaise seulement	13.2 (3.5)	0.5 (20.0)	0.5 (20.0)	---	6.9 (52.0)	0.5 (12.5)	0.5 (100.0)	59.8 (89.3)	0.5 (100.0)	0.5 (6.2)	1.6 (42.9)	15.4 (54.7)	(10.5)
... française et anglaise	50.0 (0.8)	---	---	---	8.3 (4.0)	---	---	25.0 (2.3)	---	---	---	16.7 (3.8)	(1.2)
... française*	87.2	0.5	0.5	1.9	1.5	0.9	---	1.9	---	1.9	0.5	3.0	
... anglaise*	15.4	0.5	0.5	---	7.0	0.5	0.5	57.7	0.5	0.5	1.5	15.4	
TOTAL % horizontaux	72.8	0.5	0.5	1.5	2.6	0.8	0.1	13.2	0.1	1.6	0.7	5.5	

N = 871

* % compris ceux dont les enfants fréquentent aussi une école de l'autre langue.

Deuxièmement : chez les parents d'origine ethnique anglaise, le choix d'une langue scolaire varie selon la langue maternelle. Tous ceux parmi eux dont la langue maternelle est française choisissent l'école française pour leurs enfants et alors qu'une majorité absolue (52.0%, % vertical, seconde ligne) de ceux dont la langue maternelle est l'anglais optent pour l'école anglaise. Il n'en demeure pas moins que, même quand leur langue maternelle est anglaise, les parents d'origine ethnique anglaise sont fortement attirés par l'école française. En effet, 44% d'entre eux y envoient leurs enfants en exclusivité et un autre 4% selon la formule du partage linguistique.

Troisièmement : quand les parents d'origine ethnique italienne sont de langue maternelle française, ils choisissent très majoritairement (87.5%, % vertical, première ligne) l'école française pour leurs enfants. A l'inverse, c'est dans une proportion au moins aussi élevée (88.3% ou plus, % vertical, seconde ligne) que ceux qui ne sont pas de langue maternelle française envoient leurs enfants à l'école anglaise.

Quatrièmement : les parents dont l'origine n'est ni française, ni anglaise, ni italienne et dont la langue maternelle est le français optent presque tous (93.8%, % vertical, première ligne) pour l'école française. De plus, même quand leur langue maternelle est anglaise, une majorité (57.1%) préfèrent encore l'école française. Ce n'est que parmi ceux dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais que l'on retrouve une majorité (54.7%) qui envoient leurs enfants à l'école anglaise. Même chez ces derniers, cependant, il s'en trouve 41.5% à opter pour l'école française.

Cinquièmement : les groupes ethno-linguistiques qui choisissent majoritairement l'école anglaise pour leurs enfants sont, dans l'ordre décroissant, les suivants : les parents d'origine italienne et de langue maternelle anglaise (100%), ceux d'origine italienne et de langue maternelle autre qu'anglaise, française ou italienne (100%), ceux d'origine et de langue maternelle italiennes (88.3%), ceux d'origine et de langue maternelle autres que françaises, anglaises ou italiennes (54.7%), et, enfin, ceux d'origine et de langue maternelle anglaises (52.0%).

Sixièmement : les parents qui envoient leurs enfants et à l'école anglaise et à l'école française sont, pour la moitié, d'origine et de langue maternelle françaises, et pour le quart, d'origine et de langue maternelle italiennes (% horizontaux, troisième ligne).

Septièmement : la distribution ethno-linguistique générale des parents selon le type linguistique de l'école est la suivante (% horizontaux, quatrième et cinquième lignes) : l'immense majorité des parents qui ont des enfants à l'école française (87.2%) sont d'origine et de langue françaises et la clientèle des écoles anglaises provient d'enfants dont les parents sont, en majorité (57.7%) d'origine et de langue italiennes.

7. La langue d'usage familiale des parents

Plus encore que leur langue maternelle, la langue d'usage familiale (i.e. celle parlée à la maison) des parents permet de comprendre leur choix linguistique scolaire. Ainsi, 84.4% (% vertical, Tableau 2.7, seconde ligne) des parents dont la langue d'usage familiale est l'anglais, comparativement à 50.0% (% vertical, correspondant, Tableau 2.5) de ceux dont l'anglais est la langue maternelle, envoient leurs enfants à l'école anglaise. De même, 20.4% (% horizontal, Tableau 2.7, cinquième ligne) des parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise utilisent le plus souvent l'anglais à la maison, alors que 9.9% (% horizontal , correspondant, Tableau 2.5) d'entre eux sont de langue maternelle anglaise.

Rien de surprenant à tout cela puisqu'ici encore, la langue d'usage familiale est une caractéristique sociale plus récemment acquise par les parents que leur langue maternelle. Il convient toutefois de bien examiner les combinaisons de langues maternelles et de langues d'usage qui conduisent au choix de l'une ou l'autre langue scolaire. Le Tableau 2.8 permet, à ce sujet, de constater les données suivantes :

Premièrement : quand leur langue d'usage est l'anglais, les parents optent à très forte majorité (à 79.2% au moins) pour l'école anglaise. De même, la plupart de ceux dont la langue d'usage est le français choisissent l'école française (à 93.8% au moins), sauf en ce

TABLE 2.7

Langue d'usage familiale des parents selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux et (verticaux)

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Langue d'usage familiale				TOTAL (% verticaux)
	française	anglaise	italienne	autre	
... française seulement	96.0 (95.8)	0.7 (11.1)	1.9 (12.5)	1.4 (37.9)	(79.9)
... anglaise seulement	13.6 (3.2)	20.6 (84.4)	56.3 (85.8)	9.5 (58.6)	(18.8)
... française et anglaise	61.5 (1.0)	15.4 (4.5)	15.4 (1.7)	7.7 (3.5)	(1.3)
... française*	95.5	0.9	2.1	1.5	
... anglaise*	16.8	20.4	53.6	9.2	
TOTAL (% horizontaux)	80.1	4.6	12.3	3.0	

N = 975

*Y compris ceux dont les enfants fréquentent aussi une école de l'autre langue.

TABLEAU 2.6

Langue maternelle et langue d'usage familial des parents selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux et (verticaux)

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Langue maternelle: française — Langue d'usage: française	française — anglaise	française — italienne	anglaise — française	anglaise — anglaise	italienne — française	italienne — anglaise	italienne — italienne	autre — française	autre — anglaise	autre — italienne	autre — autre	TOTAL % verticaux
... française seulement	93.1 (96.3)	0.1 (14.3)	0.5 (100.0)	0.9 (100.0)	0.5 (16.7)	---	---	1.5 (10.5)	1.9 (93.8)	---	---	1.4 (37.9)	(79.9)
... anglaise seulement	11.5 (2.8)	3.3 (85.7)	---	---	10.4 (79.2)	1.6 (75.0)	3.8 (100.0)	54.6 (87.8)	0.5 (6.2)	3.3 (85.7)	1.6 (100.0)	9.3 (59.6)	(18.8)
... française et anglaise	53.8 (0.9)	---	---	---	7.7 (4.1)	7.7 (25.0)	---	15.4 (1.7)	---	7.7 (14.3)	---	7.7 (13.5)	(1.3)
... française*	92.4	0.1	0.5	0.9	0.6	0.1	---	1.8	1.9	0.1	---	1.5	
... anglaise*	14.3	3.1	---	---	10.2	2.0	3.6	52.0	0.5	3.6	1.5	9.2	
TOTAL % horizontaux	77.3	0.7	0.4	0.7	2.3	0.4	0.7	11.7	1.6	0.7	0.3	3.0	

N = 976

* Y compris ceux dont les enfants fréquentent aussi une école de l'autre langue.

qui a trait aux parents dont la langue maternelle est l'italien (et dont la langue d'usage est le français qui, eux, dirigent (à 75%) leurs enfants à l'école anglaise. Quant à ceux qui parlent le plus souvent l'italien à la maison, ils accordent surtout leur clientèle à l'école anglaise (87.8% au moins), à l'exception de ceux dont la langue maternelle est le français, lesquels optent tous pour l'école française. Enfin, chez les parents dont la langue d'usage familiale est autre que française, anglaise ou italienne (et qui sont aussi tous de langue maternelle autre), leur choix d'une langue scolaire est moins tranché que celui des autres groupes puisqu'ils se partagent entre l'école anglaise (majorité de 58.6%) et l'école française (forte minorité de 37.9%).

Deuxièmement : ce sont surtout les parents d'origine italienne et de langue d'usage française et ceux d'origine autre et de langue d'usage anglaise qui sont le plus portés à envoyer simultanément leurs enfants aux écoles française et anglaise (25% et 14.3%, respectivement). Il n'en demeure pas moins que le groupe des parents dont les enfants fréquentent et l'école française et l'école anglaise est majoritairement (53.8%) constitué de parents de langue maternelle et de langue d'usage françaises.

Troisièmement : les parents dont les enfants fréquentent l'école française sont très majoritairement (92.4%) de langue maternelle et de langue d'usage françaises alors que ceux dont les enfants fréquentent l'école anglaise sont majoritairement (52.0%) de langue maternelle et de langue d'usage italiennes, auxquels s'ajoutent, par ordre décroissant d'importance, ceux de langue maternelle et de langue d'usage françaises (14.3%), anglaises (10.2%) et autres (9.2%).

8. La scolarité des parents

Tel qu'indiqué au Tableau 2.9, le nombre moyen d'années de scolarité pour l'ensemble des parents est de 8.32. Cette moyenne est relativement moins élevée chez les parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement (6.83) que chez ceux dont les enfants fréquentent l'école française seulement (8.66) ou les écoles française et anglaise (8.5). Par ailleurs, cette moyenne varie aussi sensiblement selon la langue d'usage des parents puisqu'elle se situe, par ordre décroissant, à 10.29 chez ceux dont la langue d'usage est l'anglais, à 8.69 chez ceux dont elle est le français, à 7.53 chez ceux dont elle est différente du

TABLEAU 2.9

Nombre moyen d'années de scolarité des parents selon leur langue d'usage familiale et selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Langue d'usage familiale				
	française	anglaise	italienne	autre	toutes les langues
... française seulement	8.69	12.72	6.72	8.00	8.66
... anglaise seulement	8.70	9.91	5.27	7.25	6.83
... anglaise et française	9.13	10.50	6.00	7.33	8.54
Toutes les écoles	8.69	10.29	5.46	7.53	8.32

N = 966

français, de l'anglais et de l'italien et à 5.46 chez ceux dont elle est l'italien.

Parmi chaque groupe de parents dont la langue d'usage n'est pas le français, ce sont ceux qui envoient leurs enfants à l'école française seulement qui ont la scolarité moyenne la plus élevée (12.72, 6.72 et 8.00) et ceux qui envoient leurs enfants à l'école anglaise seulement qui ont la scolarité moyenne la moins élevée (9.91, 5.27 et 7.25).

Cette constatation, combinée au fait que les parents dont la langue d'usage est l'italien constitue (tel qu'établi plus haut) la majorité de ceux dont les enfants fréquentent seulement l'école anglaise, explique le taux moyen de scolarité parentale relativement plus faible des parents qui ont des enfants à l'école anglaise.

9. L'occupation des parents

Il est toujours difficile de classifier les gens selon leur occupation car les critères de classification des occupations sont multiples. Ainsi, on peut tenir compte, entre autres critères, soit du revenu que procure l'occupation, de la considération sociale dont elle jouit, de l'endroit où elle se pratique, du pouvoir qu'elle permet à son détenteur d'exercer. Nous avons choisi comme critère celui de la "distance sociale" qui permet de regrouper les neuf catégories en trois strates de statut :

a) la strate d'occupation à haut statut, qui comprend les catégories d'occupations non manuelles: professionnels, administrateurs, semi-professionnels, petits administrateurs, employés de bureau (cols blancs);

b) la strate d'occupations à statut moyen qui comprend les ouvriers spécialisés (cols bleus spécialisés);

c) la strate d'occupations à bas statut, qui comprend les ouvriers semi-spécialisés et les ouvriers non-spécialisés (cols bleus non spécialisés).

Ce regroupement a été fait à partir de la recherche de Marie Lavigne où l'auteur mentionne que cette division donne les strates les plus homogènes.

"En effet, écrit-elle, les distances entre les statuts des occupations regroupées dans une strate sont plus faibles que les distances entre les statuts des occupations de deux groupes." [1]

Il est à noter que notre classification inclut toutes les personnes qui, au moment de l'enquête, travaillaient à plein temps ou à temps partiel; qu'elle exclut celles qui disaient que leur principale occupation était d'être maîtresse de maison; et qu'elle inclut toutes les autres personnes qui avaient déjà eu un emploi à plein temps. C'est la raison pour laquelle nous n'avons, à ce sujet, d'information que pour 607 informateurs.

Le tableau 2.10 indique :

- que parmi les parents de la C.E.C.M., on retrouve 46.1% de semi-spécialisés ou non spécialisés, 19.6% de cols bleus spécialisés et 34.4% de cols blancs;

- qu'il se trouve plus de cols blancs parmi les parents dont les enfants fréquentent l'école française (36.4%) qu'il ne s'en trouve parmi ceux qui envoient leurs enfants à l'école anglaise (26.3%);

- qu'à l'inverse, la population de cols bleus non spécialisés est plus forte chez les parents des enfants inscrits à l'école anglaise (53.4%) que chez ceux des enfants inscrits à l'école française (43.7%);

- que les parents dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école sont plus souvent des cols bleus spécialisés (40.0%) que les autres parents.

On se rappellera que la langue d'usage familiale des parents constituait le meilleur indicateur ethno-linguistique du type linguistique de l'école fréquentée par les enfants. Si l'on tient compte aussi de l'occupation des parents, cet indicateur se précise sensiblement. Ainsi, la lecture du Tableau 2.11 permet les constatations suivantes :

---

[1] Marie Lavigne, l'hétérogénéité des espaces sociaux, Tome I - PUO, Montréal 1974, pp.133-134.

TABLEAU 2.10

Occupation des parents selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise. Pourcentages horizontaux et (verticaux).

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	OCCUPATIONS			TOTAL (% verticaux)
	cols blancs	cols bleus spécialisés	cols bleus non spécialisés	
... française seulement	36.6 (83.2)	19.5 (77.3)	43.9 (74.6)	(78.1)
... anglaise seulement	25.9 (15.4)	18.8 (19.3)	55.3 (24.4)	(20.3)
... française et anglaise	30.0 (1.4)	40.0 (3.4)	30.0 (1.0)	(1.6)
... française *	36.4	19.9	43.7	
... anglaise *	26.3	20.3	53.4	
TOTAL (% horizontaux)	34.3	19.6	46.1	

N = 607

* Y compris ceux dont les enfants fréquentent aussi une école de l'autre langue.

TABLEAU 2.11

Langue d'usage familiale et occupation des parents selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
(Pourcentages verticaux)

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Langue d'usage familiale												TOTAL % verticaux
	française			anglaise			italienne			autre			
	Occupation			Occupation			Occupation			Occupation			
	cols blancs	cols bleus spc	cols bleus non spéc.	cols blancs	cols bleus spc.	cols bleus non spéc.	cols blancs	cols bleus spc.	cols bleus non spéc.	cols blancs	cols bleus spéc.	cols bleus non spéc.	
... française seulement	(96.5)	(90.6)	(95.7)	(19.0)	---	(9.1)	(30.8)	(33.3)	---	---	(63.6)	(26.7)	(78.8)
... anglaise seulement	(2.3)	(7.1)	(3.3)	(76.2)	(50.0)	(90.9)	(69.2)	(61.9)	(97.6)	(100.0)	(27.3)	(66.6)	(20.3)
... française et anglaise	(1.2)	(2.3)	(0.9)	(4.8)	(50.0)	---	---	(4.8)	(2.4)	-----	(9.1)	(6.7)	(1.9)

N = 607

- Si les parents dont la langue d'usage est le français envoient presque tous leurs enfants à l'école française (tel qu'établi au Tableau 2.7), c'est parmi les cols bleus spécialisés que la propension à diriger l'enfant vers l'école anglaise est la plus élevée (7.1%);

- Chez les parents dont la langue d'usage est l'anglais, les cols bleus non spécialisés sont moins susceptibles que les autres d'envoyer leurs enfants à l'école française seulement (9.1%);

- Il en va de même pour les parents qui utilisent habituellement l'italien à la maison car aucun de ceux qui sont cols bleus non spécialisés n'envoient leurs enfants à l'école française seulement;

- Chez ceux qui utilisent habituellement au foyer une autre langue que le français, l'anglais ou l'italien, la situation est moins nette car les cols blancs choisissent tous l'école anglaise seulement, les cols bleus spécialisés optent aux deux-tiers (63.6%) pour l'école française seulement, les cols bleus non spécialisés préférant quant à eux l'école anglaise seulement (66.6%).

10. Les revenus des parents

Les informateurs nous ont dit quel avait été le revenu brut de leur famille pour l'année 1974. La moyenne de ces revenus familiaux bruts pour 1974 se situe à $11,341.43. Cette moyenne ne varie pas de façon significative selon le type linguistique des écoles où les parents envoient leurs enfants.

11. La religion des parents

La presque totalité (96.7%) des parents qui ont des enfants inscrits aux écoles de la C.E.C.M. sont catholiques.

12. Le niveau de pratique religieuse des parents

Pour mesurer le niveau de pratique religieuse des parents, nous leur avons demandé de nous indiquer en quelles occasions ils se rendaient à l'église. Il s'agit là, bien sûr, d'une composante unique d'une pratique qui doit en principe en comporter plusieurs autres telles la pratique des sacrements et le respect des commandements. Cependant, le questionnaire étant déjà trop long, il fut convenu de choisir comme

indice unique la fréquentation de l'église parce qu'elle est généralement assez représentative du niveau de pratique religieuse.

Les informateurs se sont eux-mêmes rangés sur une échelle qui comptait cinq niveaux minimum de fréquentation de l'église. Le niveau minimum le moins élevé s'appliquait aux informateurs qui ne fréquentent jamais l'église; le second moins élevé, à ceux qui n'y vont que pour les mariages et les décès; le troisième, à ceux qui n'y vont que pour les baptêmes, les premières communions, les mariages et les décès; le quatrième, à ceux qui n'y vont qu'à Noël et à Pâques, et pour les baptêmes, les premières communions, les mariages et les décès; enfin, le niveau minimum de pratique le plus élevé s'adressait aux personnes qui, en plus de toutes les occasions ci-haut mentionnées, fréquentent habituellement l'église le dimanche. Si nous parlons d'un "niveau minimum" dans ce cas, c'est qu'il inclut toutes les personnes dont la fréquentation de l'église est au moins dominicale, parmi lesquelles il s'en trouve sûrement dont la fréquentation est encore plus assidue.

Comme le Tableau 2.12 l'indique, 39.0% des parents se disent fidèles au moins à la messe dominicale, 26.8% au moins pour Noël et Pâques, 17.3% au moins pour les baptêmes, les premières communions et les confirmations, 9.2% au moins pour les mariages et les décès et 7.7% disent ne jamais aller à l'église. Les parents dont les enfants sont inscrits à l'école française fréquentent moins souvent l'église que ceux dont les enfants vont à l'école anglaise. Ainsi, 37.4% des premiers, par comparaison avec 44.1% des seconds, disent aller à l'église le dimanche. De même, 8.8% des premiers, par comparaison avec 3.2% des seconds, avouent ne jamais aller à l'église. C'est parmi les parents qui ont des enfants dans les deux types linguistiques d'école que la fréquentation de l'église est le plus élevé.

Si l'on considère maintenant le niveau de pratique religieuse à la lumière de la langue dont font usage les parents au domicile, il apparaît (sous-totaux du Tableau 2.13) que la proportion des parents de langue d'usage anglaise qui vont à l'église au moins le dimanche est plus élevée (45.2%) que celle des autres groupes : 41.4% pour ceux de langue italienne, 38.5% pour ceux de langue française et 33.3% pour ceux de langue autre que française, anglaise ou italienne. Par contre,

TABLEAU 2.12

Niveau de pratique religieuse des parents selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Fréquentation habituelle de l'église ...					TOTAL (% verticaux)
	...au moins le dimanche	...au moins à Noël et à Pâques	...au moins lors des baptêmes et des communions	...au moins lors des mariages et des décès	...en aucun temps	
... française seulement	37.4	24.0	19.3	10.4	8.8	(78.8)
... anglaise seulement	44.1	37.8	10.1	4.8	3.2	(19.8)
... française et anglaise	53.8	30.8	7.7	---	7.7	(1.4)
... française *	37.7	24.1	19.1	10.3	8.8	
... anglaise *	44.8	37.3	9.9	4.5	3.5	
TOTAL (% horizontaux)	39.0	26.8	17.3	9.2	7.7	

N = 947

* Y compris ceux dont les enfants fréquentent aussi une école de l'autre langue

TABLEAU 2.13

Niveau de pratique religieuse selon la langue d'usage des parents et selon que leurs enfants fréquentent l'école anglaise et/ou française.

Pourcentages horizontaux

Parents de langue d'usage ...	...dont les enfants fréquentent l'école ...	Fréquentation habituelle de l'église ...				
		...au moins le dimanche	...au moins à Noël et à Pâques	...au moins lors des baptêmes et des premières communions	...au moins lors des mariages et des décès	...en aucun temps
...française	...française seulement	38.6	23.2	19.6	10.6	8.0
...française	...anglaise seulement	32.0	37.1	12.4	12.4	6.2
...française	...française et anglaise	33.3	39.4	12.1	6.1	9.1
...française	SOUS-TOTAL	38.3	23.7	19.3	10.7	8.0
...anglaise	...française seulement	--	28.3	--	--	71.7
...anglaise	...anglaise seulement	48.0	28.0	8.0	12.0	4.0
...anglaise	...française et anglaise	100.0	--	--	--	--
...anglaise	SOUS-TOTAL	45.2	26.2	7.2	9.5	11.9
...italienne	...française seulement	--	65.1	34.9	--	--
...italienne	...anglaise seulement	45.1	42.3	8.5	1.4	2.8
...italienne	...française et anglaise	83.3	16.7	---	---	--
...italienne	SOUS-TOTAL	41.4	43.9	11.2	0.9	2.6
... autre	...française seulement	--	33.3	33.3	--	33.3
... autre	...anglaise seulement	54.5	27.3	18.2	--	--
... autre	...française et anglaise	66.7	33.3	--	--	--
... autre	SOUS-TOTAL	33.3	30.0	23.3	--	13.3
TOTAL		38.9	26.5	17.9	9.1	7.6

N = 953

c'est parmi les parents de langue d'usage italienne qu'on en trouve le moins (2.6%) à ne jamais fréquenter l'église, comparativement à 8.0% chez ceux de langue française, à 11.9% chez ceux de langue anglaise et à 13.3% chez ceux d'une autre langue. De façon générale, les parents de langue d'usage italienne sont les plus assidus dans leur fréquentation de l'église et les parents d'une autre langue d'usage sont les moins assidus.

Il existe, enfin, une relation multiple très significative entre la langue d'usage des parents, le type linguistique d'école que fréquentent leurs enfants et leur niveau de pratique religieuse. Ainsi, le Tableau 2.13 indique que parmi chacun des groupes de parents dont la langue d'usage n'est pas le français, les plus assidus dans la fréquentation de l'église sont d'abord ceux dont les enfants sont inscrits aux deux types d'école, puis ceux dont les enfants sont inscrits à l'école anglaise et, enfin, avec un décalage très important, ceux dont les enfants sont inscrits à l'école française. Par contre, chez les parents dont la langue d'usage est le français, ceux dont les enfants sont inscrits à l'école française seulement ont un niveau de pratique religieuse un peu plus élevé que les autres, En général, on peut donc dire que l'école française prend ses apports non français surtout parmi ceux qui pratiquent le moins et ses français surtout parmi ceux qui pratiquent le plus. Quant à l'école anglaise, elle prend ses apports non français parmi ceux qui pratiquent le plus et ses apports français parmi ceux qui pratiquent le moins.

13. Le niveau de conservatisme des parents

Il a été déterminé à l'aide de la technique du scallogramme de Guttman[2]. Cette échelle mesure le degré d'attachement des parents à l'égard de certaines valeurs. Ainsi, les scores élevés pour cette échelle expriment une attitude favorable à ces valeurs, donc un certain type de conservatisme. Les scores faibles, par contre, révèlent une attitude moins conservatrice. Ces scores varient entre zéro et cinq et sont composés des éléments suivants :

---

[2] Pour plus d'information concernant le scallogramme de Guttman, voir l'annexe A.

	Proportion d'adhésion
- Si les gens étaient plus religieux, il y aurait moins de problèmes dans la société.	59.0%
- En général, l'assistance sociale et l'assurance-chômage entretiennent la paroisse et le laisser-aller.	75.4%
- L'obéissance et le respect pour l'autorité, vertus les plus importantes que les enfants devraient apprendre.	92.8%
- On doit organiser sa vie en fonction de l'avenir.	93.2%
- Il faut inculquer aux jeunes d'aujourd'hui la discipline, la détermination et le sens du travail.	97.6%

Coefficient de reproductibilité : .9296
Coefficient de scalabilité : .5378

Une première analyse de la distribution de cette échelle nous amène à constater que les parents qui ont des enfants à la C.E.C.M. sont, en général, plutôt conservateurs. En effet, 46.2% de ceux-ci obtiennent le score maximum (5), 38.5% le score moyen (4) et 15.3% le score le plus bas (entre 0 et 3). La moyenne obtenue pour l'ensemble de la population s'élève à 4.238.

Si, maintenant, nous examinons ce niveau de conservatisme eu égard à d'autres variables, il est intéressant de constater des différences significatives entre les diverses catégories de parents. En effet, il appert que le degré de conservatisme des parents augmente de façon significative avec leur âge (cf Tableau 2.14a), en notant, cependant, que les 35 à 44 ans obtiennent un score moyen légèrement plus élevé que les 45 à 54 ans. Nous pouvons dire alors que plus un parent est jeune, moins il est conservateur et que plus il est âgé, plus il se révèle attaché à certaines valeurs.

A partir du Tableau 2.14, nous constatons qu'en général, le niveau de scolarité des parents fait varier, de façon inversement proportionnelle, leur conservatisme. En effet, d'après ces données, plus

TABLEAU 2.14 : Le conservatisme des parents selon certaines de leurs caractéristiques *

	Score moyen de conservatisme	Statistiques
a) Age		
Pour toute la population	4.2383	
moins de 34 ans	3.9426	
35 à 44 ans	4.3392	
45 à 54 ans	4.2858	
55 à 64 ans	4.4115	
65 ans et plus	4.6140	
		F = 7.2046
		Eta carré = .0366
b) Scolarité		
Pour toute la population	4.2359	
moins de 4 ans	4.1701	
5 à 8 ans	4.3734	
9 à 11 ans	4.2671	
12 à 13 ans	4.0409	
13 ans et plus	3.5154	
		F = 13.8993
		Eta carré = .0561
c) Statut matrimonial		
Pour toute la population	4.2383	
célibataire	3.8847	
marié	4.2838	
veuf	4.4181	
séparé, divorcé	3.9441	
		F = 6.7293
		Eta carré = .0208

TABLEAU 2.14 : Le conservatisme des parents selon certaines de leurs caractéristiques * (SUITE)

	Score moyen de conservatisme	Statistiques
d) L'occupation		
Pour toute la population	4.2571	
occupation de col blanc	4.1215	
occupation de col bleu spécialisé	4.1298	
occupation de col bleu semi-spécialisé et non spécialisé	4.4176	
		F = 7.3144
		Eta carré = .0242
e) Le niveau de pratique religieuse (q.36)		
Pour toute la population	4.2557	
le dimanche	4.4115	
les grandes fêtes religieuses	4.3464	
certaines cérémonies (Baptêmes, etc...)	4.0009	
mariage et décès	3.9006	
ne va pas à l'église	4.2052	
		F = 10.7872
		Eta carré = .0448
f) Le type linguistique d'école		
Pour toute la population	4.2383	
parents (écoles françaises seulement)	4.1976	
parents (écoles anglaises seulement)	4.4135	
parents (écoles françaises anglaises)	4.1429	
		F = 4.1744
		Eta carré = .0087

* Ce tableau ne contient que les croisements où nous avons remarqué des différences statistiquement significatives.

les parents sont scolarisés, moins ils se disent conservateurs. Une exception doit, cependant, être relevée au niveau des moins de 4 ans de scolarité : ils se révèlent moins conservateurs que les gens de 5 à 8 ans et 9 à 11 ans de scolarité, mais se situent dans la même zone, une coupure apparaissant entre les moins de 11 ans de scolarité et les autres.

Le statut matrimonial, si l'on se rapporte au Tableau 2.14c, a une certaine importance dans l'explication du conservatisme des parents. En effet, les parents (marginaux)[3] (les célibataires, les séparés et les divorcés) sont moins conservateurs que les autres (les mariés et les veufs): leur situation leur permet d'être plus tolérants et, donc, de contester certaines valeurs, valeurs que les autres ont la possibilité de respecter.

L'occupation des parents semble, aussi, expliquer leur degré de conservatisme. En effet, les cols blancs nous apparaîtront les moins conservateurs et les cols bleus semi-spécialisés et non spécialisés les plus conservateurs. En fait, deux grandes catégories de parents ressortent du Tableau 2.14d pour se dichotomiser autour de la spécialisation (cols blancs, cols bleus spécialisés, versus les autres) et du degré de conservatisme (4.1215, 4.1298/4.4176). La spécialisation, alors, impose le même pattern que la scolarité dont nous avons parlé précédemment.

Le niveau de pratique religieuse, enfin, nous semble un facteur explicatif très important du degré de conservatisme. En effet, plus un parent aura un niveau de pratique élevé, plus il apparaîtra conservateur. Une exception, cependant, au niveau des gens qui affirment ne jamais aller à l'église et qui obtiennent un score moyen plus élevé que celui des parents qui participent à certains événements comme le baptême, etc... En fait, les parents qui pratiquent le dimanche et les grandes fêtes religieuses affichent une attitude plus conservatrice que ceux des trois autres niveaux de pratique qui se révèlent plus réfractaires à certaines valeurs. Il serait intéressant d'approfondir

---

(3) Marginaux, ici, ne doit pas être pris dans un sens péjoratif, mais pour qualifier les parents qui transgressent certaines normes sociales.

le sujet et de chercher à expliquer le comportement de chaque catégorie de parents, mais cela dépasse le mandat qui nous a été confié.

Pour terminer, ajoutons que le degré de conservatisme diffère selon le groupe d'appartenance des parents. En effet, les parents qui ont des enfants à l'école anglaise seulement sont plus conservateurs que les deux autres groupes. Il est intéressant d'ajouter que cette constatation peut être faite dans le cas d'un croisement plus complexe avec l'âge des parents, leur scolarité, leur statut matrimonial, leur occupation et leur niveau de pratique religieuse. Les parents qui ont des enfants à l'école française et à l'école anglaise, par ailleurs, nous apparaîtront les moins conservateurs.

Si, maintenant, nous examinons les statistiques de chacun des croisements (en particulier le Eta carré), il nous est possible de dire que la scolarité et le niveau de pratique religieuse sont les variables les plus appropriées à cette analyse du conservatisme.

14. La vision du monde des parents

Une fois de plus nous avons utilisé la technique de Guttman et nous avons construit une échelle qui mesure la vision du monde que véhiculent les parents. En effet, les scores élevés pour cette échelle expriment une attitude de rejet envers tout ce qui se rapporte à la vie d'aujourd'hui, une attitude propre aux personnes qui ne peuvent évoluer avec tout ce qui les entoure. Les scores faibles, par contre, révèlent l'attitude inverse qui se rencontre chez les personnes qui vivent heureuses leur vie de tous les jours. Ces scores varient de zéro à 2 et sont composés des éléments suivants :

	Proportion d'adhésion
- aujourd'hui, les découvertes scientifiques servent surtout à détruire l'homme et la nature.	53.1%
- tout change trop vite, on ne peut prévoir le lendemain.	81.5%

Coefficient de reproductibilité : .9305
Coefficient de scalabilité : .7736

TABLEAU 2.15

La vision du monde des parents
selon certaines de leurs caractéristiques

Caractéristiques	Score moyen	Statistiques
a) Scolarité -		
Pour toute la population	1.3942	
moins de 4 ans	1.4154	
5 à 8 ans	1.5359	
9 à 11 ans	1.3327	
12 à 13 ans	1.3860	
13 ans et plus	.8152	
		F = 18.9178
		Eta carré = .0762
b) Statut matrimonial -		
Pour toute la population	1.3858	
Célibataire	1.8173	
Marié	1.3536	
Veuf	1.6200	
Divorcé, séparé	1.4172	
		F = 5.4762
		Eta carré = .0173
c) Le niveau de pratique religieuse (Q.36)		
Pour toute la population	1.3845	
Le dimanche	1.4738	
Les grandes fêtes relig.	1.1991	
Certaines cérémonies (baptêmes, etc...)	1.3724	
Mariages et décès	1.4180	
Ne va pas à l'église	1.6009	
		F = 7.8324
		Eta carré = .0336
d) Le type linguistique d'école -		
Pour tout la population	1.3858	
Parents (ec.fr.seulement)	1.3693	
Parents (ec.ang.seul.)	1.4581	
Parents (école ang. & fr.)	1.2708	
		(non significatif)

Une première analyse de la distribution de cette échelle nous amène à souligner qu'une bonne partie de la population des parents est dépassée par les événements ou vit l'aujourd'hui de façon plutôt pessimiste (46.6% de la population score le maximum). Les autres, par ailleurs, se révèlent plus optimistes en se disant en désaccord avec les deux énoncés ou seulement avec un seul. La moyenne générale obtenue pour l'échelle s'élève à 1.386.

Si nous regardons, maintenant, cette vision du monde (véhiculée par un certain nombre de parents) et leur scolarité, il appert que les moins pessimistes se retrouvent parmi les plus scolarisés (9 ans et plus) et que les plus pessimistes (ou dépassés par la conjoncture actuelle) seront parmi les moins scolarisés. Les résultats présentés au Tableau 2.15a confirment cette affirmation d'une façon générale, une coupure apparaissant à la 9e année.

Le statut matrimonial nous révèle aussi que les célibataires et les veufs sont moins attirés par la vie actuelle, qu'ils sont plus pessimistes quant à tout ce qui se passe autour d'eux. Ceci s'explique, sans doute, par une situation qui leur a été imposée (le veuvage , le célibat involontaire pour d'autres) ou partiellement choisie (le célibat volontaire). Les parents mariés, séparés ou divorcés affirment une attitude plus sereine relativement à la vie actuelle, du moins à partir du Tableau 2.15b.

Le niveau de pratique religieuse introduit des différences significatives entre les diverses catégories de parents. En effet, il semble que les parents qui ont un niveau de pratique élevé sont d'attitude plutôt pessimiste (1.4738), tout comme chez ceux qui ne vont jamais à l'église (1.6009). Les autres, par ailleurs, se révèlent de plus en plus optimistes à mesure que leur niveau minimal de pratique est plus élevé (le dimanche ayant été mis à part).

Enfin, la vision du monde ne diffère pas de façon significative selon le groupe d'appartenance des parents. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise semblent véhiculer une vision plus pessimiste du monde actuel que les deux autres groupes.

15. Les aspirations scolaires des parents

Cette échelle mesure le niveau d'aspiration des parents relativement au niveau scolaire qu'ils souhaiteraient avoir atteint et qu'ils souhaiteraient que leurs enfants atteignent. Les scores élevés pour cette échelle expriment donc un haut niveau d'aspirations scolaires et les scores faibles l'inverse. Ces scores varient de zéro à trois et comportent les éléments suivants:

- le parent, en considérant ce qu'il fait actuellement et ce qu'il souhaiterait faire aurait dû, selon lui, dépasser le niveau scolaire où il s'est arrêté d'au moins un niveau (ex.: secondaire, alors qu'il n'a terminé que l'élémentaire). 87.5%
- le parent souhaite que ses garçons puissent poursuivre leurs études plus loin que lui. 71.4%
- le parent souhaite que ses filles puissent poursuivre leurs études plus loin que lui. 65.2%

Coefficient de reproductibilité : .8828
Coefficient de scalabilité : .5353

L'examen de cette échelle révèle que les parents entretiennent pour eux et pour leurs enfants des aspirations scolaires élevées. En effet, 47.6% des parents obtiennent le score maximum (3), 40.4% le score moyen (2) et 12% seulement ont très peu d'aspirations. Le score moyen de l'ensemble s'élève à 2.240.

Si, maintenant, nous examinons ces aspirations par rapport à l'ethnie des parents, il appert que les Britanniques et les Italiens sont ceux qui manifestent le plus d'aspirations scolaires, alors que les Français et les autres, par ailleurs, obtiennent les scores moyens les plus bas (cf Tableau 2.16a). Il en va de même pour la langue maternelle des parents (cf Tableau 2.16c).

Les aspirations scolaires se révèlent liées à la scolarité des parents. En effet, plus un parent est scolarisé, moins il a d'aspirations scolaires. A partir du Tableau 2.16b, il se dessine 3 niveaux d'aspirations : celui des parents qui ont moins de 8 ans de scolarité, celui de ceux qui ont 9 à 11 ans ou 13 ans et plus et celui de ceux qui

TABLEAU 2.16

Le niveau d'aspirations scolaires des parents selon certaines de leurs caractéristiques.

Caractéristiques	Score moyen	Statistiques
a) Ethnie -		
Pour toute la population	2.2288	
Britanniques	2.5899	
Française	2.1948	
Italienne	2.4173	
Autre	2.0226	
		F = 5.1242
		Eta carré = .0165
b) Scolarité -		
Pour toute la population	2.2369	
Moins de 4 ans	2.4772	
5 à 8 ans	2.5038	
9 à 11 ans	2.3005	
12 à 13 ans	.3692	
13 ans et plus	1.9557	
		F = 135.0822
		Eta carré = .3554
c) Langue maternelle -		
Pour toute la population	2.2444	
Anglais	2.7347	
Français	2.2019	
Italien	2.4369	
Autre	2.0520	
		F = 6.8585
		Eta carré = .0204
d) Occupation -		
Pour toute la population	2.1636	
Cols blancs	1.9087	
Cols bleus spécialisés	2.3364	
Cols bleus semi-spécialisés et non spécialisés	2.2759	
		F = 11.1417
		Eta carré = .0351
e) Type linguistique d'école -		
Pour toute la population	2.2403	
Parents (école française)	2.2191	
Parents (école anglaise)	2.3367	
Parents (école française et école anglaise)	2.0816	
		(non significatif)

ont 12 à 13 ans. En fait, les parents des deux premiers niveaux espèrent plus et, quel que soit leur niveau de scolarité, il y a place pour plus (soit au CEGEP, soit à l'université). Pour les parents du troisième niveau, c'est différent, car le niveau d'éducation supérieur au leur est l'université, laquelle, pour un certain nombre, semble inaccessible.

Les aspirations scolaires, encore, se révèlent liées à l'occupation. En effet, il est intéressant de constater que les parents qui ont une occupation de col blanc ont moins d'aspirations que les deux autres groupes. C'est normal, puisqu'ils ont atteint au point de vue scolarité un certain sommet qu'il est difficile de dépasser. Les deux autres catégories de parents, par ailleurs, se situent à peu près dans les mêmes niveaux d'aspirations, bien que les cols bleus semi-spécialisés et non spécialisés obtiennent un score moyen légèrement moins élevé.

Enfin, disons que les parents , quelle que soit l'école (française ou anglaise) que fréquentent leurs enfants, ne diffèrent pas de façon significative quant à leurs aspirations scolaires. Cependant, les données du Tableau 2.16e nous montrent que les parents qui n'ont des enfants qu'à l'école anglaise obtiennent le plus haut niveau d'aspirations scolaires.

16. La participation des parents

Nous avons voulu, enfin, connaître le niveau de participation sociale des parents. Pour ce faire, nous leur avons posé la question suivante : "au cours de l'année 1975, avez-vous fait partie d'un comité particulier ou occupé un poste de responsabilité à l'intérieur des organisations suivantes?" Les résultats reproduits au Tableau 2.17 nous révèlent une très faible participation des parents à la chose sociale.

Nous avons, cependant, voulu aller plus loin et savoir quelle catégorie de parents participait le plus. Nous avons, alors, construit la variable "participation sociale" qui provient de la somme de toutes les réponses affirmatives reproduites au Tableau 2.17. Ainsi, nous en sommes arrivés à voir que 29.4% des parents étaient impliqués dans au moins une organisation sociale et que 21.6% ne participaient qu'à une seule.

TABLEAU 2.17

Parents qui participent à certaines organisations

Organisation de loisirs	8.0%
Syndicat ou association professionnelle	15.6%
Organisation à caractère religieux	7.0%
Comité de citoyens, association de locataires ou ADDS	1.8%
Organisation coopérative	3.8%
Parti politique	5.7%

Si l'on observe les scores moyens de participation sociale (cf Tableau 2.18), on constate que les Britanniques et les Italiens participent très peu et que les ethnies autres que britannique, française et italienne participent le plus (cf Tableau 2.18a). Il en est de même pour la langue d'usage (Tableau 2.18b).

Il est intéressant, aussi, de voir qu'en général, les cols blancs ont plus tendance à participer que les cols bleus et que les cols bleus semi-spécialisés et non spécialisés se révèlent être les moins participants aux organisations mentionnées plus haut (cf Tableau 2.18c).

La scolarité, enfin, se révèle un facteur explicatif important des différences de participation entre les parents. En effet, les parents les plus scolarisés participent beaucoup plus en moyenne que ne le font les moins scolarisés (Tableau 2.18d).

Pour terminer, soulignons que, pour les parents, le fait de choisir tel ou tel type linguistique d'école pour leurs enfants n'explique pas, de façon significative, leur niveau de participation sociale. Cependant, il semble que les parents qui n'ont des enfants qu'à l'école anglaise aient tendance à moins participer aux organisations mentionnées (cf Tableau 2.18e).

TABLEAU 2.18

Participation sociale des parents selon certaines caractéristiques.

Caractéristiques	Score moyen de participation sociale	Statistiques
a) Ethnie -		
pour toute la population	.4253	
Britannique	.1540	
Française	.4624	
Italienne	.1464	
Autre	.7174	
		F = 10.3268
		Eta carré = .0342
b) Langue d'usage -		
pour toute la population	.4229	
Anglais	.2927	
Français	.4609	
Italien	.1583	
Autre	.6811	
		F = 9.3171
		Eta carré = .0193
c) Occupation -		
Pour toute la population	.5432	
Cols blancs	.7184	
Cols bleus spécialisés	.5553	
Cols bleus semi-spécialisés et non spécialisés	.4034	
		F = 7.6947
		Eta carré = .0245
d) Scolarité -		
Pour toute la population	.4224	
Moins de 4 ans	.2545	
4 à 8 ans	.3209	
9 à 11 ans	.3905	
12 à 13 ans	.7929	
13 ans et plus	1.0772	
		F = 19.7838
		Eta carré = .0747
e) Le type linguistique d'école -		
Pour toute la population	.4191	
Parents (école française seulement)	.4465	
Parents (école anglaise seulement)	.3056	
Parents (école française, école anglaise)	.4490	
		(non significatif)

III. Conceptions de l'école

Il était important, dans le cadre d'un tel sondage, de chercher à connaître les opinions des parents sur l'école en général, c'est-à-dire sur les différents types d'école et sur les méthodes pédagogiques qui y sont privilégiées.

Les pédagogues et les chercheurs dans le domaine de l'éducation en viennent toujours à parler de deux grands courants de la pédagogie contemporaine: le courant traditionnel et le courant moderne. Le courant traditionnel est toujours caractérisé par l'éducation qui "transmet,tout élaborées, à l'élève, les connaissances et valeurs qu'il détient", par une "relation interpersonnelle à sens unique, allant du professeur à l'élève, à l'occasion de la transmission d'un objet" et par "une analyse de l'objet à transmettre, en vue d'une synthèse d'empreintes du facile au complexe"[1]. Le courant moderne, selon les spécialistes, respecte l'intelligence, les dons créateurs et l'esprit de recherche de l'enfant, se centre sur le développement intégral de l'enfant où l'acquisition des connaissances ne serait qu'une des dimensions de l'apprentissage et se concrétise dans l'"école active", qui est ainsi qualifiée "non pas parce qu'on s'y livre au travail manuel, ni parce qu'on y montre des objets, ni même parce qu'on y interroge beaucoup les élèves ou qu'on utilise pour les instruire des moyens audio-visuels raffinés, mais dans la mesure seulement où elle utilise à des fins éducatives le faisceau d'énergie qui émane de l'enfant"[2]. Ceci dit, soulignons que nous avons choisi de recueillir les opinions des parents sur à peu près les mêmes sujets. Pour ce faire, nous avons énumérés plusieurs éléments constitutifs de l'école pour lesquels les parents devraient nous manifester leur accord ou leur désaccord.

Ainsi, avons-nous tenté de recueillir les opinions des parents quant à l'école libre (q. 37b, 37j), quant au type de formation souhaité (q. 37e, 37k), quant au progrès continu (q. 37c, 37n), quant au développement intégral (q. 37b,

1. Gabaude, J.M., La pédagogie contemporaine, Privat, Toulouse, 1972, p. 14.

2. Gilbert Roger, Les idées actuelles en pédagogie, Le Centurion/Sciences humaines, Paris 1973, ch. 4 (passim), p. 93-129.

371), quant aux matières à privilégier (q. 37d, 37 h) et, enfin, quant à la nécessité d'avoir des devoirs à faire (q. 37i, 37m). Dans un premier temps, nous avons regroupé les items au moyen de la technique du scallogramme de Guttman[3] qui permet de construire des indices unidimensionnels et cumulatifs pour en arriver à cinq échelles particulières.

1. Construction des échelles

L'échelle "école libre", constituée de quatre éléments, mesure le degré d'acceptation de cette formule par les différents groupes de parents qui ont des enfants à la C.E.C.M. Les scores élevés, pour cette échelle, expriment une attitude favorable envers l'école libre et certaines de ses composantes, tandis que les scores faibles révèlent une attitude favorable envers l'école de type plus traditionnel. Les scores varient de zéro à quatre et les éléments de cette échelle sont les suivants :

contre l'importance accordée par le professeur au comportement de l'enfant (q. 37e)	1.7% (992)
en faveur de l'école "optionnelle" : à l'école, l'enfant devrait pouvoir faire ce qu'il veut quand il le veut (q. 37b)	2.5% (986)
en faveur d'une école où l'enfant pourra vivre sa vie actuelle (q. 37k)	26.8% (969)
en faveur d'une plus grande libertée laissée à l'enfant (q. 37j)	34.9% (978)

Evaluation de l'échelle :

coefficient de reproductibilité : .9285
coefficient de scalabilité : .5717

L'échelle "progrès continu", composée de deux éléments, mesure le degré d'hostilité des parents à cette méthode pédagogique. En effet, les scores élevés, pour cette échelle, expriment une attitude défavorable à la méthode du progrès continu ou favorable au système plus traditionnel qui fait en sorte que tous les enfants progressent au même rythme. Les scores faibles, par ailleurs, indiquent une attitude favorable au progrès continu,

---

3. Une présentation plus approfondie de cette technique et des différents coefficients qui en découlent sera faite à l'annexe A.

c'est-à-dire progrès "en fonction du développement de l'enfant et de son acquis à lui."[4] Dans ce système, l'individualisation de l'enseignement est donc, prédominant et contribue à faciliter le progrès continu. En effet

> "faciliter le progrès continu d'un enfant, c'est s'assurer qu'il peut poursuivre des objectifs qui le développent et le perfectionnent dans une démarche dirigée, mais souple, où les contraintes artificielles et extérieures à lui-même sont réduites au minimum, c'est-à-dire limitées aux exigences du fonctionnel".[4]

Les scores varient de zéro à deux et les éléments de cette échelle sont les suivants :

contre le fait que l'enfant apprenne au rythme qui lui convient et qu'il risque de ne pas voir toute la matière au programme (q. 37n)	32.5%	(954)
en faveur d'un même programme pour tous les élèves en même temps (q. 37c)	75.9%	(968)

Evaluation de l'échelle :

coefficient de reproductibilité : .9612
coefficient de scalabilité : .8619

L'échelle "développement intégral", composée de deux éléments, mesure l'importance accordée au développement de toute la personne. Les scores élevés, pour cette échelle, expriment une attitude favorable à cette option de traiter chaque enfant selon toutes ses aptitudes, de lui permettre, quel qu'il soit, de donner toute sa mesure. Les scores faibles, pour leur part, indiquent une opinion défavorable au développement intégral et indiquent l'importance que l'on accorde au développement particulier des capacités intellectuelles. Les scores varient de zéro à deux et les éléments de cette échelle sont les suivants :

pour le développement de l'ensemble des attitudes de l'enfant (q. 37f)	44.0%	(971)
en faveur des activités physiques et manuelles ainsi que des activités intellectuelles comme moyens de développer l'enfant (q. 37l)	50.4%	(974)

4. L'école élémentaire, texte mécanographié rédigé par la Division de l'organisation scolaire de la C.E.C.M., Nov. 1974, p.6

Evaluation de l'échelle :

coefficient de reproductibilité : .8743
coefficient de scalabilité : .7293

L'échelle "activités", composée de deux éléments, mesure l'importance que les parents accordent aux matières de base enseignées à l'école et aux activités qui en découlent. Ainsi, les scores élevés expriment une opinion plutôt défavorable à l'initiation artistique au profit de l'enseignement des matières de base et des activités qui en découlent comme apprendre à lire, à écrire et à compter. Les scores faibles indiquent une opinion favorable envers l'initiation artistique et les autres activités qui pourraient se faire à l'école. Les scores varient de zéro à deux et les éléments de cette échelle sont les suivants :

Contre l'initiation artistique au profit des matières de base (q. 37d)	33.3%	(976)
En faveur de l'importance accordée à la lecture, à l'écriture et au fait de savoir compter (q. 37h)	59.9%	(992)

Evaluation de l'échelle :

coefficient de reproductibilité : .9284
coefficient de scalabilité : .8050

L'échelle "Devoirs", composée aussi de deux éléments, mesure l'importance que l'on accorde aux devoirs. Les scores élevés, pour cette échelle, indiquent une opinion plutôt défavorable au système de devoirs, tandis que les scores faibles expriment l'opinion contraire. Les scores varient de zéro à deux et les éléments de cette échelle sont les suivants :

Contre la nécessité de faire des devoirs (q. 37i)	25.3%	(974)
En faveur des devoirs faits à l'école (q. 37m)	48.2%	(981)

Evaluation de l'échelle :

coefficient de reproductibilité : .9446
coefficient de scalabilité : .8509

2. Analyse de ces attitudes

C'est maintenant le moment d'examiner de plus près chacune de ces échelles et de tirer certaines conclusions. En effet, un examen rapide des statistiques descriptives (tableau 3.1) nous amène à déceler une attitude plutôt défavorable envers l'école libre et certaines de ses composantes. Le score moyen d'"Ecole libre" est très faible (.668), car les parents rejettent l'école "optionnelle" et insistent sur la formation acquise à l'école, en termes de comportement, de discipline et de préparation à la vie future. Pour le système de devoirs, l'attitude est semblable, tout en étant beaucoup moins prononcée (.744) : les parents croient encore au système de devoirs, même si un grand nombre souhaite qu'ils soient faits à l'école (48.2%).

Le tableau 3.1 de plus, nous permet de constater que les parents ont des opinions plus partagées concernant certaines méthodes d'enseignement. Ainsi, les scores moyens de "progrès continu", de "développement intégral" et d'"activités" diffèrent peu de ce que nous pourrions appeler leur moyenne théorique (moyenne théorique pour les cas que nous analysons = 1) et nous indiquent, par conséquent, que les parents se partagent à peu près également au sujet de ces formules.

Tableau 3.1: scores moyens et medians obtenus pour chacune des échelles

	score moyen	score median
Ecole libre (0-4)	.668	.473
Progrès continu (0-2)	1.082	1.079
Développement intégral (0-2)	.942	.909
Activités (0-2)	.930	.915
Devoirs (0-2)	.744	.617

Les opinions des parents selon leur groupe de sélection. Il est important de se demander au cours de cette analyse si les opinions des parents doivent être identifiées au fait que ces derniers ont choisi d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, à l'école française ou aux deux. Un examen attentif des moyennes obtenues pour chaque groupe sur chacune des échelles nous amène à dire que le groupe de sélection n'est pas la meilleurevariable

TABLEAU 3.2 : Attitudes des parents relativement aux devoirs et au développement intégral selon l'école de leurs enfants (française ou anglaise)

	Score moyen obtenu	Statistiques
a) Attitudes relatives aux devoirs		
Pour la population totale	.7438	
Pour les parents (école française)	.8261	
Pour les parents (école anglaise)	.4218	
Pour les autres (école française + anglaise)	.6875	
		F = 21.9202
		Eta carré = .0433
b) Attitudes relatives au développement intégral		
Pour la population totale	.9416	
Pour les parents (école française)	.9896	
Pour les parents (école anglaise)	.7470	
Pour les autres (école française + anglaise)	1.0652	
		F = 6.6168
		Eta carré = .0143

explicative des opinions recueillies.

En effet, il n'y a pas de différences significatives entre les trois groupes quant à "l'école libre", quant aux "activités" et quant au "progrès continu"[5]. Cette constation nous amène à dire que les parents, quelle que soit l'école où ils ont inscrit leur(s) enfant(s) (anglaise ou française), ne sont pas en faveur de l'école libre et de ses composantes, que le progrès continu n'est pas souhaité ou rejeté par un groupe en particulier, que les matières de base et le fait d'apprendre à lire, à écrire et à compter est tout aussi important pour les membres des trois groupes de sélection.

Par ailleurs, les opinions sur les devoirs et le développement intégral de l'enfant semblent plus spécifiques à chacun des 3 groupes. En effet, les parents qui ont des enfants à l'école anglaise semblent privilégier le développement des capacités intellectuelles plutôt que le développement de toute la personne (score moyen obtenu : .7470), alors que ceux qui ont des enfants à l'école anglaise et française ont tendance à avoir l'opinion contraire, c'est-à-dire à souhaiter le développement de toutes les aptitudes qui se retrouvent chez l'enfant (score moyen obtenu : 1.0652). Les parents qui ont des enfants à l'école française, pour leur part, affichent un comportement à peu près semblable à ceux qui ont des enfants à l'école française et anglaise (score moyen obtenu : .9896). Ajoutons que cette spécificité de chacun des trois groupes est statistiquement significative (cf. Tableau 3.2a).

Les parents qui ont des enfants à l'école anglaise se caractérisent quant à leurs opinions relatives au système de devoirs (score moyen obtenu : .4218), en ce sens qu'ils privilégient ce système de façon quasi optimale. En effet, ceux-ci insistent sur la nécessité de faire des devoirs pour bien apprendre (82.7%) et de les faire à la maison (75.1%). Par ailleurs, les parents qui ont des enfants à l'école française ne mettent pas la même insistance sur la nécessité de faire des devoirs (score moyen obtenu : .8261). 28.4% de ceux-ci disent qu'il n'est pas nécessaire à l'enfant de faire des devoirs et 54.2% souhaitent qu'ils se fassent à l'école. Les autres parents, enfin, se

---

5. Scores moyens de chaque groupe :
pour "Ecole Libre" : école française : .6877 ; école anglaise : .5977 ; les deux : .5745. Pour "Activités" : école française : .9436 ; école anglaise : .8724 ; les deux : 1.0208. Pour "Progrès Continu" : école française : 1.0831 ; école anglaise : 1.0784 ; les deux : 1.0426.

comportent à peu près comme ceux dont nous venons de parler (score moyen obtenu (.6875). Cette distribution est statitiquement significative (cf. Tableau 3.2b).

Les opinions des parents selon leur âge. Comme le groupe de sélection n'est pas la variable la plus explicative des opinions des parents sur l'école, il est important de chercher à voir si le fait d'être plus ou moins âgé affecte ces opinions et en constitue une explication.

TABLEAU 3.3 : Attitudes des parents relativement aux "activités" et au progrès continu selon l'âge des parents

	Score moyen obtenu	Statistiques
a) Attitudes relatives aux matières de base et à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture		
Pour toute la population	.9305	
pour les 25-34 ans	.7458	
pour les 35-44 ans	.9182	
pour les 45-54 ans	1.0356	
pour les 55-64 ans	1.1001	
pour les 65 et plus	1.2075	
		F = 5.0357
		Eta carré = .0253
b) Attitudes relatives au progrès continu		
Pour toute la population	1.0817	
pour les 25-34 ans	1.0098	
pour les 35-44 ans	.9976	
pour les 45-54 ans	1.1761	
pour les 55-64 ans	1.3682	
pour les 65 et plus	1.3070	
		F = 4.8357
		Eta carré = .0253

L'âge, en fait, n'est pas une variable plus significative que le groupe de sélection. En effet, les parents, qu'ils soient jeunes ou vieux, ont à peu près la même opinion concernant l'école libre et ses composantes, concernant le développement intégral et concernant le système de devoirs. Ils sont très peu en faveur de l'école libre, ils ne privilégient ni ne favorisent de façon significative le développement intégral et le système de devoirs.

C'est, cependant, différent pour "activités" et "progrès continu" où il appert que plus les parents sont âgés, plus ils ont tendance à privilégier un enseignement de type traditionnel : importance accordée aux matières de base, à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ; importance de voir toute la matière au programme et ce, tous les élèves en même temps. Ainsi, les parents de 65 ans et plus obtiennent un score moyen beaucoup plus élevé (1.2075) que celui des parents de 25 à 34 ans (.7458) sur la variable "activités". Les autres catégories d'âge obtiennent des scores moyens situés entre ces deux extrêmes (cf. Tableau 3.3).
Quant au progrès continu, le partage des opinions est à peu près semblable à ce que nous soulignions précédemment. Plus les parents sont âgés, plus ils ont tendance à rejeter une méthode qui permet un enseignement individualisé pour favoriser un enseignement de type traditionnel (score moyen obtenu : 1.3070) : toute la classe fonctionne au même rythme et voit le même programme. Les jeunes parents (25-44 ans), cependant, semblent plus ouverts aux nouvelles méthodes et, par conséquent, moins réfractaires à cette individualisation de l'enseignement (score moyen obtenu : 1.0018). En plus, nous croyons important de mentionner qu'il semble y avoir une zone de démarcation entre la population des 45-54 ans (score moyen obtenu : 1.1761) et celle des 55 ans et plus, ce que nous pensons expliquer par le phénomène des générations (cf. Tableau 3.3).

Les opinions des parents selon leur scolarité. Il est toujours intéressant de voir l'importance de la scolarité dans l'explication d'un phénomène. Ainsi, il ressort des données recueillies lors du présent sondage que la scolarité ne modifie pas de façon significative les opinions des parents en ce qui concerne l'école libre et le système de devoirs. Que les parents soient beaucoup ou peu scolarisés, ils ne favorisent pas plus l'école libre et des études sans devoir.

Par ailleurs, il semble que plus les parents sont scolarisés, plus ils favorisent l'initiation à la musique, à la peinture et aux arts en général et ne mettent pas autant d'importance à l'apprentissage de la lecture et de

TABLEAU 3.4 : Attitudes des parents relativement aux "activités", au développement intégral et au progrès continu selon leur scolarité

	Score moyen obtenu	Statistiques
a) Attitudes relatives aux matières de base, à la lecture et l'écriture		
Pour toute la population	.9341	
pour les moins de 4 ans	1.0374	
pour les 5 à 8 ans	1.0061	
pour les 9 à 11 ans	.8920	
pour les 12 à 13 ans	.8670	
pour les 14 ans et plus	.5760	
		F = 5.6052
		Eta carré = .0228
b) Attitudes relatives au développement intégral		
Pour toute la population	.9308	
pour les moins de 4 ans	.8210	
pour les 5 à 8 ans	.8595	
pour les 9 à 11 ans	1.0677	
pour les 12 à 13 ans	.7339	
pour les 14 ans et plus	1.1747	
		F = 5.7391
		Eta carré = .0250
c) Attitudes relativesau progrès continu		
Pour toute la population	1.0796	
pour les moins de 4 ans	1.2100	
pour les 5 à 8 ans	1.1487	
pour les 9 à 11 ans	1.0667	
pour les 12 à 13 ans	.9928	
pour les 14 ans et plus	.6190	
		F = 10.0145
		Eta carré = .0416

l'écriture (score moyen obtenu pour ceux de 12 ans et plus : .7331). Les parents peu scolarisés (4 ans et moins), pour leur part, insistent plus sur l'enseignement des matières de base et sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (cf. Tableau 3.4a).

De plus, les parents de scolarité plus élevée sont plus favorables au développement intégral, c'est-à-dire au développement de l'ensemble des aptitudes de l'enfant par le moyen d'activités physiques, manuelles et intellectuelles. En effet, les parents qui ont un niveau de scolarité bas (moins de 8 ans) obtiennent le score moyen le plus bas sur "développement intégral" et manifestent ainsi l'importance qu'ils accordent au développement des aptitudes intellectuelles. Les autres parents (9 ans et plus) atteignent 1.0263 comme score moyen sur "développement intégral" (cf. Tableau 3.4b).

Enfin, il appert que le progrès continu est mieux accepté par les parents de scolarité élevée (score moyen obtenu : .6190), alors que les parents peu scolarisés privilégient un enseignement moins individualisé, donc plus traditionnel (score moyen obtenu : 1.2100).

Les opinions des parents selon leur origine ethnique ou culturelle. Il apparaît, à l'analyse des résultats, que les parents, quelle que soit leur ethnie, n'ont pas d'opinions significativement différentes relativement à l'école libre, au développement intégral, à l'enseignement des matières de base et à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. En fait, tous rejettent l'école libre et ses composantes, surtout les parents d'origine italienne (score moyen obtenu : .5337). Le développement intégral, par ailleurs, obtient une certaine faveur de la part des parents d'origine britannique et autres, mais pas de façon assez marquée.

Les opinions concernant le système de devoirs et la méthode du progrès continu se différencient, de façon significative, selon les groupes ethniques ou culturels. En effet, les italiens (84.1%) pensent que, pour bien apprendre, il est nécessaire à l'enfant de faire des devoirs et de les faire à la maison (79.6%). De ce fait, ils obtiennent le score moyen le plus faible sur "devoirs". (.3627), alors que celui des autres groupes varie entre .6927 et .8162. Les Britanniques et Irlandais, de leur côté, favorisent en plus grand nombre la méthode du progrès continu : 46.9% se disent en désaccord avec le fait que les enfants d'une même classe doivent tous voir le même

TABLEAU 3.5 : Attitudes des parents relativement aux devoirs et au progrès continu selon l'origine ethnique des parents

	Score moyen obtenu	Statistiques
a) Attitudes relatives aux devoirs		
Pour toute la population	.7385	
pour les Britanniques	.7504	
pour les Français	.8162	
pour les Italiens	.3627	
pour les autres	.6927	
		F = 13.7192
		Eta carré = .0416
b) Attitudes relatives au progrès continu		
Pour toute la population	1.	
pour les Britanniques	.6714	
pour les Français	1.0698	
pour les Italiens	1.1681	
pour les autres	1.1591	
		F = 5.7926
		Eta carré = .0186

programme en même temps, alors que les autres groupes n'atteignent que 26.3% (les français), 8% (les italiens) et 21.6% (les autres). Ils obtiennent le score moyen le plus bas pour cette variable (.6714), les autres variant entre 1.0698 et 1.1591 (cf. Tableau 3.5).

Les opinions des parents selon leur degré de conservatisme. C'est un fait bien connu des chercheurs dans le domaine de l'éducation que les opinions des gens s'expliquent en grande partie par leurs attitudes plus ou moins conservatrices. Aussi, il nous paraît important de confronter les opinions des parents.

D'abord, soulignons qu'il y a une différence significative entre cette variable (le conservatisme) et les opinions que nous avons recueillies concernant l'école.

Ainsi, les plus conservateurs seront les moins favorables à l'école libre (score moyen obtenu : .5969), au développement intégral (score moyen obtenu : .8979) et au progrès continu (score moyen obtenu : 1.2041). Ils favoriseront, d'autre part, le système de devoirs (score moyen obtenu : .7120) l'enseignement des matières de base et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (cf. Tableau 3.6).

Les moins conservateurs, pour leur part, se distinguent de façon significative des précédents, en ce sens qu'ils mettent moins l'accent sur le système de devoirs, qu'ils sont moins catégoriques quant à l'école libre (score moyen obtenu : .8574), qu'ils ont tendance à favoriser le développement intégral (score moyen obtenu : 1.1531), le progrès continu (score moyen obtenu : .8392) et un enseignement moins traditionnel (score moyen obtenu pour (activités" : .6667).

Les opinions des parents selon leur degré d'aspirations scolaires. Il nous paraissait intéressant d'analyser les opinions des parents sur l'école en rapport avec leurs aspirations scolaires, afin de voir si à certaines méthodes pédagogiques correspondait un certain degré d'aspirations. Or, il nous est apparu très clairement que, quel que soit leur degré d'aspirations scolaires, les parents vivent encore au système de devoirs, même si un

TABLEAU 3.6 : Attitudes des parents vis-à-vis l'école selon leur degré de conservatisme

	Score moyen	Statistiques
a) Attitudes relatives aux devoirs		
Pour toute la population	.7408	
pour les peu conservateurs	.9625	
pour les moyennement conservateurs	.6846	
pour les plus conservateurs	.7120	
	F =	7.2680
	Eta carré =	.0154
b) Attitudes relatives à l'école libre		
Pour toute la population	.6629	
pour les peu conservateurs	.8574	
pour les moyennement conservateurs	.6645	
pour les très conservateurs	.5969	
	F =	5.9148
	Eta carré =	.0128
c) Attitudes relatives aux matières de base, à la lecture et l'écriture		
Pour toute la population	.9523	
pour les peu conservateurs	.6667	
pour les moyennement conservateurs	.9080	
pour les très conservateurs	1.0860	
	F =	17.9112
	Eta carré =	.0369
d) Attitudes relatives au développement intégral		
Pour toute la population	.9443	
pour les peu conservateurs	1.1531	
pour les moyennement conservateurs	.9135	
pour les très conservateurs	.8979	
	F =	5.4435
	Eta carré =	.0123
e) Attitudes relatives au progrès continu		
Pour toute la population	1.0874	
pour les peu conservateurs	.8392	
pour les moyennement conservateurs	1.0518	
pour les très conservateurs	1.2041	
	F =	16.2237

certain nombre souhaite qu'ils se fassent à l'école. De plus, bien que ce soit statistiquement non significatif, il semble que plus les parents ont des aspirations scolaires élevées, plus ils privilégient un enseignement de type traditionnel, c'est-à-dire en accordant une certaine importance aux matières de base et à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture[6]. Par ailleurs, plus le niveau d'aspirations scolaires des parents est bas, plus l'école libre et ses composantes est favorisée[7]. C'est étonnant, mais c'est explicable du fait que plus un parent a un niveau de scolarité élevé, plus le niveau de ses aspirations scolaires sera bas[8] et, mieux, acceptera-t-il les nouvelles méthodes d'enseignement dispensées par l'école libre. Quant au progrès continu et au développement intégral, il n'apparaît aucune différence significative, ce qui revient à dire que, quel que soit leur degré d'aspirations scolaires, les opinions des parents sont très partagées relativement à ces méthodes.

Conclusion. Nous avons analysé chacune des grandes opinions se rapportant à l'école. Le moment est venu de tirer certaines conclusions.

D'abord, nous pouvons dire que les parents, même les moins conservateurs, ne sont pas tellement en faveur avec l'école libre et tout ce que ceci implique.

Les parents jeunes, moins conservateurs, de scolarité élevée favorisent d'une certaine manière le progrès continu.

Les parents plus âgés, plus conservateurs et moins scolarisés ont tendance à insister sur l'enseignement des matières de base et sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

---

6. Scores moyens obtenus : Pour niveau élevé d'aspirations scolaires : .9570 ; pour niveau moyen d'aspirations scolaires : .9397 ; pour niveau bas d'aspirations scolaires : .7955
7. Scores moyens obtenus : Pour niveau élevé d'aspirations scolaires : .6134 ; pour niveau moyen d'aspirations scolaires : .6664 ; pour niveau bas d'aspirations scolaires : .8933.
8. cf. description de cette variable au chapitre précédent.

Les parents plus scolarisés et moins conservateurs manifestent plus d'intérêt envers la méthode de développement intégral.

Les parents les moins conservateurs mettent moins d'insistance sur la nécessité des devoirs à faire.

Enfin, les parents qui ont le plus d'aspirations scolaires ont tendance à favoriser une enseignement de type plus traditionnel et, donc, à rejetter l'école libre et ses composantes.

3. Types d'écoles

Nous avons, au cours des pages qui précèdent, abordé cinq composantes de l'école, mais aucun type d'école n'a été déterminé.

Le moment est venu de le faire au moyen de l'analyse factorielle qui va nous permettre de réunir certaines variables et de spécifier un ou plusieurs types d'écoles. Ainsi, par cette méthode, nous en arrivons à deux facteurs particuliers : le premier qui explique 76.7% de la variance comprise dans le modèle contient les éléments essentiels de l'école nouvelle, alors que le second qui explique le reste de la variance comprise dans tout le modèle se rapporte à l'école traditionnelle.

Tableau 3.7 Matrice des coefficients de saturation[9]

	facteur 1 : école nouvelle	facteur 2 : école traditionnelle
devoirs	.49869	.00765
école libre	.37910	-.08469
activités	-.01612	.59090
développement intégral	.32918	-.11286
progrès continu	-.31604	.34359

9. Plus de détails sur l'analyse factorielle sont donnés à l'annexe A. Pour l'instant, soulignons que les coefficients de saturation expriment la corrélation entre la variable et les facteurs, après que ceux-ci aient subi un moment de rotation.

A partir du tableau 3.7, nous pouvons voir que pour les parents, l'école nouvelle est associée au progrès continu, au développement intégral, à l'école libre et au système sans devoirs. Ainsi, dans l'esprit des parents, l'école nouvelle est une école où l'enfant a une grande liberté, où il apprend au rythme qui lui convient, où il peut développer toutes les aptitudes qui sont en lui et où les devoirs ne sont pas absolument nécessaires pour un bon apprentissage.

L'école traditionnelle, toujours à partir du tableau 3.7, dispense un enseignement traditionnel selon des méthodes qui lui sont propres. Ainsi, l'école traditionnelle, pour les parents de la C.E.C.M., privilégie l'enseignement des matières de base, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et le fait que les enfants d'une même classe doivent tous voir le même programme en même temps.

De là, il nous a été possible de construire deux indices standardisés et, ainsi, mieux cerner la position des parents relativement à ces deux types d'écoles (cf. Tableau 3.8).

En effet, les groupes de sélection, c'est-à-dire les parents qui ont des enfants à l'école anglaise, les parents qui ont des enfants à l'école française et les parents qui ont des enfants et à l'école anglaise et à l'école française se distinguent de façon significative quant à l'école nouvelle. Les parents qui ont des enfants à l'école anglaise seraient les plus réfractaires à ce type d'école (score moyen obtenu : -.2619) comparativement à ceux qui ont des enfants et à l'école anglaise et à l'école française (score moyen obtenu : -.0645) et à ceux qui ont des enfants à l'école française (score moyen obtenu : .0707).

L'origine ethnique et culturelle, par ailleurs, nous apparaît être un complément explicatif important de ce que nous avons remarqué précédemment. En effet, une analyse de l'indice "école nouvelle" croisé avec l'origine ethnique ou culturelle nous révèle que les italiens, qui constituent la majorité du groupe des parents (école anglaise), sont les moins favorables à l'école nouvelle (score moyen obtenu : -.3369). Les Britanniques, pour leur

TABLEAU 3.8 : Attitudes des parents relativement à l'école nouvelle selon certaines caractéristiques des parents

	Score moyen	Statistiques
a) Selon l'ethnie des parents		
Pour toute la population	-.0083	
pour les Britanniques	.1738	
pour les Français	.0468	
pour les Italiens	-.3369	
pour les autres	.0243	
	F =	14.3390
	Eta carré =	.0494
b) Selon le degré de conservatisme des parents		
Pour toute la population	-.0014	
pour les peu conservateurs	.2666	
pour les moyennement conservateurs	-.0228	
pour les très conservateurs	-.0820	
	F =	15.0392
	Eta carré =	.0361
c) Selon le niveau de scolarité		
Pour toute la population	-.0022	
pour les moins de 4 ans	-.2733	
pour les 5 à 8 ans	.0112	
pour les 9 à 11 ans	.0349	
pour les 12 à 13 ans	-.0092	
pour les 14 ans et plus	.1369	
	F =	4.8853
	Eta carré =	.0230
d) Selon le groupe de sélection		
Pour toute la population	.0000	
pour les parents (école française)	.0707	
pour les parents (école anglaise)	-.2619	
pour les parents (école française + anglaise)	-.0645	
	F =	19.1906
	Eta carré =	.0437

part, sont ceux qui manifestent la plus grande ouverture d'esprit en se disant les plus réceptifs à tout cela (score moyen obtenu : .1738). Les deux autres groupes, c'est-à-dire les français et les autres, ont à peu près le même comportement relativement à ce type d'école (scores moyens respectifs : .0468 et .0243).

La scolarité des parents et le degré de conservatisme sont deux variables explicatives intéressantes de l'école nouvelle. En effet, les parents les moins scolarisés (moins de 4 ans) sont les moins favorables à l'école nouvelle (score moyen obtenu : -.2733), alors que les parents les plus scolarisés acceptent mieux ce type d'école (score moyen obtenu : .0642). Par ailleurs, plus les parents sont conservateurs, moins ils sont favorables à l'école nouvelle (score moyen obtenu : -.0820) et réciproquement (score moyen obtenu : .2666).

Comme pour l'école libre, les parents qui ont le plus bas niveau d'aspirations scolaires ont plus tendance à favoriser l'école nouvelle (score moyen obtenu : .1177) que tous les autres qui ont un niveau moyen et élevé d'aspirations (score moyen obtenu : -.0161). Cette distribution, cependant, est statistiquement non significative.

Il faut noter, enfin, que l'âge n'est pas une variable statistiquement significative relativement à l'école nouvelle, alors qu'elle l'est dans le cas de l'école traditionnelle. En effet, plus les parents sont jeunes, moins ils sont en faveur de l'école traditionnelle (score moyen obtenu pour les 25-34 ans : -.1532), alors que les parents de 55 ans et plus s'affichent nettement en faveur de ce type d'école (score moyen obtenu : .2217)

La scolarité et le degré de conservatisme sont encore deux variables importantes dans l'explication de l'école traditionnelle. Les parents les moins scolarisés ont tendance à favoriser l'école traditionnelle (score moyen obtenu : .0963), alors que les plus scolarisés semblent s'y opposer avec une certaine vigueur, du moins ceux qui ont plus de 14 ans de scolarité (score moyen obtenu pour les 14 ans et plus : -.3798 ; pour 11 à 14 ans : -.0518). D'autre part, les parents les plus conservateurs auront tendance à favoriser

TABLEAU 3.9 : Attitudes des parents relativement à l'école traditionnelle selon certaines caractéristiques des parents

	Score moyen	Statistiques
a) L'âge		
Pour toute la population	-.0000	
pour les 25 à 34 ans	-.1563	
pour les 35 à 44 ans	-.0260	
pour les 45 à 54 ans	.0846	
pour les 55 à 64 ans	.2241	
pour les 65 et plus	.2113	
		F = 8.4722
		Eta carré = .0482
b) La scolarité		
Pour toute la population	-.0008	
pour les moins de 4 ans	.0963	
pour les 4 à 8 ans	.0648	
pour les 9 à 11 ans	-.0139	
pour les 12 à 13 ans	-.0518	
pour les 14 et plus	-.3798	
		F = 13.2522
		Eta carré = .0600
c) Le degré de conservatisme		
Pour toute la population	.0125	
pour les peu conservateurs	-.2391	
pour les moyennement conservateurs	-.0279	
pour les très conservateurs	.1384	
		F = 32.6163
		Eta carré = .0751
d) L'ethnie		
Pour toute la population	-.0039	
pour les Britanniques	-.2905	
pour les Français	.0069	
pour les Italiens	.0339	
pour les autres	-.0069	
		F = 4.7700
		Eta carré = .0170

l'école traditionnelle (score moyen obtenu : .1384) et les moins conservateurs auront l'attitude contraire (score moyen obtenu : -.2391)

L'école traditionnelle est favorisée par les parents qui ont un niveau moyen et élevé d'aspirations scolaires (score moyen obtenu : .0148), comme dans le cas de la variable "activités". Par ailleurs, les parents qui ont un bas niveau d'aspirations scolaires semblent moins portés envers ce type d'école (score moyen obtenu : -.1080).

Pour ce qui est des groupes de sélection et en conséquence de l'ethnie, il n'y a pas de différence significative.

En bref, soulignons que l'école nouvelle reçoit une certaine faveur de la part des parents qui sont peu conservateurs, plus scolarisés et d'origine ethnique autre qu'italienne. L'école traditionnelle, pour sa part, rencontre les vues des parents plus âgés, moins scolarisés et plus conservateurs.

4. L'école obligatoire

L'école obligatoire peut avoir deux volets : obligation pour les parents d'envoyer les enfants à l'école et obligation pour l'enfant d'aller à l'école.

Dans le but de connaître les attentes des parents relativement à cette obligation d'envoyer les enfants à l'école, nous leur avons posé la question suivante : "Pensez-vous que l'idéal serait pour les parents d'avoir la liberté d'envoyer ou non à l'école leurs enfants de niveau élémentaire, leurs enfants de niveau secondaire ?" En général, peu de parents (14.4%) souhaitent avoir la liberté d'envoyer ou non à l'école leurs enfants de niveau élémentaire. Cette liberté semble intéresser particulièrement les parents qui ont des enfants à l'école anglaise, alors qu'un plus grand nombre de parents qui ont des enfants à l'école française ne souhaitent pas disposer de cette liberté (cf. tableau 3.10). En effet, les parents d'ethnie française sont majoritairement contre cette possibilité (90.2%), tandis qu'un plus grand nombre

d'italiens (30.4%) et de britanniques (31.3%) souhaitent profiter de cette possibilité.

D'autre part, un plus grand nombre de parents (16.7%) souhaitent que cette possibilité s'applique pour leurs enfants de niveau secondaire. Le changement d'attitude apparaît au niveau des parents qui ont des enfants à l'école anglaise, car 29.5% au lieu de 25.5% de ceux-ci souhaitent cette possibilité. Cette transformation transparaît surtout au niveau des parents d'origine britannique qui passent de 31.3% en faveur de cette liberté au niveau élémentaire à 47.8% pour le niveau secondaire,

Tableau 3.10 - Liberté souhaitée d'envoyer ou non les enfants à l'école selon le groupe de parents.*

	enfants de niveau élémentaire	enfants de niveau secondaire
Parents qui ont des enfants à l'école française	11.7%	13.7%
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise	25.5%	29.5%
Parents qui ont des enfants et à l'école anglaise et à l'école française.	12.5%	14.6%

*Les pourcentages qui sont reportés dans ce tableau doivent être interprétés comme les pourcentages horizontaux propres à chaque groupe de parents.

l'augmentation au niveau des autres groupes ethniques étant minime.

Dans un deuxième temps, nous avons voulu savoir si les parents souhaitaient qu'un enfant de niveau élémentaire ou de niveau secondaire puisse avoir la liberté d'aller ou de ne pas aller à l'école. La réponse des parents est claire : les parents ne souhaitent pas cette liberté ni pour l'enfant de niveau élémentaire (97.8%) ni pour l'enfant de niveau

secondaire (95.2%). Ceux qui espèrent une telle liberté pour leurs enfants de niveau secondaire sont surtout d'origine britannique (13.5%) et italienne (8.9%).

5. Attitudes relatives à l'abandon scolaire

L'abandon scolaire est un phénomène important, si l'on en juge par le nombre d'études qui se font dans le domaine. Nous avons voulu, à l'intérieur de ce sondage, avoir une idée de l'ampleur du problème. Pour ce faire, nous avons demandé aux parents s'il était déjà arrivé à leurs enfants de niveau secondaire de vouloir abandonner l'école. 21.7% des parents répondaient à cette question par l'affirmative. Ajoutons que ce phénomène semble très important chez les enfants inscrits à l'école française (24.2%) comparativement aux enfants inscrits à l'école anglaise (10.9%).

Nous avons voulu connaître, en plus, l'attitude des parents face à de problème. Il appert que plus de la moitié (54.6%) des parents tentent de convaincre leurs enfants de la nécessité de l'école, et que plus du tiers (37.8%) les laissent libres d'agir selon leur désir. Ajoutons qu'au niveau

Tableau 3.11 - attitudes des parents face à la volonté qu'a leur enfant d'abandonner l'école

Vous les avez envoyés à l'école sans discussion	7.6%	
Vous avez tenté de les convaincre de la nécessité de l'école avant de les y renvoyer	54.6%	
Vous avez discuté avec eux et leur avez laissé la liberté d'y aller ou pas	29.4%	
Vous n'êtes pas intervenu	8.4%	N 200

des parents qui ont des enfants à l'école française, 8.3% les renvoient à l'école sans discussion, alors qu'aucun parent ayant des enfants à l'école anglaise n'use de ce pouvoir, plutôt ils se disent non-interventionnistes (28.2%).

6. Attitudes face à une formule autre que l'école.

Dans la perspective de chercher à obtenir les attentes des parents vis-à-vis l'école, il était aussi normal que nous cherchions à savoir si ces mêmes parents seraient d'accord avec une formule autre que l'école, Il ressort que 36.2% des parents sont d'accord avec une telle formule, que 14.9% de ceux-ci y enverraient leurs enfants à temps plein, 22.2% y enverraient leurs enfants à temps partiel et 1.8% refuseraient d'y envoyer leurs enfants.

IV. Le niveau élémentaire

Au cours des pages qui précèdent, nous avons abordé certaines questions générales se rapportant au niveau élémentaire: le progrès continu, le développement intégral, etc...

Dans cette nouvelle section, nous nous intéresserons à une évaluation de certaines composantes d'un "progrès continu" mitigé, c'est-à-dire le regroupement des élèves dans des classes de forts, de moyens ou de faibles. Nous tenterons d'obtenir les attentes des parents concernant les classes de forts et les classes de faibles, concernant la spécialisation des professeurs de l'élémentaire et concernant le programme qui est dispensé à l'élémentaire.

1. Evaluation des regroupements d'élèves selon leur force. Ces regroupements nous leur avons vu deux conséquences particulières : permettre à l'enfant de mieux apprendre et accentuer les différences entre les enfants. Il nous paraissait, alors, intéressant d'interroger les parents sur le sujet. En effet, il ressort que 63.9% des parents pensent que le fait de constituer des classes de forts, de moyens ou de faibles permet à l'enfant de mieux apprendre. Ces parents, il nous est cependant difficile de les caractériser, car ils se retrouvent de façon non différenciée sur toutes les variables que nous avons utilisées pour les décrire. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que 82.2% des moins conservateurs, 82.8% des anglophones (langue maternelle) et 92.1% des britanniques (origine ethnique ou culturelle) pensent qu'une telle organisation de l'élémentaire permet à l'enfant de mieux apprendre. Si nous comparons, maintenant, l'attitude générale des parents relativement à une telle organisation (0.37g) et leur opinion relativement au fait qu'elle permette à l'enfant de mieux apprendre (cf Tableau 4.1), il y appert une relation significative. En effet, les parents favorables à une telle organisation de l'élémentaire diront en majorité que celle-ci permet à l'enfant de mieux apprendre (80.6%), alors que les plus défavorables auront tendance à se partager, tout en reconnaissant en plus grande proportion (53.1%/46.9%) la conséquence positive propre à un tel regroupement.

Tableau 4.1 - Attitude générale des parents relativement au regroupement des enfants selon leur force (0. 37g) et opinion des parents relativement au fait qu'il permet à l'enfant de mieux apprendre (0. 45)

		Permet à l'enfant de mieux apprendre		
		OUI	NON	
Diviser la classe est mauvais	Non	80.6 (61.1)	19.4 (30.1)	50.9
	Oui	53.1 (38.9)	46.9 (69.9)	49.1
		67.1	32.9	N = 931

Quant à l'aspect plutôt négatif, c'est-à-dire au fait qu'une telle organisation "risque d'accentuer les différences entre les enfants", les opinions des parents sont très partagées et elles apparaissent spécifiques à certaines catégories (de parents). En effet, les parents

Tableau 4.2 - Pensez-vous que le fait de constituer des classes de forts, de moyens ou de faibles risque d'accentuer les différences entre les enfants?

Oui	50.6%
Non	46.5%
Indécis	2.9%
	N = 998

qui acceptent positivement la vie d'aujourd'hui et tout ce qu'elle comporte (N = 101), auront plutôt tendance à ne pas être d'accord avec cette évaluation négative (70.1%), alors que les parents les plus pessimistes (N = 451) apparaîtront plutôt portés à voir un risque dans une telle organisation (58.5%). De plus, les parents d'origine ethnique autre que française ont plus tendance à minimiser ce risque puisque 61.7% de britanniques, 60.4% d'italiens et 59.9% d'origine ethnique autre répondent à cette question par la négative, alors que 56.4% des français

croient en ce risque. Enfin, ajoutons que les parents qui ont des enfants à l'école anglaise se prononcent en majorité (60.1%) contre le fait qu'une telle organisation risque d'accentuer les différences entre les enfants. Si nous comparons, enfin, l'attitude générale des parents (Q. 37g) et leur opinion particulière (accentuer les différences entre les enfants), nous en arrivons à une relation significative. En effet, les parents qui jugent cette organisation comme mauvaise pour le développement de l'enfant, sont d'accord pour dire qu'elle "risque d'accentuer les différences entre les enfants" (72.2%), alors que les autres répondent par la négative, en disant qu'elle ne risque pas d'accentuer les différences (68.8%).

Tableau 4.3 : Attitude générale des parents relativement au regroupement des enfants selon leur force (Q. 37g) et opinion des parents relativement au fait qu'il risque d'accentuer les différences (Q. 46)

		Risque d'accentuer les différences		
		OUI	NON	
Diviser la classe est mauvais	NON	31.2 (29.8)	68.8 (70.8)	49.5
	OUI	72.2 (70.2)	27.8 (29.2)	50.5
		51.9	48.1	N = 949

Enfin, à partir du tableau 4.4, nous pouvons voir que les questions 45 et 46 ne sont pas exclusives et que les parents se distribuent de façon significative. En effet, 33.1% des parents qui pensent qu'une telle organisation de l'élémentaire (regrouper les élèves selon leur force) permet à l'enfant de mieux apprendre, diront qu'elle risque aussi d'accentuer les différences entre les enfants. En fait, cette population accepte les deux conséquences qui peuvent découler d'une telle organisation, alors que ce n'est pas le cas des autres (66.9%) qui estiment n'y voir aucun risque d'accentuer les différences. L'autre opinion (ne permet pas à l'enfant de mieux apprendre), enfin, est liée à celle qui veut qu'une telle organisation risque d'accentuer les différences (84.8% des parents).

Tableau 4.4 : Permet à l'enfant de mieux apprendre (Q.45) / risque d'accentuer les différences (Q.46)

		Risque d'accentuer les différences		
		OUI	NON	
Permet à l'enfant de mieux apprendre	OUI	33.1 (43.8)	66.9 (89.8)	66.6
	NON	84.8 (56.2)	15.2 (10.2)	33.4
		50.5	49.6	N = 927

2. Evaluation générale de cette constitution de classes de forts, de moyens ou de faibles. (Q.49). Les parents, relativement à cette question, ont tendance à se partager. En effet, 40.3% de ceux-ci pensent que le fait de constituer des classes de forts, de moyens ou de faibles marque, généralement, les enfants pour le reste de leurs études et 49.3% croient que cela est, la plupart du temps, sans conséquence.

Maintenant, si l'on examine cette répartition en rapport avec le fait qu'une telle organisation permet à l'enfant de mieux apprendre, il est intéressant de constater que la majorité (89.9%) de ceux qui croient au sans conséquence (d'une telle organisation) affirme que cette organisation ne permet pas à l'enfant de mieux apprendre. En fait, ces parents ne diagnostiquent aucun problème à une telle organisation, mais n'y voient rien de positif.

Tableau 4.5 : Evaluation du fait de constituer des classes de forts, de moyens ou de faibles (Q.49) et l'aspect positif de cette organisation (Q.45).

	Permet à l'enfant de mieux apprendre		
Evaluation	OUI	NON	
Enfants généralement marqués	40.4 (26.0)	59.6 (77.4)	43.0
Sans conséquence pour les enfants.	86.9 (74.0)	13.1 (22.6)	57.0
	66.9	33.1	N = 851

Par ailleurs, 59.6% des parents qui croient les enfants généralement marqués nient qu'une telle organisation permette à l'enfant de mieux apprendre. Ces parents diagnostiquent un problème à une telle organisation et n'y voient rien de positif.

Les autres (40.4%), enfin, affirment qu'une telle organisation permet à l'enfant de mieux apprendre, tout en précisant que les enfants sont généralement marqués. Ces derniers, en décelant un problème à promouvoir une telle organisation, y voient cependant un aspect positif.

Si l'on examine, en plus, les résultats obtenus à la question 49 en rapport avec le fait qu'une telle organisation de l'élémentaire risque d'accentuer les différences entre les enfants, il ressort que 91.4% des parents qui croient les enfants généralement marqués affirment que cette organisation comporte des risques. Ces parents détectent un problème dans une telle organisation et l'identifient à une accentuation des différences entre les enfants.

Tableau 4.6 : Evaluation du fait de constituer des classes de forts, de moyens ou de faibles (Q.49) et l'aspect négatif de cette organisation (Q.46)

	Risque d'accentuer les différences		
	OUI	NON	
Enfants généralement marqués	91.4 (79.2)	8.6 (7.9)	44.6
Sans conséquence pour les enfants	19.4 (20.8)	80.6 (92.1)	55.4
	51.5	48.5	N = 873

3. Attentes des parents concernant les groupes de forts. Les classes de forts, à cause de leur rythme d'apprentissage, posent un problème : "quand une classe de forts a vu toute la matière prévue au programme et qu'il reste du temps, que fait-on?" Nous avons voulu soumettre le problème aux parents en leur proposant de choisir entre deux solutions très précises, à savoir que les enfants s'adonnent à des

activités complémentaires à ce programme ou bien qu'ils abordent immédiatement la matière de l'année suivante.

Tableau 4.7 : Attentes des parents quant aux classes de forts (Q.47)

Les enfants s'adonnent à des activités complémentaires au programme.	65.1%
Les enfants abordent immédiatement la matière de l'année suivante	21.3%
Les enfants s'adonnent à des activités complémentaires et abordent immédiatement la matière de l'année suivante	13.6%

N = 963

Les parents favorisent le fait que les enfants s'adonnent à des activités complémentaires au programme (65.1%) et cette faveur augmente avec le niveau de scolarité : 60% des parents qui ont moins de 8 ans de scolarité favorisent cette option alors que les plus de 14 ans de scolarité atteignent 78%.

Tableau 4.8 : Attentes des parents concernant les classes de forts selon leur scolarité (Q.47)

	Activités complémentaires	Matière de l'année suivante
Moins de 8 ans	60%	27.5%
9 - 13 ans	69%	15%
14 +	78%	8%

Par ailleurs, seulement 21.3% des parents souhaitent que les classes de forts abordent la matière de l'année suivante, quand toute la matière prévue au programme a été vue. Pour ceux-ci, nous constatons que les moins scolarisés (- 8 ans de scolarité) choisissent en plus grand nombre cette seconde option (27.5%) alors que seulement 7% des très scolarisés font ce choix. Si nous analysons ce choix en rapport avec les aspirations scolaires, nous pouvons voir que parmi les parents ayant un niveau

d'aspirations scolaires élevées, 25% favorisent cette seconde option, les autres catégories de parents ne dépassant pas 18%.

Enfin, 13.6% des parents souhaitent que les enfants s'adonnent à des activités complémentaires et, en même temps, abordent la matière de l'année suivante.

4. Attentes des parents concernant les groupes de faibles. Les classes de faibles sont aux prises avec un tout autre problème qui comporte plus d'une dimension, puisqu'il y est question, d'une part, de voir tout le programme en utilisant des méthodes pédagogiques spéciales ou en allant moins en profondeur, mais de finir à temps, et d'autre part, de voir tout le programme, mais sans finir à temps. Les parents, selon les informations recueillies, ont tendance à privilégier le fait que les classes faibles voient la matière prévue au programme dans le même temps que les autres (57.2%) et, pour ce faire, 74.2% de ceux-ci souhaitent que l'on utilise des méthodes d'enseignement spéciales. Enfin, 38.7% des parents acceptent que les classes faibles prennent tout le temps nécessaire pour voir le programme quitte à ce que les enfants terminent après les autres.

Tableau 4.9 : Quelle formule serait préférable pour les classes de faibles (Q.48).

Utiliser des méthodes d'enseignement spéciales	42.4%	
Aller moins en profondeur	14.8%	
Prendre tout le temps nécessaire	38.7%	
Indécis	4.1%	
	100%	N = 998

Il est intéressant de constater que les parents de basses aspirations scolaires ont plutôt tendance à souhaiter l'utilisation des méthodes d'enseignement spéciales (51.4%) plutôt que les solutions d'aller moins en profondeur (20.9%) ou de prendre tout le temps nécessaire (27.7%). De plus, les parents qui favorisent la seconde solution (aller moins en profondeur) sont les moins réfractaires à l'école libre et à ses composantes (score moyen obtenu: .8239 par rapport à .6547 et .6419) et,

en conséquence, à l'école nouvelle (score moyen obtenu : .0565). Les parents qui nous ont souligné que, pour ces classes, on devait prendre tout le temps nécessaire favorisent l'initiation artistique et insistent moins sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (score moyen obtenu : .8986). Enfin, les parents qui optent pour la seconde solution (aller moins en profondeur) seraient les plus insistants quant à l'enseignement des matières de base et à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (score moyen obtenu : 1.0666).

En bref, les opinions sont partagées et s'expliquent par le niveau de scolarité des parents, leurs aspirations et leurs conceptions de l'école.

5. Attentes des parents concernant la spécialisation des professeurs (Q.54). La spécialisation des professeurs ne semble pas rencontrer les attentes d'une majorité de parents, du moins à l'élémentaire. En effet, 47% des parents pensent qu'à l'élémentaire, il serait préférable qu'un même professeur enseigne toutes les matières, 26.4%, que le professeur titulaire enseigne la langue d'usage de l'école et les mathématiques, les autres matières étant confiées à des professeurs spécialisés et 25.3%, que chacune des matières soit confiée à un professeur spécialisé.

Il est intéressant de constater que l'opinion des parents sur la spécialisation des professeurs varie avec leur âge. En effet, il appert que les parents de plus de 55 ans favorisent le professeur unique dans une proportion de 72.5%, alors que les moins de 35 ans n'atteignent que 35.6%. Par ailleurs, le système d'un professeur spécialisé pour chacune des matières obtient la faveur des plus jeunes parents (36.6%), les plus âgés le favorisant dans une proportion de seulement 14.5%.

De plus, les parents qui ont un emploi de col blanc se révèlent les défenseurs du professeur titulaire avec un certain nombre de professeurs spécialisés (48.1%), alors que les parents d'occupation manuelle se concentrent autour du système du professeur unique (52.0%).

En bref, il ressort que les parents qui se rallient au système du professeur unique sont plus âgés et ont une occupation manuelle. Le système du professeur titulaire avec un certain nombre de professeurs spécialisés rallie une proportion importante de cols blancs. Enfin, le système de professeurs spécialisés rallie les parents les plus jeunes.

6. Le programme offert à l'école française. Un certain nombre d'heures est alloué à chacune des matières. Ceci étant, nous avons voulu connaître le degré de satisfaction des parents, c'est-à-dire savoir si, dans le cas de chacune des matières indiquées, on devait consacrer plus, autant ou moins d'heures qu'on ne le fait présentement. Il ressort du tableau 4.10 que la majorité de la population ($\simeq$ 75%) est satisfaite quant au nombre d'heures alloué au sciences humaines, aux sciences de la nature, à l'enseignement musical, aux arts plastiques et à l'éducation physique. Par ailleurs, plus de 25% des parents désirent des changements en ce qui concerne le français, les mathématiques, l'enseignement religieux et la formation personnelle. En fait, les deux matières de base semblent retenir l'attention, car 27.1% et 23.5% des parents réclament plus de français et de mathématiques (cf tableau 4.11). L'enseignement religieux, pour sa part, ne recueille pas la même faveur, puisque quelque 25% des parents souhaiteraient une diminution de l'enseignement religieux en milieu scolaire. La formation personnelle, par contre, devrait disposer de plus de temps pour 20.9% des parents.

Une analyse plus poussée du tableau 4.11 nous révèle un certain partage des opinions, relativement à la formation personnelle et sociale (20.9(plus)/14.5(moins)) et aux sciences humaines (13.1(plus)/11.2(moins)). Par ailleurs, l'éducation physique a une certaine importance pour les parents, puisque 23% souhaitent que plus de temps soit consacré à cette discipline.

Tableau 4.10 : Pourcentage de parents qui réclament le statu quo (autant d'heures) quant au nombre d'heures consacré aux différentes matières à l'école primaire (Q.51)

le français	66.9%
les mathématiques	70.8%
l'enseignement religieux ou moral	64.1%
formation personnelle et sociale	62.6%
les sciences humaines	73.5%
les sciences de la nature	75.0%
l'enseignement musical	73.5%
les arts plastiques	76.8%
l'éducation physique	72.1%

N = 671

Tableau 4.11 : Pourcentage de parents qui réclament une augmentation ou une diminution du nombre d'heures consacré aux différentes matières à l'école française (Q.51)

	Augmentation (plus)	Diminution (moins)
le français	27.1%	4.8%
les mathématiques	23.5%	3.9%
l'enseignement religieux ou moral	9.5%	24.6%
la formation personnelle et sociale	20.9%	14.5%
les sciences humaines	13.1%	11.2%
les sciences de la nature	6.6%	16.8%
l'enseignement musical	5.4%	18.9%
les arts plastiques	6.4%	15.6%
l'éducation physique	23.0%	3.9%

N = 671

Ces parents insatisfaits, nous avons voulu les mieux connaître et, pour ce faire, nous avons constitué quelques typologies. Ainsi, nous remarquons que 52.9% des parents de plus de 10 ans de scolarité et ayant un emploi de col blanc réclament plus de français, alors que 15.7% font le souhait contraire. Nous remarquons aussi que 25.4% des parents de basse scolarité (9 ans et moins) et d'occupation manuelle veulent plus de français et que seulement 2% en désirent moins. Il ressort de ces pourcentages que les parents de basse scolarité et d'occupation manuelle mettent plus d'insistance dans l'apprentissage du français que les parents de scolarité élevée et d'occupation non manuelle. En effet, un plus grand nombre souhaite le statu quo (3/4) et très peu réclament une diminution du nombre d'heures de français (1/50), alors que 15.7% des parents de scolarité élevée et d'occupation non manuelle désirent moins de français (soit 1/6).

De plus, nous avons constaté que seulement 30.7% des parents de scolarité élevée (10 ans et plus) et d'occupation non manuelle désiraient plus de mathématiques et que 4.5% en désiraient moins. Les cols bleus de basse scolarité, pour leur part, souhaitent plus de mathématiques dans une proportion de 27.8% et 7.3% en réclament moins. Ainsi, les parents

d'occupation manuelle souhaitent une diminution du nombre d'heures de mathématiques et ce en plus grand nombre (1/14) que les parents d'occupation non manuelle et de scolarité élevée (1/22).

L'enseignement religieux, nous l'avons déjà dit, est la matière la plus controversée: 24.6% des parents réclament une diminution du nombre d'heures alloué à cet enseignement. La majorité des parents qui partagent cette opinion ont une scolarité élevée (63.6%), un emploi de col bleu (78.3%) et leur revenu familial (70.5%) dépasse $10,000. Par ailleurs, les parents qui réclament plus d'enseignement religieux ont un revenu familial de moins de $10,000 (75.7%) et n'ont pas plus de 9 ans de scolarité (63.1%). Il nous faut souligner, cependant, que 64.2% des parents qui ont une occupation manuelle sont pour le statu quo, alors que seulement 52.2% des parents d'occupation non manuelle le favorisent. En effet, 39.1% de ceux-ci veulent moins d'enseignement religieux, alors que seulement 29.5% des parents ayant une occupation non manuelle partagent cette opinion.

Le conservatisme des parents semble lié à leur degré de satisfaction pour ce qui est du nombre d'heures alloué à la formation personnelle et sociale. En effet, les parents qui réclament moins de formation personnelle et sociale se retrouvent surtout parmi les plus et les moyennement conservateurs (41.2% et 55%), alors que l'opinion inverse est véhiculée par un plus grand nombre de parents peu conservateurs (38%).

Une réduction du programme de sciences humaines est réclamée par 11.2% des parents : 54.5% de ceux-ci ont un emploi de col bleu semi-spécialisé ou non spécialisé, et 48.5% sont très conservateurs. Par ailleurs, 13.1% des parents veulent plus de sciences humaines au programme : 42.2% de ceux-ci sont peu conservateurs et 53.8% ont une scolarité élevée.

La majorité des parents considèrent qu'il y a assez de sciences de la nature (75.6%) et d'arts plastiques (76.8%). Parmi les autres, il y a ceux qui réclament une réduction de ces programmes : ce sont des cols bleus non spécialisés (48.9% et 43%) et des parents de moins de 11 années de scolarité (89.6% et 88.9%). Il y a, enfin, ceux qui désirent une augmentation de ces programmes : ils se retrouvent surtout parmi les parents d'occupation non manuelle (49.4% et 54.4%).

L'enseignement musical est aussi très controversé, puisque 18.9% des parents réclament moins d'enseignement musical et que ceux-ci sont de scolarité peu élevée (91.1% de ceux-ci ont moins de 11 ans de scolarité). Par ailleurs, seulement 5.4% des parents veulent plus d'enseignement musical et ceux-ci se retrouvent surtout parmi les cols blancs (63.1%).

L'éducation physique, enfin, fait l'unanimité : 95.1% sont satisfaits du programme actuel d'éducation physique (72.1%) ou souhaitent un programme plus complet (23%).

7. Le programme offert à l'école anglaise. Il est intéressant de constater, à partir du tableau 4.12, que les parents ayant des enfants à l'école anglaise favorisent en général le statu quo, puisque chacune des matières devrait se voir consacrer autant d'heures selon la majorité des parents ($72.5\% \geqslant \% \leqslant 85.2\%$). Une seule exception apparaît et c'est au niveau des mathématiques (67.7%) où 27.5% des parents (école anglaise) en réclament plus. 41.2% des parents d'occupation non manuelle et de basse scolarité ont cette revendication.

Par ailleurs, il est important de souligner que le temps alloué à l'anglais est très controversé, puisque 12.2% en réclament plus (23.7% des parents de très basse scolarité - moins de quatre ans - se retrouvent surtout parmi les italiens qui représentent 66.7% des parents véhiculant cette opinion) et 14.3% en désirent moins.

Tableau 4.12 : Pourcentage des parents qui réclament le statu quo (autant d'heures) quant au nombre d'heures consacré aux différentes matières à l'école anglaise (Q.53).

l'anglais	72.5%
les mathématiques	67.7%
l'enseignement religieux ou moral	73.0%
l'écriture	73.8%
les sciences humaines	78.8%
les sciences de la nature	77.2%
l'enseignement musical	84.7%
les arts plastiques	80.4%
l'éducation physique	85.2%
bibliothèque	83.6%

N = 189

L'écriture semble, à partir du tableau 4.13, avoir la faveur de 22.5% des parents qui se concentrent surtout parmi les moins instruits - moins de 8 ans de scolarité - (63.1%).

Les sciences humaines et les sciences de la nature semblent avoir plus d'importance pour les parents ayant des enfants à l'école anglaise que pour ceux qui en ont à l'école française. Parmi les premiers, très peu souhaitent une diminution du temps alloué à ces matières (2.6% et 3.7%), alors que les seconds se disaient beaucoup moins favorables, puisque 11.2% et 16.8% d'entre eux réclamaient une diminution du temps alloué à ces matières. Les parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise, au contraire, souhaitent que plus d'heures soient allouées aux sciences humaines et naturelles.

Enfin, le temps alloué à l'éducation physique répond aux attentes de ces parents (école anglaise) puisque seulement 10.1% en réclament plus, alors que 23% des parents (école française) étaient dans cette situation. Il est à se demander pourquoi les opinions des parents (des deux types linguistiques d'école) diffèrent à ce point sur cette matière.

Tableau 4.13 : Pourcentage de parents qui réclament une augmentation ou une diminution du nombre d'heures consacré aux différentes matières à l'école anglaise (0.53)

	Augmentation (plus)	Diminution (moins)
l'anglais	12.2%	14.3%
les mathématiques	27.5%	2.1%
l'enseignement religieux ou moral	8.5%	2.1%
l'écriture	22.5%	2.1%
les sciences humaines	5.3%	2.6%
les sciences de la nature	15.9%	3.7%
l'enseignement musical	4.8%	7.4%
les arts plastiques	6.3%	9.0%
l'éducation physique	10.1%	3.2%
bibliothèque	6.3%	7.4%

N - 189

V. Le niveau secondaire

Dans le cadre d'un sondage portant sur les attentes des parents vis-à-vis l'école, nous avons jugé important d'aborder certaines questions se rapportant plus spécifiquement au secondaire. Ainsi, nous nous sommes penchés sur cette question du passage de l'élémentaire au secondaire, sur les caractéristiques du secondaire en général et sur celles des polyvalentes. Nous avons abordé, en plus, la question du système à options et des différents types d'enseignements dispensés au secondaire.

1. Le passage de l'élémentaire au secondaire nous apparaissait un moment important dans la vie de l'enfant. Nous avons donc voulu permettre aux parents d'évaluer les difficultés que rencontrent les enfants à ce moment-là. Plus de la moitié des parents (52.8% ≤ difficulté ≤ 58.4%) pensent qu'il est difficile aux enfants de s'adapter au secondaire, en particulier à la grandeur des écoles et au nombre d'étudiants qui s'y trouvent (57.2%), au système d'un professeur spécialisé pour chaque matière (52.8%), au système à options (58.4%) et au changement de local (56.4%).

Nous avons voulu aller plus loin et déterminer quelle catégorie de parents adhérait à ces opinions. Nous avons, donc, construit une nouvelle variable qui avait pour but de mesurer cette difficulté (de passer de l'élémentaire au secondaire) telle qu'évaluée par les parents. Ainsi, nous avons constaté que les opinions des parents variaient de façon significative selon que leurs enfants étaient inscrits à l'école française, à l'école anglaise ou à l'une et l'autre. Les difficultés d'adaptation paraissent moins aiguës aux parents qui ont des enfants à l'école anglaise ou à l'école française et anglaise. Serait-ce qu'à l'école anglaise, les changements sont moins brutaux et que le passage de l'élémentaire au secondaire affecte moins l'étudiant ? Les éléments d'information dont nous disposons ne nous p mettent pas de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

De plus, nous remarquons que les parents dont l'origine ethnique ou culturelle est autre que britannique, française ou italienne, sont moins nombreux que les autres catégories de parents à ressentir ces difficultés d'adaptation (cf. tableau 5.1) et que les parents italiens, français et britanniques

Tableau 5.1 : score mesurant la difficulté pour les étudiants de passer de l'élémentaire au secondaire selon certaines caractéristiques des parents.

Caractéristiques	Evaluation de la difficulté par les parents (score moyen)	Statistiques
a) type linguistique d'école		
Pour toute la population	2.3942	
Parents (école française)	2.4714	
Parents (école anglaise)	2.0635	
Parents (école française école anglaise)	1.9783	
		F = 5.1229
		Eta carré = .0110
b) ethnie		
Pour toute la population	2.3902	
Britannique	2.7057	
Française	2.4586	
Italienne	2.2172	
Autre	1.8529	
		F = 4.2564
		Eta carré = .0140
c) langue d'usage		
Pour toute la population	2.3833	
anglais	1.9239	
français	2.4712	
italien	2.1366	
autre	1.3885	
		F = 5.9260
		Eta carré = .0194

y voient, dans l'ordre, de plus en plus de difficultés.

La répartition des parents selon la langue d'usage, par ailleurs, nous amène à constater que les parents dont la langue d'usage est autre qu'anglaise, française ou italienne ont une forte tendance à minimiser les difficultés d'adaptation des étudiants au secondaire (cf. tableau 5.1c). Les parents qui parlent ordinairement l'anglais à la maison obtiennent un score de difficulté plus élevé que les précédents, mais plus bas que ceux qui parlent l'italien ou le français.

Il serait intéressant d'aller plus loin, mais le temps alloué pour l'analyse de ces données ne nous permet pas de faire plus.

2. Les caractéristiques du secondaire en général. Le niveau secondaire nous est apparu un important sujet de discussion pour les personnes impliquées dans le système d'éducation. Aussi, nous avons voulu connaître plus précisément les opinions des parents sur certaines caractéristiques propres au secondaire : la spécialisation hâtive , les concentrations de cours, etc...

La spécialisation hâtive des jeunes semble préoccuper plus de la moitié des parents (57.4%) et, parmi ceux-ci, 77.9% affirment que "les élèves du secondaire n'acquièrent pas assez de connaissances générales". Les autres, tout en affirmant que les jeunes ne se spécialisent pas trop jeunes, sont partagés quant à l'acquisition des connaissances générales (cf. Tableau 5.2). Si nous examinons, maintenant, les données concernant l'acquisition de ces connaissances générales, il est intéressant de constater que 65.7% des parents affirment que "les élèves du secondaire n'acquièrent pas assez de connaissances générales" et que 68.1% de ceux-là dénoncent la spécialisation hâtive. Par ailleurs, les parents satisfaits quant à l'acquisition des connaissances générales (34.3%) sont majoritairement satisfaits quant à la spécialisation imposée aux élèves (cf. Tableau 5.2).

L'acquisition des connaissances générales semble un autre sujet de préoccupation des parents. En effet, la majorité des parents qui affirment que "les élèves du secondaire n'acquièrent pas assez de connaissances générales" se révèlent tout aussi insatisfaits quant à l'acquisition des connaissances générales au secondaire professionnel (81.1%). Par ailleurs, les insatisfaits

Tableau 5.2 : Spécialisation hâtive et satisfaction quant à l'acquisition des connaissances (secondaire)

Les élèves du secondaire se spécialisent beaucoup trop jeunes (77a)	Les élèves du secondaire n'acquièrent pas assez de connaissances générales (77b)	
	D'accord	En désaccord	
D'accord	77.9 (68.1)	22.1 (36.9)	57.4
En désaccord	49.2 (31.9)	50.8 (63.1)	42.6
	65.7	34.3	N = 860

concernant le secondaire professionnel ont des opinions plutôt pa[illegible] concernant le secondaire, en général : 59.9% de ceux-ci se révèlent totalement satisfaits (secondaire, en général, et secondaire professionnel) et 40.1%, tout en étant satisfaits pour ce qui est du secondaire professionnel, sont insatisfaits pour le secondaire, en général. (cf. Tableau 5.3). Enfin, soulignons que 37.9% des parents qui affirment que les élèves du secondaire acquièrent assez de connaissances générales, disent, par contre, que "les élèves du secondaire professionnel n'acquièrent pas assez de connaissances générales". En bref, les parents réclament plus l'enseignement général au secondaire professionnel et, en général, au niveau secondaire.

Les concentrations de cours, qui sont une caractéristique importante du secondaire, inquiètent un certain nombre de parents. En effet, 53.6% des parents pensent que "les concentrations de cours sont organisées de façon si rigide que les élèvent peuvent difficilement changer d'orientation en cours de route (q. 77c) et 23.9% n'ont pu se prononcer sur le sujet. De plus, 35% des parents affirment que ces concentrations de cours empêchent les élèves du secondaire de choisir tous les cours qu'ils souhaiteraient prendre et 15.2% ont

pas pris position. (cf. Tableau 5.4)

Tableau 5.3 : satisfaction quant à l'acquisition des connaissances générales au secondaire et secondaire professionnel

Les élèves du secondaire n'acquièrent pas assez de connaissances générales(q.77b)		Les élèves du secondaire professionnel n'accquièrent pas assez de connaissances générales. (q. 77g)	
	En désaccord	D'accord	
En désaccord	62.1 (59.9)	37.9 (17.5)	31.3
D'accord	18.9 (40.1)	81.1 (82.5)	68.7
	32.4	67.6	N = 621

X_2 = 111.9115

Tableau 5.4 : Evaluation des concentrations de cours (q.77 c et f)

	d'accord	en désaccord	indécis
Les concentrations de cours sont organisées de façon si rigide que les élèves peuvent difficilement changer d'orientation en cours de route (q. 77c)	53.6%	22.5%	23.9%
Les concentrations de cours empêchent les élèves du secondaire de choisir tous les cours qu'ils souhaiteraient prendre (q. 77b)	55.0%	29.8%	15.2%

N = 998

Le fait d'avoir plusieurs professeurs devait, selon nous, être évalué par les parents. Une très forte proportion de parents (85.3%) favorisent cette organisation. Par ailleurs, les parents ont des opinions partagées quant aux effets d'une trop grande spécialisation des professeurs: 56.8% de ceux-ci affirment que les professeurs du secondaire sont tellement spécialisés qu'ils sont incapables d'aider les étudiants qui ne relèvent pas de leur compétence et 43.2% ont l'opinion contraire. Ainsi, à partir du tableau 5.5, il appert que la majorité (68.1%) de ceux qui se disent en désaccord avec le fait d'avoir plusieurs professeurs affirment que les professeurs du secondaire sont tellement spécialisés qu'ils doivent se limiter aux matières de leur compétence. Les autres, ceux qui favorisent le fait d'avoir plusieurs professeurs, sont partagés quant à la spécialisation des professeurs et à ses conséquences. Pour terminer, disons que les parents se partagent quant à l'opinion suivante : "au secondaire, il n'est pas nécessaire que chaque groupe d'élèves ait son professeur titulaire". 49.4% se disent d'accord avec cet énoncé et 50.6% en désaccord.

Tableau 5.5 : Le fait d'avoir affaire à plusieurs professeurs (q. 77d) et les conséquences de leur spécialisation (q. 77e)

Au secondaire, il est bon que l'élève ait affaire à plusieurs professeurs.	Les professeurs du secondaire sont tellement spécialisés qu'ils sont incapables d'aider les étudiants dans les matières qui ne relèvent pas de leur compétence (q. 77e)		
	en désaccord	d'accord	
en désaccord	31.9 (10.8)	68.1 (17.6)	14.7
d'accord	45.2 (89.2)	54.8 (82.4)	85.3
	43.2	56.8	N = 813

$X_2 = 6.75626$

3. Les caractéristiques de la polyvalente peuvent être vues sous deux angles bien particuliers. En effet, la polyvalente peut être évaluée de façon très négative (si l'on s'arrête aux effets, découlant de sa taille) ou de façon positive (si l'on examine tout ce qu'elle permet).

La taille de la polyvalente en constitue le problème le plus important dont les autres découlent. Ainsi, plusieurs diront qu'il n'y a plus de vraies relations humaines entre professeurs et élèves (q. 40e), que les élèves y perdent le sens de la discipline et du respect de l'autorité (q. 80i) et que ceux-ci ont beaucoup plus tendance à y délaisser leur famille (q. 80c). Etant donné la relation existant entre ces quatre variables (par analyse factorielle), nous avons opté de les regrouper et de voir s'il y avait des différences significatives parmi les parents.

Il ressort que l'évaluation de la polyvalente (aspect négatif) varie de façon statistiquement significative selon le degré de conservatisme des parents. En effet, à partir du tableau 5.6, nous pouvons dire que plus les parents sont conservateurs, plus ils évaluent la polyvalente de façon négative, c'est-à-dire qu'ils auront plus tendance à voir la polyvalente trop grande et, de là, à l'accabler de tous les maux.

De plus, il appert que cette évaluation varie, de façon significative, avec le niveau d'aspirations scolaires. Plus les parents ont un niveau d'aspirations élevé, moins l'évaluation de la polyvalente sera négative et inversement (cf. tableau 5.6).

Enfin, le type linguistique d'école semble favoriser une évaluation particulière de la polyvalente. En effet, à partir du tableau 5.6, nous pouvons voir que les parents qui ont des enfants à l'école anglaise sont les moins négatifs envers la polyvalente et que les deux autres groupes de parents affichent un comportement à peu près semblable, c'est-à-dire beaucoup plus négatif.

Par ailleurs, la polyvalente, à cause de son organisation particulière, fait profiter l'élève d'un plus grand nombre de services à l'étudiant (q. 80b), lui permet d'acquérir plus rapidement sa maturité (q. 80d), lui offre beaucoup plus de chances d'élargir le champs de ses connaissances (q. 80h) et le

Tableau 5.6 : évaluation négative de la polyvalente selon certaines caractéristiques des parents

Caractéristiques	Score moyen obtenu	Statistiques
a) le degré de conservatisme des parents.		
Pour toute la population	2.5476	
Pour les peu conservateurs	2.1435	
Pour les moyennement conservateurs	2.5613	
Pour les très conservateurs	2.6562	
		F = 6.0693
		Eta carré = .0184
b) le niveau d'aspirations scolaires.		
Pour toute la population	2.5352	
Pour un bas niveau d'aspirations	2.8379	
Pour un niveau moyen d'aspirations	2.7428	
Pour un niveau élevé d'aspirations	2.2405	
		F = 15.4119
		Eta carré = .0445
c) L'école fréquentée par les enfants (école française ou anglaise)		
Pour toute la population	2.5352	
Pour les parents (école française)	2.6140	
Pour les parents (école anglaise)	2.1516	
Pour les autres (école anglaise et école française)	2.6970	
		F = 6.7489
		Eta carré = .0200

prépare mieux à faire face à la complexité de la société actuelle (q. 80f). Comme il s'est révélé exister une certaine relation entre ces quatre variables (par analyse factorielle), nous les avons composées pour en obtenir l'évaluation positive de la polyvalente.

De là, nous avons pu remarquer que les parents d'origine italienne avaient tendance à évaluer la polyvalente de façon beaucoup plus positive que ceux d'origine française. Les Britanniques, pour leur part, ont une attitude à peu près semblable à celle des Italiens. Ces différences, significatives selon l'ethnie des parents, sont présentées au Tableau 5.7.

Il ressort, aussi, de ce même tableau, que cette évaluation (positive) de la polyvalente varie avec la scolarité des parents. En effet, sauf pour les parents de 12 à 13 ans de scolarité, plus on est scolarisé, moins on a tendance à voir la polyvalente sous un angle positif et moins on est scolarisé, plus on est positif envers la polyvalente.

Enfin, le type d'école fréquenté par les enfants différencie l'évaluation que les parents se font de la polyvalente. En effet, les parents qui ont des enfants à l'école anglaise sont les plus positifs envers la polyvalente, alors que les parents du groupe 3 (école anglaise et école française) sont les moins positifs.

En bref, soulignons que l'évaluation négative est, avant tout, liée au degré de conservatisme des parents et à leur niveau d'aspirations scolaires et que l'évaluation positive relève de l'ethnie des parents et de leur degré de scolarité. Le type linguistique d'école, enfin, complète le tableau en apportant certaines précisions.

4. Le système à options est une autre particularité du secondaire, quand il est mis en pratique. Nous avons, donc, voulu savoir si les parents favorisaient ce système et pourquoi, quand l'élève a la maturité pour faire un choix de cours et jusqu'où peut s'étendre ce choix.

D'abord, disons que 75% des parents se disent favorables au fait que l'élève puisse faire son propre choix de cours, 17.1% se disent défavorables et 7.9% se déclarent indécis. Si, maintenant, nous tentons d'expliquer cette opinion favorable ou défavorable, nous avons beaucoup de possibilités. En effet, il ressort, du tableau 5.8, que les parents défavorables à ce système affirment en majorité (66.7%) que l'élève n'a pas les connaissances

Tableau 5.7 : Evaluation positive de la polyvalente selon certaines caractéristiques des parents

Caractéristiques	Score moyen obtenu	Statistiques
a) Ethnie :		
Pour toute la population	2.9611	
Pour les Britanniques	3.3309	
Pour les Français	2.8371	
Pour les Italiens	3.4685	
Pour les autres	3.1249	
		F = 7.4869
		Eta carré = .0357
b) Scolarité :		
Pour toute la population	2.9506	
Pour les moins de 4 ans	3.4189	
Pour les 5 à 8 ans	3.1653	
Pour les 9 à 11 ans	2.5989	
Pour les 12 à 13 ans	3.1335	
Pour les 14 et plus	2.5857	
		F = 9.5962
		Eta carré = .0594
c) L'école fréquentée par les enfants (école française ou anglaise)		
Pour toute la population	2.9498	
Pour les parents (école française)	2.8756	
Pour les parents (école anglaise)	3.3063	
Pour les autres (école française et école anglaise)	2.5806	
		F = 6.1085
		Eta carré = .0195

suffisantes pour décider de ce qu'il fera plus tard (Q.74) ou, implicitement, pour faire un choix de cours qui le prépare pour l'avenir.

Tableau 5.8 : Opinion des parents relativement au système à options et relativement aux connaissances suffisantes de l'élève afin de décider du secondaire. (Q.70 et 79)

L'élève du secondaire peut faire son propre choix de cours (Q.70)	L'élève du secondaire n'a pas les connaissances suffisantes pour décider de ce qu'il fera plus tard.(Q.79)		
	N'a pas les connaissances suffisantes	A les connaissances suffisantes	
favorables	50.5 (73.5)	49.5 (84.5)	78.5
défavorables	66.7 (26.5)	33.3 (15.5)	21.5
	54.0	46.0	N = 626

x_2 = 10.5354

Par contre, les parents affirmant que l'élève a ces connaissances sont en majorité (84.5) favorables au fait que l'élève puisse faire son propre choix de cours.

Les parents favorables au système à options affirment de façon majoritaire (62.1%) que "les élèves profiteraient de cette possibilité pour choisir les cours qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs préoccupations". Le Tableau 5.9 nous permet, aussi, de constater que les parents qui sont défavorables à un tel système disent qu'en général les élèves en profiteraient pour choisir les cours qui leur demandent le moins d'effort (49.4%). De plus, ceux qui voient chez l'élève une possibilité à la fois de choix généraux (selon ses besoins) et de choix facile (selon l'effort à fournir) se retrouvent parmi les parents en faveur de ce système à options (81.4%).

Tableau 5.9 : Opinion des parents relativement au système à options et relativement à la façon dont ce choix sera fait (Q.70 et 29).

L'élève du secondaire peut faire son propre choix de cours.	Les élèves profiteraient de cette possibilité pour choisir les cours qui correspondent le mieux à leurs besoins.	pour choisir les cours qui leur demandent le moins d'effort.	les deux à la fois.	
favorables	62.1 (92.2)	13.4 (55.9)	24.5 (81.4)	82.3
défavorables	24.5 (7.8)	49.4 (44.1)	26.1 (18.6)	17.7
	55.4	19.8	24.8	N = 882

x_2 = 117.0381

Enfin, les parents, favorables à ce système à options, auront tendance à affirmer que les élèves atteignent la maturité suffisante pour faire un choix de cours avant la quatrième année du secondaire (46.9%). Les autres, par contre, tout en ne favorisant pas le système à options, pensent que les élèves atteignent la maturité suffisante pour faire un choix de cours seulement après le secondaire (40.9%). Le Tableau 5.10 de plus, nous permet de constater que les 3^e et 4^e années sont des années importantes: les élèves, selon 51.1% des parents, y atteindraient la maturité suffisante pour faire un choix de cours.

En bref, soulignons que les parents qui favorisent le système à options pensent que les élèves vont en profiter pour choisir les cours qui correspondent à leurs besoins et qu'ils ont la maturité suffisante pour faire un tel choix avant la 4e année du secondaire. Les autres, ceux qui ne favorisent pas ce système, précisent que l'élève du secondaire n'a pas les connaissances suffisantes pour décider de ce qu'il fera plus tard, qu'il en

Tableau 5.10: Opinion des parents relativement au système à options et relativement au moment où l'élève aura la maturité pour choisir (Q.70 et 72).

L'élève du secondaire peut faire son propre choix de cours.

En quelle année du secondaire les élèves ont-ils atteint la maturité suffisante pour faire un choix de cours?

	1ère	2e	3e	4e	5e	6e	
favorables	10.3 (100)	8.6 (89.4)	28.0 (90.4)	26.0 (81.7)	14.7 (80.3)	12.4 (57.1)	81.5
défavorables	---	4.5 (10.6)	13.0 (9.6)	25.6 (18.3)	15.9 (19.7)	40.9 (42.9)	18.5
	8.4	7.9	25.2	25.9	15.0	17.7	N = 880

x_2 = 92.5976

profiterait pour choisir les cours qui lui demandent le moins d'effort et que l'élève n'atteint la maturité suffisante pour faire ce choix seulement après le secondaire.

Considérons, maintenant, jusqu'où peut aller cette possibilité de choix. Pour ce faire, nous avons divisé le secondaire selon les deux cycles et voulu évaluer ce qui existe actuellement et ce qui devrait exister. Le Tableau 5.11 nous permet de constater que la majorité des parents ne désire pas de changement pour le premier cycle (cf la diagonale du tableau). Ceux qui désirent que plus de choix soit laissé à l'élève (17.3% des parents), souhaitent pour 71.4% de ceux-ci, que l'élève ait plus de possibilités de choix, c'est-à-dire que ses possibilités soient augmentées du quart (cf Tableau 5.11, au-dessus de la diagonale). Les autres, enfin, souhaitent une diminution de cette possibilité de faire un choix de cours (20.4% des parents): 81.3% de ceux-ci pensent qu'aucun cours ne devrait être laissé au choix des élèves inscrits au premier cycle du secondaire et les autres aimeraient que cette possibilité soit diminuée du quart (cf Tableau 5.11, sous la diagonale).

Les opinions concernant le deuxième cycle sont quelque peu différentes, exception faite de ceux qui ne désirent pas de changement (cf la diagonale du tableau 5.12). En effet, une plus grande proportion

des parents (23.2%/17.3%) souhaitent que l'élève ait plus de possibilités de choix: 58.8% de ceux-ci désirent une augmentation du quart et les autres de plus de la moitié. Enfin, 11.5% des parents souhaitent une diminution des possibilités de faire un choix de cours: 35.4% de ceux-ci désireraient une diminution du quart, 56.3% une diminution de la moitié et 8.3% une diminution des trois-quarts.

En bref, nous pouvons dire que la majorité des parents considèrent que l'actuel système à options correspond à leurs attentes autant au premier cycle qu'au deuxième cycle. Il ressort, aussi, qu'au premier cycle, 20% des parents espèrent une diminution des possibilités de faire un choix de cours, alors qu'au second cycle, 23% d'entre eux espèrent une augmentation.

Tableau 5.11 : Pour le premier cycle du secondaire, proportion des cours présentement laissée au choix des élèves (Q.73) VS proportion qui devrait être laissée au choix des élèves (Q.74).

Proportion des cours laissée au choix des élèves du premier cycle.	Proportion des cours qui devrait être laissée au choix des élèves du premier cycle (Q.74)					
	Aucun	1/4	1/2	3/4	Tous	
Aucun	73.0 (51.2)	16.0 (11.4)	9.6 (13.5)	1.6 (9.1)	---	23.9
1/4	23.0 (32.2)	57.6 (82.2)	14.1 (39.4)	---	5.3 (19.9)	47.8
1/2	19.5 (6.7)	18.1 (6.3)	59.6 (41.3)	2.8 (9.1)	---	11.8
3/4	20.1 (2.4)	---	15.9 (3.8)	26.7 (45.5)	37.4 (12.0)	4.1
Tous	20.5 (7.4)	---	2.6 (1.9)	6.7 (36.3)	70.2 (68.1)	12.4
	34.1	33.5	17.1	2.5	12.8	N = 445

x_2 = 434.6604

Tableau 5.12 : Pour le deuxième cycle du secondaire, proportion des cours présentement laissée au choix des élèves (Q.75) VS proportion qui devrait être laissée au au choix des élèves (Q.76)

Proportion des cours laissée au choix des élèves du deuxième cycle.	Proportion des cours qui devrait être laissée au choix des élèves du deuxième cycle (Q.76).					
	aucun	1/4	1/2	3/4	Tous	
Aucun	86.0 (50.0)	---	14.0 (1.1)	---	---	2.9
1/4	2.5 (17.5)	62.8 (83.6)	28.5 (26.7)	2.7 (8.0)	3.5 (6.1)	34.8
1/2	4.7 (32.5)	2.2 (2.9)	65.3 (61.8)	8.3 (24.7)	19.5 (34.2)	35.0
3/4	----	20.9 (10.1)	14.0 (4.7)	57.6 (61.4)	7.5 (4.7)	12.6
Tous	---	6.0 (3.4)	14.3 (5.7)	4.7 (5.9)	75.0 (55.0)	14.7
	5.0	26.1	37.0	11.8	20.0	N = 418

$x_2 = 567.1261$

En terminant, soulignons que, pour 45.5% des parents, le critère le plus important qui devrait orienter le choix de cours d'un élève au secondaire est ce qu'il va faire plus tard et pour 27.6% ce qui l'intéresse maintenant, 26.8% des parents préférant retenir les deux critères à la fois.

5. Les différents types d'enseignement offerts au secondaire.

Nous avons tenté, dans cette section, d'évaluer le secondaire professionnel et le secondaire général comme préparation au CEGEP et comme préparation au marché du travail. 81.8% des parents jugent que le secondaire général et le secondaire professionnel préparent bien au CEGEP et 8.6% qu'ils y préparent mal. Si nous examinons le tableau 5.13, il appert que les parents sont un

peu plus satisfaits du secondaire général comme préparation au CEGEP (89.2%) que du secondaire professionnel (84.1%). Les insatisfaits du secondaire général (10.8%) se disent, en majorité, insatisfaits du secondaire professionnel (79.1%) et les insatisfaits du secondaire professionnel (15.9%) se partagent quant au secondaire général (46.1%/53.9%).

Tableau 5.13 : Secondaire général, préparation au CEGEP VS secondaire professionnel, préparation au CEGEP (Q.82 et 83).

Est-ce que le secondaire général constitue une bonne ou une mauvaise préparation au CEGEP?	Est-ce que le secondaire professionnel constitue une bonne ou une mauvaise préparation au CEGEP? Bonne	Mauvaise	
Bonne	91.8 (97.3)	8.2 (46.1)	89.2
Mauvaise	20.9 (2.7)	79.1 (53.9)	10.8
	84.1	15.9	N = 539

x_2 = 190.4763

Si nous examinons, maintenant, le secondaire professionnel comme préparation au CEGEP et comme préparation au marché du travail, il apparaît que 75.6% des parents pensent que ce secondaire prépare bien au CEGEP et au marché du travail, alors que 10.3% pensent le contraire. A partir du Tableau 5.14, il ressort qu'autant de parents sont satisfaits du secondaire professionnel comme préparation au CEGEP (82.8%) que comme préparation au marché du travail (82.5%). La plupart des parents satisfaits du professionnel comme préparation au marché du travail sont en même temps satisfaits de cet enseignement comme préparation au CEGEP (91.6%). Les parents insatisfaits du professionnel comme préparation au marché du travail, par contre, se révèlent en majorité (58.7%) insatisfaits du professionnel comme préparation au CEGEP. En fait, les parents insatisfaits de cet enseignement comme préparation au marché du travail le seront aussi envers le professionnel comme préparation au CEGEP et inversement.

Tableau 5.14 : Secondaire professionnel, préparation au CEGEP VS préparation au marché du travail. (Q.83 et 84).

Secondaire professionnel, préparation au marché du travail? (Q.84).	Secondaire professionnel, préparation au CEGEP? (Q.83). Bonne	Mauvaise	
Bonne	91.6 (91.3)	8.4 (40.2)	82.5
Mauvaise	41.3 (8.7)	58.7 (59.8)	17.5
	82.8	17.2	N = 513

x_2 = 128.2176

Si nous nous arrêtons, maintenant, à cette préparation au marché du travail et à la difficulté que rencontrent les finissants du secondaire professionnel, il est intéressant de constater que les plus critiques envers ce type de préparation affirment que ces finissants ont de la difficulté à se trouver un emploi (93.6%). Les autres, par ailleurs, se partagent quant à cette difficulté (51.4% et 48.6%). Enfin, ajoutons que les parents répondent que les diplômés du professionnel n'ont pas de difficulté à se trouver un emploi affirment à 96.6% que le professionnel constitue une bonne préparation au marché du travail (cf Tableau 5.15).

Tableau 5.15 : Secondaire professionnel, préparation au marché du travail et difficulté à se trouver un emploi (Q.84 et 85).

Secondaire professionnel, préparation au marché du travail (Q.84).	Difficulté à se trouver un emploi. Q.85). OUI	NON	
Bonne	51.4 (66.9)	48.6 (96.6)	78.7
Mauvaise	93.6 (33.1)	6.4 (3.4)	21.3
	60.4	39.6	N = 501

x_2 = 60.8867

Pour terminer, nous avons voulu connaître l'opinion des parents concernant la meilleure formation (professionnelle ou générale) à recevoir pour exercer un emploi. Les opinions, tout en se partageant, ont tendance à favoriser la formation générale (42.7%) au détriment de la formation professionnelle (33.9%). Ajoutons que l'évaluation du professionnel comme préparation au marché du travail ne fournit pas d'explication significative de cette opinion.

Tableau 5.16 : Opinion des parents concernant la meilleure formation (professionnelle ou générale) à recevoir pour exercer un emploi (Q.86).

Pour exercer un emploi après un cours secondaire, une formation générale serait tout aussi bonne qu'une formation professionnelle.	42.7%
Une formation professionnelle est de beaucoup préférable.	33.9%
Indécis.	23.4%
	100.0%

Plusieurs questions ont été abordées au cours des pages qui précèdent. Plusieurs d'entre elles mériteraient une analyse plus poussée, mais le temps ne nous permettait pas d'aller plus en profondeur. Il sera toujours possible à la Commission de faire appel à nous pour approfondir une question ou l'autre.

VI - L'enseignement religieux

L'enseignement religieux à l'école, du moins depuis un certain temps, est un sujet de discussion très important tant au niveau du ministère de l'éducation, des diocèses, des commissions scolaires que des comités de parents et d'autres associations. Vu l'ampleur de cette remise en question, nous avons voulu cerner le problème à notre façon.

Aussi, avons-nous voulu connaître les opinions des parents concernant l'enseignement religieux obligatoire, les exigences à imposer au personnel enseignant en matière de religion et la satisfaction des parents relativement à l'enseignement religieux offert dans les écoles.

1. L'enseignement religieux obligatoire. Cette question, selon nous, pouvait se résumer selon trois règles bien précises, à partir desquelles les parents devaient déterminer la règle générale concernant l'obligation de l'enseignement religieux. La première faisait état de l'obligation pour tous les élèves sans exception de suivre les cours d'enseignement religieux, la seconde (règle mitoyenne) faisait état d'une possibilité d'obtenir une exemption de ces cours et la troisième présentait la possibilité de recevoir ces cours seulement sur demande. Ainsi, trois règles ont été énoncées et chacune présente un aspect bien particulier de cette obligation: obligation pour tous les élèves, obligation pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption, obligation uniquement pour ceux dont les parents réclament ces cours. Nous voulons souligner que ces deux dernières obligations s'opposent en termes de démarches: d'une part, le parent doit demander une exemption afin d'obtenir une dispense de l'enseignement religieux pour ses enfants, d'autre part, le parent doit demander cet enseignement pour que ses enfants reçoivent les cours.

Dans le cas où il y a seulement deux systèmes scolaires séparés: l'un entièrement catholique et l'autre entièrement protestant, il ressort que près de la moitié des parents (46.8%) se prononcent en faveur de l'obligation de l'enseignement religieux pour tous les élèves sans distinction (Tableau 6.1). Les autres acceptent un certain compromis, c'est-à-dire que les cours d'enseignement religieux soient obligatoires pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption, (27.9%) ou adoptent une position plutôt radicale, à savoir que seuls les élèves dont les parents en

TABLEAU 6.1 : Distribution des parents selon la règle générale qu'ils adoptent concernant l'enseignement religieux dans le système catholique (Q.102)

Les cours d'enseignement religieux sont obligatoires pour tous les élèves sans exception.	46.9%
Les cours d'enseignement religieux sont obligatoires pour tous les élèves, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption.	27.9%
Seuls les élèves dont les parents en font la demande reçoivent des cours d'enseignement religieux.	19.3%
Ne sait pas	5.9%
	100%
	N= 998

font la demande reçoivent des cours d'enseignement religieux (19.3%). Si nous examinons cette distribution des parents en regard de leur groupe d'appartenance (école française, école anglaise ou les deux), il appert que les parents dont les enfants sont inscrits à l'école anglaise favorisent proportionnellement en plus grand nombre les cours d'enseignement religieux obligatoires pour tous les élèves sans exception (65.5%) que les parents dont les enfants sont inscrits à l'école française (46.1%) ou à l'école anglaise et à l'école française (44.7%). De plus, toujours à partir du tableau 6.2, il est intéressant de constater que les parents dont les enfants fréquentent et l'école française et l'école anglaise, favorisent en deuxième lieu la position radicale (i.e. seuls les élèves dont les parents en font la demande reçoivent des cours d'enseignement religieux), alors que les autres se prononcent plutôt pour la position mitoyenne (32.2% et 19.3%). Maintenant, si nous considérons le tableau 6.2 sous l'angle des trois règles générales (% verticaux), nous en arrivons à dire que l'obligation de l'enseignement religieux pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption (86.3%) et la réception de ces cours par les seuls élèves dont les parents en font la demande (83.8%), recueillent, avant tout, la faveur des parents qui ont des enfants à l'école française. La position extrême, enfin, à savoir les cours

TABLEAU 6.2 : Règles générales concernant l'enseignement religieux dans le système catholique selon le type d'école (Q. 102)

	Cours obligatoires pour tous	Cours obligatoires pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption	Cours seulement pour ceux dont les parents en font la demande	
Parents qui ont des enfants à l'école primaire	46.1 (73.5)	32.2 (86.3)	21.7 (83.8)	79.4
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise	65.5 (25.4)	19.3 (12.6)	15.2 (14.3)	19.3
Parents qui ont des enfants à l'école française et à l'école anglaise	44.7 (1.2)	25.5 (1.1)	29.8 (1.9)	1.3
	49.9	29.6	20.5	N= 940

X^2 = 22.8026

d'enseignement religieux obligatoires pour tous les élèves sans exception est partagée en particulier par les parents qui ont des enfants à l'école anglaise (25.4), alors que la position radicale (seuls les élèves dont les parents en font la demande reçoivent des cours d'enseignement religieux) est choisie par les parents du groupe 3 (école française et école anglaise).

Dans le cas où il y aurait un système non-confessionnel, en plus des systèmes catholique et protestant, les parents se montrent moins conservateurs: ils exigent en moins grand nombre cette obligation pour tous de suivre des cours d'enseignement religieux (38.5%), accordent à peu près la même faveur à la position mitoyenne (obligation pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption), mais favorisent la position radicale (seuls les élèves dont les parents en font la demande reçoivent ces cours).

TABLEAU 6.3 : Distribution des parents selon la règle générale qu'ils adoptent concernant l'enseignement religieux dans le système catholique, quand, en plus des systèmes catholique et protestan, il y a un système non-confessionnel

Les cours d'enseignement religieux sont obligatoires pour tous les élèves sans exception.	38.5%	
Les cours d'enseignement religieux sont obligatoires pour tous les élèves, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption.	28.3%	
Seuls les élèves dont les parents en font la demande reçoivent des cours d'enseignement religieux.	24.9%	
Ne sait pas	8.3%	
	100%	N= 998

En regard des trois groupes de parents, cette distribution (cf. Tableau 6.4) diffère quelque peu de celle présentée au tableau 6.2: les parents ayant des enfants à l'école anglaise s'étaient prononcés à 65.5% pour l'enseignement religieux obligatoire pour tous, mais avec l'ajout d'un système multiconfessionnel, ils ne sont que 50.3% à avoir cette opinion. De plus, la position radicale (seuls les élèves dont les parents en font la demande reçoivent les cours) recueille plus de faveur de la part des parents, en particulier de ceux qui ont des enfants à l'école anglaise . De là, nous pouvons dire que la perspective d'un système non-confessionnel amène les parents à adopter des positions moins contraignantes et à envisager les démarches qui pourraient devoir être faites.

Pour terminer cette section, nous allons comparer les opinions des parents relativement à la règle générale pour l'enseignement religieux dans le cas où il y a seulement un système catholique et un système protestant et dans le cas où, en plus, il y a un système non-confessionnel. Les données reproduites au tableau 6.5 nous révèlent que l'opinion des parents n'est pas modifiée par l'existence d'un système non-confessionnel (La majorité des parents se retrouvent

sur la diagonale). Par ailleurs, il nous faut souligner que quelques parents adoptent une attitude moins extrême, de sorte qu'ils préconisent une position plus libérale: la possibilité d'obtenir une exemption, ou de recevoir ces cours d'enseignement religieux sur demande (données reproduites au-dessus de la diagonale). En fait, ces parents veulent que l'obligation de l'enseignement religieux tienne compte d'une nouvelle dimension, le système non-confessionnel, contrairement à ceux qui se retrouvent sous cette même diagonale et qui adoptent une position rétrograde quasi inexplicable.

TABLEAU 6.5 : Règles générales concernant l'enseignement religieux dans le système catholique dans le cas où il y a seulement deux systèmes scolaires séparés et dans le cas où il y a, en plus, un système non-confessionnel (Q. 102, 103).

Règles générales concernant l'enseignement religieux dans le cas où il n'y a que deux systèmes séparés: un catholique et un protestant (Q. 102)	Règles générales concernant l'enseignement religieux dans le cas où il y a trois systèmes: non-confessionnel, catholique et protestant (Q. 103)			
	Cours obligatoires pour tous	Cours obligatoires pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption	Cours seulement pour ceux dont les parents en font la demande	
Cours obligatoires pour tous	78.1 (95.0)	12.0 (19.7)	9.9 (18.3)	50.8
Cours obligatoires pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption	3.3 (2.3)	82.2 (75.6)	14.4 (14.9)	28.3
Cours pour ceux dont les parents en font la demande	5.5 (2.8)	6.9 (4.7)	87.6 (66.8)	20.9

X^2 = 921.0431

2. Programme des élèves exemptés des cours d'enseignement religieux. Les attentes des parents, dans un tel cas, nous semblent très précises, car 71.3% pensent que les élèves exemptés des cours d'enseignement religieux dans les écoles catholiques devraient suivre des cours de morale naturelle. En fait, il est nécessaire, selon ces parents que les élèves aient au moins une formation morale si elle n'est pas religieuse et cela quel que soit leur groupe. C'est la position du moins pire.

Par ailleurs, il nous faut mentionner que 20.1% des parents croient que les élèves exempts de ces cours d'enseignement religieux devraient s'adonner aux activités de leur choix. Ainsi, ces parents se révèlent très libéraux envers les élèves exemptés des cours d'enseignement religieux: ils leur laissent la liberté de choisir les activités de leur choix.

TABLEAU 6.6 : Que devraient faire les élèves qui sont exemptés des cours d'enseignement religieux dans les écoles catholiques?

	%
Suivre des cours de morale naturelle	71.3
S'adonner aux activités de leur choix	20.1
Indécis	8.6
	100 %

3. Dispense actuelle de l'enseignement religieux. Après avoir établi la règle générale que les parents souhaitent, il devenait intéressant de connaître les opinions des parents sur ce qui se fait actuellement à la C.E.C.M., à savoir que les parents qui y ont inscrits leurs enfants peuvent demander pour ces derniers une dispense de l'enseignement religieux.

Il ressort, à partir du tableau 6.7, que les parents ont tendance à être moins exigeants pour les élèves du secondaire que pour ceux de l'élémentaire. En d'autres termes, 52.1% des parents se disent en désaccord avec le fait qu'une telle possibilité (demander une dispense de l'enseignement religieux) soit offerte à ceux qui ont des enfants à l'élémentaire et la proportion diminue à 42% pour le secondaire.

En général, les parents qui sont d'accord pour que cette possibilité soit offerte à ceux qui ont des enfants à l'élémentaire ont la même opinion quant au secondaire (98.8%). 1.2% de ceux là, cependant, contredisent le principe général que nous avons énoncé précédemment (les parents sont moins exigeants pour les élèves du secondaire), car ils sont d'accord pour que cette possibilité (de dispense) soit offerte pour l'élémentaire, mais pas pour le secondaire. Cette proportion de parents, quoique négligeable, nous amène à soulever certaines questions: Est-ce que ces parents n'ont pas été conséquents avec eux-mêmes, ou est-ce qu'ils souhaitent que l'enseignement religieux soit fait de préférence à un âge plus avancé? En fait, il est difficile d'expliquer cette attitude, car plusieurs facteurs peuvent jouer dans le fait de donner une telle réponse.

Maintenant, les parents qui se disent en désaccord pour que cette possibilité soit offerte à ceux qui ont des enfants à l'élémentaire suivent le principe général (les parents sont moins exigeants pour les élèves du secondaire) en se disant d'accord pour que cette possibilité soit offerte aux parents qui ont des enfants au secondaire (20.5%). D'autre part, les autres (79.5%) se disent en désaccord avec le fait que cette possibilité (de dispense) existe à l'élémentaire et au secondaire. En fait, ces derniers représentent la position la plus conservatrice. Pour eux, les cours d'enseignement religieux sont nécessaire tout au long de l'élémentaire et du secondaire et aucune possibilité de dispense ne devrait être laissée aux parents.

TABLEAU 6.7 : Possibilité offerte aux parents qui ont des enfants à l'élémentaire vs possibilité offerte aux parents qui ont des enfants au secondaire

		Possibilité offerte aux parents qui ont des enfants au secondaire		
		d'accord	En désaccord	
Possibilité offerte aux parents qui ont des enfants à l'élémentaire	d'accord	98.8 (81.6)	1.2 (1.3)	47.9
	En désaccord	20.5 (18.4)	79.5 (98.7)	52.1
χ^2 = 610.6808		58.0	42.0	N = 975

Ceci dit, nous avons cherché à expliquer les opinions relativement à la possibilité de demander une dispense par la règle générale concernant l'enseignement religieux. En effet, le tableau 6.8 nous fournit des renseignements intéressants pour ne pas dire surprenants dans certains cas. La majorité des parents qui réclament l'enseignement religieux obligatoire pour tous, se disent en désaccord avec la possibilité offerte aux parents d'élèves de l'élémentaire et du secondaire de demander une dispense de cet enseignement (69.8%). Les autres qui souhaitent l'application d'une telle règle (obligation de l'enseignement religieux pour tous) se montrent plus tolérants: ils acceptent que les parents puissent demander une dispense d'enseignement religieux pour leurs enfants de l'élémentaire et du secondaire (17.2%) ou pour leurs enfants du secondaire seulement (12.1%). En fait, ils ont des attentes précises, mais en permettent certaines atténuations, de telle sorte que la règle générale souhaitée soit, dans ces cas, inopérante ou assimilable à la règle dont il sera question au paragraphe suivant.

TABLEAU 6.8 : La règle générale concernant l'enseignement religieux (Q. 102) et la possibilité d'en demander une dispense à l'élémentaire et au secondaire

	Possibilité de demander une dispense:				
	d'accord pour l'élémentaire et le secondaire	d'accord pour l'élémentaire seulement	d'accord pour le secondaire seulement	en désaccord pour les deux	
Cours obligatoires pour tous	17.2 (17.6)	.9 (100.0)	12.1 (63.1)	69.8 (82.7)	49.5
Cours obligatoires pour tous, sauf pour les parents qui demandent une exemption	76.9 (46.4)	—	9.8 (29.8)	13.3 (9.2)	29.1
Cours pour les parents qui en font la demande	80.9 (36.0)	—	3.2 (7.1)	15.9 (8.1)	21.4
	48.2	.4	9.5	41.9	

N = 88.

La majorité des parents qui réclament l'enseignement religieux obligatoire pour tous, sauf pour les parents qui demandent une exemption, sont d'accord avec le fait qu'une telle possibilité (de dispense) soit offerte à ceux qui ont des enfants à l'élémentaire et au secondaire (76.9%). 9.8% des parents limitent cette possibilité (de dispense) au secondaire et 13.3% s'avouent en désaccord pour une telle possibilité au secondaire et pour une telle possibilité à l'élémentaire. Ces derniers, cependant, n'appliquent pas, de façon très rigoureuse, la règle générale qu'ils souhaitent pour l'enseignement religieux: ils auraient, plutôt, dû se prononcer en faveur de l'enseignement religieux obligatoire pour tous sans exception que de souhaiter certaines exemptions au niveau des principes et de les rejetter au niveau de la pratique. Donc, chez ces parents, nous ne pouvons que remarquer une certaine coupure entre la théorie et la pratique, coupure à expliquer.

Enfin, la majorité des parents qui réclament que les cours d'enseignement religieux soient donnés sur demande sont d'accord avec le fait qu'une telle possibilité (d'être dispensé) soit offert à l'élémentaire et au secondaire (80.9%). 15.9%, cependant, sont en désaccord avec cette possibilité de demander une dispense à l'élémentaire et au secondaire et rejettent, alors, la règle mitoyenne (les parents doivent demander que les enfants soient dispensés de l'enseignement religieux) pour revendiquer clairement la règle radicale (pas d'enseignement religieux obligatoire, mais seulement sur demande). Ceux-ci n'acceptent aucune formule de dispense: pour eux, il ne devrait y avoir aucune obligation concernant l'enseignement religieux.

Pour terminer l'analyse de ce tableau, soulignons que les parents qui se disent d'accord avec cette possibilité de demander une dispense pour les enfants de l'élémentaire et du secondaire ont énoncé comme règles générales l'obligation de l'enseignement religieux pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption (46.4%) ou l'enseignement religieux sur demande (36.0%). Par ailleurs, les parents qui sont d'accord avec cette possibilité de dispense au secondaire seulement réclament l'obligation de l'enseignement religieux pour tous sans exception (63.1%) ou cette obligation pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption (29.8%). Les autres, enfin, ceux qui sont en désaccord avec cette possibilité (de dispense) à l'élémentaire et au secondaire souhaitent, en majorité, comme règle générale l'obligation de l'enseignement religieux pour tous sans exception (82.7%).

Si, maintenant, nous ajoutons à ces variables (règle générale souhaitée, possibilité de dispense à l'élémentaire et possibilité de dispense au secondaire) le groupe auquel appartiennent ces parents (i.e. le groupe qui identifie le type linguistique d'école fréquenté par leurs enfants), nous obtenons les tableaux 6.9, 6.10 et 6.11. Commentons, d'abord, le tableau 6.9 où les opinions concernant l'obligation complète de l'enseignement religieux et la possibilité de dispense à l'élémentaire et au secondaire sont spécifiées par les trois groupes de parents. La majorité des parents du groupe 1 qui souhaitent une obligation d'enseignement religieux pour tous sans exception n'acceptent aucune possibilité de dispense (71.7%). Les autres de ce groupe sont d'accord pour que cette possibilité soit offerte au secondaire (12.8%) ou pour qu'elle soit offerte à l'élémentaire et au secondaire (15.5%) et dérogent, ainsi, à la règle générale souhaitée par eux.

TABLEAU 6.9 : Les cours d'enseignement religieux obligatoires pour tous et la possibilité d'en demander une dispense à l'élémentaire et au secondaire selon le type linguistique d'école

	Les cours d'enseignement religieux obligatoires pour tous.			
	Possibilité de demander une dispense à l'élémentaire et au secondaire	Possibilité seulement au secondaire	aucune possibilité	
Parents qui ont des enfants à l'école française (groupe 1)	15.5 (59.3)	12.8 (79.2)	71.7 (77.4)	74.1
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise (groupe 2)	31.2 (39.5)	9.2 (18.9)	59.6 (21.3)	24.5
Parents qui ont des enfants à l'école française et anglaise (groupe 3)	16.7 (1.2)	16.7 (1.9)	66.6 (1.3)	1.4
	19.4	11.9	66.7	

N = 444

Par ailleurs, les parents du groupe 2 qui réclament une obligation d'enseignement religieux pour tous sans exception nous semblent en pratique beaucoup moins conséquents qu'en théorie, car seulement 59.6% de ceux-ci rejettent toute possibilité de dispense et 31.2% sont d'accord avec cette possibilité. Comment expliquer ces données? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées, mais nous nous attarderons sur une en particulier. En effet, c'est un phénomène reconnu, et nous l'avons souligné au cours des pages qui précèdent, ces parents (du groupe 2) ont un niveau de pratique religieuse et un degré de conservatisme plus élevé que tout autre parent (cf. chapitre II). Pour eux, donc, il est important, ce serait l'idéal, que l'enseignement religieux soit obligatoire pour tous sans exception, mais, en pratique, cette possibilité d'en être dispensé existe, autant être d'accord et ne pas se créer de problème d'autant plus que, récemment émigrés au pays, ils connaissent ce qui existe ailleurs sur ce point. Les autres hypothèses pourraient se rapporter à la relation qui a toujours existé au Québec entre la langue et la religion ou se rapporter à une certaine insatisfaction envers l'enseignement religieux offert par l'école.

Quant au tableau 6.10, il appert que les parents qui réclament une obligation mitigée de l'enseignement religieux (possibilité de demander une exemption) sont d'accord avec le fait que cette possibilité soit offerte aux parents tant pour l'élémentaire que pour le secondaire, qu'ils appartiennent au groupe 1 (76.3%) ou au groupe 2 (82.4%) et que peu de ceux-là cherchent à restreindre cette possibilité au seul secondaire (10.0% et 5.9%). Les autres qui se disent en désaccord avec toute possibilité de dispense (13.7% et 11.7%) contredisent, d'une certaine façon, la règle générale souhaitée, mais, en même temps, se prononcent sur ce qui existe actuellement. En fait, ceux-ci nous semblent rejetter le système actuel où il y a très peu d'exemption et où les élèves exemptés sont le plus souvent laissés à eux-mêmes. Il nous est, cependant, difficile de nous prononcer catégoriquement, car il nous faudrait une analyse approfondie des données qui nous amènerait à outrepasser notre mandat.

Le tableau 6.11 nous amène à faire à peu près les mêmes commentaires que précédemment. Les parents qui réclament l'enseignement religieux sur demande sont, en général, d'accord avec le fait que cette possibilité soit offerte tant à l'élémentaire qu'au secondaire. Par ailleurs, ceux qui rejettent toute possibilité de dispense nous apparaissent, à un certain point

de vue, logiques avec eux-mêmes, car ils ne souhaitent pas cette possibilité d'être dispensé, mais la liberté de demander ou non le cours d'enseignement religieux. Donc, il est très plausible qu'ils rejettent cette possibilité et tentent de réclamer ainsi l'application de la règle générale qu'ils réclament.

TABLEAU 6.10 : Les cours d'enseignement religieux obligatoires pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption et la possibilité d'en demander une dispense à l'élémentaire et au secondaire selon le type linguistique d'école.

Les cours d'enseignement religieux obligatoires pour tous, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption.

	Possibilité de demander une dispense à l'élémentaire et au secondaire	Possibilité seulement au secondaire	aucune Possibilité	
Parents qui ont des enfants à l'école française (groupe 1)	76.3 (84.8)	10.0 (91.7)	13.7 (85.7)	85.5
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise (groupe 2)	82.4 (14.2)	5.9 (8.3)	11.7 (11.4)	13.3
Parents qui ont des enfants à l'école française et anglaise (groupe 3)	66.7 (1.0)	——	33.3 (2.9)	1.2
	76.9	9.4	13.7	

N = 256

TABLEAU 6.11 : Les cours d'enseignement religieux à ceux dont les parents en font la demande et la possibilité d'en demander une dispense à l'élémentaire et au secondaire selon le type linguistique d'école

	Les cours d'enseignement religieux à ceux dont les parents en font la demande			
	Possibilité de demander une dispense à l'élémentaire et au secondaire	Possibilité seulement au secondaire	aucune possibilité	
Parents qui ont des enfants à l'école française	81.1 (84.3)	2.5 (66.6)	16.4 (86.7)	84.1
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise	81.5 (14.4)	3.7 (16.7)	14.8 (13.3)	14.3
Parents qui ont des enfants à l'école française et anglaise	66.7 (1.3)	33.3 (16.7)		1.6
	80.9	3.2	15.9	

N = 189

Pour terminer soulignons qu'en général, les parents sont conséquents avec leurs principes. Un certain nombre, cependant, dérogent à la règle générale souhaitée en se prononçant relativement à la situation actuelle de façon non conséquente de sorte que nous sommes amenés à chercher d'autres facteurs explicatifs et, même, à devoir nous arrêter au niveau de l'analyse pour respecter les budgets alloués et les échéanciers prévus.

4. Pratique de la dispense de l'enseignement religieux. Après avoir cherché à connaître les opinions des parents sur le fait que la possibilité de demander une dispense leur était offerte, nous avons essayé de mesurer la pratique de cette possibilité.

Dans un premier temps, nous avons demandé aux parents qui ont des enfants au secondaire s'il était déjà arrivé qu'un de leurs enfants ait souhaité ne plus avoir à suivre les cours d'enseignement religieux. A cette question, 15.1% des parents concernés (parents ayant des enfants au secondaire) ont répondu par l'affirmative et 12.7% de ceux-ci avouent avoir demandé une dispense. Ainsi, cette pratique nous semble à peu près inexistante. Serait-ce que l'existence d'une telle possibilité (de demander une dispense d'enseignement religieux) soit encore inconnue du public, étant très récente? ou serait-ce que les parents souhaitent pour leurs enfants une formation religieuse et qu'ils ne s'attardent pas sur les revendications de leurs enfants en vue de ne plus suivre les cours d'enseignement religieux?

Dans un second temps, nous avons cherché à savoir auprès de ces parents s'il leur était déjà arrivé de demander qu'un de leurs enfants de niveau secondaire soit dispensé des cours d'enseignement religieux, sans que ce dernier en ait lui-même exprimé le désir. En fait, moins de 1% des parents concernés (.7%) avouent avoir demandé cette dispense, sans l'accord préalable de leur enfant.

Donc, nous pouvons dire qu'actuellement il n'existe pas réellement de pratique en ce domaine, mais qu'avec les années, si nous nous reportons aux 57.7% des parents qui se disent d'accord sur l'existence d'une telle possibilité (d'être dispensé de l'enseignement religieux), elle va prendre forme pour devenir pratique courante.

5. Exigences à imposer au personnel en termes de foi et de pratique religieuse. Après avoir déterminé le type d'obligation souhaité concernant l'enseignement religieux et la possibilité d'en être dispensé, il nous apparaissait intéressant de connaître les attentes des parents relativement à ce qui devait être exigé des directeurs d'école et des professeurs en termes de foi et de pratique religieuse (cf. tableau 6.12).

TABLEAU 6.12 : Attentes des parents relativement à ce qui devrait être exigé en termes de foi (Q. 109)

	Qu'ils soient de foi catholique	Ne pas mettre une telle exigence	
- Pour les directeurs d'école			
parents (écoles françaises)	57.2	42.8	
parents (écoles anglaises)	73.2	26.8	
parents (écoles anglaises et françaises)	57.1	42.9	
Au total	60.4	39.6	
			N = 982
- Pour les professeurs			
parents (écoles françaises)	56.8	43.2	
parents (écoles anglaises)	72.8	27.2	
parents (écoles anglaises et françaises)	55.1	44.9	
Au total	59.9	40.1	
			N = 990
- Pour les professeurs de religion			
parents (écoles françaises)	86.4	13.6	
parents (écoles anglaises)	92.4	7.6	
parents (écoles françaises et anglaises)	85.7	14.3	
Au total	87.5	12.5	
			N = 988

Dans un premier temps, nous pouvons voir qu' en général, les parents sont plus exigeants pour les professeurs de religion qu'envers tout autre membre du personnel: 87.5% des parents souhaitent que les professeurs de religion soient au moins de foi catholique,alors que seulement 60% l'exigent pour les directeurs d'école et les professeurs. Ainsi, les parents croient en l'importance de la foi pour faire de l'enseignement religieux et même pour assumer un poste de direction ou un poste de professeur. Et c'est surtout important pour les parents qui ont des enfants à l'école anglaise (plus de 70% de ceux-ci veulent que le personnel soit au moins de foi catholique).

TABLEAU 6.13: Attentes des parents relativement à ce qui devrait être exigé en termes de foi et de pratique religieuse (Q. 109)

	Qu'ils soient catholiques et pratiquants	Qu'ils soient au moins catholiques	
- des directeurs d'école			
parents (écoles françaises)	46.8	53.2	
parents (écoles anglaises)	68.6	31.4	
parents (écoles françaises et anglaises)	57.1	42.9	
Au total	52.1	47.9	
			N= 628
- des professeurs			
parents (écoles françaises)	43.8	56.2	
parents (écoles anglaises)	73.3	26.7	
parents (écoles françaises et anglaises)	51.9	48.1	
Au total	50.8	49.2	
			N= 627
des professeurs de religion			
parents (écoles françaises)	62.3	37.7	
parents (écoles anglaises)	87.3	12.7	
parents (écoles françaises et anglaises)	77.5	22.5	
	67.6	32.4	N= 874

A partir du tableau 6.13, il est important de souligner que les parents sont, aussi, plus exigeants envers les professeurs de religion: 67.6% de ceux-là voudraient que ces professeurs soient de foi catholique et pratiquants, alors qu'à peine plus de la moitié le veulent pour les directeurs d'école et les professeurs. De plus, les parents qui ont des enfants à l'école anglaise se révèlent proportionnellement plus nombreux à exiger la foi catholique et la pratique religieuse pour le personnel, ce qui les distingue nettement les autres groupes. Nous pouvons ajouter que cette attitude plutôt conservatrice de ces parents peut être reliée à ce que nous avons dit au sujet de leur degré de conservatisme.

6. Satisfaction des parents concernant l'enseignement religieux. Selon nous, cette satisfaction comporte plusieurs aspects qui varient du général(satisfaction de l'enseignement religieux présentement offert dans les écoles catholiques de Montréal) au particulier (satisfaction de la façon dont les élèves sont présentement initiés aux sacrements dans les écoles catholiques de Montréal). Ainsi, afin d'obtenir le plus d'informations possible, nous avons formulé toute une batterie de questions qui portent sur la conformité de cet enseignement avec les principes religieux de chacun et avec la religion vécue à la paroisse, sur l'initiation aux sacrements offerte à l'école et enfin, sur l'orientation religieuse du programme d'enseignement.

Le tableau 6.14 nous amène à constater que pour les parents en général, la religion enseignée à l'école est autant ou moins conforme à leurs principes qu'à la religion vécue à la paroisse. En effet, il est intéressant de voir que les effectifs sur la diagonale, i.e. les parents qui font la même évaluation quant à leurs principes et quant à la religion vécue à la paroisse, constituent 74.2% de la population totale. 16% (ceux sous la diagonale) considèrent la religion enseignée à l'école comme plus conforme (d'un ou deux degrés) à la religion vécue à la paroisse qu'aux principes religieux auxquels ils tiennent. 9.8%, enfin, évaluent la religion enseignée à l'école comme plus conforme à leurs principes religieux qu'à la religion vécue à la paroisse.

En examinant ce tableau, il est important de souligner que, pour les parents, la religion enseignée à l'école est plus conforme à la religion vécue à la paroisse (74.6%) qu'aux principes auxquels ils tiennent (64.7%).

En effet, il est intéressant de constater que la majorité des parents, selon la conformité de l'enseignement religieux à la religion vécue à la paroisse, se retrouve sur la diagonale, alors que, pour l'autre variable, les pourcentages (horizontaux) sont beaucoup plus faibles.

Un examen approfondi du tableau nous révèle qu'un certain nombre de parents sont plus positifs en termes de conformité à la religion vécue à la paroisse. En effet, les pourcentages sous la diagonale l'indiquent assez bien en nous montrant que les parents sont plus négatifs envers l'enseignement religieux en termes de conformité aux principes auxquels ils tiennent qu'en termes de conformité à la religion vécue à la paroisse.

TABLEAU 6.14: Conformité de la religion enseignée à l'école avec les principes religieux des parents (Q. 111) et avec la religion vécue à la paroisse (Q. 112).

Religion enseignée à l'école conforme aux principes religieux des parents	Religion enseignée à l'école conforme à la religion vécue à la paroisse: Très conforme	Assez conforme	Peu conforme	non conforme	
Très conforme	51.4 (71.1)	34.9 (6.9)	13.7 (11.7)	—	17.9
Assez conforme	3.0 (16.7)	93.6 (74.2)	3.4 (11.5)	—	51.8
Peu conforme	5.1 (11.8)	36.5 (11.9)	50.0 (70.4)	8.3 (17.5)	21.4
Non conforme	.3 (.4)	32.6 (6.9)	7.1 (6.5)	60.0 (82.5)	13.9
	9.3	65.3	15.2	10.1	

N = 717

X^2 = 751.4459

Les autres (ceux au-dessus de la diagonale) se montrent plus négatifs envers l'enseignement religieux en termes de conformité à la religion vécue à la paroisse et affirment, pour la plupart, que la religion enseignée à l'école est conforme aux principes auxquels ils tiennent.

A partir du tableau 6.15, il ressort que les parents satisfaits de l'enseignement religieux présentement offert dans les écoles affirment que cet enseignement est conforme à leurs principes religieux (84.5%) et que les insatisfaits se prononcent pour la non-conformité (88.8%). Par ailleurs, 15.5% se disent satisfaits et mentionnent que l'enseignement religieux n'est pas conforme à leurs principes religieux. En fait, il semble y avoir contradiction,

TABLEAU 6.15 : Satisfaction des parents concernant l'enseignement religieux à l'école (Q. 110) et conformité de cet enseignement avec leurs principes religieux (Q. 111)

Satisfaction des parents	Conformité de l'enseignement religieux avec ses principes religieux : Conforme	Pas conforme	
satisfait	84.5 (94.5)	15.5 (28.3)	69.4
insatisfait	11.2 (5.5)	88.8 (71.7)	30.6
	62.0	38.0	

N = 872

X_2 = 420.2724

mais il se peut que, pour ces parents, la religion enseignée à l'école ne corresponde vraiment pas à leurs principes (s'ils ne pratiquent plus ou ne croient plus) et que, malgré cela, ils tiennent à ce que leur enfant reçoive une certaine formation religieuse et qu'ils soient satisfaits de celle offerte par l'école. En tous cas, il serait intéressant de vérifier cette hypothèse. Enfin,

11.2% des parents sont insatisfaits de l'enseignement religieux offert à l'école bien qu'il soit conforme à leurs principes. En fait, c'est le cas des parents qui ont certaines revendications à faire sur les professeurs de religion, sur les méthodes d'enseignement, etc ...

TABLEAU 6.16 : Satisfaction des parents concernant l'enseignement religieux à l'école (Q. 110) et conformité de cet enseignement à la religion vécue à la paroisse (Q. 112)

Satisfaction des parents	Conformité de l'enseignement religieux avec la religion vécue à la paroisse : Conforme	Pas conforme	
Satisfait	86.7 (83.0)	13.3 (36.8)	71.1
Insatisfait	43.9 (17.0)	56.1 (63.2)	28.9
	74.4	25.6	

N = 716

X_2 = 139.5098

Le tableau 6.16 nous permet de voir que les parents satisfaits de l'enseignement religieux offert à l'école disent que cet enseignement est conforme à la religion vécue à la paroisse (86.7%), alors que les insatisfaits sont très partagés quant à cette conformité. En effet, 43.9% des insatisfaits pensent que la religion enseignée à l'école est conforme à la religion vécue à la paroisse, ce qui nous porte à réfléchir sur la nature des revendications de ces parents. Les autres (56.1%) sont insatisfaits de l'enseignement religieux donné à l'école et affirme que cet enseignement est non conforme à la religion vécue à la paroisse.

TABLEAU 6.17 : Satisfaction des parents concernant l'enseignement religieux dans les écoles selon sa conformité avec leurs principes et avec la religion vécue à la paroisse.

	Etes-vous satisfaits ou insatisfaits de l'enseignement religieux présentement offert dans les écoles catholiques de Montréal?	
	Satisfaits	Insatisfaits
La religion enseignée à l'école est conforme aux principes auxquels tiennent les parents et à la religion vécue à la paroisse.	80.4%	11.5%
Elle n'est conforme qu'aux principes auxquels tiennent ces parents	3.6	2.6
Elle n'est conforme qu'à la religion vécue à la paroisse	6.3	32.1
Elle n'est conforme ni aux principes auxquels tiennent les parents, ni à la religion vécue à la paroisse	9.7	53.8
TOTAL	69.8%	30.2%

Enfin, en guise de résumé, nous avons réuni ces trois variables (Q. 110, 111, 112) au sein d'un même tableau (tableau 6.17) où nous pouvons voir que la plupart des parents satisfaits affirment que la religion enseignée à l'école est conforme à leurs principes religieux et à la religion vécue à la paroisse (80.4%) et que les insatisfaits soutiennent que la religion enseignée à l'école n'est pas conforme à leurs principes religieux (32.1%) ou à leurs principes religieux et à la religion vécue à la paroisse (53.8%).

Ceci dit, abordons, maintenant, la question de l'initiation aux sacrements. Etant donné la conjoncture actuelle sur cette question, à savoir qui devrait s'occuper d'initier les enfants aux sacrements, nous avons voulu connaître les opinions des parents sur le sujet. Ainsi, 80.3% des parents se sont prononcés en faveur de l'école, alors que 15.2% se disaient contre. Donc, forte proportion en faveur de l'école.

Dans le but de compléter le tableau, nous avons voulu savoir si les parents étaient satisfaits de la façon dont les élèves sont présentement initiés aux sacrements dans les écoles catholiques de Montréal. 69.9% des parents se sont dits satisfaits de cette initiation (tableau 6.18) et 85.0% de ceux-ci sont en même temps satisfaits de l'enseignement religieux offert dans les mêmes écoles. Parmi les insatisfaits de l'initiation aux sacrements faite à l'école, 63.1% sont en même temps insatisfaits de l'enseignement religieux qui y est offert. Il est à noter, enfin, que 36.9% des insatisfaits quant à l'initiation aux sacrements sont satisfaits quant à l'enseignement religieux qui a cours dans les écoles. Ces derniers dissocient, de façon très claire, l'initiation aux sacrements et l'enseignement religieux en général et se montrent particulièrement exigeants envers cette initiation.

TABLEAU 6.18 : Satisfaction des parents concernant l'enseignement religieux dans les écoles et concernant l'initiation aux sacrements

Satisfaction des parents concernant l'enseignement religieux.	Satisfaction des parents concernant l'initiation aux sacrements (Q. 116)		
	Satisfaits	Insatisfaits	
Satisfaits	84.3 (85.0)	15.7 (36.9)	70.5
Insatisfaits	35.6 (15.0)	29.5 (63.1)	29.5
	69.9	30.1	

N = 855

X^2 = 197.4726

Pour terminer cette section, nous avons voulu connaître les opinions des parents concernant l'orientation religieuse ou non du programme général d'enseignement. Il ressort du tableau 6.19 que 59.1% des parents souhaitent que tout le programme soit conforme à la pensée chrétienne, alors que seulement 40.9% soutiennent que le programme, sauf en ce qui a trait aux cours d'enseignement religieux, ne devrait pas nécessairement tenir compte de cette conformité avec la pensée chrétienne. Si, maintenant, nous examinons ces opinions en regard des trois groupes de parents que nous connaissons, nous constatons que les parents ayant des enfants à l'école anglaise souhaitent en plus grand nombre que tout le programme soit conforme à la pensée chrétienne. Soulignons qu'étant donné leur niveau de pratique et leur degré de conservatisme (cf. chapitre 2) , une telle opinion se comprend très bien.

Conclusion. Ainsi, nous l'avons vu,les parents sont proportionnellement plus nombreux à souhaiter que les cours d'enseignement religieux soient obligatoires pour tous, que les élèves exemptés de ces cours, suivent des cours de morale naturelle et plus nombreux à être d'accord avec le fait qu'il y ait une possibilité de demander une dispense pour les élèves du secondaire en particulier.

De plus, nous avons constaté qu'il n'y avait pas encore de pratique de dispense de l'enseignement religieux.

TABLEAU 6.19 : Opinions des parents selon la conformité du programme avec la pensée chrétienne (Q. 117)

	Tout le programme doit être conforme à la pensée chrétienne	Le programme peut ne pas être conforme à la pensée chrétienne	
Parents qui ont des enfants à l'école française	56.7 (76.8)	43.3 (84.4)	79.9
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise	69.2 (22.0)	30.8 (14.1)	18.8
Parents qui ont des enfants à l'école française et anglaise	55.3 (1.2)	44.7 (1.4)	1.3
X_2 = 9.1467	59.1	40.9	

N = 929

Nous avons constaté que les parents se révélaient particulièrement exigeants envers les professeurs de religion en termes de foi et de pratique.

Enfin, nous avons tenté d'évaluer le niveau de satisfaction de l'enseignement religieux offert à l'école et le niveau de satisfaction relatif à l'initiation aux sacrements. De là, nous avons pu tirer certaines conclusions qui mériteraient des analyses plus poussées, analyses que le cadre de ce rapport ne nous permettait pas de faire.

VII. L'enseignement des langues.

Cette section traite de l'enseignement des langues dans les écoles de la C.E.C.M. : l'anglais comme langue seconde, le français comme langue première, le français comme langue seconde et l'anglais comme langue première. On y verra tout d'abord le degré de satisfaction des parents vis-à-vis de ces enseignements, puis diverses attitudes et attentes des parents à leur égard.

1. La satisfaction des parents vis-à-vis l'enseignement des langues:

Pour mesurer cette satisfaction, nous nous sommes servis de deux types d'indices. Les premiers, que nous appelons "indices simples", correspondent à une question générale sur l'enseignement de l'une ou l'autre langue comme langue première ou seconde, selon le cas. Les autres indices, appelés "indices multiples", résultent, comme nous le verrons plus loin, de la combinaison des réponses à plusieurs questions.

Examinons tout d'abord l'indice simple. Pour l'enseignement de l'anglais comme langue seconde, il s'agit des réponses à la question 129 ("De façon générale, êtes-vous tout à fait satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou tout à fait insatisfait de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde dans les écoles française de la C.E.C.M.?"); pour l'enseignement du français comme langue première, des réponses à la question 133 (formulation analogue appropriée); pour l'enseignement du français comme langue seconde, des réponses à la question 144 (formulation analogue appropriée); et, pour l'enseignement de l'anglais comme langue première, des réponses à la question 148 (formulation analogue appropriée). Il est important de noter que ces questions ne s'adressaient qu'aux seuls parents qui avaient eu, depuis septembre 1972, des enfants inscrits dans le type linguistique d'école où se donne l'enseignement en question, c'est-à-dire des seuls parents qui ont eu récemment une expérience assez directe de cet enseignement.

Comme l'indique le Tableau 7.1, les parents qui ont une expérience de l'enseignement des langues dans les écoles anglaises sont nettement plus satisfaits que les parents qui ont une expérience de l'enseignement des langues dans les écoles françaises à l'égard de cet

TABLEAU 7.1

Indices simples de la satisfaction des parents vis-à-vis l'enseignement des langues.
Pourcentages horizontaux

	Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Tout à fait insatisfait	
L'anglais comme langue seconde	10.2	29.1	31.8	28.8	(N= 710)[1]
Le français comme langue première	19.3	40.0	23.4	17.3	(N= 788)[2]
Le français comme langue seconde	30.9	35.6	22.3	11.2	(N= 212)[3]
L'anglais comme langue première	48.9	43.3	5.7	2.2	(N= 202)[4]

[1] Environ 19% des parents n'ont pas eu d'enfants inscrits à l'école française depuis septembre 1972 et environ 10% n'ont pas d'opinion sur la question posée.

[2] Environ 30% des parents n'ont pas d'opinion à ce sujet.

[3] Environ 78% des parents n'ont pas eu d'enfants inscrits à l'école anglaise depuis septembre 1972 et environ 1% n'ont pas d'opinion à ce sujet.

[4] Environ 2% des parents n'ont pas d'opinion à ce sujet.

enseignement. Il se trouve en effet qu'au moins deux fois plus de parents du premier groupe (expérience des écoles anglaises) se disent tout à fait satisfaits, alors qu'au moins deux fois plus de parents du second groupe (expérience des écoles françaises) s'avouent tout à fait insatisfaits. De plus, si l'on distingue entre langue première et langue seconde, le degré de satisfaction à l'égard de la langue première est toujours plus élevé que ne l'est celui à l'égard de la langue seconde, et cela quelle que soit l'expérience scolaire des parents. Il importe de souligner que, parmi les parents d'expérience scolaire française, 60.6% sont insatisfaits de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde, et 40.7% sont insatisfaits de l'enseignement du français comme langue première alors que, parmi les parents d'expérience scolaire anglaise, 66.5% sont satisfaits de l'enseignement du français comme langue seconde et 92.1% sont satisfaits de l'enseignement de l'anglais comme langue première.

Abordons, maintenant, les indices multiples de la satisfaction des parents vis-a-vis l'enseignement des langues. Ces indices multiples sont au nombre de quatre: le premier, nommé ANSEC, a trait à l'enseignement de l'anglais comme langue seconde; le second, FRAPRE, à l'enseignement du français comme langue première; le troisième, FRASEC à l'enseignement du français comme langue seconde; et le quatrième, ANPRE, à l'enseignement de l'anglais comme langue première. Chacun de ces quatre indices multiples est composé (d'une façon que nous verrons plus loin) des réponses à quatre questions, dont l'une concerne la compréhension de la langue, l'autre, son parler, l'autre sa lecture et l'autre son écriture.

En plus d'être composés, les indices multiples se distinguent des indices simples de deux façons : la nature des questions sur lesquelles ils reposent et les caractéristiques des informateurs appelés à répondre à ces questions. Premièrement, les questions utilisées pour comparer les indices multiples sont plus spécifiques que celles qui constituent les indices simples. En effet, les premières ont trait à la façon dont l'enseignement de la langue à l'école permet aux enfarts de comprendre, de parler, de lire et d'écrire cette langue, alors que les secondes ne traitent que de la satisfaction générale vis-à-vis de l'enseignement de la langue. Deuxièmement, alors que les questions

des indices simples ne s'adressaient qu'aux seuls parents qui avaient récemment eu des enfants inscrits à l'école anglaise ou française, selon le cas, les questions qui composent deux indices multiples, ANSEC et FRASEC, ont été posées à tous les parents car il nous a semblé que pour avoir une opinion sur la façon dont les enfants parvenaient à faire usage des langues secondes aux niveaux de la compréhension, du parler, de la lecture et de l'écriture, il n'était pas nécessaire d'avoir eu une expérience de l'enseignement linguistique. Par exemple, les personnes de langue française peuvent fort bien se faire une idée sur la qualité du français que comprennent, parlent, lisent et écrivent les enfants dont la langue première est l'anglais car ils peuvent avoir de multiples rapports avec eux (travail, loisir, etc...). Pour ce qui est des deux autres indices multiples (FRAPER et ANPRE), cependant, il est plus difficile de supposer que de tels jugements puissent être formés. Comment, par exemple, un anglophone pourrait-il juger de la qualité du français écrit par un francophone? C'est la raison pour laquelle, dans le cas de FRAPRE et ANPRE, les questions ont été réservées aux seuls parents qui avaient une expérience de l'enseignement des langues premières.

Avant d'entreprendre l'étude des indices multiples il est intéressant de voir comment la satisfaction des parents se partage à chacune des questions qui composent les indices. A ce sujet, le Tableau 7.2 permet de faire les constatations suivantes :

- Quel que soit l'enseignement linguistique dont il est question, le plus haut niveau de satisfaction a toujours trait à la compréhension de la langue et le plus bas niveau de satisfaction à son écriture. Quant au parler et à l'écriture, ils procurent aux parents une satisfaction à peu près égale pour chaque langue et à peu près mitoyenne entre sa compréhension et son écriture. Ces deux constatations permettent de croire en la validité des indices multiples puisque leurs composantes respectent l'ordonnance généralement admise dans les degrés de difficulté de la pratique des langues.

- De façon générale, les parents sont beaucoup plus satisfaits de l'enseignement de la langue première qu'ils ne le sont de l'enseignement de la langue seconde.

TABLEAU 7.2

Composantes des indices multiples de la satisfaction des parents vis-à-vis l'enseignement des langues. Pourcentages horizontaux

	...très satisfaisante?	...assez satisfaisante?	...assez insatisfaisante?	...très insatisfaisante?	
oyez-vous que l'enseignement l'anglais comme langue seconde permette aux enfants ...					
.. de le comprendre de façon...	7.7	35.0	36.8	20.5	
.. de le parler de façon ...	6.4	30.3	38.1	25.1	
.. de le lire de façon ...	6.3	36.4	37.0	20.2	(N ≥ 871)
.. de l'écrire de façon ...	5.9	32.5	35.3	26.3	
oyez-vous que l'enseignement français comme langue première permette aux enfants ...					
.. de le comprendre de façon ...	24.8	53.6	14.1	7.5	
.. le parler de façon ...	23.1	52.1	16.2	8.7	
.. de le lire de façon ...	24.1	53.4	14.1	8.4	(N ≥ 795)*
. de l'écrire de façon ...	15.0	31.4	22.0	31.6	
oyez-vous que l'enseignement français comme langue seconde permette aux enfants ...					
.. de le comprendre de façon ...	13.7	45.8	25.3	15.2	
.. de le parler de façon ...	10.5	42.5	29.4	17.7	
.. de le lire de façon ...	10.5	41.7	29.8	18.0	(N ≥ 538)
. de l'écrire de façon ...	8.8	36.8	32.5	21.9	
oyez-vous que l'enseignement l'anglais comme langue première permette aux enfants ...					
. de le comprendre de façon ...	57.6	38.1	3.6	0.7	
. le parler de façon ...	56.8	39.6	2.1	1.5	
. de le lire de façon ...	53.3	40.0	5.2	1.4	(N ≥ 202)*
. de l'écrire de façon ...	49.1	38.8	8.5	3.7	

* Seuls les parents qui avaient une expérience de cet enseignement linguistique ont été appelés à se prononcer là-dessus.

- L'enseignement de l'anglais comme langue seconde leur semble plus satisfaisant que l'enseignement du français comme langue seconde.
- Les parents dont les enfants fréquentent l'école française sont moins satisfaits de l'enseignement de la langue première que ne le sont ceux dont les enfants sont inscrits à l'école anglaise.

Les indices multiples ont été composés de la façon suivante: quatre questions (comprendre, parler, lire et écrire) se rapportaient à chacun des enseignements linguistiques: les questions 123a), 123b), 123c) et 123d) pour l'anglais, langue seconde (ANSEC); les questions 134a), 134b), 134c) et 134d) pour le français, langue première (FRAPRE); les questions 138a), 138b), 138c) et 138d) pour le français, langue seconde (FRASEC); et les questions 149a), 149b), 149c) et 149d) pour l'anglais, langue première (ANPRE). A chaque question, nous avons assigné un score de 1 aux informateurs qui jugeaient l'enseignement très satisfaisant ou assez satisfaisant et un score de 0 à ceux qui le trouvaient très insatisfaisant ou assez insatisfaisant. L'indice multiple, pour chacun des enseignements linguistiques (ANSEC, FRAPRE, FRASEC et ANPRE) est constitué de l'addition de ces scores pour les les quatre questions s'y rapportant. Ainsi, le score additif pour chaque indice multiple varie de 0 pour ceux qui sont insatisfaits quant aux pratiques linguistiques, à 4 pour ceux qui sont satisfaits dans tous les cas. Il est à remarquer que les informateurs qui ne se prononçaient pas sur les quatre questions se rapportant à un indice multiple étaient exclus de cet indice.

Selon le Tableau 7.3, le plus haut indice de satisfaction va à l'enseignement de l'anglais comme langue première au sujet duquel 87.2% des parents qui ont des enfants inscrits à l'école anglaise se sont dits satisfaits en ce qui concerne la compréhension, le parler, la lecture et l'écriture. Vient ensuite l'enseignement du français comme langue première avec un taux de 44.0% de satisfaction sur les quatre plans, soit environ la moitié du taux précédent. Au troisième rang, on retrouve l'enseignement du français comme langue seconde avec un taux de satisfaction totale de 41.6%, mais aussi avec un taux d'insatisfaction totale (sur les quatre plans) de 34.2%. C'est l'enseignement de l'anglais comme langue seconde qui obtient les scores les moins

TABLEAU 7.3

Scores des indices multiples de la satisfaction des parents vis-à-vis l'enseignement des langues. Pourcentages horizontaux et scores moyens

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Score 0	1	2	3	4	Score Moyen	
			ANSEC				
.. française seulement	51.6	9.7	6.6	2.6	29.5	1.49	(N = 724)
.. anglaise seulement	36.3	4.8	8.4	4.8	45.7	2.19	(N = 121)
.. française et anglaise	48.8	9.3	2.3	9.3	30.2	1.63	(N = 11)
TOTAL	49.4	9.0	6.8	3.0	31.8	1.59	(N = 856)
			FRAPRE				
.. française seulement	13.0	9.0	10.0	24.3	43.7	2.77	(N = 776)
.. française et anglaise	8.9	6.7	15.2	15.6	53.3	2.98	(N = 11)
TOTAL	12.8	8.9	10.1	24.2	44.0	2.77	(N = 787)
			FRASEC				
.. française seulement	39.7	13.6	5.6	5.0	36.1	1.84	(N = 326)
.. anglaise seulement	24.3	8.4	8.4	6.7	52.2	2.54	(N = 173)
.. française et anglaise	27.3	6.8	6.8	20.5	38.6	2.36	(N = 11)
TOTAL	34.2	11.7	6.6	5.9	41.6	2.09	(N = 510)
			ANPRE				
.. anglaise seulement	3.9	--	3.9	4.7	87.4	3.72	(N = 184)
.. française et anglaise	--	--	--	19.6	80.4	3.80	(N = 12)
TOTAL	3.6	--	3.6	5.5	87.2	3.73	(N = 196)

élevés car 49.4% des parents se sont dits insatisfaits de cet enseignement en ce qui concerne et la compréhension, et le parler, et la lecture et l'écriture.

Cet ordre demeure le même si l'on prend le score moyen comme indice de satisfaction: l'anglais comme langue première se voit attribuer un score moyen de 3.73, le français comme langue première un score moyen de 2.77, le français comme langue seconde un score moyen de 2.09 et l'anglais comme langue seconde un score de 1.59. A noter, ici encore, que l'enseignement des langues premières est plus apprécié par les parents que celui des langues secondes.

Des distinctions importantes dans les taux de satisfaction sont cependant à souligner en ce qui a trait à l'expérience scolaire des parents. Premièrement, sur les trois enseignements au sujet desquels les parents qui envoyaient leurs enfants à l'école française seulement avaient à se prononcer, c'est-à-dire ANSEC, FRAPRE et FRASEC, ils se sont toujours montrés plus sévères que les autres parents. Deuxièmement, c'est à l'égard de l'anglais, langue seconde, qu'ils se sont montrés les plus sévères avec un score moyen de 1.49. Troisièmement, les parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement sont les plus satisfaits en ce qui concerne l'enseignement des langues secondes avec des scores moyens de 2.54 à FRASEC et de 2.19 à ANSEC. Quatrièmement, ce sont les parents dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école qui sont les moins critiques concernant l'enseignement des langues premières. Cinquièmement, les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française sont ceux qui sont le moins satisfaits de l'enseignement du français comme langue seconde alors que les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise sont ceux qui sont les plus satisfaits de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde.

2. Devrait-il y avoir un choix de langues secondes?

D'après le Tableau 7.4, c'est pas de très fortes majorités que les divers groupes de parents souhaitent que la langue seconde enseignée dans les écoles soit automatiquement le français ou l'anglais, les pourcentages variant entre 87.5% et 94.5% pour l'anglais dans les écoles

TABLEAU 7.4

Opinion des parents sur un choix possible de langues secondes, selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise. Pourcentages horizontaux, (verticaux) et totaux

Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement	A l'école anglaise la langue seconde devrait être... ... automatiquement le français	... choisie entre le français et d'autres langues	TOTAL (%verticaux)
A l'école française, la langue seconde devrait être ...			
... automatiquement l'anglais	84.5	3.0	(87.5)
... choisie entre l'anglais et d'autres langues	6.5	6.0	(12.5)
TOTAL: % horizontaux	91.0	9.0	N = 735
Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement			
A l'école française, la langue seconde devrait être ...			
... automatiquement l'anglais	93.7	0.8	(94.5)
... choisie entre l'anglais et d'autres langues	3.1	2.4	(5.5)
TOTAL: % horizontaux	96.9	3.1	N = 185
Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise et française			
A l'école française, la langue seconde devrait être ...			
... automatiquement l'anglais	91.5	--	(91.5)
... choisie entre l'anglais et d'autres langues	8.5	--	(8.5)
TOTAL: % horizontaux	100.0	--	N = 12

françaises et entre 9.10% et 100.0% pour le français dans les écoles anglaises.

Quel que soit le type linguistique d'école fréquentée par leurs enfants, il se trouve légèrement plus de parents à prescrire l'automaticité du français qu'il ne s'en trouve à prescrire l'automaticité de l'anglais. Par ailleurs, les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française sont plus nombreux que les autres à désirer un choix de langue seconde: 12.5% dans le cas de l'école française et 9.0% dans le cas de l'école anglaise. La plus grande différenciation linguistique est cependant faite par les parents dont les enfants fréquentent et l'école française et l'école anglaise qui sont (8.5%) à vouloir un choix de la langue seconde à l'école française alors qu'ils souhaitent tous que le français soit automatiquement la langue seconde à l'école anglaise. Mais toutes ces distinctions sont relativement minimes car 84.5%, 93.7% et 91.5% des parents dont les enfants fréquentent respectivement l'école française, l'école anglaise et les deux types linguistiques d'école se prononcent simultanément en faveur de l'automaticité du français et de l'anglais comme langues secondes.

3. Quand devrait-on commencer l'enseignement des langues secondes?

Cette question a soulevé beaucoup de controverses au cours des dernières années. Voici ce que les parents en pensent. Ils sont, d'après le Tableau 7.5, très majoritairement favorables à ce que l'enseignement de la langue seconde commence dès le début de l'élémentaire, quelle que soit la langue d'enseignement de l'école fréquentée par leurs enfants, et cela tant pour l'anglais, langue seconde (% totaux verticaux) que pour le français, langue seconde (% totaux horizontaux).

Il existe cependant de légers écarts entre le moment où devrait commencer l'enseignement des langues secondes selon le type linguistique d'école fréquentée par les enfants. Ainsi, il se trouve légèrement moins de parents dont les enfants fréquentent uniquement l'école française à vouloir que l'enseignement du français, langue seconde, commence dès le début de l'élémentaire (70.9%) qu'il ne s'en trouve à vouloir que l'enseignement de l'anglais, langue seconde, commence au même moment (75.8%). A l'inverse, il se trouve légèrement plus de parents

TABLEAU 7.5

Moment où les parents veulent voir commencer l'enseignement de la langue seconde, selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux, (verticaux) et totaux

Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement	Le français, langue seconde, devrait commencer... ...au début de l'élémentaire	...vers la fin de l'élémentaire	...au début ou vers la fin du secondaire	TOTAL (% verticaux)
L'anglais, langue seconde, devrait commencer ...				
...au début de l'élémentaire	69.4	1.5	--	(70.9)
...vers la fin de l'élémentaire	3.9	18.3	1.0	(23.2)
...au début ou vers la fin du secondaire	2.5	2.4	1.0	(5.9)
TOTAL: % horizontaux	75.8	22.2	2.0	N = 740
Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement				
L'anglais, langue seconde, devrait commencer ...				
...au début de l'élémentaire	83.1	6.9	--	(90.0)
...vers la fin de l'élémentaire	0.8	7.7	--	(8.4)
...au début ou vers la fin du secondaire	--	0.8	0.8	(1.6)
TOTAL: % horizontaux	83.9	15.4	0.8	N = 189
Parents dont les enfants fréquentent l'école française et anglaise				
L'anglais, langue seconde, devrait commencer ...				
...au début de l'élémentaire	81.2	--	--	(81.2)
...vers la fin de l'élémentaire	2.1	14.6	--	(16.7)
...au début ou vers la fin du secondaire	2.1	--	--	(2.1)
TOTAL: % horizontaux	85.4	14.6	--	N = 13

dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise à souhaiter que l'enseignement de l'anglais, langue seconde, commence dès le début de l'élémentaire (90.0%) qu'il ne s'en trouve à désirer que l'enseignement du français, langue seconde, commence au début de l'élémentaire (83.9%). Cet écart se retrouve aussi dans les pourcentages totaux qui indiquent que 8.8% (3.9% + 2.5% +2.4%) des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française sont favorables à ce que l'enseignement du français, langue seconde, commence plus tôt que l'enseignement de l'anglais, langue seconde, alors qu'il ne s'en trouve que 2.5% (1.5% + 1.0%) à désirer l'inverse. Parallèlement, on constate que 6,9% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise voudraient que l'enseignement du français, langue seconde, commence plus tard que l'enseignement de l'anglais, langue seconde, alors que 1.6% (0.8% + 0.8%) d'entre eux souhaitent l'inverse. Quant aux parents dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école, 4.2% (2.1% + 2.1%) désireraient que l'enseignement de l'anglais, langue seconde, débute plus tard que l'enseignement du français, langue seconde.

Constatons aussi qu'en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais comme langue seconde, il se trouve plus de parents dont les enfants fréquentent uniquement l'école anglaise (90.0%) qu'il ne s'en trouve dont les enfants fréquentent uniquement l'école française (70.9%) à vouloir le voir commencer dès le début de l'élémentaire. Au contraire, par ailleurs, on trouve plus de parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise (83.9%) que de parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française (75.8%) à désirer que l'enseignement du français comme langue seconde commence au début de l'élémentaire. Quelle que soit la langue seconde, donc, les parents qui n'ont des enfants qu'à l'école française sont moins nombreux que ceux qui n'ont des enfants qu'à l'école anglaise à vouloir que l'enseignement en commence dès le début de l'élémentaire.

Il n'en demeure pas moins que selon la grande majorité des parents, les enseignements des deux langues secondes devraient commencer simultanément dès le début de l'élémentaire car (69.4%) de ceux qui ont des enfants uniquement à l'école française, (83.1%) de ceux qui en ont uniquement à l'école anglaise et (81.2%) de ceux qui en ont dans les deux types linguistiques d'école sont de cet avis.

Soulignons, enfin, que l'opinion selon laquelle l'enseignement de langue seconde ne devrait commencer qu'après l'élémentaire n'entraîne l'adhésion que d'une très faible minorité des parents, quelle que soit la langue seconde et quel que soit le type linguistique des écoles auxquelles leurs enfants sont inscrits.

4. L'apprentissage de la langue seconde dès le début de l'élémentaire nuit-il au bon apprentissage de la langue maternelle?

La question de savoir quand commencer l'enseignement de la langue seconde est liée en partie à l'opinion selon laquelle un apprentissage trop hâtif de la langue seconde risque de nuire au bon apprentissage de la langue maternelle. C'est la raison pour laquelle nous avons aussi voulu connaître l'opinion des parents à ce sujet en leur demandant (Q.125 et Q.140) s'ils croyaient que le fait de commencer à apprendre la langue seconde (française ou anglaise, selon le cas) dès le début de l'élémentaire nuisait au bon apprentissage de la langue maternelle (anglaise ou française, selon le cas).

On constate, à la lecture du Tableau 7.6, que plus de 80% (% horizontaux et verticaux) des parents ne perçoivent pas l'apprentissage hâtif de la langue seconde comme étant nuisible au bon apprentissage de la langue maternelle, et cela, quelle que soit la langue maternelle et quel que soit le type linguistique d'école à laquelle leurs enfants sont inscrits.

5. L'importance comparative de l'apprentissage du français et de l'anglais.

On peut supposer que ce qui sous-tend tout le réseau des opinions à propos de l'enseignement des langues, c'est l'importance qu'on leur accorde et l'une des façons les efficaces de mettre cette importance en évidence, c'est de mettre deux langues en comparaison. Nous avons donc demandé aux parents de nous dire, pour les élèves de langue maternelle française et pour ceux de langue maternelle anglaise, laquelle des deux langues, le français ou l'anglais, il était le plus important d'apprendre. Les données présentées au Tableau 7.7 fournissent de très nombreuses informations concernant l'importance comparative que les parents accordent à l'enseignement de ces langues pour les enfants de langues maternelles française et anglaise.

TABLEAU 7.6

Opinions des parents sur l'incompatibilité entre l'apprentissage de la langue seconde dès le début de l'élémentaire et le bon apprentissage de la langue maternelle, selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux, (verticaux) et totaux.

Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement.	L'apprentissage du français, langue seconde, dès le début de l'élémentaire, nuit-il au bon apprentissage de l'anglais, langue maternelle?			TOTAL (% verticaux)
		OUI	NON	
L'apprentissage de l'anglais, langue seconde, dès le début de l'élémentaire, nuit-il au bon apprentissage du français, langue maternelle?	OUI	9.8	6.7	(16.5)
	NON	2.6	80.9	(83.5)
TOTAL : % horizontaux		12.4	87.6	N = 713

Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement.				
L'apprentissage de l'anglais, langue seconde, dès le début de l'élémentaire, nuit-il au bon apprentissage du français, langue maternelle?	OUI	8.5	3.9	(12.4)
	NON	3.1	84.5	(87.6)
TOTAL : % horizontaux		11.6	88.4	N = 187

Parents dont les enfants fréquentent l'école française et anglaise.				
L'apprentissage de l'anglais, langue seconde, dès le début de l'élémentaire, nuit-il au bon apprentissage du français, langue maternelle?	OUI	6.4	6.4	(12.8)
	NON	4.2	83.0	(87.2)
TOTAL: % horizontaux		10.6	89.4	N = 12

Premièrement, il est surprenant de constater qu'en général, les parents choisissent de ne pas accorder de préséance ni à la langue maternelle ni à la langue seconde, et cela quel que soit le type linguistique d'école fréquentée par leurs enfants et quelle que soit la combinaison linguistique (langue maternelle et langue seconde) envisagée. Ainsi, dans tous les pourcentages horizontaux et (verticaux), la position de l'égalité d'importance des langues emporte toujours l'adhésion d'une majorité des parents. Cette majorité est de (59.4%) dans le cas de la comparaison entre l'anglais, langue maternelle et le français, langue seconde, faite par les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française. Elle atteint (78.7%) dans le cas de la même comparaison telle que faite par les parents qui envoient leurs enfants exclusivement à l'école anglaise.

Deuxièmement, ce sont les parents dont les enfants ne fréquentent que les écoles françaises qui sont les moins nombreux à maintenir une position d'égalité d'importance entre les langues maternelle et seconde, quelles qu'elles soient (pourcentages horizontaux et (verticaux).

Troisièmement, ce sont les mêmes parents qui sont les plus nombreux à accorder une importance inférieure et les moins nombreux à accorder une importance supérieure à la langue seconde, quelle qu'elle soit (pourcentages horizontaux et (verticaux).

Quatrièmement, dans tous les groupes de parents, il s'en trouve davantage à juger que le français est moins important que l'anglais pour les élèves de langue maternelle anglaise qu'il ne s'en trouve à juger le contraire pour les mêmes élèves (pourcentages horizontaux).

Cinquièmement, quand il s'agit de juger de l'importance comparative des langues française et anglaise pour les élèves de langue maternelle française, il se trouve beaucoup plus de parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française à juger l'anglais moins important que le français (35.6%) qu'il ne s'en trouve à juger le contraire (5.0%). Chez les autres parents, il s'en trouve autant d'un côté comme de l'autre, c'est-à-dire entre (10.2%) et (12.2%).

Importance comparative accordée par les parents à l'apprentissage du français et de l'anglais pour les élèves de langues maternelles française et anglaise, selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux, (verticaux) et totaux.

Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement.	Pour les élèves de langue maternelle anglaise, l'apprentissage du français est-il plus, aussi, ou moins important que l'apprentissage de l'anglais?			TOTAL (% verticaux)
Pour les élèves de langue maternelle française, l'apprentissage de l'anglais est-il ...	Plus important	Aussi important	Moins important	
... plus important...	1.0	4.0	---	(5.0)
... aussi important ...	2.0	40.2	8.2	(50.4)
... moins important ...	2.8	17.9	14.9	(35.6)
... que l'apprentissage du français?				
TOTAL : % horizontaux	5.9	71.1	23.1	N = 765
Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement.				
Pour les élèves de langue maternelle française, l'apprentissage de l'anglais est-il ...				
... plus important ...	0.8	6.3	3.9	(11.0)
... aussi important ...	4.7	63.8	10.2	(78.7)
... moins important ...	1.6	6.3	2.4	(10.3)
... que l'apprentissage du français?				
TOTAL : % horizontaux	7.1	76.4	16.5	N = 185
Parents dont les enfants fréquentent l'école française et anglaise.				
Pour les élèves de langue maternelle française, l'apprentissage de l'anglais est-il ...				
... plus important ...	2.0	8.2	2.0	(12.2)
... aussi important...	4.1	61.2	12.3	(77.6)
... moins important...	4.1	4.1	2.0	(10.2)
... que l'apprentissage du français?				
TOTAL : % horizontaux	10.2	73.5	16.3	N = 13

Sixièmement, 23.1% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française accordent moins d'importance au français pour les enfants de langue maternelle anglaise, alors que 16.5% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise font de même.

Voyons, maintenant, les positions simultanées des parents concernant les élèves de l'une et de l'autre langue maternelle car elles varient de façon intéressante de l'un à l'autre groupe de parents. Ces positions simultanées sont indiquées par les pourcentages [totaux].

La position simultanée la plus populaire chez les parents de chacun des groupes est celle de l'égalité d'importance des langues anglaise et française pour les élèves de langue maternelle française comme pour ceux de langue maternelle anglaise. Cette position est cependant un peu moins populaire chez les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française, [49.2%] , qu'elle ne l'est chez les deux autres groupes de parents, [63.8%] et [61.2%].

La position simultanée qui est seconde en popularité chez les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française est celle qui veut que l'anglais soit moins important que le français pour les élèves de langue maternelle française et que le français soit aussi important que l'anglais pour les élèves de langue maternelle anglaise. [17.9%] de ces parents adhèrent à cette position simultanée alors que seulement [6.3%] et [41.0%] des autres parents le font.

Chez les parents dont les enfants fréquentent uniquement l'école anglaise et chez ceux dont les enfants sont inscrits aux types linguistiques d'école, la position simultanée qui est seconde en popularité est la position diamétralement opposée à la précédente, c'est-à-dire celle selon laquelle le français est moins important que l'anglais pour les élèves de langue maternelle anglaise et l'anglais aussi important que le français pour les élèves de langue maternelle française. [10.2%] des parents du premier groupe mentionné (écoles anglaises seulement) et [12.3%] des parents du second groupe mentionné (écoles anglaises et françaises) font leur cette position simultanée alors que [8.2%] des parents qui n'ont des enfants qu'à l'école française en font autant. Chez ces derniers d'ailleurs, cette position simultanée est la quatrième en popularité.

La position simultanée qui vient au troisième rang dans l'ordre de popularité chez les parents qui n'ont des enfants qu'à l'école française est celle qui veut que la langue seconde soit moins importante que la langue maternelle, quelle que soit la langue maternelle des élèves. Cette position simultanée recueille 14.9% des opinions de ces parents alors que seulement 2.4% et 2.0% des autres parents y adhèrent. Il est probable que ces derniers, dont nous avons vu au chapître 2 qu'ils sont en majorité de langue maternelle autre que française ou anglaise, montrent peu d'intérêt pour la préservation des langues maternelles anglaise et française.

Notons que les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française sont le seul groupe où il ne se trouve personne à préconiser simultanément une plus grande importance de l'anglais pour les élèves de langue maternelle française et une moins grande importance du français pour les élèves de langue maternelle anglaise.

Enfin, il est possible, à l'aide des pourcentages totaux du Tableau 7.7 de dégager un indice de l'avantage qui va à l'une ou l'autre langue maternelle. Posons d'abord les principes qui fondent l'indice. Sont considérées comme des positions simultanées qui avantagent l'anglais celles selon lesquelles :

- l'anglais est plus important que le français pour les élèves de langue maternelle française et le français est aussi ou moins important que l'anglais pour les élèves de langue maternelle anglaise;
- l'anglais est aussi important que le français pour les élèves de langue maternelle française et le français est moins important que l'anglais pour les élèves de langue maternelle anglaise.

A l'inverse, sont considérées comme des positions simultanées qui avantagent le français celles selon lesquelles :

- le français est plus important que l'anglais pour les élèves de langue maternelle anglaise et l'anglais est aussi ou moins important que le français pour les élèves de langue maternelle anglaise;
- le français est aussi important que l'anglais pour les élèves de langue maternelle anglaise et l'anglais est moins important que le français pour les élèves de langue maternelle française.

Les positions simultanées avantageuses pour l'anglais sont identifiées au Tableau 7.7 par une flèche horizontale pointant vers la gauche (←) et les positions simultanées avantageuses pour le français le sont par une flèche verticale pointant vers le haut (↑).

Les indices constitués par l'addition des pourcentages totaux avantageux pour l'une ou l'autre langue, sont les suivants pour chaque groups de parents :

	Avantageux pour le français	Avantageux pour l'anglais	Différence (français ou anglais)
Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement.	22.7	12.2	10.5 (F)
Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement.	12.6	20.4	7.8(A)
Parents dont les enfants fréquentent l'école française et anglaise.	12.3	22.5	10.2(A)

Il appert donc, selon cet indice, que les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française ont des positions simultanées qui, dans l'ensemble, avantagent le français. A l'inverse, les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise ont des positions simultanées qui, dans l'ensemble, avantagent l'anglais. Il en va de même pour les parents dont les enfants fréquentent et l'école française et l'école anglaise.

Nous nous en sommes donc tenus jusqu'à présent à l'importance comparative des langues française et anglaise pour les enfants de langues maternelles française et anglaise. Abordons, maintenant, une question encore plus controversée, soit celle de l'importance comparative du français et de l'anglais pour les enfants dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais. Pour être certains de bien saisir la pensée des parents à ce sujet, nous avons pris soin de leur poser deux questions, diamétralement inversées l'une par rapport à l'autre, et relativement éloignées l'une de l'autre au cours de l'entrevue:

Q.127 - "Pour les élèves dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, l'apprentissage de l'anglais est-il, selon vous, plus, aussi ou moins important que l'apprentissage du français?"

Q.142 - "Pour les élèves dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, l'apprentissage du français est-il, selon vous, plus, aussi ou moins important que l'apprentissage de l'anglais?".

C'était là courir le risque que certaines des réponses à l'une et l'autre question soient logiquement irréconciliables et, par conséquent, ininterprétables. Nous avons préféré courir ce risque plutôt que de choisir arbitrairement une seule des deux questions et ne pas être très certains qu'elle permette de traduire avec précision les opinions des parents à ce sujet. Voyons-en les résultats tels qu'ils sont inscrits au Tableau 7.8.

Etablissons tout d'abord que le Tableau présente, pour chaque catégorie de parents, trois types de positions simultanées :

- celles qui concordent parfaitement, soit (1) l'anglais est moins important et le français plus important; (2) l'anglais est aussi important et le français aussi important; et (3) l'anglais est plus important et le français moins important;
- celles qui concordent partiellement, soit (1) l'anglais est aussi important et le français plus important; (2) l'anglais est moins important et le français aussi important; (3) l'anglais est plus important et le français aussi important; et (4) l'anglais est aussi important et le français moins important;
- celles qui ne concordent aucunement, soit (1) l'anglais est plus important et le français plus important; et (2) l'anglais est moins important et le français moins important.

Au tableau, les trois positions parfaitement concordantes se retrouvent sur les diagonales qui vont des coins inférieurs gauches aux coins supérieurs droits, et les deux positions parfaitement discordantes aux coins supérieurs gauches et aux coins inférieurs droits.

TABLEAU 7.8

Importance comparative accordée par les parents à l'apprentissage du français et de l'anglais pour les élèves de langue maternelle autre que française ou anglaise, selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux, (verticaux) et totaux.

Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement.	Pour les élèves de langue maternelle autre que française ou anglaise, l'apprentissage du français est-il plus, aussi ou moins important que l'apprentissage de l'anglais?			TOTAL % (verticaux)
Pour les enfants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, l'apprentissage de l'anglais est-il ...	Plus important	Aussi important	Moins important	
... plus important ...	3.9 ←	9.9 ←	2.5	(16.3)
... aussi important ..	4.8 ↑	37.8 ←	1.4	(44.0)
... moins important ..	25.1 ↑	11.7 ↑	2.9	(39.7)
... que l'apprentissage du français?				
TOTAL : % horizontaux	33.8	59.4	6.8	N = 761

Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement				
Pour les enfants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, l'apprentissage de l'anglais est-il ...				
... plus important ...	1.5 ←	13.7 ←	19.1	(34.3)
... aussi important ..	1.5 ↑	58.7 ←	0.8	(61.0)
... moins important ..	3.9 ↑	0.8 ↑	---	(4.7)
...i que l'apprentissage du français?				
TOTAL : % horizontaux	6.9	73.2	19.9	N = 190

Parents dont les enfants fréquentent l'école française et anglaise				
Pour les enfants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, l'apprentissage de l'anglais est-il ...				
... plus important...	10.2 ←	8.2 ←	6.1	(24.5)
... aussi important ..	2.0 ↑	55.1 ←	2.1	(59.2)
... moins important ..	10.2 ↑	6.1 ↑	---	(16.3)
que l'apprentissage du français?				
TOTAL : % horizontaux	22.4	69.4	8.2	N = 13

Aux fins d'interprétation, convenons de cinq principes :

- les positions parfaitement concordantes peuvent facilement être interprétées;
- les positions parfaitement discordantes ne peuvent en aucun cas être interprétées et seront donc exclues de l'analyse;
- les positions partiellement concordantes peuvent être interprétées comme indicateurs de tendance dans la mesure où l'on est d'accord pour dire que "plus important" l'emporte sur "aussi important" et que "moins important" l'emporte sur "aussi important";
- la position selon laquelle l'anglais est moins important et le français plus important est considérée comme accordant une nette priorité au français; à l'inverse, la position selon laquelle l'anglais est plus important et le français moins important est considérée comme accordant une nette priorité à l'anglais;
- les positions suivantes sont considérées comme accordant une priorité relative au français: l'anglais est aussi important et le français plus important, et l'anglais est moins important et le français aussi important; à l'inverse les positions suivantes sont considérées comme accordant une priorité relative à l'anglais: l'anglais est plus important et le français aussi important, et l'anglais est aussi important et le français moins important.

Les positions accordant une priorité (nette ou relative) au français sont indiquées au tableau par des flèches verticales pointant vers le haut (↑) et celles accordant une priorité (nette ou relative) à l'anglais par des flèches horizontales pointant vers la gauche (←).

Ces principes étant posés, il devient possible d'interpréter les données du Tableau 7.8 de façon à pouvoir répondre à la question qui nous intéresse: de quelle langue, le français ou l'anglais, est-il important de faire l'apprentissage pour les enfants dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais? Pour ce faire, transcrivons ces données en un indice des préférences de chaque catégorie de parents à ce sujet. Cette transcription, dont le produit se trouve au Tableau 7.9, permet les constatations suivantes :

TABLEAU 7.9

Indice de l'importance comparative de l'apprentissage du français et de l'anglais pour les enfants dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais.
Pourcentages horizontaux.

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Positions simultanées ...					
	... accordant une nette priorité au français.	... accordant une priorité relative au français.	... neutres	... accordant une nette priorité à l'anglais.	... accordant une priorité relative à l'anglais.	... non interprétables.
... française seulement	25.1	16.5	37.8	2.5	11.3	6.8
	41.6			13.8		
... anglaise seulement	3.9	2.3	58.7	19.1	14.5	1.5
	6.2			33.6		
... française et anglaise	10.2	8.1	55.1	6.1	10.3	10.2
	18.3			16.4		

- La majorité des parents dont les enfants fréquentent uniquement l'école anglaise (58.7%)ou les écoles française et anglaise (55.1%) considèrent que les apprentissages du français et de l'anglais sont d'une importance égale; 37.8% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française le croient aussi.

- Le quart (25.1%) des parents dont les enfants vont uniquement à l'école française prennent des positions simultanées qui accordent une nette priorité au français, alors que 3.9% des parents qui n'ont des enfants qu'à l'école anglaise et 10.2% des parents qui ont des enfants aux deux types linguistiques d'école en font autant.

- Pour ce qui est des positions accordant une priorité relative au français, on retrouve une distribution analogue des catégories de parents: 16.5% de ceux dont les enfants ne fréquentent que l'école française, 2.3% de ceux dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise et 8.1% de ceux dont les enfants sont inscrits et à l'école anglaise et à l'école française préconisent cette position.

- En ce qui concerne les positions accordant une nette priorité à l'anglais, la distribution des catégories de parents est inversée car 19.1% des parents qui n'ont des enfants qu'à l'école française, 6.1% des parents qui ont des enfants aux deux types linguistiques d'école et 2.5% des parents qui ont des enfants à l'école française seulement donnent leur accord à cette position.

- La position selon laquelle une priorité relative doit être accordée à l'anglais reçoit l'appui de 14.5% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise, de 11.3% de ceux dont les enfants ne fréquentent que l'école française et de 10.3% de ceux dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école.

- Au total, parmi les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française, 41.6% accordent la priorité (nette ou relative) au français et 13.8% l'accordent à l'anglais. Au contraire, parmi les parents qui n'ont des enfants qu'à l'école anglaise, 33.6% accordent la priorité (nette ou relative) à l'anglais et 6.2% l'accordent au français. Quant aux parents dont les enfants ont une double allégeance scolaire, ils partagent leur priorité (nette ou relative) à peu près également entre le français (18.3%) et l'anglais (16.4%).

6. Le nombre d'heures d'enseignement consacrées aux langues secondes.

La question du nombre d'heures consacrées à l'enseignement des langues secondes a depuis quelques années suscité plusieurs débats parmi la population. Nous avons voulu savoir ce qu'en pensaient les parents de la C.E.C.M. Le tableau 7.10 démontre qu'ils sont majoritairement (environ 60%) favorables à ce que la langue seconde, anglaise ou française, se voit accorder une plus grande proportion de l'horaire scolaire, tant au niveau élémentaire (% horizontaux) qu'au niveau secondaire (% verticaux). On pourrait penser que ces majorités diffèrent dans leur composition selon qu'il s'agit de l'élémentaire ou du secondaire, mais il n'en est rien car les majorités concordent à peu de chose près, plus de 50% des parents réclament plus d'heures à la fois au niveau primaire et au niveau secondaire. A noter que la proportion des parents qui réclament moins d'heures d'enseignement pour les langues secondes ne dépasse 2.4% en aucun cas.

7. Devrait-il y avoir des échanges d'élèves entre les deux types linguistiques d'école?

Selon le Tableau 7.11, les parents, dans l'ensemble, se montrent favorables à une telle mesure. Analysons tout d'abord de façon distincte les deux déplacements d'élèves qu'elle implique: des élèves du secteur français peuvent suivre certains cours dans les écoles anglaises et des élèves du secteur anglais peuvent suivre certains cours dans les écoles françaises. En ce qui concerne le premier déplacement, on constate que (71.3%) des parents qui n'ont des enfants qu'au secteur français, (85.2%) de ceux qui n'ont des enfants qu'au secteur anglais et (91.6%) de ceux qui en ont aux deux secteurs y sont favorables. Quant au second déplacement, les parents des trois catégories y sont favorables à 79.4%, 84.1% et 83.3% respectivement. C'est donc dire que c'est parmi les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française qu'il s'en trouve le plus à ne pas être favorables à l'un ou à l'autre volet d'un tel échange.

Si l'on considère ces deux volets de façon conjointe, il appert que :

TABLEAU 7.10

Attentes des parents vis-à-vis le nombre d'heures d'enseignement consacrées aux langues secondes à l'élémentaire et au secondaire.

Pourcentages horizontaux, (verticaux) et totaux.

L'anglais comme langue seconde...		... à l'élémentaire: plus d'heures	autant d'heures	moins d'heures	TOTAL (% verticaux)
... au secondaire	plus d'heures	52.6	10.4	---	(63.0)
	autant d'heures	8.6	26.1	1.9	(36.5)
	moins d'heures	---	---	0.5	(0.5)
Total: % horizontaux		61.1	36.5	2.4	N = 789

Le français comme langue seconde ...		... à l'élémentaire: plus d'heures	autant d'heures	moins d'heures	TOTAL (% verticaux)
... au secondaire	plus d'heures	53.6	6.1	---	(59.7)
	autant d'heures	8.7	30.9	---	(39.6)
	moins d'heures	---	0.7	---	(0.7)
Total: % horizontaux		62.4	37.6	---	N = 209

TABLEAU 7.11

Positions des parents relativement à la possibilité d'échanges d'élèves entre les écoles françaises et les écoles anglaises, selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.

Pourcentages horizontaux, (verticaux) et [totaux].

Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement	Favorables ... à ce que des élèves du secteur anglais puissent suivre certains cours dans les écoles françaises.	Défavorables ...	TOTAL % (verticaux)
Favorables ...	[64.7]	[6.6]	(71.3)
Défavorables ...	[14.7]	[14.0]	(28.7)
... à ce que des élèves du secteur français puissent suivre certains cours dans les écoles anglaises.			
TOTAL : % horizontaux	79.4	20.6	N = 610
Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement			
Favorables ...	[80.1]	[5.1]	(85.2)
Défavorables ...	[4.0]	[10.8]	(14.8)
... à ce que des élèves du secteur français puissent suivre certains cours dans les écoles anglaises.			
TOTAL : % horizontaux	84.1	15.9	N = 176
Parents dont les enfants fréquentent l'école française et anglaise.			
Favorables ...	[83.3]	[8.3]	(91.6)
Défavorables ...	---	[8.4]	(8.4)
... à ce que des élèves du secteur français puissent suivre certains cours dans les écoles anglaises.			
TOTAL : % horizontaux	83.3	16.7	N = 13

- les parents des trois groupes les approuvent tous deux dans des proportions de [64.7%], [80.1%] et [83.3%] respectivement, et les désapprouvent tous deux dans des proportions de [14.0%], [10.8%] et [8.4%] respectivement, si bien que c'est parmi les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française qu'il s'en trouve le moins grand nombre à y être pleinement favorables et le plus grand nombre à y être pleinement défavorables et, qu'à l'inverse, c'est parmi les parents dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école qu'il s'en trouve le plus grand nombre à y être pleinement favorables et le moins grand nombre à y être pleinement défavorables;

- [14.7%] des parents qui n'envoient leurs enfants qu'à l'école française sont à la fois défavorables au déplacement d'élèves du secteur français vers le secteur anglais et favorables au déplacement d'élèves du secteur anglais vers le secteur français, alors que [6.6%] d'entre eux adoptent une position conjointe inverse, ce qui semblerait indiquer que ces parents sont, en général, plus inquiets du fait que les élèves du secteur français suivent certains cours dans les écoles anglaises qu'ils ne le sont du fait que les élèves anglais suivent certains cours dans les écoles françaises;

- les parents dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école semblent avoir les préoccupations contraires, puisqu'il s'en trouve [8.3%] à être à la fois favorables à la venue d'élèves français dans les écoles anglaises et défavorables à la venue d'élèves anglais dans les écoles françaises alors qu'aucun d'entre eux n'est à la fois défavorable à la venue d'élèves français dans les écoles anglaises et favorable à la venue d'élèves anglais dans les écoles françaises.

VIII - Les structures linguistique et religieuse du système scolaire.

On a beaucoup parlé au cours des dernières années de la restructuration du système scolaire montréalais. Après plusieurs mois d'un débat auquel ont pris part un très grand nombre d'organismes, aussi bien scolaires que culturels et politiques, nous avons voulu savoir où en étaient les attentes des parents de la C.E.C.M. à ce sujet.

La mesure de telles attentes est complexe car elle doit tenir compte de plusieurs éléments, dont les suivants:

- Il faut distinguer entre les structures scolaires et les types d'école. Les premières ont trait à l'arrangement général selon lequel un système scolaire est disposé, arrangement dont la loi établit les critères les plus importants et en sanctionne la mise sur pied par la création d'organismes permanents. Ainsi en est-il des commissions scolaires au Québec dont les critères légaux de fonctionnement sont la division territoriale et la dénomination religieuse. Les types d'école, par ailleurs, réfèrent aux écoles qui ont en commun une ou plusieurs caractéristiques distinctes comme, par exemple, de dispenser l'enseignement de l'une ou l'autre religion (i.e. types religieux), d'adopter comme principale langue d'enseignement l'une ou l'autre langue (i.e. types linguistiques), de mettre en application l'une ou l'autre méthode d'enseignement (i.e. types pédagogiques) ou de s'adresser à une clientèle particulière d'enfants (i.e. ceux affectés par un handicap ou une infirmité).

- Il existe des liens entre structures scolaires et types d'école au Québec, surtout en ce qui a trait aux critères linguistique et religieux. Ainsi, jusqu'à tout récemment, les commissions scolaires protestantes ne dispensaient l'enseignement que dans des écoles anglaises. De même, la majorité des écoles dans les commissions scolaires catholiques sont-elles presque toujours des écoles françaises.

- En principe, les critères qui fondent la structure scolaire sont plus importants que ceux qui fondent la typologie scolaire. Ainsi, selon la loi au Québec, le critère le plus important est celui de la dénomination religieuse qui détermine, en conjugaison avec la distribution des espaces territoriaux, la création de commissions scolaires distinctes. Dans la réalité québécoise actuelle, cependant, cela n'est pas toujours aussi

évident que par le passé. On peut, par exemple se poser la question de savoir si, aujourd'hui, les enseignements religieux sont toujours catholiques dans les écoles des commissions scolaires officiellement catholiques et protestants dans celles des commissions scolaires officiellement protestantes. On peut aussi, dans un grand nombre de cas, se poser la question de savoir lequel des motifs, religieux ou linguistique, prime dans la décision de confier ses enfants à une commission scolaire officiellement religieuse.

- Afin de mesurer les attentes actuelles des parents à l'égard des structures scolaires, il faut donc établir quelle importance relative ils accordent aux critères linguistique et religieux. Il deviendra alors possible de savoir si les parents préfèrent des structures scolaires religieuses assorties d'une typologie linguistique (comme c'est le cas actuellement) ou des structures scolaires fondées sur d'autres critères tels la langue d'enseignement, une combinaison de la langue d'enseignement et de la religion, ou la seule territorialité sans tenir compte ni de la langue ni de la religion.

- Puisqu'il n'est plus possible de poser à priori la primauté du critère religieux sur le critère linguistique, il faut entreprendre la mesure des attentes à l'égard des structures au niveau des types d'école, c'est-à-dire progresser logiquement des attentes vis-à-vis les types linguistiques et religieux d'école aux attentes vis-à-vis les structures scolaires comme telles.

- Les types linguistiques ou religieux d'école pour lesquels les parents ont opté à l'intérieur des structures actuelles ne sauraient constituer qu'un indicateur partiel de leurs attentes vis-à-vis les types d'écoles puisque les structures actuelles ne leur offrent pas certains types d'écoles qu'ils jugeraient peut-être préférables à ceux qui sont présentement disponibles. C'est pourquoi une bonne mesure des attentes doit proposer un éventail de choix qui comprenne, en plus des types actuels d'écoles, un ou plusieurs types nouveaux dont on peut croire qu'ils intéresseraient les parents.

- Pour établir quelles sont les attentes des parents à l'égard de la structure scolaire, il faut savoir non seulement le type (religieux et linguistique) d'école qu'ils préféreraient le plus pour leurs enfants mais aussi celui qu'ils préféreraient le moins. Il faut connaître, de plus,

leurs attitudes concernant l'existence même, à l'intérieur d'une structure scolaire, des divers types religieux et linguistiques d'école, car la définition d'une structure scolaire porte et sur l'inclusion et sur l'exclusion de certains types d'écoles. Il faut enfin éviter de confondre entre le fait d'exprimer de profondes réticences à envoyer ses enfants dans un type d'école et la volonté d'exclure ce type d'école de la structure scolaire.

Compte tenu de tous ces éléments, nous tenterons de voir quelles sont les préférences, les réticences et les tolérances des parents vis-à-vis certains types linguistiques et religieux d'écoles, puis leurs opinions concernant la question de la structuration scolaire comme telle.

1. Préférences, réticences et tolérances des parents à l'égard de trois types linguistiques d'école.

Tel qu'établi plus haut, un des éléments de la mesure des attentes des parents vis-à-vis la structuration du système scolaire consistait à offrir un choix de types d'école qui comprendrait, outre les types actuels, un ou plusieurs nouveaux types susceptibles de retenir leur attention. En ce qui concerne la typologie linguistique des écoles, nous avons présenté aux parents deux types actuels, l'école française et l'école anglaise, et un type nouveau, l'école bilingue, laquelle a été définie comme une école "où les mêmes cours sont offerts en anglais et en français, de sorte qu'on puisse recevoir chacun de ces cours dans la langue de son choix" (Q.118).

Il est évident que ce troisième type d'école présente un caractère "irréaliste" car, tel qu'il est défini, son implantation quelque peu généralisée requérerait que soient surmontés des obstacles financiers et organisationnels de grande taille. Nous avon quand même jugé bon de l'inclure dans le choix offert aux parents parce qu'il représentait un principe auquel plusieurs parents étaient susceptibles d'adhérer et aussi, parce que toute autre définition "réaliste" de l'école "bilingue" aurait difficilement pu être exprimée dans une formule qui soit à la fois succincte et dénuée d'ambiguité.

Toujours en accord avec les éléments de mesures d'attentes exposés ci-avant, nous avons demandé aux parents de nous indiquer trois choses:

- lequel de ces trois types d'école ils préféraient le mieux pour leurs enfants (Q.118);

- parmi les deux types qui n'avaient pas été retenus comme première préférence, quel est celui auquel ils auraient le plus de réticences à envoyer leurs enfants (Q.120);

- s'ils étaient d'accord ou pas d'accord pour que chacun des deux types qui n'avaient pas été retenus comme préférence première fasse aussi partie du système d'éducation publique (Q.119).

Des réponses à ces questions, découlent ce que nous appellerons les "préférences", les "réticences" et les "tolérances" des parents à l'égard des types linguistiques d'écoles.

a) Les préférences linguistiques.

Le Tableau 8.1 présente les données en ce qui a trait aux préférences linguistiques des parents. Le total (pourcentage horizontaux), indique qu'une nette majorité des parents (65.6%) préféreraient le mieux envoyer leurs enfants dans une école bilingue. Il s'en trouve aussi 29.2% à exprimer un premier choix en faveur de l'école française et quelque 5.2% à choisir l'école anglaise.

Les pourcentages horizontaux permettent par ailleurs de constater que le premier choix varie selon le type linguistique d'école actuellement fréquentée par les enfants. En effet, les parents dont les enfants fréquentent l'école française préféreraient l'école bilingue à 63.2%, l'école française à 35.9% et l'école anglaise à 0.9%. D'autre part, les parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise opteraient pour l'école bilingue dans une proportion de 76.4%, pour l'école française dans une proportion de 2.4% et pour l'école anglaise dans une proportion de 21.2%. C'est donc dire que les parents dont les enfants fréquentent l'école française seraient beaucoup plus nombreux à choisir l'école française, beaucoup moins nombreux à choisir l'école anglaise et un peu moins nombreux à choisir l'école bilingue que les parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise. Constatons aussi que la très grande majorité, c'est-à-dire 89.8%, des parents dont les enfants fréquentent présentement les deux types linguistiques d'école optent en premier lieu pour l'école bilingue.

A l'inverse, on peut savoir quel type linguistique d'école fréquentent présentement les enfants des parents qui préféreraient l'un ou l'autre type linguistique d'école. Il appert, selon les pourcentages

Tableau 8.1 : Préférences des parents vis-à-vis les types linguistiques d'école, selon que leurs enfants fréquentent l'école francaise et/ou anglaise.
Pourcentages horizontaux et (verticaux).

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...			Total % (verticaux)
	... française	... anglaise	...bilingue	
... française seulement	36.3 (98.1)	0.9 (14.4)	62.8 (75.6)	(79.0)
... anglaise seulement	2.2 (1.5)	22.4 (85.1)	75.4 (22.7)	(19.7)
... française et anglaise	8.2 (10.4)	2.0 (0.5)	89.8 (1.8)	(1.3)
... française*	35.9	0.9	63.2	
... anglaise*	2.4	21.2	76.4	
Total : % horizontaux	29.2	5.2	65.6	

N = 987

* Y compris ceux dont les enfants fréquentent aussi une école de l'autre langue.

(verticaux), que (98.1%) des parents qui préféreraient l'école française et (85.1%) des parents qui préféreraient l'école anglaise les y envoient présentement. Par contre, (14.4%) de ceux qui préféreraient l'école anglaise envoient présentement leurs enfants à l'école française. Enfin, parmi ceux qui préféreraient l'école bilingue, on en trouve (75.6%) dont les enfants fréquentent l'école française, (22.7%) dont les enfants fréquentent l'école anglaise et (1.8%) dont les enfants fréquentent l'école française et l'école anglaise.

b) Les réticences linguistiques.

Passons, maintenant, à l'étude des réticences linguistiques des parents à l'aide du total et des sous-totaux horizontaux du Tableau 8.2.

Le total (% horizontaux)de ce tableau indique que, sur l'ensemble des parents de la C.E.C.M., 62,8% expriment leur réticence la plus importante à l'égard de l'école anglaise, 23.9%à l'égard de l'école française et 13.3% à l'égard de l'école bilingue.

Les sous-totaux (% horizontaux) permettent par ailleurs de constater que ces réticences varient énormément selon le type linguistique d'école actuellement fréquentée par les enfants. Ainsi, l'école anglaise constitue le premier objet de réticence pour 74.9% des parents dont les enfants ne fréquentent actuellement que l'école française alors que l'école française inspire la première réticence à 83.4% des parents dont les enfants ne fréquentent actuellement que l'école anglaise. Les parents dont les enfants fréquentent les deux types d'école trouvent leur réticence première à 51.7% dans l'école anglaise et à 41.7% dans l'école française.

C'est parmi les parents qui n'envoient leurs enfants qu'à l'école française que l'on trouve la plus forte proportion de réticents à l'égard de l'école bilingue, 14.7% comparativement à 8.8% et à 6.6% pour les autres parents.

Une constatation est très surprenante. Il se trouve en effet une proportion non négligeable, bien que relativement faible, de parents dont la réticence première s'exprime précisément à l'endroit du type linguistique d'école qui est présentement fréquenté par leurs enfants. Ainsi 10.4% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française disent avoir le plus de réticence à l'égard de l'école française et 7.9% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise font de même à l'égard de l'école anglaise. Nous verrons bientôt pourquoi il en est ainsi.

Le Tableau 8.2 permet aussi, grâce à ses pourcentages totaux , d'étudier comment se conjuguent les préférences et les réticences des parents selon le type linguistique d'école présentement fréquentée par leurs enfants. Puisque cette conjugaison porte simultanément sur la première préférence et sur la première réticence des parents et que le choix ne comportait que trois types d'école, on peut en déduire l'ordre complet de préférence linguistique des parents, le type non mentionné se situant, en terme de préférence, entre la première préférence et la première réticence (qui devient ainsi la dernière préférence).

Tableau 8.2 : Préférences et réticences des parents vis-à-vis les types linguistiques d'école, selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise. Pourcentages horizontaux, (verticaux) et [totaux].

Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement.	Auraient le plus de réticences à envoyer leurs enfants à l'école ...			Sous-totaux % (verticaux)
	... française	... anglaise	... bilingue	
Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...				
... française	---	[24.9]	[14.2]	(39.1)
... anglaise	[0.5]	---	[0.5]	(1.0)
... bilingue	[9.9]	[50.0]	---	(59.9)
Sous-total: % horizontaux	10.4	74.9	14.7	N = 724
Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement				
Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école...				
... française	---	---	[1.8]	(1.8)
... anglaise	[15.8]	---	[7.0]	(22.8)
... bilingue	[67.6]	[7.9]	---	(75.5)
Sous-total: % horizontaux	83.4	7.9	8.8	N = 166
Parents dont les enfants fréquentent l'école française et anglaise.				
Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...				
... française	---	[10.0]	[3.3]	(13.3)
... anglaise	---	---	[3.3]	(3.3)
... bilingue	[41.7]	[41.7]	---	(83.4)
Sous-total: % horizontaux	41.7	51.7	6.6	N = 8
TOTAL : % horizontaux	23.9	62.8	13.3	N = 907

Voyons tout d'abord comment s'ordonnent les préférences linguistiques des parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement en reportant les pourcentages [totaux] du Tableau 8.2 dans les catégories suivantes:

	Premier choix	Second choix	Dernier choix
[50.0%]	bilingue	française	anglaise
[24.9%]	française	bilingue	anglaise
[14.2%]	française	anglaise	bilingue
[9.9%]	bilingue	anglaise	française
[0.5%]	anglaise	bilingue	française
[0.5%]	anglaise	française	bilingue

Il appert alors que la moitié de ces parents choisiraient en premier lieu l'école bilingue et en dernier lieu l'école anglaise et que le quart d'entre eux opteraient tout d'abord pour l'école française et en dernier lieu pour l'école anglaise. Il s'en trouve aussi [14.2%] à avoir l'école française comme premier choix et l'école bilingue comme dernier choix et [9.9%] à opter en premier lieu pour l'école bilingue et en dernier lieu pour l'école française.

Cette dernière catégorie permet de comprendre la situation paradoxale soulignée plus haut où 10.4% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française exprimaient pourtant leur plus forte réticence à l'égard de cette même école. On constate maintenant que la presque totalité de ces parents, soit [9.9%] sur 10.4%, ont comme premier choix l'école bilingue, comme second choix l'école anglaise et comme troisième choix l'école française. Or puisque l'école bilingue n'existe pas et que l'école anglaise leur est probablement interdite par la réglementation de la Loi 22, ces parents n'ont en fait pas d'autre choix que d'envoyer leur enfant à l'école envers laquelle ils indiquent leur plus grande réticence, soit l'école française.

Voyons, maintenant, l'ordre de préférence linguistique des parents qui n'ont des enfants qu'à l'école anglaise en reportant les pourcentages [totaux] du Tableau 8.2 qui les concernent dans les catégories suivantes:

	Premier choix	Second choix	Dernier choix
[67.6%]	bilingue	anglaise	française
[15.8%]	anglaise	bilingue	française
[7.9%]	bilingue	française	anglaise
[7.0%]	anglaise	française	bilingue
[1.8%]	française	anglaise	bilingue

On constate donc que plus des deux-tiers de ces parents optent en premier lieu pour l'école bilingue et en dernier lieu pour l'école française et qu'environ un parent sur six, parmi eux, choisit d'abord l'école anglaise et craint surtout l'école française. Vient ensuite l'autre catégorie de parents dont les options linguistiques semblent paradoxales, à savoir les 7.9% de parents qui n'envoient leurs enfants qu'à l'école anglaise, tout en exprimant leur plus forte réticence vis-à-vis de cette même école. Ces parents, dont le premier choix, l'école bilingue, n'existe pas, préfèrent donc que leurs enfants fréquentent l'école de leur dernier choix (anglaise) plutôt que celle de leur second choix, c'est-à-dire l'école française. Nous sommes incapables, à ce stade, d'expliquer ce paradoxe. Peut-être une analyse plus poussée de nos données permettrait-elle d'en découvrir la solution.

Examinons, enfin, l'ordre de préférence linguistique des parents dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école, en suivant la même procédure:

	Premier choix	Second choix	Dernier choix
41.7%	bilingue	française	anglaise
41.7%	bilingue	anglaise	française
10.0%	française	bilingue	anglaise
3.3%	française	anglaise	bilingue
3.3%	anglaise	française	bilingue

Dans l'ensemble, ces parents, qui optent très majoritairement pour l'école bilingue comme premier choix, se partagent également, 41.7%, pour ce qui est de leur second choix, entre l'école française et l'école anglaise, ce qui correspond bien au double choix qu'ils ont effectué dans la réalité.

c) Les tolérances linguistiques.

Pour connaître l'opinion des parents vis-à-vis la structuration du système scolaire, il ne suffit pas de savoir quel est leur ordre de préférence entre divers types d'école car, comme nous l'avons établi plus haut, la structuration d'un système scolaire implique non seulement l'inclusion de certains types d'école mais aussi l'exclusion de certains autres types.

C'est pourquoi nous avons aussi demandé aux parents s'ils étaient d'accord ou pas d'accord pour que les deux types linguistiques d'école qu'ils ne choisissaient pas de préférence pour leurs enfants fassent aussi partie du système d'éducation publique (Q.119). A noter que nous avons inféré qu'ils étaient d'accord pour que leur type d'école préféré fasse partie de ce système. Cet accord, nous l'appelons "tolérance".

Pour analyser les tolérances linguistiques des parents, nous nous poserons une serie de questions (d'abord simples, puis plus complexes), auxquelles nous tenterons de répondre à l'aide des informations tirées de divers tableaux pertinents.

Quels types linguistiques d'école les parents sont-ils prêts à voir faire partie du système d'éducation publique? C'est le Tableau 8.3 qui permet de répondre à cette question. On y constate que la très grande majorité des parents est d'accord pour qu'il y ait des écoles françaises (82.2%), des écoles anglaises (85.3%) et des écoles bilingues (87.9%). Si l'on tient compte du type linguistique d'école fréquentée par les enfants, il appert que:

- c'est parmi les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise et parmi ceux dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école que l'on retrouve le plus fort taux d'opposition à l'existence de l'école française (18.5% et 18.6% respectivement);

- l'opposition à l'existence de l'école anglaise provient surtout des parents qui ont des enfants inscrits dans les deux types linguistiques d'école (20.8%), puis de deux dont les enfants fréquentent exclusivement l'école française (15.3%);

- le plus fort taux d'opposition à l'école bilingue provient des parents qui n'ont des enfants qu'à l'école française (13.6%), les autres parents ne s'y objectant qu'à environ 6.5%;

- le fait que l'on envoie présentement ses enfants à un type linguistique d'école ne signifie pas que l'on soit d'accord pour que ce type d'école existe dans le système public; ainsi 5.1% des parents qui n'ont des enfants qu'à l'école française s'opposent à ce que ce type d'école existe et 12.2% de ceux qui n'ont des enfants qu'à l'école anglaise s'objectent à l'existence de l'école anglaise! Nous verrons plus loin comment on peut expliquer ces attitudes paradoxales.

Tableau 8.3 : Tolérances des parents à l'égard des types linguistiques d'école selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise. Pourcentages (verticaux).

Tolérance à l'égard de l'école ...		Parents dont les enfants fréquentent l'école... ... française seulement	... anglaise seulement	... française et anglaise	TOTAL
française?	- oui	(94.9)	(81.5)	(81.4)	(92.2)
	- non	(5.1)	(18.5)	(18.6)	(7.8)
anglaise?	- oui	(84.7)	(87.8)	(79.2)	(85.3)
	- non	(15.3)	(12.2)	(20.8)	(14.7)
bilingue?	- oui	(86.4)	(93.5)	(93.8)	(87.9)
	- non	(13.6)	(6.5)	(6.2)	(12.1)

N = 950

Quelles combinaisons de types linguistiques d'école les parents voudraient-ils dans le système d'éducation publique? Puisque les oppositions à l'un ou l'autre type linguistique d'école ne concordent pas toutes, les parents qui s'objectent à l'existence d'un type d'école n'étant pas nécessairement les mêmes qui s'objectent à un autre type, il nous faut, pour trouver la typologie linguistique qui serait acceptable au plus grand nombre des parents, établir les combinaisons de types linguistiques d'école qu'ils sont prêts à voir co-exister à l'intérieur d'un système public. Le Tableau 8.4, où sont présentées les données concernant ces tolérances simultanées, indique que :

- les trois-quarts (74.6%) des parents préféreraient un système où co-existeraient les écoles française, anglaise et bilingue;

- 9.1% d'entre eux accordent leur préférence au système actuel où on ne retrouve que les écoles française et anglaise;

- 6.3% des parents voudraient ne voir exister que l'école bilingue, et 5.6%, que des écoles françaises et bilingues;

- toutes les autres combinaisons ne recueillent jamais plus de 3% de la faveur des parents.

Tableau 8.4 : Tolérances simultanées des parents à l'égard des types linguistiques d'école selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.

Pourcentages (verticaux)

Tolérance à l'égard ...	Parents dont les enfants fréquentent l'école... ... française seulement	... anglaise seulement	... française et anglaise.	TOTAL
... des écoles française, anglaise et bilingue.	(74.5)	(75.0)	(72.9)	(74.6)
... des écoles française et anglaise seulement.	(10.2)	(4.8)	(4.2)	(9.1)
... des écoles française et bilingue seulement.	(6.8)	(0.8)	(2.1)	(5.6)
... des écoles anglaise et bilingue seulement	---	(7.3)	(2.1)	(1.4)
... de l'école française seulement.	(3.4)	(0.8)	(2.1)	(2.9)
... de l'école anglaise seulement.	---	(0.8)	---	(0.2)
... de l'école bilingue seulement.	(5.1)	(10.5)	(16.6)	(6.3)

N = 950

La triple combinaison (écoles française, anglaise et bilingue) reçoit un appui à peu près identique (environ 74%) des parents, quel que soit le type linguistique de l'école fréquentée par leurs enfants. Pour ce qui est de l'appui aux combinaisons doubles et simples, il varie sensiblement selon le type linguistique de l'école où les enfants sont inscrits. Ainsi 10.2% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française optent pour la combinaison école française-école anglaise alors que moins de 5% des autres parents font de même. Quant à la tolérance exclusive à l'égard de l'école bilingue, elle reçoit l'appui de 16.6% des parents qui ont des enfants inscrits aux écoles française et anglaise, de 10.5% de ceux qui n'ont des enfants qu'à l'école anglaise et de seulement 5.1% de ceux qui n'ont des enfants qu'à l'école française. Enfin, une fois l'école bilingue acceptée, les parents dont les enfants ne fréquentent que

l'école française préfèrent y joindre l'école française et exclure l'école anglaise (6.8%) plutôt que d'y joindre l'école anglaise et exclure l'école française (0%) alors que les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise ont des préférences inverses à 0.8% et 7.3% respectivement.

Les premières préférences linguistiques des parents influencent-elles la combinaison de types linguistiques d'école qu'ils voudraient voir inclure dans le système d'éducation publique? Les sous-totaux du Tableau 8.5 indiquent que c'est le cas. En effet, la triple combinaison linguistique est acceptée par 83.0% des parents dont la première préférence va à l'école bilingue, par 78.2% de ceux dont la première préférence va à l'école anglaise et par 54.5% de ceux qui optent en premier lieu pour l'école française. Il s'en trouve donc 45.5% parmi ces derniers à vouloir exclure du système scolaire au moins un des deux autres types linguistiques d'école.

A l'autre extrême, il se trouve 10.1% des parents qui préfèrent avant tout l'école française, 3.6% de ceux qui préfèrent avant tout l'école anglaise et 9.6% de ceux qui préfèrent avant tout l'école bilingue à ne vouloir tolérer que le type linguistique d'école auquel ils accordent leur première préférence.

Parmi les parents dont la première préférence va à l'école française ou à l'école anglaise, c'est la dualité actuellement pratiquée (école française-école anglaise) qui vient en second lieu dans l'ordre des tolérances simultanées, mais les parents du premier groupe sont deux fois plus nombreux à l'espérer (28.8%) que ne le sont ceux du second groupe (14.6%). Il est intéressant de noter aussi, que parmi ces deux groupes de parents, la dualité linguistique actuellement pratiquée obtient la faveur de quatre fois plus de parents que n'en obtient la combinaison école bilingue et école de première préférence (française ou anglaise selon le cas).

Les relations entre les premières préférences linguistiques et les combinaisons de types linguistiques d'école varient très peu en fonction du type linguistique d'école actuellement fréquentée par les enfants. Deux constatations sont cependant à signaler. Premièrement, les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française ont un taux de tolérance maximum (i.e. à l'égard des trois types linguistiques d'école) qui est plus élevé et un taux de tolérance minimum (i.e. à l'égard de la seule école de première préférence) qui est moins élevé que ceux dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise, et cela quelle que soit l'école de première préférence. Deuxièmement, parmi les parents pour lesquels l'école bilingue obtient la

Tableau 8.5 : Première préférence et tolérances simultanées des parents à l'égard des types linguistiques d'école selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages (verticaux)

Ecole de première préférence:	Tolérance à l'égard de l'école...	Parents dont les enfants fréquentent l'école... ... française seulement	... anglaise seulement	... française et anglaise	SOUS-TOTAUX
française	...française, anglaise et bilingue	(54.9)	(33.3)*	(50.0)*	(54.5)
française	...française et anglaise seulement	(28.7)	(33.3)*	(25.0)*	(28.8)
française	...française et bilingue seulement	(6.7)	---	---	(6.6)
française	... française seulement	(9.7)	(33.3)*	(25.0)*	(10.1)
anglaise	... anglaise, française et bilingue	(100.0)	(76.8)	---	(78.2)
anglaise	... anglaise et française seulement	---	(16.6)	(100.0)*	(14.6)
anglaise	... anglaise et bilingue seulement	---	(3.3)	---	(3.6)
anglaise	... anglaise seulement	---	(3.3)	---	(3.6)
bilingue	... bilingue, française et anglaise	(85.1)	(75.9)	(89.8)	(83.0)
bilingue	... bilingue et française seulement	(6.9)	(1.1)	(2.7)	(5.6)
bilingue	... bilingue et anglaise seulement	---	(8.7)	(2.9)	(1.8)
bilingue	... bilingue seulement	(8.0)	(14.3)	(4.6)	(9.6)

N = 950

* Ces pourcentages ne peuvent être comparés aux autres puisqu'ils reposent sur un trop petit nombre de cas.

première préférence, les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française sont plus nombreux à opter pour la combinaison école bilingue-école française (6.9%) qu'à opter pour la combinaison école bilingue-école anglaise (10%) alors que c'est le contraire chez les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise (8.7% et 1.1% recpectivement).

Enfin, le Tableau 8.5 permet d'apporter un début de réponse au paradoxe soulevé plus haut selon lequel des proportions relativement faibles, mais non négligeables, de parents d'objectaient à l'existence du type linguistique d'école où ils envoient exclusivement leurs enfants. Selon ce tableau, les seuls parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française et qui s'opposent à l'existence de ce type d'école sont ceux qui préfèrent en premier lieu l'école bilingue et qui ne sont prêts à tolérer que ce type d'école. Quant aux parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise et qui s'opposent à l'existence de ce type d'école, la très grande majorité prennent également les mêmes positions.

Les principales réticences linguistiques des parents influencent-elles les combinaisons de types linguistiques d'école qu'ils voudraient voir inclure dans le système d'éducation publique? Le Tableau 8.6 fournit la réponse à cette question. On y constate, à la lecture des sous-totaux, que:

- 82.5% des parents dont la réticence principale vise l'école française sont cependant d'accord pour que ce type d'école existe en conjonction soit avec des écoles anglaise et bilingue (77.5%), soit avec l'école anglaise (0.8%), soit avec l'école bilingue (4.2%);

- 84% des parents qui craignent surtout l'école anglaise sont d'accord pour que ce type d'école existe en conjonction soit avec des écoles française et bilingue (80.6%), soit avec l'école française (3.4%);

- seulement 38.1% des parents dont la principale réticence s'exprime à l'égard de l'école bilingue sont d'accord pour que ce type d'école existe, et cela, uniquement en conjonction avec les écoles française et anglaise;

- les parents dont la principale réticence vise l'école française sont deux fois plus nombreux à ne vouloir tolérer que l'école bilingue, que ne le sont ceux pour lesquels l'école anglaise soulève la principale réticence (10.0% et 4.5% recpectivement);

Tableau 8.6 : Réticence principale et tolérances simultanées des parents à l'égard des types linguistiques d'école selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise. Pourcentages (verticaux)

Réticence principale à l'égard de l'école ...	Tolérance à l'égard de l'école ...	Parents dont les enfants fréquentent l'école... ... française seulement	... anglaise seulement	... française et anglaise	SOUS-TOTAUX
...française	...française, anglaise et bilingue	(83.2)	(75.3)	(73.7)	(77.5)
...française	...française et anglaise seulement	---	(1.1)	---	(0.8)
...française	...française et bilingue seulement	(9.3)	(1.1)	---	(4.2)
...française	...anglaise et bilingue seulement	---	(10.1)	(9.8)	(6.7)
...française	...française seulement	---	---	---	---
...française	...anglaise seulement	---	(1.1)	---	(0.8)
...française	...bilingue seulement	(7.5)	(11.3)	(16.5)	(10.0)
...anglaise	...française, anglaise et bilingue	(80.3)	(88.2)	(21.4)	(80.6)
...anglaise	...française et anglaise seulement	(3.5)	---	---	(3.4)
...anglaise	...française et bilingue seulement	(8.4)	---	(7.8)	(8.1)
...anglaise	...anglaise et bilingue seulement	---	---	---	---
...anglaise	...française seulement	(3.5)	---	(7.8)	(3.4)
...anglaise	...anglaise seulement	---	---	---	---
...anglaise	... bilingue seulement	(4.3)	(11.8)	(13.0)	(4.5)
...bilingue	...française, anglaise et bilingue	(35.9)	(55.3)	---	(38.1)
...bilingue	...française et anglaise seulement	(57.2)	(34.1)	(100.0)*	(54.4)
...bilingue	...française et bilingue seulement	---	---	---	---
...bilingue	...anglaise et bilingue seulement	---	---	---	---
...bilingue	...française seulement	(6.9)	(10.6)	---	(7.5)
...bilingue	...anglaise seulement	---	---	---	--
...bilingue	...bilingue seulement	---	---	---	---

N = 867 * Ces pourcentages ne peuvent être comparés aux autres puisqu'ils reposent sur un trop petit nombre de cas.

- la majorité (54.4%) des parents dont la principale réticence vise l'école bilingue tolérerait un système composé des seules écoles française et anglaise, comme c'est le cas actuellement;

- la relation entre la réticence principale des parents et leurs tolérances simultanées n'est sérieusement influencée par le type linguistique d'école actuellement fréquentée par les enfants que dans les cas où cette réticence s'exprime à l'égard de l'école bilingue. Dans ce cas, 57.2% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française ne tolérerait que les écoles française et anglaise alors que 55.3% des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise tolérerait les écoles française, anglaise et bilingue.

2. Préférences, réticences et tolérances des parents à l'égard de quatre types religieux d'école.

Dans cette section, nous établierons quelles sont les attentes des parents à l'égard de différents types religieux d'école. Pour ce faire, nous procéderons comme nous l'avons fait à la section précédente, c'est-à-dire en examinant dans l'ordre les préférences, les réticences et les tolérances des parents à ce sujet.

Pour ce qui est de la typologie religieuse des écoles, nous avons offert aux parents un choix entre quatre types religieux d'école: l'école catholique, l'école protestante, l'école neutre et l'école multiconfessionnelle. Ces deux derniers types n'existant pas à l'heure actuelle, il convient d'en donner la définition qui fut présentée aux parents. L'école neutre est celle "dans laquelle ne sont dispensés que des cours de morale naturelle" (0.99) et l'école multiconfessionnelle, celle "dans laquelle on peut choisir de recevoir soit une formation religieuse catholique, soit une formation religieuse profestante, soit des cours de morale naturelle" (0.99).

Il nous a semblé évident que l'école neutre était susceptible de retenir l'attention de certains parents. Quant à l'école multiconfessionnelle, elle représente un concept relativement nouveau au Québec, concept que nous avons jugé bon d'inclure dans le choix offert aux parents puisqu'il figure au nombre des principales recommandations faites par le Rapport du Conseil de restructuration scolaire de l'Ile de Montréal (Rapport Pagé) au titre de la restructuration religieuse des écoles à Montréal[1].

(1) Rapport au ministre de l'éducation, C.R.S.I.M., Montréal, octobre 1968. Ce rapport recommande que soient créées des écoles "pluralistes" qui offriraient "un enseignement des matières profanes ... sans éclairage confessionnel particulier" et "une ou des périodes d'un enseignement soit religieux, soit moral, soit civique", p.37.

a) Les préférences religieuses

Le tableau 8.7 permet de constater que près de deux parents sur trois (64.4%) aimeraient le mieux envoyer leurs enfants à l'école catholique alors que près de un parent sur quatre (23.9%) opterait pour l'école multiconfessionnelle. On en trouve aussi 10.8% dont la première préférence va à l'école neutre.

Ces proportions varient significativement si l'on tient compte du type linguistique d'école présentement fréquentée par les enfants. En effet, les parents dont les enfants sont inscrits à l'école anglaise sont légèrement plus nombreux que ceux dont les enfants fréquentent l'école française à choisir en premier lieu l'école catholique (72.7% et 62.3% respectivement). De plus, les premiers sont légèrement moins nombreux que les seconds à choisir de préférence l'école multiconfessionnelle (20.0% et 24.9% respectivement) et l'école neutre (6.8% et 11.8% respectivement).

Tableau 8.7 : Préférences des parents vis-à-vis les types religieux d'école, selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise. Pourcentages horizontaux.

Parents dont les enfants fréquentent l'école ...	Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...catholique	...protestante	...neutre	...multiconfessionnelle
...française seulement	62.3	1.0	11.8	24.9
...anglaise seulement	73.4	0.8	6.1	19.8
...française et anglaise	59.2	---	18.4	22.4
...française*	62.3	1.0	11.8	24.9
...anglaise*	72.7	0.5	6.8	20.0
TOTAL: % horizontaux	64.4	0.9	10.8	23.9

N = 988

* Y compris ceux dont les enfants fréquentent aussi une école de l'autre langue.

b) Les réticences religieuses

Le total et les sous-totaux horizontaux du Tableau 8.8 permettent de connaître les réticences religieuses des parents. Le total (% horitontaux) indique que ces réticences s'expriment majoritairement envers l'école protestante (49.3%), puis envers l'école neutre (33.8%) et enfin envers l'école multiconfessionnelle (15.3%), très peu de parents (1.6%) ayant des réticences à l'égard de l'école catholique.

Ici encore, les réticences varient significativement selon le type linguistique d'école fréquentée par les enfants. Les sous-totaux horizontaux démontrent que les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française sont plus nombreux que ceux dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise à craindre l'école protestante (50.2% et 41.1% respectivement) et l'école multiconfessionnelle (16.3% et 11.6% respectivement). Par contre, les premiers sont moins nombreux que les seconds à craindre l'école neutre (30.0% et 41.8% respectivement). A noter que, pour les seconds, il se trouve autant de parents à craindre l'école neutre qu'il ne s'en trouve à craindre l'école protestante. Quant aux parents dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école, ils accusent des réticences à l'égard des écoles protestantes et multiconfessionnelles dans des proportions sensiblement identiques à celles des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française. On y trouve, par contre, la plus forte proportion de réticents à l'égard de l'école multiconfessionnelle, 19.6% comparativement à 16.3% et à 11.6% pour les autres parents.

Les pourcentages totaux du Tableau 8.8 permettent de comprendre comment se conjuguent les préférences et les réticences religieuses des parents selon le type linguistique d'école présentement fréquentée par leurs enfants. Il n'est cependant pas possible, dans ce cas, de saisir l'ordonnance complète des préférences religieuses des parents puisque l'éventail de choix offert aux parents comprenait quatre possibilités et qu'il ne leur a été demandé d'indiquer que leur première préférence et leur première réticence. L'ordonnance partielle ainsi produite laisse toutefois percer certaines tendances importantes :

- il n'existe aucune ordonnace partielle qui rallie, à elle seule, la majorité (50% au plus) des parents;

Tableau 8.8 : Préférences et réticences des parents vis-à-vis les types religieux d'école, selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.

Pourcentages horizontaux, (verticaux) et [totaux]

Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement.	Auraient le plus de réticence à envoyer leurs enfants à l'école ...				SOUS-TOTAUX (%verticaux)	
	...catholique	.. protestante	.. neutre	..multiconfessionnelle		
Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...						
...catholique	---	[29.7]	[22.0]	[11.0]		(62.7)
...protestante	[0.5]	---	---	[0.5]		(1.0)
...neutre	[0.5]	[6.2]	---	[4.8]		(11.5)
...multiconfessionnelle	[0.5]	[14.3]	[10.0]	---		(24.8)
Sous-total: % horizontaux	1.5	50.2	30.0	16.3	N = 772	
Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement						
Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...						
...catholique	---	[30.0]	[32.5]	[10.8]		(73.3)
...protestante	---	---	---	[0.8]		(0.8)
...neutre	[0.8]	[5.8]	---	---		(6.6)
...multiconfessionnelle	[1.7]	[8.3]	[9.3]	---		(19.3)
Sous-total: % horizontaux	2.5	41.1	41.8	11.6	N = 174	
Parents dont les enfants fréquentent l'école française et anglaise.						
Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...						
...catholique	---	[30.4]	[17.4]	[15.2]		(63.0)
...protestante	---	---	---	---		---
...neutre	---	[10.9]	---	[4.4]		(15.3)
...multiconfessionnelle	---	[6.5]	[15.2]	---		(21.7)
Sous-total: % horizontaux	---	17.8	32.6	19.6	N = 12	
TOTAL : % horizontaux	1.6	49.3	33.8	15.3	N = 858	

- si l'on combine deux ordonnances partielles, première préférence pour l'école catholique et première réticence pour l'école protestante ou pour l'école neutre, une majorité absolue se dégage chez les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française (29.7% + 22.0% = 51.7%) et chez ceux dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise (30.0% + 32.5% = 62.5%) et une quasi-majorité absolue apparaît chez ceux dont les enfnats fréquentent les deux types linguistiques d'écoles (30.4% + 17.4% = 47.8%).

c) Les tolérances religieuses

Comme nous l'avons fait précédemment, nous procéderons à l'analyse des tolérances religieuses en répondant à certaines questions à l'aide des tableaux pertinents.

Quels types religieux d'école les parents sont-ils prêts à voir faire partie du système d'éducation publique? Les pourcentages du Tableau 8.9 (colonne "total") indiquent que des majorités absolues de parents acceptent que chacun des types religieux d'école qui leur étaient présentés fasse partie du système d'éducation publique: en effet, 94.3% acceptent l'école catholique, 80.9% l'école multiconfessionnelle, 75.1% l'école protestante et 68.2% l'école neutre.

Tableau 8.9 : Tolérances des parents à l'égard des types religieux d'école selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.

Pourcentages (verticaux)

Tolérance à l'égard de l'école ...		Parents dont les enfants fréquentent l'école ... ...française seulement	... anglaise seulement	... française et anglaise	TOTAL
...catholique?	- oui	(93.8)	(97.0)	(91.5)	(94.3)
	- non	(6.2)	(3.0)	(8.5)	(5.7)
...protestante?	- oui	(74.6)	(77.4)	(74.5)	(75.1)
	- non	(25.4)	(22.6)	(25.5)	(24.9)
...neutre?	- oui	(70.3)	(58.9)	(63.9)	(68.2)
	- non	(29.7)	(41.1)	(36.1)	(31.8)
...multiconfessionnelle?	- oui	(80.9)	(81.5)	(70.2)	(80.9)
	- non	(19.1)	(18.5)	(29.8)	(19.1)

N = 956

Si l'on tient compte du type linguistique de l'école fréquentée par les enfants, il appert que :

- les parents dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise sont plus nombreux que les autres parents à s'opposer à l'école neutre (41.1% ne sont pas disposés à la tolérer);

- les parents dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école comptent la plus grande proportion d'opposants à l'existence d'écoles multiconfessionnelles : 29.8%.

Il est à noter que la tolérance religieuse est moins élevée que la tolérance linguistique, telle qu'on la trouve au Tableau 8.3.

Quelles combinaisons de types religieux d'école les parents voudraient-ils dans le système d'éducation publique? Le Tableau 8.10 permet de répondre à cette question. On y constate que :

- une faible majorité absolue (52.4%) de parents favorisait l'existence simultanée des quatre types religieux d'école proposés;

- mis à part cette majorité absolue, un seul groupe rallie plus de 10% des opinions exprimées, soit celui qui ne s'oppose qu'à l'école neutre (10.7%);

- que les parents qui ne voudraient voir exister qu'un seul type religieux d'école pour tous sont très peu nombreux: 4.0% pour l'école catholique seulement, 2.9% pour l'école multiconfessionnelle seulement et 2.3% pour l'école neutre seulement;

- que ce dernier groupe ne comporte que des parents dont les enfants ne fréquentent que l'école française (seconde ligne du bas);

- que les parents dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école sont proportionnellement plus nombreux que les autres à ne vouloir qu'un seul type religieux d'école, soit l'école catholique (8.5%), soit l'école multiconfessionnelle (8.5%) (trois dernières lignes du bas);

- que seulement 7.0% des parents accordent leur appui à la typologie religieuse actuelle qui ne comporte officiellement que des écoles catholiques et des écoles protestantes.

Les principales réticences religieuses des parents influencent-elles les combinaisons de types religieux d'école qu'ils sont prêts à admettre dans le système d'éducation publique? Le Tableau 8.11 indique le taux de tolérance religieuse (c'est-à-dire la proportion des parents qui acceptent que

Tableau 8.10 : Tolérances simultanées des parents à l'égard des types religieux d'école selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Pourcentages (verticaux)

Tolérance à l'égard ...	Parents dont les enfants fréquentent l'école...			TOTAL
	... française seulement	... anglaise seulement	... française et anglaise	
... des écoles catholique, protestante, neutre et multiconfessionnelle	(52.2)	(53.4)	(53.1)	(52.4)
... des écoles catholique, protestante et neutre seulement	(5.8)	(1.7)	(4.3)	(5.0)
... des écoles catholique, protestante et multiconfessionnelle seulement	(9.9)	(14.8)	(6.4)	(10.7)
... des écoles catholique, neutre et multiconfessionnelle seulement	(8.0)	(3.4)	---	(7.2)
... des écoles catholique et protestante seulement	(6.8)	(7.7)	(10.6)	(7.0)
... des écoles catholique et neutre seulement	(0.9)	---	(6.4)	(0.8)
... des écoles catholique et multiconfessionnelle seulement	(7.3)	(6.9)	(2.1)	(7.2)
... des écoles neutre et multiconfessionnelle seulement	(0.5)	(0.9)	---	(0.5)
... de l'école catholique seulement	(2.9)	(8.6)	(8.5)	(4.0)
... de l'école neutre seulement	(2.8)	---	---	(2.3)
de l'école multiconfessionnelle seulement	(2.9)	(2.6)	(8.5)	(2.9)

N = 956

l'un ou l'autre type religieux d'école fasse partie du système d'éducation publique) selon le type religieux d'école à l'égard duquel ils expriment leur principale réticence. Selon ce tableau,

- les plus faibles taux de tolérance religieuse se retrouvent en général (colonne "total") toujours à l'égard du type religieux d'école qui suscite le plus de réticence chez les parents. Ainsi, seulement 43.0% des parents qui sont réticents à l'égard de l'école multiconfessionnelle sont d'accord pour que ce type d'école existe; il en va de même pour 51.2%

de ceux qui craignent l'école neutre, pour 67.9% de ceux qui redoutent l'école protestante et pour 88.9% de ceux à qui l'école catholique inspire le plus d'appréhension;

- sauf en ce qui concerne les parents qui appréhendent surtout l'école multiconfessionnelle, les parents sont majoritairement d'accord pour accepter l'existence du type d'école qui suscite leur réticence majeure;

- quel que soit le type d'école qui inspire leurs plus fortes appréhensions, les parents sont très majoritairement d'accord pour accepter l'existence d'écoles catholiques;

- parmi les parents qui craignent davantage l'école protestante, ce sont ceux qui n'envoient leurs enfants qu'à l'école française qui sont proportionnellement les moins nombreux à en accepter l'existence (66.8% contre 70.8% et 90.6% pour les autres parents);

- parmi les parents qui craignent davantage l'école neutre et l'école multiconfessionnelle, ce sont ceux dont les enfants ne fréquentent que l'école française qui sont proportionnellement les plus nombreux à en tolérer l'existence (54.2% contre 37.9% et 33.2% dans le cas de l'école neutre et 43.6% contre 37.7% dans le cas de l'école multiconfessionnelle).

3. La structuration du système scolaire

Nous en sommes maintenant arrivés à nous demander quelles sont les attentes des parents vis-à-vis les structures scolaires, c'est-à-dire vis-à-vis la nature des critères qui doivent fonder la distinction entre les organismes scolaires directeurs les plus importants: les commissions scolaires.

Afin de connaître ces attentes, nous procéderons, comme nous l'avons fait dans la section précédente, en répondant à certaines questions.

Faut-il structurer les commissions scolaires sur une base linguistique? Nous avons demandé aux parents s'ils étaient d'accord ou non pour dire que, dans la région de Montréal, il fallait des commissions scolaires différentes pour les francophones et pour les anglophones (Q.151a). Le Tableau 8.12 indique qu'une majorité absolue de 56.1% d'entre eux ne sont pas d'accord avec une telle proposition.

Cependant, on constate aussi à ce tableau que l'opinion des parents au sujet de la structuration linguistique des commissions scolaires

Tableau 8.11 : Réticence principale et tolérances des parents à l'égard des types religieux d'école selon que leurs enfants fréquentent l'école française et/ou anglaise.
Taux de tolérance(2)

Réticence principale à l'égard de l'école ...	Tolérance à l'égard de l'école...	Parents dont les enfants fréquentent l'école... ...française seulement	... anglaise seulement	...française et anglaise	TOTAL
...catholique	...catholique	100.0	66.6(1)	---	88.9
...catholique	...protestante	100.0	66.6(1)	---	88.9
...catholique	...neutre	100.0	66.6(1)	---	88.9
...catholique	...multiconfessionnelle	100.0	100.0(1)	---	100.0
...protestante	...catholique	93.3	95.9	90.6	93.6
...protestante	...protestante	66.8	70.8	90.6	67.9
...protestante	...neutre	76.5	72.5	81.0	75.9
...protestante	...multiconfessionnelle	90.1	86.4	90.4	89.6
... neutre	...catholique	96.9	97.5	86.8	97.0
... neutre	...protestante	85.9	85.7	60.0	85.8
... neutre	... neutre	54.2	37.9	33.2	51.2
... neutre	... multiconfessionnelle	83.1	83.5	66.8	83.1
...multiconfessionnelle	...catholique	88.5	100.0	100.0(1)	100.0
...multiconfessionnelle	...protestante	76.4	75.3	50.0(1)	76.2
...multiconfessionnelle	...neutre	78.8	50.6	62.6(1)	76.8
...multiconfessionnelle	...multiconfessionnelle	43.6	37.7	12.6(1)	43.0

N = 927

(1) Ces pourcentages ne peuvent être comparés aux autres puisqu'ils reposent sur un trop petit nombre de cas.

(2) Les taux de tolérance est le pourcentage de parents dans une catégorie donnée qui se dit d'accord pour que le type religieux d'école en question puisse exister.

varie avec leur préférence concernant les types linguistiques d'école. Ainsi, alors qu'environ 52% des parents qui préfèrent l'école française ou l'école anglaise pour leurs enfants favorisent la structuration linguistique des commissions scolaires, 60.2% de ceux qui préfèrent l'école bilingue s'opposent à cette idée. Comme les parents dont la préférence va à l'école bilingue sont plus nombreux que les autres (ils représentent 65.6% de la population

Tableau 8.12 : Opinions des parents à l'égard de la différenciation linguistique au niveau des commissions scolaires selon le type linguistique d'école qu'ils préfèrent pour leurs enfants.
Pourcentages horizontaux.

Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...	Faut-il des commissions scolaires différentes pour les francophones et pour les anglophones?	
	OUI	NON
... française	52.0	48.0
... anglaise	51.3	48.7
... bilingue	39.8	60.2
TOTAL	43.9	56.1

N = 926

des parents, selon le Tableau 8.1), leur opinion prévaut sur celle des autres en matière de structuration linguistique.

Par ailleurs, le Tableau 8.13 permet de constater également que le type linguistique d'école que les parents ont choisi pour leurs enfants dans le système scolaire actuel est en rapport assez direct avec leurs opinions sur la structuration linguistique des commissions scolaires. Les sous-totaux de ce tableau indiquent en effet que, selon que leurs enfants fréquentent l'école française seulement, l'école anglaise seulement ou simultanément l'école française et l'école anglaise, les parents rejettent l'idée d'une structuration linguistique dans des proportions de 54.0%, 63.3% et 76.6%. Ici, encore, on constate qu'à l'intérieur de chaque groupe de parents, ce sont ceux qui préfèrent l'école bilingue qui sont les plus susceptibles de s'opposer à l'idée d'une structuration linguistique, la proportion des opposants parmi ceux qui préfèrent l'école bilingue étant de 58.1% chez les parents du premier groupe (école française seulement), de 66.0% chez ceux du second groupe (école anglaise seulement) et de 78.6% chez ceux du troisième groupe.

Il n'en demeure pas moins que, dans l'ensemble, 43.9% des parents désireraient que les commissions scolaires soient structurées sur une base linguistique, ce qui va à l'encontre de la structuration actuellement en vigueur. C'est parmi les parents qui n'ont des enfants qu'à l'école française que ce désir de changement est le plus populaire car 46.0% d'entre eux y donnent leur assentiment.

Tableau 8.13 : Opinions des parents à l'égard de la différenciation linguistique au niveau des commissions scolaires selon le type linguistique d'école qu'ils préféreraient pour leurs enfants et selon le type linguistique d'école fréquentée par leurs enfants.
Pourcentages horizontaux.

Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement.	Faut-il des commissions scolaires différentes pour les francophones et pour les anglophones? OUI	NON	
Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...			
... française	52.8	47.2	
... anglaise	50.0[1]	50.0[1]	
... bilingue	41.9	58.1	
Sous-total	46.0	54.0	N = 732
Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement.			
Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...			
... française	---	100.0[1]	
... anglaise	50.0	50.0	
... bilingue	34.0	66.0	
Sous-total	36.7	63.3	N = 182
Parents dont les enfants fréquentent l'école française et anglaise			
Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...			
... française	50.0[1]	50.0[1]	
... anglaise	---	---	
... bilingue	21.4	78.6	
Sous-total	23.4	76.6	N = 12
TOTAL	43.9	56.1	N = 926

(1) Ces pourcentages ne peuvent être comparés aux autres puisqu'ils reposent sur un trop petit nombre de cas.

Faut-il structurer les commissions scolaires sur une base religieuse? Nous avons aussi demandé aux parents s'ils étaient d'accord ou non pour dire que, dans la région de Montréal, il fallait des commissions scolaires différentes pour les catholiques et pour les protestants (Q.151b). Il s'avère, selon le Tableau 8.14, que 54.0% des parents sont d'accord avec cette proposition, ce qui implique que 46.0% d'entre eux s'objectent au principe actuel selon lequel la distinction principale entre les commissions scolaires est d'ordre religieux.

Tableau 8.14 : Opinions des parents à l'égard de la différenciation religieuse au niveau des commissions scolaires selon le type religieux d'école qu'ils préfèrent pour leurs enfants. Pourcentages horizontaux.

Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...	Faut-il des commissions scolaires différentes pour les catholiques et pour les protestants?	
	OUI	NON
... catholique	69.2	30.8
... protestante	---	100.0
... neutre	30.9	69.1
... multiconfessionnelle	25.7	74.3
TOTAL	54.0	46.0

N = 943

Comme c'était le cas pour les opinions concernant la structuration linguistique, les opinions concernant la structuration religieuse varient selon le type d'école préféré par les parents. Le Tableau 8.14 indique en effet que 69.2% des parents dont la préférence va à l'école catholique approuvent l'idée d'une structuration religieuse alors que les autres parents la rejettent dans des proportions de 69.1% (préférence à l'école neutre), de 74.3% (préférence à l'école multiconfessionnelle) et de 100.0% (préférence à l'école protestante).

L'opinion des parents concernant la structuration religieuse ne semble pas être affectée par le type linguistique d'école où ils envoient leurs enfants. Selon les sous-totaux du Tableau 8.15, seuls les parents dont les enfants fréquentent les deux types linguistiques d'école se distinguent des autres parents au sujet de la structuration religieuse, car 61.7% d'entre eux en rejettent le principe.

Tableau 8.15 : Opinions simultanées des parents à l'égard des différenciations linguistique et religieuse au niveau des commissions scolaires, selon le type linguistique d'école fréquentée par leurs enfants.
Pourcentages horizontaux, (verticaux) et [totaux]

Parents dont les enfants fréquentent l'école française seulement		Faut-il des commissions scolaires différentes pour les catholiques et pour les protestants? OUI	NON	Sous-totaux (% verticaux)
Faut-il des commissions scolaires différentes pour les francophones et pour les anglophones?	OUI	[38.6]	[7.1]	(45.7)
	NON	[15.4]	[38.9]	(54.3)
Sous-total: % horizontaux		54.0	46.0	N = 728
Parents dont les enfants fréquentent l'école anglaise seulement				
Faut-il des commissions scolaires différentes pour les francophones et pour les anglophones?	OUI	[28.7]	[9.0]	(37.7)
	NON	[25.4]	[36.9]	(62.3)
Sous-total: % horizontaux		54.1	45.9	N = 177
Parents dont les enfants fréquentent l'école française et anglaise				
Faut-il des commissions scolaires différentes pour les francophones et pour les anglophones?	OUI	[17.0]	[6.4]	(23.4)
	NON	[21.3]	[55.3]	(76.6)
Sous-total: % horizontaux		38.3	61.7	N = 12
Tous les parents				TOTAL (% verticaux)
Faut-il des commissions scolaires différentes pour les francophones et pour les anglophones?	OUI	[36.4]	[7.4]	(43.8)
	NON	[17.4]	[38.7]	(56.2)
TOTAL: % horizontaux		53.9	46.1	N = 917

Comment combiner les bases linguistique et religieuse sur lesquelles il faut structurer les commissions scolaires? On peut répondre à cette question en considérant de façon simultanée les réponses des parents aux deux questions précédentes, telles qu'elles sont établies au Tableau 8.15. On y constate que:

- l'ensemble des parents est très partagé à ce sujet car 38.3% d'entre eux désireraient une structuration qui ne tienne compte ni de la langue ni de la religion, 36.4% une structuration qui tienne compte des deux facteurs, 17.4% une structuration qui ne tienne compte que de la religion et 7.4% une structuration qui ne tienne compte que de la langue. Il n'est donc pas possible de structurer les commissions scolaires à Montréal d'une façon qui serait satisfaisante pour une majorité des parents de la C.E.C.M.!

- si le mode de partage des opinions ci-haut décrit pour l'ensemble des parents est à peu près le même pour les parents qui n'ont des enfants qu'aux seules écoles françaises, il diffère sensiblement pour les autres groupes de parents; ceux dont les enfants ne fréquentent que l'école anglaise ont, en effet, des opinions plus partagées, mais moins diamétralement opposées que l'ensemble des parents puisqu'on en trouve 36.9% à vouloir une structuration qui ne soit ni linguistique ni religieuse, 28.7% une structure qui soit à la fois linguistique et religieuse, 25.4% une structuration strictement religieuse et 9.0% une structuration strictement linguistique; par ailleurs, chez les parents qui envoient leurs enfants aux deux types linguistiques d'école, les opinions sont suffisamment concordantes pour qu'il se dégage une majorité absolue de 55.3% d'entre eux à désirer une structuration sans base linguistique ni religieuse.

Quelle est l'importance relative des critères linguistiques et religieux dans l'organisation du système scolaire à Montréal? Selon les réponses que nous avons analysées jusqu'à présent, il appert (cf. Tableau 8.15) qu'il se trouve davantage de parents à vouloir une structuration religieuse (53.9%) qu'il ne s'en trouve à vouloir une structuration linguistique (43.8%). On pourrait déduire de ces données que, pour les parents de la C.E.C.M., le critère religieux est un peu plus important que le critère linguistique dans l'organisation du système scolaire à Montréal. Tel n'est cependant pas le cas car, selon le Tableau 8.16, 49.2% des parents désignent la langue comme

étant un critère plus important que la religion alors que seulement 3.2% font le contraire, 47.6% préférant accorder une importance égale aux deux critères. Nous tenterons donc d'expliquer ces attitudes qui paraissent assez paradoxales à première vue.

Notons tout d'abord que l'opinion des parents concernant l'importance relative des critères linguistique et religieux ne varie pas de façon significative ni lorsque l'on tient compte du type linguistique d'école fréquentée par leurs enfants, ni lorsque l'on tient compte du type linguistique d'école qu'ils préféreraient le mieux pour leurs enfants. Par contre, cette importance relative diffère sensiblement selon que les parents préfèrent l'un ou l'autre type religieux d'école. Le Tableau 8.16 indique, en effet, que seulement 39.3% des parents qui préfèrent l'école catholique accordent préséance au critère linguistique alors que ce pourcentage est de 59.1%, 83.2% et 100.0% pour ceux qui préfèrent respectivement l'école multiconfessionnelle, l'école neutre et l'école protestante. Cela indiquerait, dans un premier temps, que les choix religieux ont plus de choses à voir que les choix linguistiques ("théorique", dans le cas des préférences et "pratique" dans le cas de l'école fréquentée par les enfants) dans l'importance relative que les parents accordent aux critères linguistique et religieux.

Tableau 8.16 : Opinion des parents concernant l'importance comparative des critères linguistique et religieux dans l'organisation du système scolaire, selon le type religieux d'école qu'ils préfèrent pour leurs enfants.
Pourcentages horizontaux.

Préféreraient le mieux pour leurs enfants l'école ...	Critère qui devrait être le plus important dans l'organisation du système scolaire à Montréal :		
	la langue	la religion	les deux également
... catholique	39.3	4.8	55.9
... protestante	100.0	---	---
... neutre	83.2	0.5	16.3
...multiconfessionnelle	59.1	---	40.9
TOTAL :	49.2	3.2	47.6

N = 960

Considérons, dans un second temps, comment se combinent les opinions simultanées des parents à l'égard des différenciations linguistique et religieuse au niveau des commissions scolaires selon l'importance qu'ils accordent aux critères linguistique et religieux dans l'organisation du système scolaire. A ce sujet, les sous-totaux horizontaux et (verticaux) du Tableau 8.17 permettent de constater que:

Tableau 8.17 : Opinions simultanées des parents à l'égard des différenciations linguistique et religieuse au niveau des commissions scolaires selon l'importance comparative qu'ils accordent aux critères linguistique et religieux dans l'organisation du système scolaire.
Pourcentages horizontaux, (verticaux) et totaux

Parents pour qui le critère linguistique est plus important		Faut-il des commissions scolaires différentes pour les catholiques et pour les protestants? OUI	NON	Sous-totaux (% verticaux)
Faut-il des commissions scolaires différentes pour les francophones et pour les anglophones?	OUI	28.5	11.6	(40.1)
	NON	14.6	45.3	(59.9)
Sous-total: % horizontaux		43.1	56.9	N = 441
Parents pour qui le critère religieux est plus important				
Faut-il des commissions scolaires différentes pour les francophones et pour les anglophones?	OUI	40.6	---	(40.6)
	NON	59.4	---	(59.4)
Sous-total: % horizontaux		100.0	---	N = 30
Parents pour qui les deux critères sont également importants				
Faut-il des commissions scolaires différentes pour les francophones et pour les anglophones?	OUI	46.3	4.0	(50.3)
	NON	16.5	33.2	(49.7)
Sous-total: % horizontaux		62.8	37.2	N = 423

- pour ce qui est de la différenciation religieuse, 100% des parents pour qui le critère religieux est plus important que le critère linguistique y sont favorables, comparativement à 62.8% de ceux pour qui les deux critères sont également importants et à 43.1% de ceux pour qui le critère linguistique prime sur le critère religieux;

- pour ce qui est de la différenciation linguistique, (50.3%) des parents pour qui les deux critères sont également importants sont favorables, comparativement à environ (40.0%) pour les parents qui accordent une priorité à l'un ou l'autre critère.

Ces deux constatations nous amènent à conclure que les parents pour lesquels le critère religieux prime sont plus susceptibles que ceux pour lesquels le critère linguistique prime à vouloir voir leur critère premier servir de fondement à la structuration des commissions scolaires.

Les pourcentages [totaux] éclairent encore davantage la situation :

- ceux pour qui le critère linguistique est plus important sont proportionnellement les plus nombreux, [11.6%], à vouloir une différenciation exclusivement linguistique et les moins nombreux, [14.6%], à vouloir une différenciation exclusivement religieuse;

- à l'inverse, ceux pour qui le critère religieux est le plus important sont proportionnellement les plus nombreux, [59.4%], à vouloir une différenciation exclusivement religieuse et les moins nombreux, [0.0%], à vouloir une différenciation exclusivement linguistique;

- les parents pour qui les deux critères sont également importants sont proportionnellement les plus nombreux [46.3%], à vouloir une différenciation qui soit simultanément religieuse et linguistique;

- les parents pour qui le critère linguistique est plus important sont proportionnellement les plus nombreux [43.3%], à ne vouloir ni différenciation linguistique, ni différenciation religieuse.

Le paradoxe entre, d'une part, le fait que le critère linguistique se voit beaucoup plus souvent accorder une importance relative plus grande que le critère religieux et, d'autre part, le fait qu'il se trouve plus de parents à vouloir retenir le critère religieux qu'il ne s'en trouve à vouloir retenir le critère linguistique comme fondement à la structuration scolaire, est maintenant en partie résolu car il appert (1) que la priorité accordée

au critère linguistique se traduit davantage par l'opposition à une structuration religieuse que par un support à une structuration linguistique et (2) que l'égalité d'importance accordée aux deux critères se traduit par le désir de voir la structure religieuse actuelle se dédoubler d'une structure linguistique.

Il resterait, cependant, à expliquer pourquoi ceux qui accordent plus d'importance au critère linguistique ne sont pas plus nombreux que les autres (au lieu de l'être moins) à vouloir l'instauration d'une différenciation linguistique au niveau des commissions scolaires.

IX - DIVERS

Pour terminer, nous commenterons brièvement toutes les autres données recueillies, mais non analysées précédemment. Ainsi, il sera question des directeurs d'école, des professeurs, des services offerts par l'école, des équipements dont peut disposer l'école. Il sera, aussi, question de la présentation des bulletins et, enfin, de l'importance des divers groupes impliqués dans le système d'éducation.

1. Les directeurs d'école. A la suite de la publication du rapport Coges, il nous paraissait important de chercher à avoir les opinions des parents sur le rôle du directeur d'école. A partir de ce rapport, le rôle de directeur d'école pouvait être défini de trois façons: comme administrateur délégué, comme représentant du milieu ou comme intermédiaire entre la C.E.C.M. et le milieu. Les parents ont été appelés à se prononcer sur la définition qu'ils préféraient. Ainsi, 20.4% des parents (N = 945) affirment voir le directeur d'école comme administrateur délégué, 49.4% comme représentant du milieu et 30.2% comme un intermédiaire entre la C.E.C.M. et ce milieu. Ainsi, les parents souhaitent que le directeur d'école soient, avant tout, leur représentant (49.4% et 30.2%). Il va sans dire que l'application de ce souhait peut modifier toute l'organisation scolaire que l'on connaît (Q. 87).

2. Les professeurs. A partir des 6 énoncés présentés aux parents, il nous semble possible (du moins à partir d'une analyse factorielle) de regrouper le tout selon 3 sujets particuliers. Ainsi, les parents sont d'accord pour qu'une fois les programmes établis par les autorités compétentes, le professeur soit libre d'employer les méthodes d'enseignement qu'il juge appropriées (72.4%) et qu'il ait la liberté d'illustrer son enseignement à l'aide d'exemples tirés de la réalité économique, politique et sociale du milieu (75.2%). Ces opinions sont partagés par ces parents quel que soit leur groupe d'appartenance.

Dans un autre ordre d'idée, les parents (63.7%) sont d'accord pour dire que, de façon générale, la compétence professionnelle des enseignants s'est améliorée au cours des dernières années, et ce quel que soit leur groupe d'appartenance.

Enfin, les parents se sont penchés sur la spécialisation et les activités des professeurs: 71.2% des parents sont d'accord pour affirmer que le professeur ne s'occupe pas assez de chaque élève en particulier et 57.4% affirment que les professeurs qui donnent un meilleur rendement sont, en général, ceux qui se consacrent exclusivement à leur tâche d'enseignement sans s'occuper de la vie étudiante. De plus, les parents (58.2%) sont d'accord avec cet énoncé: "le professeur a généralement tendance à négliger l'apprentissage de tout ce qui ne relève pas strictement du programme scolaire".

De plus, nous avons voulu interroger les parents sur l'existence ou la non-existence des relations parents-professeurs. A partir du tableau 9.1, nous pouvons voir qu'au cours de la dernière année scolaire, la majorité des parents qui ont des enfants à l'école française (87.2%) ont été invités à rencontrer les professeurs de leurs enfants, alors que 65.6% des parents ayant des enfants à l'école anglaise nient avoir été invités à de telles rencontres. Ainsi,76.9% de l'ensemble des parents ont été invités à rencontrer les professeurs.. 75.1% de ceux-ci les ont rencontrés de fait et seulement 20.5% l'ont fait à l'occasion de problèmes particuliers relatifs à leurs enfants.

TABLEAU 9.1 : Invitation à rencontrer les professeurs faite aux parents

	Invitation à rencontrer les professeurs		
	Oui	Non	
Parents qui ont des enfants à l'école française	87.2 (89.8)	12.8 (44.0)	79.2
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise	34.4 (8.7)	65.6 (55.3)	19.5
Parents qui ont des enfants à l'école française et à l'école anglaise	87.8 (1.5)	12.2 (.7)	1.3
	76.9	23.1	

X_2 = 245.2158 N = 998

Aux parents qui ont rencontré les professeurs à l'occasion de problèmes relatifs à l'enfant, nous avons posé la question suivante:"Qui a demandé à rencontrer l'autre pour discuter du problème de l'enfant?" Il appert que 43.1% de ces parents affirment l'avoir fait eux-mêmes, 37.9% disent que c'est le professeur et 18.9% eux-mêmes et le professeur. Si, maintenant, nous examinions les résultats reproduits au tableau 9.2, il est intéressant de souligner que 83.3% des parents ayant des enfants à l'école anglaise et ayant rencontré les professeurs à leur sujet affirment avoir répondu à une invitation du professeur alors que seulement 32.6% des parents (école française) l'auraient fait. Une telle constatation nous amène à réfléchir et à nous demander pourquoi ces rencontres avec les parents du groupe 2 sont, le plus souvent, organisées par les professeurs. Serait-ce que ces parents s'intéressent moins à leurs enfants? Serait-ce que ces parents ne perçoivent pas les problèmes, étant en grande partie issu du groupe des immigrants? Pour terminer, disons que 81.6% des parents ont affirmé avait été satisfait du rôle joué par le professeur dans la solution du problème.

TABLEAU 9.2 : Qui a demandé à rencontrer l'autre partie pour discuter du problème de l'enfant? (Q. 92)

	le parent	le professeur	les deux	
Parents qui ont des enfants à l'école française	47.2 (96.9)	32.6 (76.2)	20.2 (94.6)	88.6
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise	8.3 (2.0)	83.3 (22.9)	8.3 (4.6)	10.4
Parents qui ont des enfants à l'école française et anglaise	50.0 (1.1)	33.3 (.8)	16.7 (.8)	.9
	43.1	37.9	18.9	

X_2 = 17.1947 N = 167

Parmi les parents qui ont déjà eu affaire à des professeurs suppléants, 24.5% ont affirmé que cette venue de professeurs suppléants a beaucoup dérangé, 31.8% qu'elle a un peu dérangé et 43.8% qu'elle n'a pas dérangé du tout. Par ailleurs, à partir du tableau 9.3, nous pouvons voir que cette venue de professeurs suppléants n'a pas dérangé les enfants qui vont à l'école anglaise (pour 54.5% de leurs parents), alors que ce semble être différent pour les enfants qui vont à l'école française seulement (41.3%) et qui ont été beaucoup dérangés (dans 27.8% des cas). Cependant, malgré le fait que 56.3% des parents ont affirmé que leurs enfants ont été au moins un peu dérangés par la venue de professeurs suppléants, très peu de parents (3.8%)souhaitent que, dans le cas où le professeur régulier est temporairement absent, les élèves soient renvoyés chez eux. En fait, 96.2% des parents affirment que l'on devrait remplacer ce professeur par un suppléant.

TABLEAU 9.3: Cette venue de professeurs suppléants a beaucoup dérangé, un peu dérangé ou pas du tout dérangé les enfants (Q. 95)

	beaucoup dérangé	un peu dérangé	pas du tout dérangé	
Parents qui ont des enfants à l'école française	27.8 (90.8)	30.9 (77.6)	41.3 (75.2)	79.8
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise	10.1 (7.8)	35.4 (21.1)	54.5 (23.6)	19.0
Parents qui ont des enfants à l'école française et anglaise	27.3 (1.4)	31.8 (1.3)	40.9 (1.2)	1.3
	24.5	31.8	43.8	

X_2 = 24.5830 N = 912

3. Payer plus de taxes pour avoir plus de services. Il nous paraissait important, à l'intérieur de ce sondage, d'avoir l'opinion des parents concernant la gratuité des fournitures scolaires, des repas du midi pour les élèves de l'élémentaire et du transport par autobus. Dans le but de limiter les réponses affirmatives et d'amener les parents à réfléchir sur les implications

financières de telles mesure, nous avons demandé aux parents s'ils seraient prêts à payer plus de taxes scolaires pour permettre la gratuité du matériel et de certains services. La plupart des parents (77.6%) ne sont pas prêts à payer plus de taxes scolaires pour permettre à l'école de fournir gratuitement aux enfants les fournitures scolaires, telles les cahiers, les cahiers d'exercices, les stylos et les crayons à colorier. 78.4% ont la même attitude envers les repas du midi pour les élèves de l'élémentaire et 71.6% envers le transport par autobus scolaire pour les élèves. Ainsi, même si, lors de leurs colloques régionaux, les parents insistent pour la mise sur pied de ces services, il semble, à la suite de cette compilation, qu'ils ne soient pas prêts à voir leurs taxes augmenter pour payer ces services.

4. Les équipements scolaires mis ou non à la disposition de la population. Il est intéressant de constater qu'au sujet des salles de réunion, il y a un partage des opinions des parents: 53.5% affirment qu'elles ne sont pas suffisamment mises à la disposition de la population environnante et 46.5% disent, au contraire, qu'elles doivent servir exclusivement aux élèves. A partir du tableau 9.4, il est important de noter que 62.7% des parents ayant des enfants à l'école anglaise prétendent que les salles de réunion doivent servir exclusivement aux élèves, alors que 57.5% des parents (école française) pensent le contraire.

TABLEAU 9.4 : Opinions des parents concernant le fait de mettre ou non les salles de réunion à la disposition de la population

	Les salles de réunion ne sont pas suffisamment mises à la disposition	Les salles de réunion doivent servir exclusivement aux élèves	
Parents qui ont des enfants à l'école française	57.5 (84.9)	42.5 (72.2)	79.0
Parents qui ont des enfants à l'école anglaise	37.3 (13.8)	62.7 (26.5)	19.7
Parents qui ont des enfants à l'école française et anglaise	54.3 (1.3)	45.7 (1.3)	1.3
	53.5	46.5	

X_2 = 23.3312

N = 907

Les cours d'écoles doivent, selon 61.1% des parents, servir exclusivement aux élèves, alors que 38.9% pensent le contraire.

Quant aux équipements sportifs, les opinions se partagent: 47.7% prétendent qu'ils ne sont pas suffisamment mis à la disposition de la population et 52.3% disent qu'ils doivent servir exclusivement aux élèves. Les parents ayant des enfants à l'école anglaise se prononcent à 68% pour qu'ils soient exclusivement réservés aux élèves alors que les parents des autres groupes ont des opinions partagées.

Pour terminer, disons que 63.0% des parents soulignent que l'équipement audio-visuel doit servir exclusivement aux élèves.

5. Les bulletins scolaires. Dans le cadre de ce sondage, nous avons cru important de recueillir les opinions des parents sur le bulletin scolaire, sa fréquence, sa présentation et son contenu.

Dans un premier temps, nous avons demandé aux parents si, de façon générale, ils se sentaient bien ou mal informés sur les progrès de leurs enfants à l'école. Il nous est apparu qu'en général, les parents se sentaient bien informés (79.2%).

Si l'on examine, maintenant, la fréquence des remises de bulletins, 61.2% des parents disent que ces remises ont lieu assez fréquemment. Cependant, il nous faut souligner que les opinions des parents ayant des enfants à l'école anglaise sont partagées, alors que 64.5% des parents (école française) pensent que les remises de bulletins on lieu assez fréquemment (cf. tableau 9.5)

Quant à la clarté des bulletins en termes de présentation, il semble que la majorité des parents soient satisfaits en ce qui a trait au niveau élémentaire (75.8%) et au niveau secondaire (71.3%).

Enfin, disons que 92.8% des parents croient que ces bulletins devraient contenir des informations sur le comportement des enfants, c'est-à-dire sur leur conduite, leur tenue, leur assiduité, etc ...

TABLEAU 9.5 : Fréquence des remises de bulletin selon les divers groupes de parents

	Assez fréquemment	Pas assez fréquemment	
Parents ayant des enfants ...	64.5 (83.8)	35.5 (72.6)	79.4
... à l'école française			
... à l'école anglaise	47.8 (15.1)	52.2 (25.9)	19.3
... à l'école française et anglaise	56.2 (1.2)	43.8 (1.4)	1.3
	61.2	38.8	

X_2 = 18.0471 N = 979

6. L'éducation sexuelle à l'école. Cette question, bien que fort controversée en certain milieu, nous permet de voir que les parents complètent l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants sur le plan sexuel. En effet, 77.5% des parents affirment que l'école devrait, en plus des parents, s'occuper de l'éducation sexuelle des enfants; 17.9% ne sont pas d'accord avec cette politique et 4.5% sont indécis.

7. Participation au comité d'école et aux élections scolaires. Il ressort de la compilation des réponses à la question 154 que seulement 5.9% des parents sont membres d'un comité d'école.

Concernant le vote aux dernières élections scolaires, plus de la moitié des parents (53.6%) affirment y avoir participé. A partir du tableau 9.6, nous remarquons que les parents ayant des enfants à l'école française ont voté à 57.7%, alors que les parents (groupe 2) n'ont voté qu'à 35.9%. Soulignons, aussi, que, parmi ceux-ci, 12.8% n'avaient pas le droit de voté et que 51.3% n'ont pas voté. Les parents ayant des enfants à l'école française ne se sont pas prévalus de leur droit à 37.8% et 4.4% ont affirmé ne pas avoir le droit de vote (tableau 9.6).

TABLEAU 9.6 : Vote des parents aux dernières élections scolaires

	Oui	Non	Pas le droit de vote	
Parents ayant des enfants ... à l'école française	57.7 (85.5)	37.8 (74.4)	4.4 (57.9)	79.4
... à l'école anglaise	35.0 (13.0)	51.3 (24.5)	12.8 (40.7)	19.3
... à l'école française et anglaise	61.7 (1.5)	31.9 (1.0)	6.4 (1.4)	1.3
	53.6	40.3	6.1	

X_2 = 36.7004

N = 940

8. L'importance des divers groupes impliqués dans le système d'éducation. Le système d'éducation est constitué de différents acteurs plus ou moins importants. Nous avons, alors, demandé aux parents de classer les cinq groupes (les parents, les commissions scolaires, les professeurs, les étudiants et le ministère de l'éducation) selon l'importance que chacun devrait avoir idéalement. Ainsi, avons-nous obtenu les ordres suivants pour les parents:

au premier rang ⟶ 21.3%
au second rang ⟶ 14.8%
au troisième rang ⟶ 20.4%
au quatrième rang ⟶ 31.0%
au cinquième rang ⟶ 12.5%

Le quatrième rang semblerait convenir plus particulièrement aux parents.

Les ordres suivants ont été indiqués pour les Commissions scolaires:

au premier rang ⟶ 12.7%
au second rang ⟶ 37.0%
au troisième rang ⟶ 16.5%
au quatrième rang ⟶ 24.4%
au cinquième rang ⟶ 9.3%

Le second rang semblerait, donc, convenir de façon spéciale aux Commissions scolaires.

Les ordres suivants ont été donnés pour les professeurs:

au premier rang ——→ 16.0%
au second rang ——→ 29.9%
au troisième rang ——→ 42.3%
au quatrième rang ——→ 9.3%
au cinquième rang ——→ 2.5%

Le troisième rang appartiendrait, donc, aux professeurs.

Les ordres suivants ont été attribués aux étudiants:

au premier rang ——→ 8.0%
au second rang ——→ 9.7%
au troisième rang ——→ 14.5%
au quatrième rang ——→ 19.9%
au cinquième rang ——→ 47.8%

Le cinquième rang reviendrait aux étudiants.

Les ordres suivants ont été attribués au ministère de l'éducation:

au premier rang ——→ 47.2%
au second rang ——→ 9.7%
au troisième rang ——→ 6.4%
au quatrième rang ——→ 13.6%
au cinquième rang ——→ 23.0%

Le ministère de l'éducation devrait, donc, être idéalement au premier rang.

Dans le but d'avoir une vision plus complète de la réalité, nous avons construit une variable complexe qui nous permettait d'obtenir les systèmes idéaux souhaités par les parents. De fait, la compilation nous a fourni 118 systèmes auxquels il y avait plus ou moins d'adhérants. A fin d'en faciliter l'analyse, nous n'avons retenu que 22 de ceux-là pour lesquels nous avions plus de 1% de la population totale. Le tableau 9.7 nous présente cette répartition procentuelle d'où 3 systèmes nous semblent avoir été privilégiés. En effet, 18.7% des parents souhaitent que les différents groupes se retrou-

Tableau 9.7 : Ordre d'importance de divers groupes impliqués dans le système d'éducation (ordre idéal)

Rang attribué à chacun des groupes					%
Les parents	Les commissions scolaires	Les professeurs	Les étudiants	Le Ministère de l'éducation	d'adhérents
1	3	2	5	4	2.5%
1	3	4	5	2	1.3%
1	4	2	3	5	5.4%
1	4	2	5	3	1.6%
1	4	3	2	5	1.2%
2	3	1	5	4	1.3%
2	3	4	5	1	1.3%
2	4	1	3	5	1.6%
2	4	3	1	5	1.4%
2	4	3	5	1	1.5%
2	5	1	3	4	1.3%
3	1	2	4	5	2.6%
3	2	4	5	1	4.1%
3	4	1	2	5	2.1%
3	4	2	1	5	2.6%
4	1	3	5	1	1.7%
4	1	3	5	2	2.1%
4	2	3	5	1	18.7%
4	3	1	5	2	1.6%
4	3	2	5	1	1.3%
5	2	3	4	1	6.7%
5	3	2	4	1	1.5%
					65.4%

vent dans l'ordre suivant: le ministère de l'éducation, les commissions scolaires, les professeurs, les étudiants et les parents; et 5.4% un autre ordre: les parents, les professeurs, les étudiants, les commissions scolaires et le ministère de l'éducation. Nous pourrions continuer à décrire les différents systèmes, mais nous croyons plus simple de laisser à chacun la possibilité de faire sa propre analyse. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les points de vue diffèrent tellement entre les parents qu'il est à peu près impossible de réconcilier toutes ces opinions.

Dans une autre question, enfin, nous avons demandé aux parents de placer ces groupes dans un ordre qui corresponde à l'importance que chacun a de fait dans le système actuel d'éducation. Ainsi, nous avons obtenu les ordres suivants pour les parents:

au premier rang	10.9%
au second rang	8.5%
au troisième rang	13.2%
au quatrième rang	29.0%
au cinquième rang	38.3%

Le cinquième rang serait attribué, alors,aux parents.

Les parents ont attribué aux commissions scolaires l'ordre suivant:

au premier rang	17.0%
au second rang	45.8%
au troisième rang	13.8%
au quatrième rang	18.7%
au cinquième rang	4.7%

Dans cette perspective, les commissions scolaires obtiennent la seconde place quant à leur importance dans le système de l'éducation.

Les professeurs ont obtenu les rangs suivants:

au premier rang	19.6%
au second rang	24.3%
au troisième rang	45.5%
au quatrième rang	8.5%
au cinquième rang	2.0%

et se retrouvent au troisième rang.

Les étudiants se retrouvent surtout au niveau du quatrième et du cinquième rang:

au premier rang ——→ 7.6%
au second rang ——→ 10.3%
au troisième rang ——→ 15.0%
au quatrième rang ——→ 32.0%
au cinquième rang ——→ 35.1%

Le ministère de l'éducation, enfin, détient le premier rang:

au premier rang ——→ 48.0%
au second rang ——→ 10.5%
au troisième rang ——→ 12.7%
au quatrième rang ——→ 11.1%
au cinquième rang ——→ 17.6%

Comme précédemment, nous avons construit une variable complexe et obtenu, de cette façon, 92 systèmes pour n'en retenir que 22 où nous retrouvons au moins 1% de la population. De là, nous pouvons représenter l'opinion de 71.8% de la population totale. Le tableau 9.8 nous présente ces résultats, en particulier ceux des deux systèmes les plus importants. En effet, 15.8% des parents considèrent qu'actuellement, l'ordre d'importance des divers groupes impliqués dans le système d'éducation est le suivant: le ministère de l'éducation, les commissions scolaires, les professeurs, les parents et les étudiants; et un autre 15.8% pensent plutôt à cet ordre: le ministère de l'éducation, les commissions scolaires, les professeurs, les étudiants et les parents. Pour les autres systèmes, nous laissons à chacun la possibilité de faire l'analyse appropriée en utilisant les données présentées au tableau 9.8.

Pour terminer, nous voulons nous arrêter quelques instants aux attentes des parents relativement à l'importance qu'ils accordent aux divers groupes impliqués. Afin de déterminer ces attentes, nous avons construit de nouvelles variables qui tiennent compte de l'ordre idéal souhaité et de l'ordre actuel. Ainsi à partir du tableau 9.9, nous pouvons voir que 50.2% des parents souhaitent que, comme groupe, ils aient plus d'importance dans le système d'éducation (au-dessus de la diagonale) et 37.3% ne veulent pas de changement (la diagonale), alors que 12.5% souhaitent avoir moins d'importance (sous la diagonale).

Tableau 9.8 : Ordre d'importance des divers groupes impliqués dans le système d'éducation (ordre actuel)

Rang attribué à chacun des groupes					%
Les parents	Les commissions scolaires	Les professeurs	Les étudiants	Le Ministère de l'Education	d'adhérents
1	3	2	5	4	1.4%
1	4	2	3	5	4.0%
1	4	3	2	5	1.2%
2	4	1	3	5	2.5%
2	4	3	1	5	1.3%
3	1	2	4	5	1.3%
3	2	4	5	1	3.1%
3	4	1	2	5	2.0%
4	1	2	5	3	1.7%
4	1	3	5	2	3.1%
4	2	3	5	1	15.8%
4	3	2	5	1	1.6%
5	1	3	4	2	2.8%
5	2	1	4	3	1.8%
5	2	3	4	1	15.8%
5	2	4	3	1	2.1%
5	3	1	2	4	2.0%
5	3	1	4	2	1.3%
5	3	2	1	4	1.4%
5	3	2	4	1	2.0%
5	4	1	2	3	2.0%
5	4	2	1	3	1.6%
					71.8%

TABLEAU 9.9: Importance attendue et importance actuelle des parents dans le système d'éducation

Importance idéale en termes de rang	Importance actuelle en termes de rang 1	2	3	4	5
1	6.7	1.8	3.0	4.6	5.0
2	2.0	3.4	2.4	3.1	4.0
3	.8	.8	4.2	4.7	9.4
4	1.0	1.4	2.0	15.1	12.1
5	.4	1.0	1.6	1.6	7.8

N = 901

Le tableau 9.10 nous fait voir que les parents souhaitent que les commissions scolaires conservent leur importance (37.1% des parents sur la diagonale) ou en perdent (37.3%). Par ailleurs, 25.5% des parents voudraient que l'importance des commissions scolaires soit accrue.

TABLEAU 9.10 : Importance attendue et importance actuelle des commissions scolaires dans le système d'éducation

Importance idéale en termes de rang	Importance actuelle en termes de rang 1	2	3	4	5
1	2.3	7.5	.8	1.6	.8
2	6.9	20.0	4.7	5.7	.2
3	3.1	4.0	5.6	2.6	--
4	2.9	9.2	2.3	7.8	2.9
5	1.4	5.2	.4	1.0	1.5

N = 895

A partir du tableau 9.11, il appert qu'un plus grand nombre de parents souhaitent que les professeurs conservent l'importance qu'il est actuellement (38.6%) alors que, pour les autres, il devrait y avoir ou diminution (31.9%) ou augmentation en importance (29.5%) de ce groupe. De plus, il est intéressant de noter que plus de la moitié des parents (54.7%) situent l'importance actuelle et idéale des professeurs comme groupe entre la 2° et la 3° place (à l'intérieur du carré).

TABLEAU 9.11 : Importance attendue et importance actuelle des professeurs dans le système d'éducation

Importance idéale en termes de rang	Importance actuelle en termes de rang				
	1	2	3	4	5
1	6.1	2.0	5.5	1.8	.8
2	3.9	9.8	13.4	2.1	.6
3	7.7	10.0	21.5	3.0	.2
4	15.0	2.3	3.8	1.2	.4
5	.4	.2	1.3	.4	.2

N = 904

Le tableau 9.12 nous fait voir que 39.6% des parents souhaitent que les étudiants comme groupe ne perdent ni ne gagnent de l'importance. Par ailleurs, le tiers des parents (33.2%) veulent que ce groupe perde de l'importance.

TABLEAU 9.12 : Importance attendue et importance actuelle des étudiants dans le système de l'éducation

Importance idéale en terres de rang	Importance actuelle en termes de rang				
	1	2	3	4	5
1	.8	.9	.8	3.2	1.5
2	.7	1.2	1.7	3.6	3.0
3	1.1	1.0	5.6	4.8	2.1
4	.9	1.7	2.0	9.3	5.7
5	4.0	5.6	5.00	11.1	22.7

N =899

Enfin, pour terminer, nous pouvons voir que 40.5% des parents souhaitent que le ministère de l'éducation conserve son importance alors que 31.4% estiment qu'il devrait avoir moins d'importance.

TABLEAU 9.13 : Importance attendue et importance actuelle du Ministère de l'Education dans le système d'éducation

Importance idéale en termes de rang	Importance actuelle en termes de rang				
	1	2	3	4	5
1	25.4	4.8	5.1	5.5	5.8
2	4.9	1.5	1.6	1.1	1.1
3	2.9	.1	3.1	.8	3.2
4	3.1	1.6	2.9	2.4	11.7
5	11.7	1.1	1.4	1.5	7.6

N = 903

Conclusion

L'ampleur et la diversité des questions abordées au cours du présent rapport font qu'il serait bien difficile de le conclure de façon traditionnelle, c'est-à-dire en en résumant les principales constatations. Pour cette raison, nous préférons plutôt dégager quatre remarques générales qui nous sont inspirées par l'ensemble des données qui ont été présentées.

Notre première remarque a trait au fait que le critère qui a été retenu pour stratifier l'échantillon, à savoir le type linguistique d'école où les parents ont inscrit leurs enfants, s'est avéré très pertinent tout au cours de l'analyse des données. Il s'agit en effet là d'une caractéristique des parents qui nous permet de conclure que la population des parents qui envoient leurs enfants aux écoles françaises de la C.E.C.M. est, de façon générale, bien distincte de celle des parents qui choisissent plutôt de les inscrire aux écoles anglaises, et cela, tant au plan des idées que des comportements. Cette remarque s'applique aussi aux parents dont les enfants fréquentent et l'école française et l'école anglaise: leurs réponses ont démontré qu'il s'agissait là d'un groupe minoritaire fort particulier dont l'analyse mériterait d'être poussée à fond.

Notre seconde remarque concerne la grande variété des attitudes et comportements mis à jour par cette étude. Les parents qui envoient leurs enfants à la C.E.C.M. ne sauraient en effet être considérés comme un bloc monolithique. Leur dispersion géographique, leur large répartition à travers toutes les couches sociales et leur appartenance à plusieurs entités ethniques les amènent à promouvoir des intérêts qui sont souvent divergents, et même quelquefois irréconciliables. Il découle de cette constatation que ceux qui ont pour fonction de décider des orientations du système ne peuvent pas toujours discerner une opinion majoritaire parmi les parents afin d'y donner cours. Ainsi en va-t-il de la structuration scolaire au sujet de laquelle nous avons démontré qu'une grande majorité des parents serait profondément frustrée, quelle que soit la combinaison des critères (linguistique et religieux) retenus pour fonder une nouvelle structuration.

Troisièmement, nous avons été surpris de voir jusqu'à quel point les parents nous ont semblé être suffisamment au courant des nombreux problèmes complexes abordés dans l'enquête pour formuler une opinion à leur égard.

Cela indique sans doute que la question scolaire leur tient à coeur et qu'ils s'informent et réfléchissent à son sujet, peut-être plus qu'on ne le croit généralement.

Enfin, nous tenons à mentionner que les contraintes de temps et de financement ne nous ont pas permis d'exploiter à loisir toute la richesse des données recueillies. Bien que le présent rapport contienne une analyse assez approfondie des opinions et attitudes des parents concernant l'objet de l'étude, les données de l'enquête recèlent encore une multitude de renseignements susceptibles d'intéresser les diverses instances dirigeantes de la C.E.C.M.

ANNEXE A

Techniques et tests statistiques

L'échelle de Guttman est un indice qui rend compte de la mesure de l'intensité présentée par une variable dont on a déterminé le sens de la variation. Elle se distingue des autres échelles par deux propriétés fondamentales: l'unidimensionnalité et la cumulativité. Cette échelle est unidimensionnelle, c'est-à-dire que l'objet mesuré est un et que tous les items qui composent l'échelle se rapportent à cet objet-là et rien qu'à cet objet. De plus, cette échelle est cumulative, ce qui signifie que, si on range les items par ordre de difficulté, lorsqu'un individu a répondu positivement à un item, il répondra de semblable manière aux items qui présentent une difficulté moindre.

Concrètement, on construit l'échelle à partir d'items dichotomisés. On affecte, alors, à chaque sujet un score égal au nombre de réponses positives dans le sens de l'échelle; les réponses négatives obtiendront la note "0" et les positives la note (1); le score sera le total des réponses positives. Une fois qu'une note positive a été affectée à un item les notes des items qui le suivent doivent également être positives, sinon, il y a erreur. Pour calculer si le nombre d'erreurs est trop élevé, Guttman a proposé de calculer le coefficient suivant, dit coefficient de reproductibilité:

$$CR = 1 - \frac{\text{nombre d'erreurs}}{\text{nombre total de réponses.}}$$

N.B. - La pratique sociologique considère qu'on peut parler d'échelle lorsque le Cr est supérieur ou égal à 0.90.

L'analyse factorielle est une technique mathématique qui permet (1) l'explication en vue de découvrir de nouveaux concepts et de faire une possible réduction de données, (2) un test d'hypothèses sur la structuration des variables en termes de nombre attendu de facteurs significatifs, (3) ou la construction d'indices qui peuvent être employés comme nouvelles variables. C'est cette troisième possibilité que nous avons utilisée au cours de ce rapport.

L'analyse de variance permet de tester statistiquement si les moyennes des sous-populations sont significativement différentes l'une de l'autre. Ce test est fait en comparant le F compilé par l'analyse de

variance à la distribution connue de F que l'on retrouve dans les appendices de la plupart des livres statistiques.

De plus, le Eta carré est une mesure de la variance totale (linéaire et non-linéaire) qui est expliquée par la variable indépendante.

Le chi carré (x_2) est un test de signification statistique. Il nous aide à déterminer si une relation existe entre deux variables, i.e., si ces variables sont indépendantes ou en relation.

N.B. - En général, tous les tableaux présentés dans ce rapport comportent des relations statistiquement significatives, sauf dans les cas explicitement indiqués.

ANNEXE B

Questionnaire
de
l'enquête

NOTE A L'INTERVIEWER : FAIRE PRECISER AU REPONDANT LE NIVEAU SCOLAIRE DE CHAQUE ENFANT POUR L'ANNEE EN COURS, i.e. EN QUELLE ANNEE IL EST INSCRIT (1ère, 2e, 3e, etc...) ET A QUEL NIVEAU (ELEMENTAIRE, SECONDAIRE).
INSCRIRE, AUSSI, SI C'EST UNE ECOLE PRIVEE SOUS L'ITEM "COMMISSION SCOLAIRE".

1 7 3 (1-3)

1. Tout d'abord, pourriez-vous me donner, en commençant par le plus jeune, la liste de vos enfants qui, en novembre 1975, étaient inscrits à l'élémentaire ou au secondaire, en précisant leur âge, leur sexe, leur niveau scolaire, l'école qu'ils fréquentaient et la Commission scolaire dont relève leur école?

Âge	sexe	niveau scolaire	nom de l'école	Comm.scolaire	
___	___	_____	_____	_____	(4-8) 1
___	___	_____	_____	_____	9
___	___	_____	_____	_____	10 11
___	___	_____	_____	_____	(12-13)
___	___	_____	_____	_____	(14-18)
___	___	_____	_____	_____	(19-20)
___	___	_____	_____	_____	(21-25)
___	___	_____	_____	_____	(26-27)
___	___	_____	_____	_____	(28-32)
___	___	_____	_____	_____	(33-34)
___	___	_____	_____	_____	(35-39)
___	___	_____	_____	_____	(40-41)
___	___	_____	_____	_____	(42-46)
					(47-48)
					(49-53)

NOTE A L'INTERVIEWER : INSCRIRE DANS LA MARGE S'IL Y A DES ENFANTS INSCRITS A L'ECOLE FRANCAISE OU A L'ECOLE ANGLAISE DE LA C.E.C.M., AINSI QU'AU NIVEAU ELEMENTAIRE ET SECONDAIRE DE LA C.E.C.M.

2. Avez-vous des enfants au CEGEP ou à l'université?

- OUI . . . . . (54-55)
- NON → PASSEZ A 3 1
- Ne sait pas → PASSEZ A 3 . . . . . 2 (56)
- Combien en avez-vous? _____ 8 9

57

3. Avez-vous des enfants d'âge pré-scolaire, c'est-à-dire, qui n'ont pas encore l'âge de fréquenter l'école?

- OUI 1
- NON → PASSEZ A 4 . . . . . 2 (58)
- Ne sait pas → PASSEZ A 4 . . . . . 8 9
- Combien en avez-vous? _____

59

4. En quelle année êtes-vous né? _____ (60-61)

5. Pouvez-vous me dire si actuellement vous êtes célibataire, marié, veuf, séparé ou divorcé?

Célibataire	1	
Marié	2	
Veuf	3	
Séparé, divorcé	4	(62)
Ne sait pas	8	
	9	

6. A quel endroit êtes-vous né?

Sur l'Île de Montréal	1	
Ailleurs au Québec	2	
Dans une autre province	3	
En dehors du Canada → PASSEZ A 8	4	(63)
Ne sait pas → PASSEZ A 8	8	
	9	

7. A quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ancêtre paternel à son arrivée sur le continent?

	Britannique	01	
	Français	02	
	Portugais	03	
	Italien	04	
PASSEZ	Juif	05	
A	Espagnol	06	(64-65)
	Grec	07	
10	Irlandais	08	
	Ukrainien	09	
	Groupes asiatiques	10	
	Autre (PRECISER) _____	11	
	Ne sait pas	97	
		98	

8. En quelle année êtes-vous arrivé au Canada?

_____ (66-67)

9. A quel groupe ethnique ou culturel appartenez-vous?

Britannique	01	
Français	02	
Portugais	03	
Italien	04	
Juif	05	
Espagnol	06	
Grec	07	(68-69)
Irlandais	08	
Ukrainien	09	
Groupes asiatiques	10	
Autre (PRECISER) _____	11	
Ne sait pas	97	
	98	

10. Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise et que vous comprenez encore?

Anglais	1	
Français	2	
Espagnol	3	
Italien	4	(70)
Portugais	5	
Grec	6	
Autre (PRECISER) _____	7	
Ne sait pas	8	
	9	

11. Actuellement, quelle est la langue que vous parlez le plus souvent à la maison?

Anglais	1	
Français	2	
Espagnol	3	
Italien	4	(71)
Portugais	5	
Grec	6	
Autre (PRECISER) _____	7	
Ne sait pas	8	
	9	

12. En ce qui concerne les deux langues officielles, ici au Canada, laquelle des deux langues parlez-vous de préférence?

Anglais	1	
Français	2	
Ne parle ni l'une ni l'autre	3	(72)
Les deux sans distinction	4	
Ne sait pas	8	
	9	

13. Combien d'années de scolarité avez-vous complétées?

_____ (73-74)

14. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous ayez atteint? (CARTE 1)

CARTE 1
Niveau de scolarité atteint

a) Cours élémentaire commencé	01	
b) Cours élémentaire complété	02	
c) Cours secondaire commencé	03	
d) Cours secondaire complété	04	(75-76)
e) Cours technique commencé après le secondaire	05	
f) Cours technique complété après le secondaire	06	
g) Cours collégial commencé	07	
h) Cours collégial complété	08	
i) Cours universitaire commencé	09	
j) Diplôme universitaire obtenu	10	
k) Autre (PRECISER) _____	11	
Ne sait pas	97	
	98	

15. Au moment où vous avez cessé d'étudier, auriez-vous aimé continuer?

OUI	1	
NON → PASSEZ A 17	2	
Ne sait pas	8	(77)
	9	

16. Jusqu'à quel niveau auriez-vous, alors, aimé continuer: jusqu'à l'élémentaire, jusqu'au secondaire, jusqu'au collégial ou jusqu'à l'université?

Elémentaire	1	
Secondaire	2	
Collégial	3	(78)
Université	4	
Ne sait pas	8	
	9	

17. Considérant ce que vous faites actuellement et ce que vous souhaiteriez faire, jusqu'à quel niveau auriez-vous dû continuer vos études: jusqu'à l'élémentaire, jusqu'au secondaire, jusqu'au collégial ou jusqu'à l'université?

Elémentaire	1	
Secondaire	2	
Collégial	3	(79)
Université	4	
Ne sait pas	8	
	9	

18. Depuis le temps où vous avez cessé d'étudier, avez-vous suivi, ou suivez-vous présentement, des cours de recyclage ou de perfectionnement?

OUI → PASSEZ A 20	1	
NON	2	(80)
Ne sait pas	8	
	9	

[1] [7] [3] (1-3)

[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [2] (4-8)

19. Pensez-vous, dans un avenir plus ou moins lointain, suivre de tels cours de recyclage ou de perfectionnement?

OUI	1	
NON	2	(9)
Ne sait pas	8	
	9	

20. SI CONJOINT IL Y A, sinon PASSEZ A 22

Savez-vous combien d'années de scolarité votre conjoint a complétées?

Nombre d'années : _____ [ ] [ ] (10-11)

21. Quel est le plus haut niveau de scolarité qu'il a atteint? (CARTE 1)

CARTE 1

Niveau de scolarité atteint

a) Il a commencé le cours élémentaire	01	
b) Il a complété le cours élémentaire	02	
c) Il a commencé le cours secondaire	03	
d) Il a complété le cours secondaire	04	
e) Il a commencé un cours technique après le secondaire	05	(12-13)
f) Il a complété un cours technique après le secondaire	06	
g) Il a commencé le cours collégial	07	
h) Il a complété le cours collégial	08	
i) Il a commencé un cours universitaire	09	
j) Il a obtenu un diplôme universitaire	10	
k) Autre (PRECISER) _____	11	
Ne sait pas	97	
	98	

22. Maintenant, pourriez-vous me dire si, actuellement, vous travaillez à temps plein ou à temps partiel?

OUI, à temps plein → PASSEZ A 26A	1	
OUI, à temps partiel → PASSEZ A 26A	2	
NON	3	(14)
Ne sait pas	8	
	9	

23. Etes-vous, actuellement, à la recherche d'un emploi?

OUI	1	
NON	2	(15)
Ne sait pas	8	
	9	

POUR LES REPONDANTS FEMININS SEULEMENT, sinon PASSEZ A 24

23. (A) - Diriez-vous que votre principale occupation est d'être maîtresse de maison?

OUI → PASSEZ A 28	1	
NON	2	(16)
Ne sait pas	8	
	9	

24. Avez-vous déjà eu un emploi à temps plein?

OUI	1	
NON → PASSEZ A 28	2	(17)
Ne sait pas → PASSEZ A 28	8	
	9	

25.

25. Depuis combien de semaines êtes-vous sans emploi?

PASSEZ A 26B	0 - 4 semaines	1	
	5 - 8 semaines	2	
	9 - 16 semaines	3	(18)
	17 - 24 semaines	4	
	25 +	5	
	Ne sait pas	8	
		9	

26. (A) - Quel genre de travail faites-vous ——▶ PASSEZ A 27

26. (B) - Quel genre de travail faisiez-vous à votre dernier emploi? (19-20)

_____

27. Dans quelle sorte de compagnie, d'institution ou d'organisation? (21-22)

_____

28. SI CONJOINT IL Y A, sinon PASSEZ A 34

Actuellement, est-ce que votre conjoint travaille à temps plein ou à temps partiel?

	OUI, à temps plein ——▶ PASSEZ A 32A	1	
	OUI, à temps partiel ——▶ PASSEZ A 32A	2	(23)
	NON	3	
	Ne sait pas	8	
		9	

29. Est-il, actuellement, à la recherche d'un emploi?

OUI	1	
NON	2	(24)
Ne sait pas	8	
	9	

POUR LES CONJOINTS FEMININS SEULEMENT, sinon PASSEZ A 30

29. (A) - Diriez-vous que sa principale occupation est d'être maîtresse de maison?

	OUI ——▶ PASSEZ A 34	1	
	NON	2	(25)
	Ne sait pas	8	
		9	

30. A-t-il déjà eu un emploi à temps plein?

	OUI	1	
	NON ——▶ PASSEZ A 34	2	(26)
	Ne sait pas ——▶ PASSEZ A 34	8	
		9	

31.

31. Depuis combien de semaines est-il sans emploi?

PASSEZ A 328	0 - 4 semaines	1	
	5 - 8 semaines	2	
	9 - 16 semaines	3	
	17 - 24 semaines	4	(27)
	25 +	5	
	Ne sait pas	8	
		9	

32. (A) - Quel genre de travail fait-il ——▶ PASSEZ A 33

32. (B) - Quel genre de travail faisait-il à son dernier emploi?

_____ (28-29)

33. Dans quelle sorte de compagnie, d'institution ou d'organisation est-ce?

_____ (30-31)

34. A l'aide de cette carte, pourriez-vous me dire à quelle catégorie correspond le mieux le revenu total (pour l'année 1974) de tous les membres de votre famille qui habitent ici, avant impôts et déductions? (CARTE 2)

CARTE 2

Revenu total de la famille (1974)

a) Moins de $2,000	01	
b) 2,000 à 2,999	02	
c) 3,000 à 3,999	03	
d) 4,000 à 4,999	04	
e) 5,000 à 5,999	05	
f) 6,000 à 6,999	06	
g) 7,000 à 7,999	07	(32-33)
h) 8,000 à 8,999	08	
i) 9,000 à 9,999	09	
j) 10,000 à 11,999	10	
k) 12,000 à 14,999	11	
l) 15,000 à 19,999	12	
m) 20,000 à 29,999	13	
n) 30,000 et plus	14	
Ne sait pas	97	
	98	

35. Pouvez-vous me dire à quelle religion vous adhérez?

Catholique (romain)		1	
Catholique ukrainien		2	
Grec orthodoxe	——▶ PASSEZ A 37	3	
Protestant	——▶ PASSEZ A 37	4	(34)
Autre	——▶ PASSEZ A 37	5	
Pas de religion	——▶ PASSEZ A 37	6	
Ne sait pas		8	
		9	

36.

36. A l'aide de cette carte (CARTE 3), pouvez-vous m'indiquer votre niveau de pratique religieuse?

CARTE 3

Niveau de pratique religieuse

a) Je vais à l'église le dimanche, lors des grandes fêtes religieuses (Noel et Pâques), pour des événements comme les baptêmes, les premières communions et les confirmations, et pour les mariages et les décès 1

b) Je ne vais à l'église que lors des grandes fêtes religieuses (Noel et Pâques), pour des événements comme les baptêmes, les premières communions et les confirmations et pour les mariages et les décès 2 (35)

c) Je ne vais à l'église que pour des événements comme les baptêmes, les premières communions et les confirmations, et pour les mariages et les décès 3

d) Je ne vais à l'église que pour les mariages et les décès 4

e) Je ne vais jamais à l'église 5

Ne sait pas 8

9

37. Je voudrais, maintenant, connaître vos idées sur l'école en général. Pour ce faire, je vais vous lire un certain nombre d'énoncés. Je voudrais savoir si vous êtes tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout-à-fait en désaccord avec ces énoncés. (CARTE 4)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
a) A l'école, l'enfant doit, avant tout, assimiler les connaissances qui lui sont transmises par ses professeurs plutôt que de chercher à satisfaire sa curiosité.	1	2	3	4	___ (36)
b) A l'école, l'enfant devrait pouvoir faire ce qu'il veut quand il le veut.	1	2	3	4	___ (37)
c) Les enfants d'une même classe doivent tous voir le même programme en même temps.	1	2	3	4	___ (38)
d) Quand l'école initie l'enfant à la musique, à la peinture et aux arts en général, elle risque de négliger les matières de base telles le français et les mathématiques.	1	2	3	4	___ (39)
e) Le professeur doit accorder une très grande importance au comportement de l'enfant (à sa discipline, à son langage, à sa tenue)	1	2	3	4	___ (40)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
f) Le professeur doit tenter de développer l'ensemble des aptitudes de l'enfant plutôt que de s'intéresser, en priorité, à ses capacités intellectuelles.	1	2	3	4	____ (41)
g) Diviser la classe en groupes de forts, de moyens et de faibles est généralement mauvais pour le développement de l'enfant.	1	2	3	4	____ (42)
h) A l'école, il est très important que l'enfant apprenne à lire, à écrire et à compter, les autres activités étant nettement secondaires.	1	2	3	4	____ (43)
i) Pour bien apprendre, il n'est pas nécessaire à l'enfant de faire des devoirs.	1	2	3	4	____ (44)
j) Le professeur doit laisser une grande liberté à l'enfant pour qu'il apprenne à développer sa propre discipline.	1	2	3	4	____ (45)
k) L'école doit permettre à l'enfant de vivre sa vie actuelle plutôt que de le former pour plus tard.	1	2	3	4	____ (46)
l) A l'école, les activités physiques et manuelles sont, au moins aussi importantes que les activités intellectuelles comme moyens de développer l'enfant.	1	2	3	4	____ (47)
m) Les devoirs doivent être faits à l'école et non pas à la maison.	1	2	3	4	____ (48)
n) L'enfant doit apprendre au rythme qui lui convient, même s'il risque de ne pas voir toute la matière au programme.	1	2	3	4	____ (49)

38. Pensez-vous que l'idéal serait pour les parents d'avoir la liberté d'envoyer ou non à l'école leurs enfants de <u>niveau élémentaire</u>?

OUI	1	
NON	2	(50)
Ne sait pas	8	
	9	

... leurs enfants de <u>niveau secondaire</u>?

OUI	1	
NON	2	(51)
Ne sait pas	8	
	9	

39. Certains pensent que, parallèlement à l'école actuelle, il devrait y avoir une autre formule dont la fonction principale serait de permettre à l'enfant de jouir pleinement de sa vie de jeune en mettant davantage l'accent sur les activités manuelles, le jeu et l'initiation aux arts. Seriez-vous d'accord pour qu'une telle formule soit mise sur pied?

OUI		1	
NON	→ PASSEZ A 41	2	(52)
Ne sait pas		8 9	

40. Si une telle formule était mise sur pied, y enverriez-vous vos enfants? A temps plein, à temps partiel ou pas du tout?

A temps plein	1	
A temps partiel	2	(53)
Pas du tout	3	
Ne sait pas	8 9	

41. Est-ce qu'il est déjà arrivé à vos enfants de niveau secondaire de vouloir abandonner l'école?

OUI		1	
NON	→ PASSEZ A 43	2	(54)
Ne sait pas	→ PASSEZ A 43	8 9	

42. Alors, quelle a été votre attitude? - - -

- - - Vous les avez envoyés à l'école sans discussion ..	1	
- - - Vous avez tenté de les convaincre de la nécessité de l'école avant de les y envoyer	2	
- - - Vous avez discuté avec eux et leur avez laissé la liberté d'y aller ou pas	3	(55)
- - - Vous n'êtes pas intervenu	4	
Ne sait pas	8 9	

43. Selon vous, serait-il bon qu'un enfant de <u>niveau élémentaire</u> puisse avoir la liberté d'aller ou de ne pas aller à l'école?

OUI	1	
NON	2	(56)
Ne sait pas	8 9	

44. Selon vous, serait-il bon qu'un enfant de <u>niveau secondaire</u> puisse avoir la liberté d'aller ou de ne pas aller à l'école?

OUI	1	
NON	2	(57)
Ne sait pas	8 9	

Abordons, maintenant, les questions se rapportant uniquement à l'élémentaire. Il arrive qu'à l'élémentaire, les élèves d'une même année soient regroupés selon leurs capacités intellectuelles pour constituer des classes de forts, de moyens et de faibles.

45. Pensez-vous qu'en général, le fait de constituer des classes de forts, de moyens ou de faibles permette à l'enfant de mieux apprendre?

OUI	1	
NON	2	(58)
Ne sait pas	8	
	9	

46. Pensez-vous que le fait de constituer des classes de forts, de moyens ou de faibles risque d'accentuer les différences entre les enfants?

OUI	1	
NON	2	(59)
Ne sait pas	8	
	9	

47. Quand une classe de forts a vu toute la matière prévue au programme et qu'il reste encore du temps, les enfants de cette classe doivent-ils, selon vous, s'adonner à des activités complémentaires à ce programme ou bien aborder immédiatement la matière de l'année suivante?

S'adonner à des activités complémentaires	1	
Aborder la matière de l'année suivante	2	(60)
Les deux à la fois	3	
Ne sait pas	8	
	9	

48. Selon vous, quelle formule serait préférable pour les classes de faibles? ...

...Devrait-on utiliser des méthodes d'enseignement spéciales, afin de permettre à ces enfants de voir la matière prévue au programme dans le même temps que les autres?	1	
...Ou bien, devrait-on aller moins en profondeur afin de permettre à ces enfants de voir la matière prévue au programme dans le même temps que les autres?	2	(61)
...Oubien devrait-on prendre tout le temps nécessaire pour voir le programme quitte à ce que ces enfants terminent après les autres?	3	
Ne sait pas	8	
	9	

49. Certaines personnes pensent que le fait de constituer des classes de forts, de moyens ou de faibles marque, généralement, les enfants pour le reste de leurs études. D'autres, au contraire, croient que cela est, la plupart du temps, sans conséquence. Laquelle de ces opinions partagez-vous?

Enfants généralement marqués	1	
Sans conséquence pour les enfants	2	(62)
Ne sait pas	8	
	9	

Nous aimerions, maintenant, connaître votre opinion sur la répartition du temps consacré à chaque matière au niveau élémentaire.

NOTE A L'INTERVIEWER : VOIR A LA MARGE SI LE REPONDANT A DES ENFANTS A L'ECOLE ELEMENTAIRE FRANCAISE. SI OUI, ALLER A S1, SINON PASSEZ A S0.

S0. Avez-vous déjà eu, depuis septembre 1972, des enfants inscrits à une école élémentaire française de la C.E.C.M.?

OUI	1		
NON → PASSEZ A S2	2	(63)	
Ne sait pas → PASSEZ A S2	8 9		

S1. Cette carte (CARTE 5) indique le nombre moyen d'heures consacrées chaque semaine aux différentes matières présentement enseignées dans les écoles élémentaires françaises de la C.E.C.M., exception faite de l'anglais, dont nous parlerons plus tard. En tenant compte du fait qu'il soit difficile d'augmenter le nombre total d'heures que l'enfant passe à l'école durant une semaine, pensez-vous que dans le cas de chacune des matières indiquées, on devrait consacrer plus, autant ou moins d'heures qu'on ne le fait présentement?

CARTE 5

Nombre d'heures moyen consacrées par semaine aux différentes matières présentement enseignées dans les écoles élémentaires françaises de la C.E.C.M.

a) Le français - (7¼ hres)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(64)
	ne sait pas	8 9	
b) Les mathématiques - (6 hres)	plus	1	
	autant	2	(65)
	moins	3	
	ne sait pas	8 9	
c) L'enseignement religieux ou moral - (2 hres)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(66)
	ne sait pas	8 9	
d) Formation personnelle et sociale (civisme, hygiène, éducation affective, etc...) - (1 hre)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(67)
	ne sait pas	8 9	
e) Les sciences humaines - (1 hre)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(68)
	ne sait pas	8 9	

f) Les sciences de la nature - (1 hre)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(69)
	ne sait pas	8	
		9	
g) L'enseignement musical - (1 hre)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(70)
	ne sait pas	8	
		9	
h) Les arts plastiques - (1 hre)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(71)
	ne sait pas	8	
		9	
i) L'éducation physique - (1 hre)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(72)
	ne sait pas	8	
		9	

TOTAL : 21½ heures par semaine.

---

52. NOTE A L'INTERVIEWER : VOIR A LA MARGE SI LE REPONDANT A DES ENFANTS A L'ECOLE ELEMENTAIRE ANGLAISE. SI OUI, ALLER A 53, SINON, POSEZ LA QUESTION SUIVANTE.

Avez-vous déjà eu, depuis septembre 1972, des enfants inscrits à une école élémentaire anglaise de la C.E.C.M.?

OUI		1	
NON →	PASSEZ A 54	2	(73)
Ne sait pas →	PASSEZ A 54	8	
		9	

53. Cette carte (CARTE 6) indique le nombre moyen d'heures consacrées chaque semaine aux différentes matières présentement enseignées dans les écoles élémentaires anglaises de la C.E.C.M., exception faite du français, dont nous parlerons plus tard. En tenant compte du fait qu'il soit difficile d'augmenter le nombre total d'heures que l'enfant passe à l'école durant une semaine, pensez-vous que, dans le cas de chacune des matières indiquées, on devrait consacrer plus, autant ou moins d'heures qu'on ne le fait présentement?

CARTE 6

Nombre d'heures moyen consacrées par semaine aux différentes matières présentement enseignées dans les écoles élémentaires anglaises de la C.E.C.M.

a) L'anglais - (9 heures)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(74)
	ne sait pas	8	
		9	
b) Les mathématiques - (5 heures)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(75)
	ne sait pas	8	
		9	
c) L'enseignement religieux ou moral, ou formation personnelle et sociale (civisme, hygiène) - (2 heures)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(76)
	ne sait pas	8	
		9	
d) L'écriture - (1 heure)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(77)
	ne sait pas	8	
		9	
e) Les sciences humaines- (½ heure)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(78)
	ne sait pas	8	
		9	
f) Les sciences de la nature - (½ heure)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(79)
	ne sait pas	8	
		9	
g) L'enseignement musical- (½ heure)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(80)
	ne sait pas	8	
		9	

1	7	3

(1-3)

				3

(4-8)

h) Les arts plastiques- (1 heure)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(9)
	ne sait pas	8	
		9	
i) L'éducation physique- (1 heure)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(10)
	ne sait pas	8	
		9	
j) Bibliothèque - (1 heure)	plus	1	
	autant	2	
	moins	3	(11)
	ne sait pas	8	
		9	

Total : 21½ heures par semaine

54. Pensez-vous qu'en général, à l'élémentaire, il serait préférable...

1) qu'un même professeur enseigne toutes les matières .	1	
2) ou que le professeur titulaire enseigne la langue d'usage de l'école et les mathématiques, les autres matières étant confiées à des professeurs spécialisés.	2	(12)
3) ou que chacune des matières soit confiée à un professeur spécialisé	3	
Ne sait pas	8	
	9	

55. Abordons, maintenant, les questions se rapportant à l'école secondaire. Comparons, tout d'abord, le niveau élémentaire et le niveau secondaire.

Je vais vous énumérer certains points sur lesquels il existe des différences d'organisation entre les niveaux élémentaire et secondaire. Pourriez-vous me dire s'il est très difficile, difficile, facile ou très facile pour les étudiants de s'adapter à chacun de ces changements quand ils passent de l'élémentaire au secondaire?

	Très difficile	Difficile	Facile	Très facile	
a) Les écoles secondaires sont plus grandes et les étudiants y sont plus nombreux.	1	2	3	4	___ (13)
b) L'étudiant du secondaire a affaire à plus de professeurs qu'à l'élémentaire.	1	2	3	4	___ (14)
c) L'étudiant du secondaire doit commencer à se familiariser avec le système à options.	1	2	3	4	___ (15)
d) L'étudiant du secondaire doit changer constamment de local.	1	2	3	4	___ (16)

NOTE A L'INTERVIEWER : VOIR A LA MARGE SI LE REPONDANT A DES ENFANTS AU SECONDAIRE. SI OUI, ALLER A 57, SINON PASSEZ A 56.

56. Pourriez-vous me dire si vous avez des enfants qui, depuis septembre 1972, ont été inscrits à une école secondaire de la C.E.C.M.?

OUI →	PASSEZ A 59	1	
NON →	PASSEZ A 70	2	(17)
Ne sait pas →	PASSEZ A 70	8	
		9	

57. Pourriez-vous me dire si vous avez des enfants présentement inscrits au secondaire professionnel, c'est-à-dire le cours secondaire offert aux élèves qui désirent se spécialiser progressivement dans un atelier de l'école et joindre le marché du travail après le secondaire V?

OUI		1	
NON →	PASSEZ A 59	2	(18)
Ne sait pas →	PASSEZ A 59	8	
		9	

58. Que pensent-ils faire quand ils auront terminé leur secondaire? Aller au CEGEP, entrer sur le marché du travail ou s'inscrire à un cours de métier privé?

(Inscrire le nombre d'enfants)

Aller au CEGEP . . . . . _____	___	(19)
Entrer sur le marché du travail . . . . _____	___	(20)
S'inscrire à un cours de métier privé . _____	___	(21)
☐ Ne sait pas		

59. Pourriez-vous me dire si vous avez déjà eu, par le passé, des enfants inscrits au secondaire professionnel?

OUI		1	
NON →	PASSEZ A 63	2	(22)
Ne sait pas →	PASSEZ A 63	8	
		9	

60. Ont-ils complété ou non leur secondaire?

OUI		1	
NON →	PASSEZ A 62	2	
OUI et NON		3	(23)
Ne sait pas →	PASSEZ A 62	9	
		9	

61. Qu'ont-ils fait après avoir complété leur secondaire? Sont-ils allés au CEGEP ou sont-ils entrés sur le marché du travail?

(Inscrire le nombre d'enfants)

Sont allés au CEGEP . . . . . _____	___	(24)
Sont entrés sur le marché du travail. . _____	___	(25)
☐ Ne sait pas		

NOTE A L'INTERVIEWER : SI LE REPONDANT A REPONDU "OUI ET NON" EN 60, IL FAUT AUSSI POSER LA QUESTION 62. S'IL A REPONDU "OUI", ALLER A 63.

62. Présentement, que font ceux qui n'ont pas complété leur secondaire? Travaillent-ils à temps plein ou à temps partiel?

(Inscrire le nombre d'enfants

Travaillent à temps plein . . . . . ____ (26)

Travaillent à temps partiel . . . . . ____ (27)

Autre (PRECISER) _____ ____ (28)

☐ Ne sait pas.

NOTE A L'INTERVIEWER : VOIR A LA MARGE SI LE REPONDANT A DES ENFANTS AU SECONDAIRE. SI OUI, ALLEZ A 63, SINON ALLEZ A 65.

63. Pourriez-vous me dire si vous avez des enfants présentement inscrits au secondaire général, c'est-à-dire le cours secondaire offert aux élèves qui se destinent, pour la plupart, au CEGEP?

OUI 1

NON → PASSEZ A 65 . . . . . 2 (29)

Ne sait pas → PASSEZ A 65 . . . . . 8 9

64. Que pensent-ils faire quand ils auront terminé leur secondaire? Aller au CEGEP ou entrer sur le marché du travail?

(Inscrire le nombre d'enfants)

Aller au CEGEP . . . . . ____ (30)

Entrer sur le marché du travail . . . ____ (31)

☐ Ne sait pas

65. Pourriez-vous me dire si vous avez déjà eu, par le passé, des enfants inscrits au secondaire général?

OUI 1

NON → PASSEZ A 69 . . . . . 2 (32)

Ne sait pas → PASSEZ A 69 . . . . . 8 9

66. Ont-ils complété ou non leur secondaire?

OUI 1

NON → PASSEZ A 68 2

OUI et NON 3 (33)

Ne sait pas → PASSEZ A 68 . . . . . 8 9

67. Qu'ont-ils fait après avoir complété leur secondaire? Sont-ils allés au CEGEP ou sont-ils entrés sur le marché du travail?

(Inscrire le nombre d'enfants)

Allés au CEGEP . . . . . ____ (34)

Entrés sur le marché du travail . . . . ____ (35)

☐ Ne sait pas.

NOTE A L'INTERVIEWER : SI LE REPONDANT A REPONDU "OUI ET NON" EN 66, IL FAUT AUSSI POSER LA QUESTION 68. S'IL A REPONDU "OUI", ALLER A 69.

68. Présentement, que font ceux qui n'ont pas complété leur secondaire? Travaillent-ils à temps plein ou à temps partiel?

(Inscrire le nombre d'enfants)

Travaillent à temps plein	____	(36)
Travaillent à temps partiel	____	(37)
Autre (PRECISER) _____	____	(38)
☐ Ne sait pas.		

69. Pourriez-vous me dire si vous avez des enfants qui sont présentement, ou qui ont déjà été inscrits à une polyvalente, qui est une grosse école secondaire où il se donne un plus grand nombre de cours et d'options (que dans une école secondaire ordinaire)?

OUI	1	
NON	2	(39)
Ne sait pas	8 9	

70. Voyons, maintenant, ce que vous pensez de l'organisation actuelle du cours secondaire.

Pourriez-vous me dire si vous êtes très favorable, favorable, défavorable ou très défavorable au fait que l'élève du secondaire puisse faire son propre choix de cours?

Très favorable	1	
Favorable	2	
Défavorable	3	(40)
Très défavorable	4	
Ne sait pas	8 9	

71. Diriez-vous qu'en général, les élèves profiteraient de cette possibilité pour choisir les cours qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs préoccupations ou pour choisir les cours qui leur demandent le moins d'effort?

Les cours qui correspondent à leurs besoins	1	
Les cours qui demandent le moins d'effort	2	(41)
Les deux à la fois	3	
Ne sait pas	8 9	

72. Selon vous, en quelle année du secondaire les élèves ont-ils atteint la maturité suffisante pour faire un choix de cours?

En 1ère année du secondaire	1	
En 2e " "	2	
En 3e " "	3	
En 4e " "	4	(42)
En 5e " "	5	
Après le secondaire	6	
Ne sait pas	8 9	

73. En général, quelle proportion des cours est présentement laissée au choix des élèves inscrits au premier cycle du secondaire? Aucun cours, le quart, la moitié, les trois-quarts ou tous les cours?

Aucun cours	1	
Le quart des cours	2	
La moitié des cours	3	
Les trois-quarts des cours	4	(43)
Tous les cours	5	
Ne sait pas	8	
	9	

74. En général, quelle proportion des cours devrait être laissée au choix des élèves inscrits au premier cycle du secondaire? Aucun cours, le quart, la moitié, les trois-quarts ou tous les cours?

Aucun cours	1	
Le quart des cours	2	
La moitié des cours	3	
Les trois-quarts des cours	4	(44)
Tous les cours	5	
Ne sait pas	8	
	9	

75. En général, quelle proportion des cours est présentement laissée au choix des élèves inscrits au deuxième cycle du secondaire? Aucun cours, le quart, la moitié, les trois-quarts ou tous les cours?

Aucun cours	1	
Le quart des cours	2	
La moitié des cours	3	
Les trois-quarts des cours	4	(45)
Tous les cours	5	
Ne sait pas	8	
	9	

76. En général, quelle proportion des cours devrait être laissée au choix des élèves inscrits au deuxième cycle du secondaire? Aucun cours, le quart, la moitié, les trois-quarts ou tous les cours?

Aucun cours	1	
Le quart des cours	2	
La moitié des cours	3	
Les trois-quarts des cours	4	(46)
Tous les cours	5	
Ne sait pas	8	
	9	

77. Dites-moi, maintenant, si vous êtes tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout-à-fait en désaccord avec les énoncés suivants : (CARTE 4)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
a) Les élèves du secondaire se spécialisent beaucoup trop jeunes.	1	2	3	4	___ (47)
b) Les élèves du secondaire n'acquièrent pas assez de connaissances générales.	1	2	3	4	___ (48)
c) Les concentrations de cours sont organisées de façon si rigide que les élèves peuvent difficilement changer d'orientation en cours de route.	1	2	3	4	___ (49)
d) Au secondaire, il est bon que l'élève ait affaire à plusieurs professeurs.	1	2	3	4	___ (50)
e) Les professeurs du secondaire sont tellement spécialisés qu'ils sont incapables d'aider les étudiants dans les matières qui ne relèvent pas de leur compétence.	1	2	3	4	___ (51)
f) Les concentrations de cours empêchent les élèves du secondaire de choisir tous les cours qu'ils souhaiteraient prendre.	1	2	3	4	___ (52)
g) Les élèves du secondaire professionnel n'acquièrent pas assez de connaissances générales.	1	2	3	4	___ (53)
h) Il est excellent que l'école secondaire offre, à l'intérieur de l'horaire régulier, des périodes libres où les élèves peuvent organiser eux-mêmes leurs activités.	1	2	3	4	___ (54)
i) Au secondaire, il n'est pas nécessaire que chaque groupe d'élèves ait son professeur titulaire.	1	2	3	4	___ (55)

78. Quel est, selon vous, le critère le plus important qui devrait orienter le choix de cours d'un élève au secondaire? Ce qu'il va faire plus tard ou ce qui l'intéresse maintenant?

Ce qu'il va faire plus tard		1
Ce qui l'intéresse maintenant	→ PASSEZ A 80	2
Les deux à la fois		3 (56)
Ne sait pas		8
		9

79.

79. Certaines personnes pensent que l'élève du secondaire n'a pas les connaissances suffisantes pour décider de ce qu'il fera plus tard. D'autres, au contraire, croient qu'il a ces connaissances. Laquelle de ces deux opinions préférez-vous?

N'a pas les connaissances suffisantes	1	
A les connaissances suffisantes	2	(57)
Ne sait pas	8	
	9	

80. Je vais, maintenant, vous lire diverses opinions concernant les caractéristiques propres aux polyvalentes par opposition aux petites écoles secondaires. Pourriez-vous me dire, dans chaque cas, si vous êtes tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout-à-fait en désaccord avec ces opinions? (CARTE 4)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
a) Les polyvalentes sont trop grandes et les élèves s'y sentent perdus.	1	2	3	4	___ (58)
b) L'élève de la polyvalente profite d'un plus grand nombre de services à l'étudiant.	1	2	3	4	___ (59)
c) L'élève qui fréquente une polyvalente a beaucoup plus tendance à délaisser sa famille.	1	2	3	4	___ (60)
d) La polyvalente permet à l'élève d'acquérir plus rapidement sa maturité.	1	2	3	4	___ (61)
e) Dans une polyvalente, il n'y a plus de vraies relations humaines entre professeurs et élèves.	1	2	3	4	___ (62)
f) La polyvalente prépare mieux l'élève à faire face à la complexité de la société actuelle.	1	2	3	4	___ (63)
g) Les gens accordent trop d'importance aux problèmes de drogue et de sexe qui surviennent dans les polyvalentes.	1	2	3	4	___ (64)
h) A la polyvalente, l'élève a beaucoup plus de chances d'élargir le champ de ses connaissances.	1	2	3	4	___ (65)
i) Dans une polyvalente, les élèves perdent le sens de la discipline et du respect de l'autorité.	1	2	3	4	___ (66)

81. En général, diriez-vous que la polyvalente offre à l'étudiant beaucoup plus d'avantages, plus d'avantages, moins d'avantages ou beaucoup moins d'avantages que l'école secondaire ordinaire?

Beaucoup plus d'avantages	1	
Plus d'avantages	2	
Moins d'avantages	3	(67)
Beaucoup moins d'avantages	4	
Ne sait pas	8	
	9	

J'aimerais, maintenant, connaître votre opinion concernant les différents types d'enseignement offerts au secondaire.

82. Selon vous, est-ce que le secondaire général constitue une très bonne, une bonne, une mauvaise ou une très mauvaise préparation au CEGEP?

Très bonne	1	
Bonne	2	
Mauvaise	3	(68)
Très mauvaise	4	
Ne sait pas	8	
	9	

83. Selon vous, est-ce que le secondaire professionnel constitue une très bonne, une bonne, une mauvaise ou une très mauvaise préparation au CEGEP?

Très bonne	1	
Bonne	2	
Mauvaise	3	(69)
Très mauvaise	4	
Ne sait pas	8	
	9	

84. Selon vous, est-ce que le secondaire professionnel constitue une très bonne, une bonne, une mauvaise ou une très mauvaise préparation au marché du travail?

Très bonne	1	
Bonne	2	
Mauvaise	3	(70)
Très mauvaise	4	
Ne sait pas	8	
	9	

85. Selon vous, les diplômés du secondaire professionnel ont-ils de la difficulté à se trouver un emploi?

OUI	1	
NON	2	(71)
Ne sait pas	8	
	9	

86. Certaines personnes pensent que, pour exercer un emploi après un cours secondaire, une formation générale serait tout aussi bonne qu'une formation professionnelle. D'autres, au contraire, croient qu'une formation professionnelle est de beaucoup préférable. Laquelle de ces deux opinions partagez-vous?

Formation générale aussi bonne	1	
Formation professionnelle préférable	2	(72)
Ne sait pas	8	
	9	

87. Passons, maintenant, à une autre section de ce questionnaire qui va porter sur le personnel et certains services offerts par l'école

D'abord, j'aimerais connaître la conception que vous vous faites du rôle du directeur d'école. Cette carte (CARTE 7) décrit trois de ces conceptions. Laquelle préférez-vous le mieux?

CARTE 7

Conception du rôle de directeur d'école

a) Le directeur d'école représente la C.E.C.M.: c'est un administrateur délégué qui a pour rôle d'appliquer les directives de la C.E.C.M., de contrôler et d' évaluer les activités au sein de son école 1

b) Le directeur d'école représente, avant tout, les personnes impliquées dans les activités de son école: il s'efforce de répondre à leurs besoins et aspirations et de faire connaître ces besoins et aspirations aux autorités de la C.E.C.M. 2 (73)

c) Le directeur d'école est un intermédiaire entre la C.E.C.M. et les personnes impliquées dans les activités de son école 3

Ne sait pas 8

9

88. Parlons maintenant des professeurs. Pourriez-vous me dire si vous êtes tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout-à-fait en désaccord avec les énoncés suivants: (CARTE 4)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
a)Une fois les programmes établis par les autorités compétentes, le professeur devrait être libre d'employer les méthodes d'enseignement qu'il juge appropriées	1	2	3	4	___ (74)
b)Les professeurs devraient avoir la liberté d'illustrer leur enseignement à l'aide d'exemples tirés de la réalité économique, politique et sociale du milieu.	1	2	3	4	___ (75)
c)De façon générale, la compétence professionnelle des enseignants s'est améliorée au cours des dernières années	1	2	3	4	___ (76)
d)Le professeur ne s'occupe pas assez de chaque élève en particulier.	1	2	3	4	___ (77)
e)Les professeurs qui donnent un meilleur rendement sont, en général, ceux qui se consacrent exclusivement à leur tâche d'enseignement sans s'occuper de la vie étudiante.	1	2	3	4	___ (78)

f) Le professeur a généralement tendance à négliger l'apprentissage de tout ce qui ne relève pas strictement du programme scolaire. 1 2 3 4 ____ (79)

89. Avez-vous été invité à rencontrer les professeur de vos enfants, depuis le début de la présente année scolaire?

OUI 1
NON → PASSEZ A 94 2
Ne sait pas → PASSEZ A 94 . . . . . 8 (80)
9

1 7 3 (1-3)

90. Les avez-vous rencontrés à l'occasion de réunion de parents ou de remises de bulletin?

4 (4-8)

OUI 1
NON 2
Ne sait pas 8 (9)
9

91. Les avez-vous rencontrés à l'occasion de problèmes particuliers relatifs à vos enfants?

OUI 1
NON → PASSEZ A 94 2
Ne sait pas → PASSEZ A 94 . . . . . 8 (10)
9

92. Qui a demandé à rencontrer l'autre pour discuter du problème de l'enfant? Vous-même ou le professeur?

Le parent (vous-même) 1
Le professeur 2
Les deux 3 (11)
Ne sait pas 8
9

93. Avez-vous été très satisfait, assez satisfait, assez insatisfait ou très insatisfait du rôle joué par le professeur dans la solution du problème?

Très satisfait 1
Assez satisfait 2
Assez insatisfait 3 (12)
Très insatisfait 4
Ne sait pas 8
9

94. Penchons-nous, maintenant, sur la question de la suppléance. Pourriez-vous me dire si vos enfants ont déjà eu affaire temporairement à des professeurs suppléants?

OUI 1
NON → PASSEZ A 97 . . . . . 2 (13)
Ne sait pas → PASSEZ A 97 8
9

95.

95. Est-ce qu'en général, cette venue de professeurs suppléants a beaucoup dérangé, un peu dérangé ou pas du tout dérangé vos enfants?

Beaucoup dérangé	1	
Un peu dérangé	2	(14)
Pas du tout dérangé	3	
Ne sait pas	8	
	9	

96. En général, dans le cas où le professeur régulier est temporairement absent devrait-on renvoyer chez eux les élèves de cette classe ou remplacer ce professeur par un suppléant?

Renvoyer les élèves chez eux	1	
Remplacer le professeur	2	(15)
Ne sait pas	8	
	9	

97. Seriez-vous prêt à payer plus de taxes scolaires pour permettre à l'école de fournir gratuitement à vos enfants le matériel et les services suivants? ...

-----Les fournitures scolaires telles les cahiers, les cahiers d'exercices, les stylos et les crayons à colorier?

OUI	1	
NON	2	(16)
Ne sait pas	8	
	9	

-----Les repas du midi pour les élèves de l'élémentaire?

OUI	1	
NON	2	(17)
Ne sait pas	8	
	9	

-----Le transport par autobus scolaire pour les élèves?

OUI	1	
NON	2	(18)
Ne sait pas	8	
	9	

98. Certaines personnes prétendent que les équipements scolaires ne sont pas suffisamment mis à la disposition de la population environnante en dehors des heures de cours. D'autres prétendent, au contraire, que les équipements doivent servir exclusivement aux élèves. Laquelle de ces deux opinions partagez-vous en ce qui concerne - - -

- - - Les salles de réunion?

Pas suffisamment mis à la disposition .	1	
Exclusivement aux élèves	2	(19)
Ne sait pas	8	
	9	

- - - La cour d'école?

Pas suffisamment mis à la disposition . . 1
Exclusivement aux élèves 2 (20)
Ne sait pas 8
9

- - - Les équipements sportifs (patinoires, gymnases, etc...)

Pas suffisamment mis à la disposition . . 1
Exclusivement aux élèves 2 (21)
Ne sait pas 8
9

- - - L'équipement audio-visuel?

Pas suffisamment mis à la disposition . . 1
Exclusivement aux élèves 2 (22)
Ne sait pas 8
9

Nous allons, maintenant, aborder certains problèmes particuliers. Commençons, si vous le voulez bien, par le problème de la confessionnalité des écoles publiques.

99. Vous trouverez sur ces cartes (jeu de cartes A) quatre types d'écoles qui se distinguent par la formation religieuse qui y est dispensée.

NOTE A L'INTERVIEWER:

Laisser aux répondants le temps de prendre connaissance de ces cartes.

JEU DE CARTES "A"

Types d'écoles selon la formation religieuse dispensée

XL) - Ecoles catholiques dans lesquelles est dispensée une formation religieuse catholique;

L) - Ecoles protestantes dans lesquelles est dispensée une formation religieuse protestante;

XC) - Ecoles neutres dans lesquelles ne sont dispensées que des cours de morale naturelle;

C) - Ecoles multiconfessionnelles, dans lesquelles on peut choisir de recevoir soit une formation religieuse catholique, soit une formation religieuse protestante, soit des cours de morale naturelle.

Si vous aviez le choix entre ces quatre types d'écoles, pourriez-vous me dire lequel vous préféreriez le mieux pour vos enfants? ___ (23)

NOTE A L'INTERVIEWER :

Enlever la carte choisie par le répondant

100. Maintenant, pourriez-vous me dire si, dans le cas de chacun de ces types d'écoles, vous êtes d'accord ou pas d'accord pour qu'il fasse, aussi, partie du système d'éducation publique?

NOTE A L'INTERVIEWER :

Enumérer les types d'écoles en excluant le type déjà choisi précédemment (Q. 99).

	D'accord	Pas d'accord	
Ecoles catholiques	_____	_____	___ (24)
Ecoles protestantes	_____	_____	___ (25)
Ecoles neutres	_____	_____	___ (26)
Ecoles multiconfessionnelles	_____	_____	___ (27)

101. Enfin, si vous aviez le choix entre ces trois types d'écoles, pourriez-vous me nommer celui où vous auriez le plus de réticences à envoyer vos enfants?

_____ ___ (28)

102. (CARTE 8). Voici trois règles générales concernant l'enseignement religieux dans les écoles catholiques. Dans le cas où il y a seulement deux systèmes scolaires séparés: l'un entièrement catholique et l'autre entièrement protestant, quel devrait être, selon vous, la règle générale concernant l'enseignement religieux dans le système catholique?

CARTE 8

Règles générales concernant l'enseignement religieux

a) Les cours d'enseignement religieux sont obligatoires pour tous les élèves sans exception. 1

b) Les cours d'enseignement religieux sont obligatoires pour tous les élèves, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption. 2 (29)

c) Seuls les élèves dont les parents en font la demande reçoivent des cours d'enseignement religieux . . . 3

Ne sait pas 8
9

103. Dans le cas où il y aurait un système non-confessionnel, en plus des systèmes catholique et protestant, quelle devrait être, selon vous, la règle générale concernant l'enseignement religieux dans le système catholique? (CARTE 8)

CARTE 8

Règles générales concernant l'enseignement religieux

a) Les cours d'enseignement religieux sont obligatoires pour tous les élèves sans exception. 1

b) Les cours d'enseignement religieux sont obligatoires pour tous les élèves, sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption. 2 (30)

c) Seuls les élèves dont les parents en font la demande reçoivent des cours d'enseignement religieux . . . 3

Ne sait pas 8
9

104. Parlons, maintenant, de ce qui existe actuellement, c'est-à-dire deux systèmes séparés: un catholique et l'autre protestant.

Selon vous, que devraient faire les élèves qui sont exemptés des cours d'enseignement religieux dans les écoles catholiques? Devraient-ils suivre des cours de morale naturelle ou s'adonner aux activités de leur choix?

Suivre des cours de morale naturelle	1	
S'adonner aux activités de leur choix	2	(31)
Ne sait pas	8	
	9	

105. A l'heure actuelle, la C.E.C.M. permet aux parents de demander une dispense de l'enseignement religieux pour leurs enfants. Pourriez-vous me dire si vous êtes tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout-à-fait en désaccord ...?

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
a)... avec le fait qu'une telle possibilité soit offerte aux parents qui ont des enfants à l'élémentaire?	1	2	3	4	___ (32)
b)... avec le fait qu'une telle possibilité soit offerte aux parents qui ont des enfants au secondaire?	1	2	3	4	___ (33)

NOTE A L'INTERVIEWER : VOIR A LA MARGE SI LE REPONDANT A DES ENFANTS AU SECONDAIRE. SI OUI, PASSEZ A 106, SINON ALLEZ A 109.

106. Est-il déjà arrivé qu'un de vos enfants de niveau secondaire ait souhaité ne plus avoir à suivre les cours d'enseignement religieux?

OUI	1	
NON → PASSEZ A 108	2	(34)
Ne sait pas → PASSEZ A 108	8	
	9	

107. Avez-vous, alors, demandé qu'il soit dispensé de ces cours?

OUI	1	
NON	2	(35)
Ne sait pas	8	
	9	

108. Vous est-il déjà arrivé de demander qu'un de vos enfants de niveau secondaire soit dispensé des cours d'enseignement religieux, sans qu'il en ait lui-même exprimé le désir?

OUI	1	
NON	2	(36)
Ne sait pas	8	
	9	

109. (A).Dans un système catholique, devrait-on, en général, exiger que les directeurs d'école soient de foi catholique?

OUI	1	
NON → PASSEZ A 109C	2	(37)
Ne sait pas	8	
	9	

109. (B).Dans un système catholique, devrait-on, en général, exiger que les directeurs d'école soient de foi catholique et pratiquants?

OUI	1	
NON	2	(38)
Ne sait pas	8	
	9	

109. (C).Dans un système catholique, devrait-on, en général, exiger que les professeurs soient de foi catholique?

OUI	1	
NON → PASSEZ A 109E	2	(39)
Ne sait pas	8	
	9	

109. (D).Dans un système catholique, devrait-on, en général, exiger que les professeurs soient de foi catholique et pratiquants?

OUI	1	
NON	2	(40)
Ne sait pas	8	
	9	

109. (E).Dans un système catholique, devrait-on, en général, exiger que les professeurs de religion soient de foi catholique?

OUI	1	
NON → PASSEZ A 110	2	(41)
Ne sait pas	8	
	9	

109. (F).Dans un système catholique, devrait-on, en général, exiger que les professeurs de religion soient de foi catholique et pratiquants?

OUI	1	
NON	2	(42)
Ne sait pas	8	
	9	

110. De façon générale, êtes-vous tout-à-fait satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou tout-à-fait insatisfait de l'enseignement religieux présentement offert dans les écoles catholiques de Montréal?

Tout-à-fait satisfait	1	
Plutôt satisfait	2	
Plutôt insatisfait	3	(43)
Tout-à-fait insatisfait	4	
Ne sait pas	8	
	9	

111. De façon générale, la religion enseignée à l'école est-elle très conforme, assez conforme, peu conforme ou non conforme aux principes religieux auxquels vous tenez?

Très conforme	1	
Assez conforme	2	
Peu conforme	3	(44)
Non conforme	4	
Ne sait pas	8	
	9	

112. Selon vous, la religion enseignée à l'école est-elle très conforme, assez conforme, peu conforme ou non conforme à la religion vécue à la paroisse?

Très conforme → PASSEZ A 115	1	
Assez conforme → PASSEZ A 115	2	
Peu conforme	3	(45)
Non conforme	4	
Ne sait pas → PASSEZ A 115	8	
	9	

113. Ce manque de conformité constitue-t-il un problème important?

OUI	1	
NON → PASSEZ A 115	2	(46)
Ne sait pas	8	
	9	

114. Laquelle des deux institutions, l'école ou la paroisse, devrait changer sa façon de faire?

L'école	1	
La paroisse	2	(47)
Les deux	3	
Ne sait pas	8	
	9	

115. Selon vous, l'école devrait-elle s'occuper d'initier les enfants aux sacrements, comme l'Eucharistie et le Sacrement du Pardon?

OUI	1	
NON	2	(48)
Ne sait pas	8	
	9	

116. De façon générale, êtes-vous tout-à-fait satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou tout-à-fait insatisfait de la façon dont les élèves sont présentement initiés aux sacrements dans les écoles catholiques de Montréal?

Tout-à-fait satisfait	1	
Plutôt satisfait	2	
Plutôt insatisfait	3	(49)
Tout-à-fait insatisfait	4	
Ne sait pas	8	
	9	

117. Certaines personnes pensent que, dans une école catholique, l'orientation de tout le programme général d'enseignement, et non seulement les cours d'enseignement religieux, doit être conforme à la pensée chrétienne. D'autres croient que le programme général d'enseignement, sauf en ce qui a trait aux cours d'enseignement religieux, ne devrait pas nécessairement tenir compte de cette conformité avec la pensée chrétienne. Laquelle de ces deux opinions partagez-vous?

Tout le programme doit être conforme à la pensée chrétienne	1	
Le programme peut ne pas être conforme à la pensée chrétienne	2	(50)
Ne sait pas	8	
	9	

Passons, maintenant, au problème de la langue dans les écoles publiques.

118. Vous trouverez sur ces cartes (JEU DE CARTES B) trois types d'écoles qui se distinguent par la langue d'enseignement.

JEU DE CARTES "B"

Types d'écoles selon la langue d'enseignement

XL - Ecoles françaises;

L - Ecoles anglaises;

XC - Ecoles bilingues, où les mêmes cours sont offerts en anglais et en français, de sorte qu'on puisse recevoir chacun de ces cours dans la langue de son choix.

Si vous aviez le choix entre ces trois types d'écoles, pourriez-vous me dire lequel vous préféreriez le mieux pour vos enfants?

_____ ___ (51)

NOTE A L'INTERVIEWER : ENLEVER LA CARTE CHOISIE PAR LE REPONDANT

119. Maintenant, pourriez-vous me dire si, dans le cas de chacun de ces types d'écoles, vous êtes d'accord ou pas d'accord, pour qu'il fasse, aussi, partie du système d'éducation publique?

NOTE A L'INTERVIEWER : ENUMERER LES TYPES D'ECOLES EN EXCLUANT LE TYPE DEJA CHOISI PRECEDEMMENT (Q.118)

	D'accord	Pas d'accord	
Ecoles françaises	_____	_____	___ (52)
Ecoles anglaises	_____	_____	___ (53)
Ecoles bilingues	_____	_____	___ (54)

120. Enfin, si vous aviez le choix entre ces deux types d'écoles, pourriez-vous me nommer celui où vous auriez le plus de réticences à envoyer vos enfants?

_____ ___ (55)

Parlons, maintenant, de l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises de la C.E.C.M.

121. Dans les écoles françaises, est-ce que la langue seconde devrait être automatiquement l'anglais ou devrait-il y avoir un choix entre l'anglais et d'autres langues?

Automatiquement l'anglais	1	
Choix entre l'anglais et d'autres langues	2	(56)
Ne sait pas	8	
	9	

122. A quel moment croyez-vous que l'on devrait commencer à enseigner l'anglais comme langue seconde dans les écoles françaises de la C.E.C.M.? Est-ce ...

- - - Au début de l'élémentaire?	1	
- - - Vers la fin de l'élémentaire?	2	
- - - Au début du secondaire?	3	(57)
- - - Vers la fin du secondaire?	4	
- - - Ou seulement après le secondaire?	5	
Ne sait pas	8	
	9	

123. a) Si l'on distingue entre comprendre, parler, lire et écrire une langue, croyez-vous que l'enseignement de l'anglais comme langue seconde dans les écoles françaises de la C.E.C.M. permette aux enfants d'apprendre à comprendre l'anglais de façon ...

... Très satisfaisant	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(58)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

b) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à parler l'anglais de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(59)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

c) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à lire l'anglais de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(60)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

d) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à <u>écrire</u> l'anglais de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(61)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

124. Seriez-vous tout-à-fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout-à-fait défavorable à ce que des élèves inscrits au secteur <u>français</u> de la C.E.C.M. puissent suivre certains cours dans les écoles <u>anglaises</u> de la C.E.C.M.?

Tout-à-fait favorable	1	
Plutôt favorable	2	
Plutôt défavorable	3	(62)
Tout-à-fait défavorable	4	
Ne sait pas	8	
	9	

125. Certaines personnes pensent que le fait de commencer à apprendre l'anglais dès le début de l'élémentaire nuit au bon apprentissage du français chez les enfants de langue maternelle française. D'autres pensent, au contraire, que cette pratique ne nuit pas au bon apprentissage du français chez ces enfants. Laquelle de ces deux opinions préférez-vous?

L'apprentissage de l'anglais nuit	1	
L'apprentissage de l'anglais ne nuit pas	2	(63)
Ne sait pas	8	
	9	

126. Pour les élèves de langue maternelle française, l'apprentissage de l'anglais est-il, selon vous, plus, aussi ou moins important que l'apprentissage du français?

Plus important	1	
Aussi important	2	
Moins important	3	(64)
Ne sait pas	8	
	9	

127. Pour les élèves dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, l'apprentissage de l'anglais est-il, selon vous, plus, aussi ou moins important que l'apprentissage du français?

Plus important	1	
Aussi important	2	(65)
Moins important	3	
Ne sait pas	8	
	9	

NOTE A L'INTERVIEWER : VOIR A LA MARGE SI LE REPONDANT A DES ENFANTS A L'ECOLE FRANCAISE. SI OUI, ALLEZ A 129, SINON POSEZ LA QUESTION SUIVANTE.

128. Pourriez-vous me dire si vous avez déjà eu, depuis septembre 1972, des enfants dans les écoles françaises de la C.E.C.M.?

OUI	1	
NON → PASSEZ A 136	2	(66)
Ne sait pas → PASSEZ A 136	2	

129. De façon générale, êtes-vous tout-à-fait satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou tout-à-fait insatisfait de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde dans les écoles françaises de la C.E.C.M.?

Tout-à-fait satisfait	1	
Plutôt satisfait	2	
Plutôt insatisfait	3	(67)
Tout-à-fait insatisfait	4	
Ne sait pas	8	
	9	

130. Présentement, dans les écoles élémentaires françaises de la C.E.C.M., les enfants reçoivent à partir de la cinquième année, environ 2½ heures d'anglais par semaine. Pensez-vous qu'à ce niveau, on devrait consacrer à l'anglais plus, autant ou moins d'heures qu'on ne le fait présentement?

Plus	1	
Autant	2	(68)
Moins	3	
Ne sait pas	8	
	9	

131. Par contre, au niveau secondaire, les enfants reçoivent présentement environ 3½ heures d'anglais par semaine. Pensez-vous qu'à ce niveau, on devrait consacrer à l'anglais plus, autant ou moins d'heures qu'on ne le fait présentement?

Plus	1	
Autant	2	(69)
Moins	3	
Ne sait pas	8	
	9	

132. Je vais, maintenant, vous lire diverses opinions concernant l'enseignement de l'anglais comme langue seconde dans les écoles françaises. Pourriez-vous me dire, dans chaque cas, si vous êtes tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout-à-fait en désaccord avec ces opinions? (CARTE 4).

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
a) L'enseignement de l'anglais comme langue seconde est suffisamment important pour que, lors des cours d'anglais, il y ait moins d'élèves par classe, quitte à ce que, dans les autres cours, il y ait plus d'élèves par classe.	1	2	3	4	____ (70)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
b) Au niveau élémentaire, il serait préférable de confier l'enseignement de l'anglais comme langue seconde à des spécialistes plutôt qu'au titulaire de la classe.	1	2	3	4	___ (71)
c) Un enfant de langue maternelle française ne devrait pas commencer à apprendre l'anglais comme langue seconde avant de bien avoir maîtrisé le français.	1	2	3	4	___ (72)
d) La C.E.C.M. devrait s'organiser pour que des professeurs du secteur anglais viennent enseigner l'anglais dans les écoles françaises.	1	2	3	4	___ (73)
e) On accorde trop d'importance à l'enseignement de l'anglais dans les écoles élémentaires françaises.	1	2	3	4	___ (74)
f) On accorde trop d'importance à l'enseignement de l'anglais dans les écoles secondaires françaises.	1	2	3	4	___ (75)
g) La C.E.C.M. devrait organiser, pour tous les élèves du secteur français, des périodes d'immersion, durant lesquelles tout se ferait en anglais.	1	2	3	4	___ (76)
h) Compte tenu du climat social actuel, il est normal que les élèves de langue maternelle française aient certaines réticences à apprendre l'anglais.	1	2	3	4	___ (77)

133. Parlons, maintenant, de l'enseignement du français dans les écoles françaises de la C.E.C.M.

De façon générale, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait de l'enseignement du français dans les écoles françaises de la C.E.C.M.?

Très satisfait	1	
Plutôt satisfait	2	
Plutôt insatisfait	3	(78)
Très insatisfait	4	
Ne sait pas	8	
	9	

134. a) Si l'on distingue entre comprendre, parler, lire et écrire une langue, croyez-vous que l'enseignement du français dans les écoles françaises de la C.E.C.M. permette aux enfants d'apprendre à <u>comprendre</u> le français de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(79)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

b) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à <u>parler</u> le français de façon ...

... Très satisfaisante	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(80)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

1	7	3

(1-3)

				5

(4-8)

c) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à <u>lire</u> le français de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(9)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

d) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à <u>écrire</u> le français de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(10)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

135. Je vais, maintenant, vous lire diverses opinions concernant l'enseignement du français dans les écoles françaises. Pourriez-me dire, dans chaque cas, si vous êtes tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout-à-fait en désaccord. (CARTE 4)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
a) L'enseignement du français dans les écoles françaises est suffisamment important pour que, lors de ces cours de français, il y ait moins d'élèves par classe, quitte à ce que, dans les autres cours, il y ait plus d'élèves par classe.	1	2	3	4	___ (11)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
b) Les professeurs ne se préoccupent pas suffisamment de la qualité du français dans les autres cours.	1	2	3	4	___ (12)
c) Au niveau élémentaire, il serait préférable de confier l'enseignement du français à des spécialistes plutôt qu'au titulaire de la classe.	1	2	3	4	___ (13)
d) En général, les élèves de langue française s'expriment, maintenant, beaucoup mieux en français que ne le faisaient leurs parents.	1	2	3	4	___ (14)
e) Si l'on tient compte du fait que, dans les écoles françaises, tous les cours, sauf les cours d'anglais, se donnent en français, on ne devrait pas trop se préoccuper de la qualité des cours de français.	1	2	3	4	___ (15)

136. Parlons, maintenant, de l'enseignement du français qui se fait présentement dans les écoles anglaises de la C.E.C.M.

Dans les écoles anglaises, est-ce que la langue seconde devrait être automatiquement le français ou devrait-il y avoir un choix entre le français et d'autres langues?

Automatiquement le français	1	
Choix entre le français et d'autres langues	2	(16)
Ne sait pas	8 9	

137. A quel moment croyez-vous que l'on devrait commencer à enseigner le français comme langue seconde dans les écoles anglaises de la C.E.C.M.? Est-ce ...

... Au début de l'élémentaire?	1	
... Vers la fin de l'élémentaire?	2	
... Au début du secondaire?	3	(17)
... Vers la fin du secondaire?	4	
... Ou seulement après le secondaire?	5	
Ne sait pas	8 9	

138. a) Si l'on distingue entre comprendre, parler, lire et écrire une langue, croyez-vous que l'enseignement du français comme langue seconde dans les écoles anglaises de la C.E.C.M. permette aux enfants d'apprendre à comprendre le français de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(18)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8 9	

b) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à parler le français de façon ...

... Très saciafaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(19)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

c) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à lire le français de façor ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(20)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

d) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à écrire le français de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(21)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

139. Seriez-vous tout-à-fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout-à-fait défavorable à ce que des élèves inscrits au secteur anglais de la C.E.C.M. puissent suivre certains cours dans les écoles françaises de la C.E.C.M.?

Tout-à-fait favorable	1	
Plutôt favorable	2	
Plutôt défavorable	3	(22)
Tout-à-fait défavorable	4	
Ne sait pas	8	
	9	

140. Certaines personnes pensent que le fait de commencer à apprendre le français comme langue seconde dès le début de l'élémentaire nuit au bon apprentissage de l'anglais chez les enfants de langue maternelle anglaise. D'autres pensent, au contraire, que cette pratique ne nuit pas au bon apprentissage de l'anglais chez ces enfants. Laquelle de ces deux opinions partagez-vous?

L'apprentissage du français nuit	1	
L'apprentissage du français ne nuit pas	2	(23)
Ne sait pas	8	
	9	

141. Pour les élèves de langue maternelle anglaise, l'apprentissage du français est-il, selon vous, plus, aussi ou moins important que l'apprentissage de l'anglais?

Plus important	1	
Aussi important	2	(24)
Moins important	3	
Ne sait pas	8	
	9	

142. Pour les élèves dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, l'apprentissage du français est-il, selon vous, plus, aussi ou moins important que l'apprentissage de l'anglais?

Plus important	1	
Aussi important	2	(25)
Moins important	3	
Ne sait pas	8	
	9	

NOTE A L'INTERVIEWER : VOIR A LA MARGE SI LE REPONDANT A DES ENFANTS A L'ECOLE ANGLAISE. SI OUI, ALLEZ A 144, SINON POSEZ 143.

143. Pourriez-vous me dire si vous avez déjà eu, depuis septembre 1972, des enfants dans les écoles anglaises de la C.E.C.M.?

OUI	1	
NON → PASSEZ A 151	2	(26)
Ne sait pas → PASSEZ A 151		

144. De façon générale, êtes-vous tout-à-fait satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou tout-à-fait insatisfait de l'enseignement du français comme langue seconde dans les écoles anglaises de la C.E.C.M.?

Tout-à-fait satisfait	1	
Plutôt satisfait	2	
Plutôt insatisfait	3	(27)
Tout-à-fait insatisfait	4	
Ne sait pas	8	
	9	

145. Présentement, dans les écoles élémentaires anglaises de la C.E.C.M., les enfants reçoivent environ 21 heures de français par semaine. Pensez-vous qu'à ce niveau, on devrait consacrer au français plus, autant ou moins d'heures qu'on ne le fait présentement?

Plus	1	
Autant	2	(28)
Moins	3	
Ne sait pas	8	
	9	

146. Par contre, au niveau secondaire, les enfants reçoivent présentement environ 31 heures de français par semaine. Pensez-vous qu'à ce niveau, on devrait consacrer au français plus, autant ou moins d'heures qu'on ne le fait présentement?

Plus	1	
Autant	2	(29)
Moins	3	
Ne sait pas	8	
	9	

147. Je vais, maintenant, vous lire diverses opinions concernant l'enseignement du français comme langue seconde dans les écoles anglaises. Pourriez-vous me dire, dans chaque cas, si vous êtes tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout-à-fait en désaccord avec ces opinions? (CARTE 4)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
a) L'enseignement du français comme langue seconde est suffisamment important pour que, lors des cours de français, il y ait moins d'élèves par classe, quitte à ce que, dans les autres cours, il y ait plus d'élèves par classe.	1	2	3	4	___ (30)
b) Au niveau élémentaire, il serait préférable de confier l'enseignement du français comme langue seconde à des spécialistes plutôt qu'au titulaire de la classe.	1	2	3	4	___ (31)
c) Un enfant de langue maternelle anglaise ne devrait pas commencer à apprendre le français comme langue seconde avant de bien avoir maîtrisé l'anglais.	1	2	3	4	___ (32)
d) La C.E.C.M. devrait s'organiser pour que des professeurs du secteur français viennent enseigner le français dans les écoles anglaises.	1	2	3	4	___ (33)
e) On accorde trop d'importance à l'enseignement du français dans les écoles élémentaires anglaises.	1	2	3	4	___ (34)
f) On accorde trop d'importance à l'enseignement du français dans les écoles secondaires anglaises.	1	2	3	4	___ (35)
g) La C.E.C.M. devrait organiser, pour tous les élèves du secteur anglais, des périodes d'immersion, durant lesquelles tout se ferait en français.	1	2	3	4	___ (36)
h) Compte tenu du climat social actuel, il est normal que les élèves de langue maternelle anglaise aient certaines réticences à apprendre le français.	1	2	3	4	___ (37)

148. Parlons maintenant de l'enseignement de l'anglais qui se fait présentement dans les écoles anglaises de la C.E.C.M.

De façon générale, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait de l'enseignement de l'anglais dans les écoles anglaises de la C.E.C.M.?

Très satisfait	1	
Plutôt satisfait	2	
Plutôt insatisfait	3	(38)
Très insatisfait	4	
Ne sait pas	8	
	9	

149. a) Si l'on distingue entre comprendre, parler, lire et écrire une langue, croyez-vous que l'enseignement de l'anglais dans les écoles anglaises de la C.E.C.M. permette aux enfants d'apprendre à <u>comprendre</u> l'anglais de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(39)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

b) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à <u>parler</u> l'anglais de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(40)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

c) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à <u>lire</u> l'anglais de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(41)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

d) Cet enseignement permet-il aux enfants d'apprendre à <u>écrire</u> l'anglais de façon ...

... Très satisfaisante?	1	
... Assez satisfaisante?	2	
... Assez insatisfaisante?	3	(42)
... Très insatisfaisante?	4	
Ne sait pas	8	
	9	

150. Je vais, maintenant, vous lire diverses opinions concernant l'enseignement de l'anglais dans les écoles anglaises. Pourriez-vous me dire, dans chaque cas, si vous êtes tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout-à-fait en désaccord avec ces opinions?

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
a) L'enseignement de l'anglais dans les écoles anglaises est suffisamment important pour que, lors des cours d'anglais, il y ait moins d'élèves par classe, quitte à ce que, dans les autres cours, il y ait plus d'élèves par classe.	1	2	3	4	___ (43)
b) Les professeurs ne se préoccupent pas suffisamment de la qualité de l'anglais dans les autres cours.	1	2	3	4	___ (44)
c) Au niveau élémentaire, il serait préférable de confier l'enseignement de l'anglais à des spécialistes plutôt qu'au titulaire de la classe.	1	2	3	4	___ (45)
d) En général, les élèves de langue maternelle anglaise s'expriment beaucoup mieux en anglais que ne le faisaient leurs parents.	1	2	3	4	___ (46)
e) Si l'on tient compte du fait que, dans les écoles anglaises, tous les cours, sauf les cours de français, se donnent en anglais, on ne devrait pas trop se préoccuper de la qualité des cours d'anglais.	1	2	3	4	___ (47)

151. Pour terminer cette section, abordons rapidement divers aspects de fonctionnement de l'école.

Si vous pensez aux structures scolaires dans la région de Montréal, diriez-vous que vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants:

a) Il faut des commissions scolaires différentes pour les <u>francophones</u> et les <u>anglophones</u>.

D'accord 1
En désaccord 2 (48)
Ne sait pas 8
9

b) Il faut des commissions scolaires différentes pour les <u>catholiques</u> et les <u>protestants</u>.

D'accord 1
En désaccord 2 (49)
Ne sait pas 8
9

152. Quel devrait être, selon vous, le critère le plus important dans l'organisation du système scolaire à Montréal? La langue ou la religion?

La langue	1	
La religion	2	(50)
Les deux à la fois	3	
Ne sait pas	8	
	9	

153. Selon vous, est-ce que l'école devrait, en plus des parents, s'occuper de l'éducation sexuelle des enfants?

OUI	1	
NON	2	(51)
Ne sait pas	8	
	9	

154. Etes-vous présentement membre d'un comité d'école?

OUI	1	
NON	2	(52)
Ne sait pas	8	
	9	

155. Depuis septembre 1975, combien de fois avez-vous ...

	Jamais	Une ou deux fois	Plus de deux fois	
... rencontré le directeur d'école?	1	2	3	___ (53)
... rencontré le ou les professeurs de vos enfants?	1	2	3	___ (54)
... assisté à des assemblées générales de parents?	1	2	3	___ (55)

156. De façon générale, vous sentez-vous très bien, assez bien, assez mal ou très mal informé sur les progrès de vos enfants à l'école?

Très bien informé	1	
Assez bien informé	2	
Assez mal informé	3	(56)
Très mal informé	4	
Ne sait pas	8	
	9	

157. Selon vous, est-ce que les remises de bulletins ont lieu assez fréquemment?

OUI	1	
NON	2	(57)
Ne sait pas	8	
	9	

158. Est-ce que ces bulletins sont présentés de façon suffisamment claire au niveau élémentaire?

OUI	1	
NON	2	(58)
Ne sait pas	8 9	

... au niveau secondaire?

OUI	1	
NON	2	(59)
Ne sait pas	8 9	

159. Croyez-vous que ces bulletins devraient contenir des informations sur le comportement des enfants, c'est-à-dire sur leur conduite, leur tenue, leur assiduité, etc...?

OUI	1	
NON	2	(60)
Ne sait pas	8 9	

160. Ces cartes (JEU DE CARTES "C") énumèrent divers groupes impliqués dans le système d'éducation. Après avoir pris connaissance de ces cartes, pourriez-vous les placer dans un ordre qui corresponde à l'importance que chacun devrait avoir idéalement dans ce système, le premier devant être le plus important et le dernier le moins important?

(Inscrire l'ordre voulu)

XL) Les parents	____	(61)
L) Les commissions scolaires	____	(62)
XC) Les professeurs	____	(63)
C) Les étudiants	____	(64)
CX) Le ministère de l'Education	____	(65)

161. Et maintenant, en utilisant la même technique, pouvez-vous placer ces groupes dans un ordre qui corresponde à l'importance que chacun a de fait dans le système actuel d'éducation?

(Inscrire l'ordre voulu)

XL) Les parents	____	(66)
L) Les commissions scolaires	____	(67)
XC) Les professeurs	____	(68)
C) Les étudiants	____	(69)
CX) Le ministère de l'Education	____	(70)

162. En général, si cela ne dépendait que de vous, jusqu'où aimeriez-vous que vos filles poursuivent leurs études? ...

... Qu'elles arrêtent avant la fin du secondaire pour travailler	1	
... Qu'elles arrêtent avant la fin du secondaire pour aller à une école de métiers	2	
... Qu'elles terminent le secondaire et qu'elles aillent travailler ensuite	3	
... Qu'elles terminent le secondaire et qu'elles aillent ensuite à une école professionnelle privée	4	(71)
... Qu'elles aillent au CEGEP - secteur général	5	
... Qu'elles aillent au CEGEP - secteur professionnel	6	
... Qu'elles aillent à l'université	7	
Ne sait pas	8	
	9	

☐ N'a pas de fille.

1	7	3

(1-3)

					6

(4-8)

163. En général, si cela ne dépendait que de vous, jusqu'où aimeriez-vous que vos garçons poursuivent leurs études?...

... Qu'ils arrêtent avant la fin du secondaire pour travailler	1	
... Qu'ils arrêtent avant la fin du secondaire pour aller à une école de métiers privée.	2	
... Qu'ils terminent le secondaire et qu'ils aillent travailler ensuite	3	
... Qu'ils terminent le secondaire et qu'ils aillent ensuite à une école professionnelle privée	4	(9)
... Qu'ils aillent au CEGEP - secteur général	5	
... Qu'ils aillent au CEGEP - secteur professionnel	6	
... Qu'ils aillent à l'université	7	
Ne sait pas	8	
	9	

☐ N'a pas de garçon.

164. Voici, maintenant, des opinions sur des sujets divers. Je voudrais savoir si vous êtes tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout-à-fait en désaccord avec ces opinions. (CARTE 4)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
a) Ce qu'il faut inculquer aux jeunes d'aujourd'hui, c'est la discipline, la détermination et le sens du travail.	1	2	3	4	____ (10)
b) Tout change trop vite, on ne peut prévoir le lendemain.	1	2	3	4	____ (11)

	Tout-à-fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout-à-fait en désaccord	
c) La société d'aujourd'hui nous offre beaucoup de ressources pour être heureux et faire ce qu'on aime.	1	2	3	4	___ (12)
d) L'obéissance et le respect pour l'autorité sont les vertus les plus importantes que les enfants devraient apprendre.	1	2	3	4	___ (13)
e) Il fait partie du rôle de l'enseignant de discuter de questions politiques avec les étudiants.	1	2	3	4	___ (14)
f) C'est surtout en fonction de l'avenir qu'on doit organiser sa vie.	1	2	3	4	___ (15)
g) Il faut surtout vivre le moment présent sans trop se préoccuper d'autre chose.	1	2	3	4	___ (16)
h) Aujourd'hui, les découvertes scientifiques servent surtout à détruire l'homme et la nature.	1	2	3	4	___ (17)
i) Il est préférable de conserver les institutions actuelles même si elles sont défectueuses, que de les remplacer par des nouvelles dont on ignore la valeur.	1	2	3	4	___ (18)
j) Si les gens étaient plus religieux, il y aurait moins de problèmes dans la société.	1	2	3	4	___ (19)
k) Il ne faut pas trop s'en faire car la science fournira elle-même les solutions aux problèmes qu'elle a créés.	1	2	3	4	___ (20)
l) En général, l'assistance sociale et l'assurance-chômage entretiennent la paresse et le laisser-aller.	1	2	3	4	___ (21)

Enfin, pour terminer, j'aimerais vous poser deux brèves questions concernant les affaires publiques.

165. Avez-vous voté lors des dernières élections scolaires tenues au printemps de 1973?

OUI	1	
NON	2	(22)
Je n'avais pas le droit de vote	3	
Ne sait pas	8	
	9	

166. Au cours de l'année 1975, avez-vous fait partie d'un comité particulier ou avez-vous occupé un poste de responsabilité à l'intérieur des organisations suivantes :

	OUI	NON	Ne sait pas	
- Organisation de loisirs	1	2	8	___ (23)
- Syndicat ou associations professionnelles.	1	2	8	___ (24)
- Organisation à caractère religieux.	1	2	8	___ (25)
- Comité de citoyens, association de locataires ou ADDS	1	2	8	___ (26)
- Organisation coopérative	1	2	8	___ (27)
- Parti politique (fédéral, provincial ou municipal)	1	2	8	___ (28)
- Autres (PRECISER) _____				
_____	1	2	8	___ (29)

☐☐ (30-31)

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !